U d'/ of Ottawa
39003005629638

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lelivredordusalo04lafe

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

QUATRIÈME ANNÉE. — M DCCC LXXXII

TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande, avec *épreuves des gravures avant la lettre.*

25 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves des gravures.*

125 exemplaires, numérotés.

Gravé par A. Duvivier d'après L. E. Longepied.

PÊCHEUR RAMENANT DANS SES FILETS LA TÊTE D'ORPHÉE

(Marbre)

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

CATALOGUE DESCRIPTIF DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES
ET DES PRINCIPALES ŒUVRES HORS CONCOURS

RÉDIGÉ PAR

GEORGES LAFENESTRE

ET ORNÉ DE

SEIZE PLANCHES A L'EAU-FORTE

GRAVÉES PAR

ABOT, DE BILLY, BOILVIN, CHAMPOLLION,
COURTRY, DUVIVIER, GAUCHEREL, LALAUZE, LURAT, MASSARD,
MONGIN, SALMON, TOUSSAINT, VION, YON

Sous la direction de M. Edmond Hédouin

PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
RUE SAINT-HONORÉ, 338
—
M DCCC LXXXII

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

N
5068
.L3
1879
v. 4-6

PRÉFACE

EAUCOUP de toiles, peu de tableaux; beaucoup d'études rapides, peu d'ouvrages achevés; beaucoup d'impressions rapides, peu de compositions réfléchies : tel semble devoir être le bilan régulier des expositions annuelles, dont les chefs de l'école et les personnalités bien établies se désintéressent de plus en plus à mesure que les débutants, les amateurs, les étrangers, s'y précipitent avec plus d'ardeur pour y chercher, aux yeux du public, une consécration rendue de plus en plus facile par la souplesse des règlements et par la complaisance des Jurys. L'exemple de la *Société d'Aquarellistes* n'a pas été perdu. L'année 1882 a vu, sous divers titres, avant, pendant, après le Salon, s'établir soit dans des cercles, soit dans des établissements publics, soit dans des magasins d'éditeurs ou de marchands, soit dans des locaux loués pour la circonstance, un certain nombre d'expositions libres, où se montraient des œuvres, signées de noms éclatants, qui

autrefois se fussent réservées pour le Salon. Ces groupements indépendants d'artistes, en dehors des concours solennels organisés soit par la Société des Artistes, soit par l'État, deviendront sans nul doute plus fréquents à mesure que le Salon prendra davantage l'aspect d'un marché de produits industriels ou d'une exhibition de travaux scolaires. L'art n'aura pas à en souffrir plus que les artistes, car l'émulation, entre ces groupes restreints qui deviendront vite rivaux, sera bientôt plus ardente qu'elle ne saurait l'être dans une agglomération générale, où les supériorités se noient sous le flot niveleur des médiocrités, où les médiocrités elles-mêmes s'exaltent par leur propre nombre. Quant aux chefs de l'école, qui n'ont plus besoin ni des récompenses inférieures, ni du petit bruit des Salons annuels, il est naturel qu'ils se réservent pour des occasions plus rares, où ils pourront, en montrant au public éclairé l'ensemble de leurs ouvrages, attirer sur leur nom des discussions plus retentissantes et fournir à ces discussions des éléments plus sérieux.

Ce serait donc une erreur de chercher toujours, dans le Salon, le niveau exact de l'art national à son étiage le plus élevé. Il est telle année où, par suite de l'abstention de certains maîtres, on le jugerait beaucoup plus bas qu'il n'est en réalité. Toutefois, si le Salon ne peut toujours établir ce degré supérieur, il nous donne régulièrement et forcément, avec le niveau moyen de l'habileté matérielle, des indications assez nettes sur les tendances générales des yeux, du goût, de la pensée dans les ateliers et dans les écoles. A ce point de vue, le Salon reste toujours fort intéressant. Celui de 1882, en particulier, ne contenait pas peut-être un grand nombre de ces chefs-d'œuvre originaux et caractéristiques destinés à marquer une étape dans la marche de l'art français (ce que nos neveux seuls pourront dire); cependant il a paru, non sans raison, présenter plus d'intérêt même que les Salons de 1881 et de 1880, parce que la pensée

générale de la génération nouvelle s'y manifestait avec plus de franchise et s'y affirmait avec plus de décision.

Le Naturalisme compris, non pas, à la façon des Grecs, des Italiens, des Flamands, comme une interprétation plus ou moins personnelle de réalités choisies dans un but expressif, mais comme la simple représentation, aussi impersonnelle que possible, de réalités quelconques sans autre but que l'exactitude, a étonnamment gagné de terrain depuis l'année dernière. Ce mouvement, qui pourrait avoir pour effet de dégager les jeunes esprits de tout asservissement à des formules usées, s'il était toujours chez eux le résultat d'un sincère amour de la vérité, correspond à ce mouvement général qui, sous couleur de science, rend aujourd'hui trop souvent les esprits plus sensibles à de puériles exactitudes matérielles, dans la littérature et dans la science, qu'aux plus hautes conceptions imaginatives ou aux plus puissantes synthèses philosophiques. La grande masse du public, dont la cervelle est surchargée de notions superficielles sur un nombre toujours croissant de choses, et qui devient de plus en plus inapte à se former, sur une seule, des jugements indépendants et personnels, a, dans cette façon de comprendre l'art qui la dispense de toute réflexion, trouvé une forme correspondante à sa curiosité ignorante. S'il faut de la culture, de l'enthousiasme, de la délicatesse, pour pénétrer le sens des œuvres d'art originales créées par une imagination passionnée ou par une observation réfléchie, il ne faut que de bons yeux pour comparer rapidement une image réelle avec une image représentée. L'envahissement des sujets grossiers traités grossièrement au Salon de 1882 a été salué, en général, il faut le dire, comme la preuve d'un affranchissement définitif et la garantie d'une rénovation prochaine. Est-ce faire preuve d'un esprit chagrin de ne point partager sans restriction cet enthousiasme irréfléchi? Nous ne le croyons pas. S'il n'est point d'artiste sans amour de la vérité

et sans indépendance d'esprit, il n'est point d'artiste non plus sans études techniques, sans travail de pensée, sans chaleur d'imagination : or, l'exercice du réalisme, tel qu'il se généralise, est malheureusement presque toujours l'abandon de toute préparation sérieuse et la renonciation à toute activité intellectuelle. L'école française, plus productive que jamais, mais aussi plus que jamais désorientée, est donc en train de jouer une très grosse partie. Suivant la direction qu'elle donnera à son étonnante activité, il en peut sortir promptement soit une gloire durable, soit une éclipse momentanée. Son amour de la vérité la tient, en ce moment, à la tête des arts ; mais son indifférence pour la beauté, son mépris pour la pensée, son dédain pour l'imagination, peuvent, en peu de temps, la faire déchoir à un rang inférieur.

On doit rendre cette justice aux Jurys de peinture constitués par la Société des Artistes, que, tout en faisant une large part à l'entraînement du jour, ils ne se sont point dissimulé les dangers de la situation, et qu'ils ont assez résolument constaté les droits supérieurs de l'intelligence en même temps que l'insuffisance générale des résultats. La *Médaille d'honneur,* votée à une grande majorité, a désigné à la reconnaissance publique l'adversaire le plus résolu à la fois de la convention académique et du réalisme grossier, celui qui, par l'indépendance imaginative de ses conceptions comme par la simplification expressive de son exécution, s'élève le plus résolument au-dessus des mesquineries de l'imitation étroite, M. Puvis de Chavannes. C'était récompenser à la fois le labeur énergique d'une vie courageuse et reconnaître la légitimité de l'action que commence à exercer de toutes parts une œuvre, très imparfaite sans doute dans ses détails, mais, malgré tout, admirablement saine, libre, élevée, de bon exemple, dans son harmonieux ensemble. Si l'éducation de la jeunesse est bien dirigée et si la jeunesse en veut bien profiter, il est pro-

bable que certains élèves de l'auteur du *Ludus pro patria* mettront au service de l'imagination poétique et décorative une habileté de main plus exercée et plus précise ; cependant ils n'en porteront pas moins la marque de celui qui aura délivré leurs talents en leur rendant, avec l'exaltation fortifiante des beaux rêves, l'habitude de la sincérité dans l'observation et de l'unité dans l'exécution.

C'est évidemment dans la même pensée de respect pour les hautes traditions de l'art et d'inquiétude sur l'avenir des tendances mesquines dans lesquels l'enferme le goût actuel, que le Jury a déclaré, pour la seconde fois, qu'il n'y avait point lieu de décerner de premières médailles dans la section de peinture. Les secondes médailles, pour la plupart, ont même été attribuées à certains noms connus ou populaires, avec l'intention très apparente de récompenser l'ancienneté de carrières estimables, plutôt qu'avec celle de signaler à l'admiration ou à l'attention du public l'avènement de talents originaux et l'apparition d'ouvrages supérieurs. C'est seulement dans la distribution des 28 troisièmes médailles et des 51 mentions honorables que l'indulgence obligatoire d'un jury nombreux et élu a paru s'abandonner parfois à des concessions singulières, soit envers des médiocrités incorrigibles, soit envers des débuts sans promesses, concessions qui déconcertent absolument le jugement public et qui ébranlent même l'autorité des juges. Les noms d'un certain nombre d'artistes sérieux et de jeunes gens d'avenir, justement signalés dans cette longue liste, s'y trouvent ainsi compromis par le voisinage beaucoup trop fréquent d'amateurs simplement agréables ou de camarades seulement sympathiques. Si la Société des Artistes veut conserver à ses diplômes leur utile valeur de brevets professionnels, elle aurait intérêt, ce semble, à les moins prodiguer.

On a remarqué, dans la liste des artistes récompensés, un nombre plus grand que jamais de peintres étrangers. Cependant

Imp. de Chamerot et Lauwereyns

JEUNES PICARDS S'EXERÇANT A LA LANCE

(Fragment de peinture murale.)

RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

MÉDAILLE D'HONNEUR

PEINTURE

PUVIS DE CHAVANNES (Pierre), né à Lyon, élève de H. Scheffer. Hors concours. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881.)

N° 2223. *Jeunes Picards s'exerçant à la lance.* (*Pro patria ludus.*)

Peinture murale destinée au Musée d'Amiens.

Le carton de cette peinture ayant déjà figuré au Salon de 1880, la description en a été donnée dans le *Livre d'or* de la même année, page 64.

RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PRIX DU SALON

LONGEPIED (Léon-Eugène), né à Paris, élève de MM. Carlier, Mathurin-Moreau et Coutan. — Méd. 3e cl. 1880. — Rue Denfert-Rochereau, 77.

N° 4602. *Pêcheur ramenant dans ses filets la tête d'Orphée.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m80. — L. 1m10. — Pr. 1m10.

Le modèle de ce groupe ayant obtenu une médaille de troisième classe au Salon de 1880, la description en a été donnée dans le *Livre d'or* de la même année, page 77.

PEINTURE

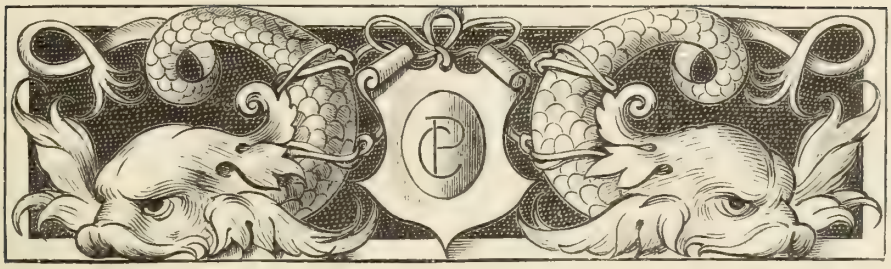

RÉCOMPENSES DONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

PEINTURE

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE [1]

DELORT (CHARLES-ÉDOUARD), né à Nîmes, élève de MM. Gleyre et Gérôme. — Méd. 3e cl. 1875. — Rue d'Offemont, 5.

N° 788. *Prise de la flotte hollandaise par les hussards de la République.*

La flotte hollandaise, retenue par la glace dans les eaux du Texel, se rend au chef de bataillon Lahure, commandant le 3e bataillon de tirailleurs belges et un escadron du 4e hussards. (Janvier 1794.)

H. 1m60. — L. 2m25.

1. Il n'y a pas eu de médailles de première classe.

A gauche, pris dans les glaces, tout blancs de neige, trois navires de guerre à hautes poupes sculptées et dorées, se présentent d'arrière. Plus loin, on aperçoit les mâtures du reste de l'escadre. Sur le premier plan, au milieu, un groupe d'officiers à pied salue un groupe d'officiers à cheval arrêté sur la glace. A droite, plusieurs hussards rouges à cheval, un peloton de chasseurs belges en bleu, l'arme au bras, sur trois rangs. Un cheval, la bouche ensanglantée, est étendu sur la neige.

LAPOSTOLET (Charles), né à Velars (Côte-d'Or), élève de L. Cogniet. — Méd. 1870. — Rue Bayen, 10 (Ternes), et cité Gaillard, 1.

N° 1544. *La Tamise à Greenwich.*

H. $1^{m}10$. — L. $1^{m}25$.

Au premier plan, sur la gauche, un brick à demi échoué le long du quai dont les maisons, surmontées de deux dômes, se rangent en cercle le long du fleuve. Au milieu des eaux verdâtres qui s'étendent sur la droite, flotte un train de bateaux marchands. Ciel brouillé que traverse en bas une traînée de lumière rose.

Acquis par l'État.

ADAN (Émile-Louis), né à Paris, élève de Picot et de M. Cabanel. — Méd. 3e cl. 1875. — Rue de Courcelles, 75.

N° 8. *Soir d'automne.*

H. $1^{m}55$. — L. $2^{m}20$.

Sur le parapet d'une terrasse plantée d'arbres et jonchée de feuilles mortes, une jeune femme en robe violette, la tête et les épaules enve-

Em Adan, pinx A. Lalauze

SOIR D'AUTOMNE

loppées d'une capuche blanche, regarde, accoudée de profil, à gauche, dans une attitude rêveuse, la campagne jaunie où s'éteignent les lueurs du crépuscule. Le ciel, encore clair, est semé de nuages violacés.

QUOST (Ernest), né à Avallon. — Méd. 3e cl. 1880. — Rue Fontaine, 42. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 2231. *La Saison nouvelle; — fleurs.*

H. 1m55. — L. 2m00.

Un coin de prairie au printemps. Parmi les touffes légères d'herbes fraîches tremblent, sous la brise, des tiges fleuries d'iris, de rhododendrons, de pommiers, sous un vol d'oisillons et de papillons.

Acquis par l'État.

BRISSOT DE WARVILLE (Félix-Saturnin), né à Sens (Yonne), élève de L. Cogniet. — A Versailles, rue Neuve, 17.

N° 398. *Moutons au pré.*

H. 1m34. — L. 1m65.

Sur le premier plan, deux moutons, presque de face, broutent côte à côte. Deux autres se tiennent au second plan; le reste du troupeau est épars, au loin, sur la gauche. Dans le pré, que clôt au fond un échalier, quelques maigres arbres entourés de palissades. A l'horizon, une colline boisée. Ciel d'été un peu couvert.

EDELFELT (Albert), né à Helsingfors (Finlande), élève de M. Gérôme. — Méd. 3e cl. 1880. — Avenue de Villiers, 147. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 966. *Service divin au bord de la mer. — Finlande.*

H. 1m22. — L. 1m80.

A gauche, sur le second plan, le pasteur, debout devant une table couverte d'une nappe blanche sur laquelle sont posés quelques livres, un papier à la main, se tourne à droite vers l'assistance. Derrière lui, la mer, calme et brillante, fermée en partie par un long promontoire. En face, des marins, vieux et jeunes, assis tête nue sur une barrière de bois, écoutent respectueusement; à droite, de vieilles femmes et des jeunes filles sont assises sur les rochers, leurs Bibles à la main. Au premier plan, une jeune femme, de profil, tient sa tête inclinée, les yeux mi-clos, sur son livre entr'ouvert, dans une attitude recueillie ; au milieu, vu de dos, un petit garçon assis regarde l'officiant. Ciel d'été, d'un gris pâle, chargé de nuages.

Acquis par l'État.

HUGUET (Victor-Pierre), né au Lude (Sarthe), élève de M. E. Loubon. — Rue de Constantinople, 19.

N° 1376. *Tribu émigrant. — Algérie.*

H. 1m35. — L. 2m05.

La caravane s'avance, de droite à gauche, dans le sable jaune. Un cavalier, monté sur un cheval blanc, conduit la marche. Derrière suivent plusieurs femmes, à pied, peinant sous de lourds fardeaux, et trois chameaux dont le premier porte un palanquin rouge. Dans l'éloignement, de plus en plus confuse sous la poussière, une longue

file de chameaux et de piétons. A droite, au premier plan, les ossements d'une tête de cheval à moitié enfouie dans le sable.

Signé à droite : *V. Huguet.*

MOUTTE (ALPHONSE), né à Marseille, élève de M. Meissonier. — Méd. 3e cl. 1881. — A Marseille, rue Sylvabelle, 110. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 1959. *Le Déjeuner des pêcheurs.*

H. $1^{m}25$. — L. $2^{m}00$.

Sur une plage de sable blanche et sèche, qui étincelle sous le soleil, devant une mer d'un bleu sombre, des pêcheurs prennent leur repas. L'un d'eux, debout, en veste jaune, élève une cruche au-dessus de ses lèvres; trois autres, accroupis, s'apprêtent à manger, tandis qu'un petit mousse surveille la marmite posée sur quelques charbons. La côte, en tournant à gauche, forme une anse qui dresse au fond ses pointes aiguës ruisselant d'une lumière blanche sous le ciel ardent.

MOYSE (ÉDOUARD), né à Nancy, élève de M. Drolling. — Rue du Parc-Royal, 12.

N° 1963. *Rabbins.*

H. $1^{m}70$. — L. $1^{m}70$.

Trois rabbins, en robes noires, manteaux noirs et rabats blancs, sont assis gravement, côte à côte, de face, sur un banc à dossier de velours rouge. Celui de gauche, à barbe blanche, tient les mains croisées sur sa poitrine. Celui du centre, à barbe grise, regarde en face. Celui de droite, plus âgé, un peu penché, écoute son voisin. Fond de draperies suspendues entre des colonnes.

LOBRICHON (Timoléon), né à Cornod (Jura), élève de Picot. — Méd. 1868. — Rue de la Victoire, 64.

N° 1693. *Fantaisie décorative.*

Sans soins du lendemain, sans regrets de la veille,
L'enfant joue et s'endort, pour jouer se réveille.

(Delille, *l'Enfance.*)

App. à M. A. Dreyfus.

H. 1m75. — L. 1m20.

Dans le panneau central, un enfant nu, de grandeur naturelle, assis sur un coussin blanc, de face, joue avec son pied. Alentour, sur une bordure dorée, se déroule une série de figurines d'enfants, peints en camaïeu, qui se livrent à leurs ébats : une fillette habille sa poupée, des marmots gambadent, d'autres jouent de la trompette, d'autres à saute-mouton, d'autres à la corde et à la balle, etc.....

DEMONT (Adrien-Louis), né à Douai (Nord), élève de M. E. Breton. — Méd. 3e cl. 1879. — A Montgeron (Seine-et-Oise). (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 796. *Le Moulin.*

H. 1m40. — L. 2m93.

Dans une vaste plaine, couverte de blés mûrs, çà et là striée de verdures vives, se dresse au milieu un moulin à vent posé sur son pied de charpentes. Au premier plan, la moisson est déjà fauchée; une paysanne, à gauche, lie une gerbe, tandis qu'une autre, allaitant son enfant, assise sur une brouette, cause, sur la droite, avec un paysan debout, dont l'âne marche dans le sentier. Un grand ciel, limpide et

clair, déjà teinté par le soleil couchant, enveloppe d'une lumière calme la campagne brûlée.

Acquis par l'État.

SOYER (Paul), né à Paris, élève de L. Cogniet. — Méd. 1870. — Passage de l'Élysée des Beaux-Arts, 11.

N° 2482. *La Grève des forgerons.*

H. 2m70. — L. 3m85. — Fig. demi-nature.

Une salle d'auberge éclairée par un quinquet de cuivre suspendu au plafond. Au milieu, sur le premier plan, gît, étendu dans son sang, l'ouvrier que son camarade vient de frapper. Celui-ci, debout, les yeux hagards, se tient le front d'un air désespéré. Quelques ouvriers se penchent sur la victime qu'ils essayent de ramener à la vie. A droite et à gauche, de nombreux buveurs attablés se tournent vers cette scène, les uns effrayés, les autres menaçants. A gauche, dans le groupe, une femme serre avec terreur son enfant contre son sein. Sur le carreau, des bouteilles cassées et des maillets de fer.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

DUTZSCHHOLD (Henri), né à Paris, élève de MM. Gérôme et Véron. Mention honorable, 1881. — Rue Bara, 2. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 958. *La Marne;— une ondée sur les coteaux de Chennevières à la Varenne-Saint-Hilaire.*

H. 2m00. — L. 3m05.

La rivière, encaissée entre deux rives boisées, fait un coude sur le devant du tableau. A droite, deux hauts peupliers et un gros bouquet de saules au pied d'un talus herbeux. A gauche, d'épais taillis. Au fond, de gros nuages sombres d'où tombe une averse en traînée oblique. Sur les premiers plans, de grandes touffes d'herbes et de fleurs sauvages.

BERTON (Armand), né à Paris, élève de MM. A. Millet et Cabanel. — Impasse du Maine, 18 *bis*, et rue de Madame, 60.

N° 225. *Ève.*

H. 2m25. — L. 1m65. — Fig. grandeur naturelle.

« Mais tandis que je m'applaudis de la science, si Dieu me donnait le coup de la mort!... Adam s'unirait de nouveau avec une nouvelle Ève!... Cette seule pensée me donne la mort. »

(Milton, *Paradis perdu*, ch. IX.)

Elle est nue, de face, debout, les yeux fixes, le bras gauche pendant,

Dutzschold pinx H Toussaint s

LA MARNE

(Une Ondée)

et s'accoude à droite sur un rocher, le menton dans la main. Ses longs cheveux roux s'épandent sur ses épaules. Deux arbres aux feuillages jaunis forment cadre autour d'elle. Au fond un paysage montagneux, enveloppé d'un ciel bleu très vif, sur lequel se détachent ses carnations ambrées.

Signé à droite : *A. Berton.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

BEAUVAIS (ARMAND), né à Bar-sur-Aube (Aube), élève de Desjobert et de M. Gérôme. Mention honorable, 1881. — Rue Denfert-Rochereau, 18. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 153. *Sur les hauteurs d'Omonville (Manche).*

H. $1^{m}42$. — L. $2^{m}00$.

Au milieu, une rangée de grands arbres dépouillés et tordus par le vent sur une falaise herbue d'où l'on aperçoit, au fond, la mer calme et bleue dans une échancrure de la côte. Au premier plan, un troupeau d'oies. A gauche, dans l'éloignement, quelques vaches. Ciel doucement éclairé.

NOZAL (ALEXANDRE), né à Paris, élève de M. Luminais. Mention honorable, 1881. — Quai de Passy, 7. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 2018. *Chêne du champ de courses d'Auteuil en hiver.*

H. $2^{m}42$. — L. $1^{m}75$.

Groupe de chênes couverts de givre au détour d'une route. Le plus gros, rugueux et dépouillé, se dresse au premier plan, au milieu d'une épaisse couche de neige sur laquelle sont posés quelques corbeaux. Ciel gris teinté de lueurs rougeâtres au soleil couchant.

BINET (Victor-Jean-Baptiste-Barthélemy), né à Rouen. Mention honorable, 1881. — Rue de la Glacière, 18 *bis*. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 265. *L'Ondée qui passe; vue prise aux environs de Quillebœuf (Eure).*

H. 1m60. — L. 2m50.

Au premier plan, des touffes de ronces et d'herbes sauvages. Une large vallée, très herbue et très verte, monte, de face, vers l'horizon, entre deux collines couvertes de fougères déjà rousses. Sous une rangée de saules un cours d'eau qui brille par plaques. Le ciel, gris et mêlé, s'éclaircit, à l'horizon, d'une lueur blanche et vive.

ROCHEGROSSE (Georges), né à Versailles, élève de MM. J. Lefebvre et Boulanger. — Rue des Beaux-Arts, 3 *bis*.

N° 2323. *Vitellius traîné dans les rues de Rome par la populace.*

H. 2m55. — L. 1m65.

Sur la pente d'une ruelle étroite, bordée de chaque côté par des maisons surplombantes, l'obèse empereur, criblé de blessures, la tête et la poitrine en sang, la tunique en lambeaux, les bras liés au corps, descend, de face, tiré, traîné, poussé sur les dalles glissantes par une populace en fureur. Une fille en rose le menace d'une longue épingle, une autre en vert le frappe du poing; un légionnaire lui tient la pointe de son glaive sous le menton. Autour de lui gesticulent des soldats et des esclaves. En tête de l'ignoble cortège, s'avancent, au premier plan, deux hideux polissons affublés des dépouilles impériales, couronne, épée, manteau de pourpre. A droite, un boucher regarde, accoudé sur son étal encombré de victuailles. De toutes les boutiques, de toutes les fenêtres jaillissent des têtes hurlantes et des poings menaçants.

artout, sur les dalles, des débris de fruits, de coquillages, de viandes. En haut, entre les maisons peintes, un coin de ciel bleu.

Acquis par l'État.

CAPDEVIEILLE (Louis), né à Lourdes (Hautes-Pyrénées), élève de MM. A. Millet, Bonnat et Cabanel. — Rue des Dames, 32.

N° 471. *Noce à Laruns, près les Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées).*

H. 3m60. — L. 2m58. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur d'église. Au fond une chapelle voûtée en cul-de-four, décorée de peintures, avec un autel. Le couple s'avance de face, le marié en veste brune, culottes noires, guêtres blanches, tenant son béret, la mariée en costume de couleurs éclatantes, son paroissien à la main. A gauche, groupe de parents; sur le premier plan, un jeune homme, de profil perdu, en costume basque, ayant à son bras une jeune femme en robe rouge et capulet rouge. A droite, une vieille femme entourée d'enfants.

Acquis par l'État.

CLAIRIN (Georges-Jules-Victor), né à Paris, élève de Picot et Pils. — Rue de Rome, 62.

N° 581. *Les Brûleuses de varech à la pointe du Raz (Finistère).*

H. 1m34. — L. 2m45.

Au milieu, sur le bord du précipice qui descend à gauche vers la mer, deux paysannes bretonnes, penchées en avant, manœuvrent avec

effort un cabestan. A leurs pieds jouent des enfants déguenillés. A droite, au second plan, deux femmes debout sur un mur bas de pierres sèches; au delà du mur, d'autres femmes en train de remuer, avec des fourches, les tas de varechs fumants. Sur le devant, dans un foyer de moellons, un feu allumé d'où monte un grand jet de flammes et de fumées qui obscurcit le ciel. Le long de la côte, en haut, d'autres cabestans à la file.

STEINHEIL (Adolphe-Charles-Edouard), né à Paris, élève de son père. — Rue de Vaugirard, 152.

N° 2490. *Un Texte difficile.*

H. $0^{m}83$. — L. $0^{m}68$.

Un cabinet de travail du temps de Louis XIII. Au milieu, un homme d'âge mûr, en pourpoint noir, est assis, de profil, tourné à gauche, dans un grand fauteuil, devant une table sur laquelle est posé un livre ouvert. De la main droite il marque un passage, tandis qu'un de ses amis, debout à son côté, presque de face, du doigt lui en indique un autre au haut de la même page. Un jeune homme en pourpoint feuille-morte, appuyé sur le dos du fauteuil, se tenant sur la pointe des pieds, regarde par-dessus son épaule. La pièce est doucement éclairée du fond par un châssis de vitres garni d'un rideau vert. A gauche, une armoire; à droite, une bibliothèque. Sur tous les meubles, des papiers et des livres.

SAINTIN (Henri), né à Paris, élève de Pils et de MM. Saint-Marcel et A. Segé. Mention honorable, 1881. — Rue Nationale, 14. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 2379. *Rosée d'automne* (*Bretagne*).

H. $1^{m}60$. — L. $2^{m}47$.

Une vallée encaissée entre des collines mamelonnées toutes couvertes

de broussailles, d'herbes et de mousses. Du fond descend en serpentant un torrent où des blocs de rochers, espacés à petite distance, forment un gué naturel. Au loin une ligne de coteaux encore confuse dans le brouillard. Toutes les verdures sont blanches de rosée sous le ciel clair déjà rougissant.

HAYON (Léon), né à Paris, élève de L. Benouville, Picot et Pils. Mention honorable, 1881. — Avenue de Wagram, 38. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 1312. *La Journée faite.*

H. $2^{m}40$. — L. $1^{m}90$. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune paysanne, debout, de face, la tête coiffée d'un bonnet blanc, en jupe courte, les pieds nus, en train d'endosser sa camisole. Elle regarde à gauche son nourrisson couché sur un sac plein. Derrière elle, une brouette, une houe, un panier renversé d'où s'échappent des pommes de terre. Dans l'éloignement, quelques paysans achèvent de lier des sacs, d'autres regagnent déjà le village dont la silhouette se détache en noir sur les rougeurs du crépuscule.

DOYEN (Gustave), né à Festieux (Aisne), élève de M. Bouguereau. Mention honorable, 1881. — Rue Bara, 53. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 883. *La Vieille.*

Comme s'envole la fumée,
On voit d'abord passer les jours;
Les saisons, puis les ans sont courts;

L'âme les voit fuir, alarmée,
Comme s'envole la fumée.

(Emm. Ducros.)

H. 1m70. — L. 1m25. — Fig. grandeur naturelle.

Vieille paysanne assise, de face, près de son âtre, en train d'éplucher des légumes. Dans la main gauche, elle tient un oignon; dans la main droite, un couteau. Elle est coiffée d'un bonnet blanc sous un fichu jaune. Robe et tablier d'un gris sombre. Sur le carreau, des oignons et des poireaux. Derrière elle, dans l'ombre, des chenets, une marmite sur des braises.

Acquis par l'État.

DARGENT (Alphonse), né à Verdun, élève de M. Cabanel. — Rue Boissonade, 11.

N° 722. *Portrait de M. le docteur* ***.

H. 1m25. — L. 0m95. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Homme d'âge mûr, en redingote noire, assis, de face, dans un fauteuil en tapisserie, le bras droit appuyé sur une table couverte de livres, et, de la main gauche, tenant un binocle. Cheveux ras, barbe châtaine très fournie. Fond verdâtre foncé.

DARDOIZE (Émile), né à Paris. — Rue des Saints-Pères, 67.

N° 717. *Un Coin de Cernay (Seine-et-Oise).*

H. 1m95. — L. 1m38.

Une cascade sous bois. Des arbres touffus, montant de chaque côté,

ne laissent filtrer la lumière verdâtre qu'au travers des feuillées fraîches. L'eau ruisselle parmi des bouquets de fougères, de bruyères, de fleurs et forme, sur le premier plan, une petite flaque dans un creux de rocher.

GAUTIER (Amand), né à Lille, élève de Souchon et de L. Cogniet. — Rue de la Tour-d'Auvergne, 41.

N° 1137. *Portrait.*

H. $0^{m}85$. — L. $0^{m}68$. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Jeune femme, vue de trois quarts, assise dans une causeuse en soie japonaise, la main gauche gantée de noir et posée sur le genou. Elle est blonde, porte un large chapeau noir orné de jais, de rubans et de plumes, une robe rouge à pèlerine rouge avec plastron violet. Fond de tenture verte.

BAUDOIN (Paul-Albert), né à Rouen, élève de MM. Gleyre, E. Delaunay et Puvis de Chavannes. — Rue du Cherche-Midi, 55.

N° 134. *Histoire du blé.*

H. $1^{m}60$. — L. $12^{m}50$. — Fig. demi-nature.

Frise divisée en deux parties qui représentent l'une le *Labour*, l'autre la *Moisson*. Dans la première, un laboureur pousse une charrue attelée de deux chevaux, dans la terre fraîche, au milieu d'un vol d'oiseaux; à la suite viennent des semeurs qui répandent la graine et des conducteurs de herses traînées aussi par des chevaux. Dans la seconde, se montre d'abord, à gauche, un groupe de faucheurs, et, au centre, près des meules déjà formées, des moissonneurs auxquels une femme donne à boire. Une femme traîne des gerbes vers une charrette, tandis qu'une autre paysanne assise endort son nourrisson. Sur la droite, quelques glaneuses ramassent les derniers épis.

Frise pour l'École Dombasle (Ville de Paris).

CALLOT (Georges), né à Paris, élève de M. Eugène Adan. — Rue de Longchamps, 69, à Passy.

N° 463. *Crépuscule.*

H. 2m58. — L. 3m60. — Fig. grandeur naturelle.

Femme nue, couchée dans des verdures d'automne, accoudée sur le bras gauche, la tête à gauche et perdue dans l'ombre. Le soleil descend, au loin, sous les feuillages, dans un ciel brouillé de brumes bleuâtres.

Acquis par l'État.

LAGARDE (Pierre), né à Paris, élève de MM. Busson, Humbert, Dubufe et Mazerolle. Mention honorable, 1881. — Rue Pigalle, 27. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 1501. *L'Apparition aux bergers.*

H. 2m80. — L. 4m05. — Fig. grandeur naturelle.

Au milieu quatre bergers se tournent avec surprise vers la gauche où, dans le ciel pâle, apparaît un ange de lumière. L'un d'eux, vieillard ceint d'une peau de bête, reste accroupi, tenant sa main droite tendue vers l'apparition. Deux plus jeunes, drapés d'étoffes blanches et grises, se redressent vivement. Contre l'un d'eux se serre avec effroi un adolescent tout nu. A droite, brûle lentement un feu de nuit. A gauche, on voit, sous la lueur miraculeuse qui éclaire la plaine, le troupeau entassé que garde un grand chien noir.

Signé : *Pierre Lagarde*, 82.

DESBROSSES (JEAN), né à Paris, élève d'A. Scheffer et de Chintreuil. — Rue de Seine, 47.

N° 819. *La Montée du Petit Saint-Bernard* (*Savoie*).

H. $2^{m}45$. — L. $1^{m}70$.

Au premier plan, un coin de pré très vert où paissent quelques moutons. La bergère dort, sous un arbre, près de son chien. A gauche se dresse un groupe d'arbres forts, hauts et feuillus. Un ravin, rempli de brume bleuâtre, monte, sous une nappe de lumière, vers un fond de montagnes étagées que surmonte une cime de glacier. Ciel d'un bleu frais et tendre, presque blanc sur les sommets.

DELAHAYE (ERNEST-JEAN), élève de M. Gérôme. — Cité Gaillard, 1. Mention honorable, 1881. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 763. *Embattage* (*Normandie*).

H. $1^{m}20$. — L. $1^{m}85$.

Une cour de charron. Au milieu, une roue de voiture, posée à plat sur un pivot, autour de laquelle travaillent six ouvriers. Deux, à gauche, la soulèvent avec des leviers; deux, au fond, entourés de fumée, versent de l'eau sur le fer rougi; deux autres, à droite, font sur la roue le même travail que leurs compagnons de gauche. A droite, au fond, la forge éclairée de lueurs rougeâtres. A terre, parmi des flaques d'eau, des seaux, des marteaux, des copeaux.

Signé à droite : *Delahaye*.

GIRARD (Albert), né à Paris, élève de son père. Prix de Rome, 1861. — Rue de Courcelles, 69.

N° 1180. *Pâturage normand.*

H. $2^{m}05$. — L. $3^{m}00$.

Au milieu, une large vallée dans laquelle paissent des vaches. A gauche, un bois de pins dans un pli de terrain. A droite, une haute colline plantée d'arbres, qui porte sur sa pente des bâtiments couverts en chaume. L'horizon est fermé par une chaîne de coteaux embrumés. Ciel orageux chargé de gros nuages blancs.

Signé à droite, en bas : *Albert Girard.*

BERAUD (Jean), né à Saint-Pétersbourg, de parents français, élève de M. Bonnat. — Rue Washington, 13.

N° 195. *L'Intermède.*

H. $0^{m}55$. — L. $0^{m}75$.

Scène de soirée dans un salon parisien. A droite, un piano vu de profil près duquel se tiennent un musicien chauve, la poitrine chamarrée de décorations, et un chanteur, debout, un rouleau à la main. Devant le piano, au milieu d'un cercle de dames assises, M. Coquelin cadet, de la Comédie-Française, le pied droit et la main droite en avant, récite un monologue. Au fond, les hommes se tiennent debout, pressés contre les murs, près de la porte d'entrée. L'un d'eux s'accoude à une cheminée sur laquelle brûlent deux grosses lampes.

LEROY (PAUL-ALEXANDRE-ALFRED), né à Paris, élève de M. Cabanel. — Rue Bonaparte, 58.

N° 1663. *Jésus chez Marthe et Marie.*

H. 2m15. — L. 2m60. — Fig. grandeur naturelle.

Le Christ, tête nue, blond, vêtu d'une longue robe incarnat, est assis, de face, sur un divan oriental, devant une cloison revêtue de faïences peintes. Il se tourne à gauche vers Marthe, grande et brune, qui s'avance de profil, en robe bleue, coiffée d'une étoffe jaune, une gargoulette à la main, tandis qu'à droite Marie, pâle et blonde, est assise à ses pieds, sur une natte. Sur une planche, au-dessus de leur tête, des aiguières et des plateaux. A gauche, au fond, s'ouvre une porte cintrée à demi fermée par un rideau qui laisse voir un coin de ciel lumineux.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

VEGMAN (Mlle BERTHE), née en Suisse, de parents danois. — Copenhague, chez Mme Seekamp, Havnegade, 3. Mention honorable, 1881. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 2591. *Portrait de ma sœur.*

H. 1m10. — L. 1m05. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dame encore jeune, brune, la tête nue, assise, de face, souriante, près d'une table à ouvrage sur laquelle elle s'appuie à gauche. Elle tient dans la main droite posée sur ses genoux une aiguille à tricoter et dans l'autre un peloton de coton blanc. Elle porte une robe noire agrémentée de velours noir. Sur la table, un verre d'eau où trempe un bouquet de fleurs d'acacias et de muguets. Fond gris bleuâtre.

Signé à droite, en bas : *B. Vegman.*

ÉDOUARD (Albert), né à Caen, élève de L. Cogniet et de MM. Gérôme et Delaunay. — Quai Saint-Michel, 19.

N° 967. *Caligula et le Cordonnier.*

Caligula, déguisé en Jupiter, se faisait adorer et rendait des oracles dans le forum de Lyon. Un pauvre cordonnier gaulois eut l'audace de rire au nez de Jupiter. Caligula lui cria d'approcher : « Eh bien! que te semble-t-il de moi? — Tu me sembles, répliqua le Gaulois, une grande extravagance. »

H. $1^{m}20$. — L. $0^{m}88$. — Petites figures.

Caligula est assis au fond, de face, au haut d'une estrade. Le cordonnier, au premier plan sur la gauche, s'avance en dressant la tête vers lui.

Acquis par l'État.

STOTT (William), né à Oldham (Angleterre), élève de M. Gérôme. — Passage Dulac, 4, rue de Vaugirard.

N° 2497. *La Baignade.*

H. $1^{m}55$. — L. $2^{m}25$.

Au milieu d'un étang calme, aux eaux très vertes, couvertes de nénuphars et d'herbes, parmi de vifs reflets d'un ciel très bleu, est arrêté un canot blanc qui porte deux gamins nus. L'un, étendu à l'avant, se gare du soleil avec la main; l'autre, debout, de face, s'apprête à plonger. Un troisième, dans l'eau, vu de dos, se suspend des deux coudes au bord de l'embarcation. Au fond, parmi les roseaux et les saules, une rive d'herbe fraîche au-dessus de laquelle blanchissent des murs de fermes.

BRIELMAN (Jacques-Alfred), né à Paris, élève de M. Lavieille. — Rue de Chabrol, 16.

N° 391. *Un Soir dans les Cévennes.*

H. 1m55. — L. 2m25.

Une rivière étroite et limpide, courant parmi de hauts blocs de roche, descend de la gauche, entre une colline pierreuse et une plaine semée d'oliviers pâles qui s'étend à droite jusqu'au pied des Cévennes. Le ciel, d'un bleu vif, semé de flocons orangés, s'empourpre à l'horizon. Deux paysannes, à droite, lavent du linge.

Signé à gauche : *Brielman.*

JIMENEZ-ARANDA (José), né à Séville, élève de l'École des Beaux-Arts de Séville. — Rue Nicole, 7.

N° 3371. *La Vision de Fr. Martin.*

(Poème de Don Gaspar N. de Arce.)

Trois dessins à la plume rehaussés de blanc.

1° A gauche, des moines, chantant au chœur, assis dans des stalles. L'un d'eux, mains jointes, tête baissée, s'épouvante d'une apparition de fantômes étranges qui descend des voûtes, le menaçant et l'entourant, sorcières décharnées, vieillards ventrus, etc... Deux jeunes et jolies femmes, dont l'une en noir, très décolletée, s'approchent de lui, lui sourient, le frôlent. Sur le premier plan, en bas, des squelettes qui s'agitent.

2° A droite, sur une roche, au-dessus d'un abîme, le même moine serre avec frayeur les mains de la femme en noir aux cheveux épais qui lui montre, dans le trou ouvert à gauche, un évêque, auquel des sorciers arrachent ses vêtements et qui s'efforce de monter vers eux.

3° Un écroulement de colonnes, de statues, de pans de murs dans un précipice au milieu duquel roule, en bas, renversé, le moine. En haut, s'envole, les bras étendus, la femme en noir.

MENTIONS HONORABLES

AGACHE (Alfred-Pierre), né à Lille, élève de MM. Pluchart et Colas. — A Lille, rue Solférino, 181.

N° 9. *Les Parques.*

H. 1m50. — L. 1m50. — Forme ronde. Fig. grandeur naturelle.

Les trois vieilles, toutes trois coiffées de voiles noirs, vêtues de chemises flottantes et de jupes d'étoffe sombre, verte ou rouge, à larges bandes brodées, sont assises l'une près de l'autre. Sur la droite, Clotho, de face, penchée en avant, dévide autour d'un rouet le fil rouge que Lachésis, au fond, file à sa quenouille. A gauche, Atropos, assoupie, montrant son profil décharné, tient dans la main droite de grands ciseaux ouverts. Son pied nu est posé sur un livre. Sur le fond gris, en haut, à droite, voltige une chauve-souris.

Signé en bas, au milieu : *A. Agache,* 1882.

BRANDT (Joseph), né à Szczebrzészyn (Pologne), élève de M. Adam. — A Munich.

N° 371. *Marché aux chevaux à Balta (Podolie).*

A gauche, une tente faite avec des tapis d'Orient, encombrée de tapis, de chaussures, d'ustensiles de toute espèce. A droite, une hutte de branchages et de pailles sous laquelle s'abritent plusieurs paysans. Au fond du marché, accourt, en désordre, une bande de chevaux,

LES PARQUES

ruant et se cabrant, que plusieurs hommes, rangés au premier plan, s'efforcent d'arrêter à coups de bâtons. A gauche, un cavalier coiffé d'un bonnet fourré à fond rouge, monté sur un cheval harnaché de longues fourrures flottantes. A droite, un soldat circassien, à pied, tient en main trois chevaux de couleurs différentes. Dans le fond, sur une élévation, le fourmillement du marché, paysans, chevaux et chiens s'agitant au milieu des charrettes dételées. Ciel gris poussiéreux.

Signé à droite : *Josef Brandt. Warszawy.*

CESBRON (Achille), né à Oran, élève de M. Bonnat. — Rue Cauchois, 15 (Montmartre).

N° 517. *La Fille du jardinier.*

« ...Elle a vécu ce que vivent les roses. »

H. 1m45. — L. 1m85.

A l'entrée d'un jardin, un cercueil drapé de blanc, chargé de grosses couronnes de roses et de reines-marguerites, est posé sur des tréteaux. Alentour des pots de fleurs, et, sur une chaise, à laquelle s'appuient des instruments de jardinage, une corbeille de roses. Derrière, par-dessus la clôture à claire-voie, montent des plantes grimpantes.

COURTENS (Franz), né à Termonde (Belgique). — A Bruxelles, rue Royale, 25.

N° 668. *Village hollandais. — Midi.*

H. 1m15. — L. 1m63

Au fond, une rangée de maisons basses, peintes de couleurs claires couvertes en tuiles rouges, au-dessus desquelles s'élèvent la toiture

ardoisée et le clocher de l'église. Devant, un pâtis vert, planté d'arbres, où se tient une fillette, gardant quelques moutons. A droite, une rue montante. Ciel chargé d'une lumière intense et pesante.

CROCHEPIERRE (André-Antoine), né à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), élève de M. L. Philippe. — Boulevard Suchet, 11.

N° 689. *Étude.*

H. $0^{m}78$. — L. $0^{m}63$. — Fig. tiers de nature, jusqu'aux genoux.

Vieille paysanne, au visage ridé et couperosé, la tête coiffée d'un madras, assise, de face et penchée en avant. Ses mains osseuses tombent, inertes, sur ses genoux où repose une quenouille. Elle porte un fichu et un tablier d'indienne rougeâtre. A gauche, dans l'ombre, un rouet et une corbeille d'où s'échappent des bobines.

LUBIN (Jules-Désiré), né à Bonny-sur-Loire (Loiret), élève de MM. Soyer et Bonnat. — Rue Bayen, 31 (Ternes).

N° 1722. *La Grève des forgerons.*

Intérieur de cabaret. Le vieux forgeron, le torse nu, avec une ceinture de cuir, s'avance, menaçant, son maillet dans les mains, de gauche à droite, vers le jeune forgeron, en pantalon sombre et tricot rayé blanc et bleu, qui recule, s'effaçant à droite, contre la muraille. A gauche, groupes d'ouvriers effarés; l'un d'eux est monté sur une table. Dans le fond, un buveur endormi et une porte entr'ouverte. Sur le carreau, une table renversée, des bouteilles et des verres.

DUFOUR (Camille), né à Paris, élève de L. Cogniet et de M. Ch. Jacques. — Rue Fontaine-Saint-Georges, 33.

N° 917. *La Seine à Bonnières (Seine-et-Oise).*

H. $1^{m}45$. — L. $2^{m}45$.

Le fleuve forme un coude devant le village aux toits de brique qu'on aperçoit, au fond, dans les massifs d'arbres. A droite, une colline boisée. Sur le devant, un charretier menant deux chevaux. Ciel lourd chargé de nuages orageux.

DUPUIS (Pierre), né à Orléans, élève de H. Vernet et de L. Cogniet. — Boulevard de Clichy, 11.

N° 945. *Portrait de Mme la baronne de G...*

H. $1^{m}33$. — L. $0^{m}92$. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Jeune dame vue de trois quarts, en robe noire, mantelet noir, chapeau à plumes noir, sur un fond bleuâtre. De la main droite elle tient sa robe; la main gauche est posée sur la poitrine.

FRERE (Charles), né à Paris, élève de Couture et de M. E. Frère. — Boulevard de Clichy, 6.

N° 1079. *Atelier de M. Pourtarel.*

H. $1^{m}15$. — L. $1^{m}65$.

Intérieur d'un hangar de maréchal ferrant à haute toiture de charpentes. Au fond, près du fourneau flambant, deux ouvriers travaillent

sur l'enclume. Au premier plan, à droite, deux autres sont en train de ferrer un cheval blanc. Dans le coin, des pelles de fer, un seau, un balai. L'atelier est plein de fumée.

FRIANT (Émile), né à Dieuze (Alsace-Lorraine), élève de MM. Devilly et Cabanel. — Rue du Moulin-de-beurre, 12.

N° 1084. *L'Enfant prodigue.*

H. 2m70. — L. 2m00. — Fig. un peu moins grande que nature.

Nu, les cheveux incultes, les pieds entortillés dans des haillons, il est tristement assis, de face, sur un talus sablonneux, près d'une rivière pâle, dans un paysage aride. Au-dessus de lui, un coin de pré où se promènent des pourceaux.

Acquis par l'État.

GALLARD-LÉPINAY (Emmanuel), né à Aulnay (Charente-Inférieure). — Rue des Dames, 27.

N° 1106. *Rouen.*

H. 1m63. — L. 2m50.

Vue prise sur la Seine. La silhouette de la ville, hérissée de hauts clochers, se profile à droite dans un ciel brumeux. Au premier plan, des navires à l'ancre, parmi lesquels un trois-mâts anglais. A droite, une estacade.

GROLLERON (Paul), né à Seignelay (Yonne), élève de M. Bonnat. — Rue de la Chapelle, 49.

N° 1240. *Combat dans une usine sous les murs de Paris;* 1870.

H. 0m88. — L. 1m35.

Une cour d'usine. A gauche, l'entrée. A droite, les bâtiments. Au fond, l'habitation. Des soldats de ligne et des mobiles font feu de tous côtés par les brèches du mur. Une compagnie de chasseurs arrive à leur secours au pas de course. Le sol est jonché de morts, de blessés, d'ustensiles épars.

KNIGHT (Daniel-Ridgway), né à Philadelphie (États-Unis d'Amérique), élève de Gleyre et de M. Meissonier. — A Poissy (Seine-et-Oise), place de l'Église.

N° 1464. *Un Deuil.*

H. 1m30. — L. 1m70.

Dans une rue de village, à gauche, sur les marches d'un escalier de pierre, devant une pauvre maison, est assise, en noir, une jeune paysanne tristement accoudée. Sur un banc, à côté d'elle, se tient, presque de face, une autre paysanne en corsage d'indienne à fleurs et tablier bleu, qui paraît lui adresser des paroles de consolation. Deux vieilles femmes, l'une portant une faux, l'autre un sac plein de fourrage, se sont aussi approchées et lui parlent debout. Dans l'éloignement, sur une place bordée par des maisons à toits de brique, des enfants en train de jouer et quelques passants.

Signé à droite : *Ridgway Knight.* Paris, 1882.

LIRA (Pedro-Francisco), né à Santiago (Chili), élève de l'École de peinture de Santiago et de M. Luminais. — Rue Bayen, 31.

N° 1689. *Les Remords de Caïn.*

H. $2^{m}45$. — L. $1^{m}75$. — Fig. grandeur naturelle.

Au pied d'un grand rocher, Caïn, nu, vu de dos, est affaissé sur ses genoux, le visage caché dans ses mains. Au-dessus du rocher, un mince filet de ciel gris.

LECOMTE (Paul), né à Paris, élève de M. Lambinet. — Rue Albouy, 22.

N° 1599. *Le Quai de l'Horloge, à Paris.*

H. $1^{m}55$. — L. $1^{m}25$.

Au premier plan, à gauche, les tours de la Conciergerie. Devant les tours, sur le trottoir, un factionnaire et deux avocats en robe. Sur la chaussée un fiacre peint en jaune. A droite, on aperçoit le Pont-Neuf et le Louvre. Ciel clair et bleu semé de gros nuages.

MANGEANT (Paul-Émile), né à Paris, élève de M. Gérôme. — A Versailles, avenue de Paris, 104.

N° 1755. *Retour de l'enfant prodigue.*

Il partit donc et vint vers son père. Et, comme il était encore loin, son père le vit et fut touché de compassion, et, courant à lui, il le baisa.

(Luc, xv, 20.)

H. $1^{m}45$. — L. $1^{m}77$.— Fig. un peu moins grande que nature.

A gauche, le jeune homme, qu'on voit de dos, nu, ceint d'une peau

noire, le bras bandé d'un linge ensanglanté, s'est jeté à genoux, la tête entre ses mains, sur la terre boueuse. A côté de lui son bâton et son paquet. Dans l'éloignement, on voit un vieillard, sortant d'une chaumière, accourir, les bras ouverts, suivi d'un chien noir. A gauche, la lisière d'un bois. Ciel pâle du soir chargé de nuages gris.

Signé à droite : *E. Mangeant.*

Acquis par l'État.

MINET (Émile-Louis), né à Rouen, élève de M. Morin. — Rue de la Chaussée-d'Antin, 23.

N° 1806. *Les Foins à Saint-Aubin (Seine-Inférieure).*

H. 1m25. — L. 1m85.

Sur une large rivière bordée de saules, une barque chargée de foins arrive de face, menée par un vieux paysan qui godille, debout à l'arrière, par une femme et un jeune garçon qui rament, assis de chaque côté. Une fillette tenant un râteau est juchée sur les gerbes. A droite, dans le lointain, un village et son clocher. Ciel du soir déjà assombri.

Signé à droite : *Minet.*

Acquis par l'État.

MAURIN (Charles), né au Puy, élève de MM. Lefebvre et Boulanger. — Rue de Grenelle, 10.

N° 1809. *Portrait de Mme ***.*

H. 0m65. — L. 0m53. — Fig. grandeur naturelle. Buste.

Femme d'âge mûr, assise, de profil, tournée à gauche, dans une

chaise. Teint couperosé, grosses lèvres, cheveux blonds plaqués sur le crâne. Elle porte une robe vert foncé, une cravate blanche à franges, un diamant à l'oreille. Fond noir.

Signé à droite : *Ch. Maurin*, 1882.

MUNIER (Émile), né à Paris, élève de MM. A. Lucas et Bouguereau. — Boulevard Beauséjour, 45.

N° 1970. *La Source.*

H. 2m00. — L. 1m00. — Fig. grandeur naturelle.

Femme nue, de face, le corps incliné en avant. Du bras droit relevé elle se retient à une branche. Son pied gauche pose sur une pierre, au milieu de l'eau qu'elle effleure de son pied droit. Fond de rochers le long desquels dégouttent des filets d'eau. A gauche, quelques plantes aquatiques.

Signé à droite : *E. Munier.*

OLIVE (Jean-Baptiste), né à Marseille, élève de M. Vollon. — Rue de Douai, 39.

N° 2022. *La Plage du Prado par un temps de mistral; Marseille.*

H. 1m30. — L. 2m60.

A droite la grève sablonneuse, semée de blocs de roches rougeâtres, que longe une haute chaussée bordée de villas. La mer, d'un vert sourd et profond, houleuse, tachée d'écume, occupe le centre et la gauche du tableau dont le fond est terminé par une ligne de hauteurs boisées. Ciel pesant d'un bleu sombre.

Acquis par l'État.

PLUCHARD (Henri), né à Valenciennes (Nord), élève de Picot et d'A. de Pujol. — A Lille, rue Solférino, 312.

N° 2173. *En octobre; Flandre.*

H. 1m28. — L. 2m00.

Dans un champ de betteraves stationne, à droite, une charrette attelée de cinq bœufs, deux aux timons, trois en avant. Le charretier se tient en tête. Sur la gauche, au premier plan, un paysan et une paysanne ramassent des betteraves. A l'horizon une ligne basse d'arbres dans la brume. Ciel d'été, plombé, chaud et lourd.

COMERRE-PATON (Mme Jacqueline), née à Paris, élève de M. Cabanel. — Rue Ampère, 51.

N° 627. *Mignon.*

H. 1m80. — L. 0m78. — Fig. grandeur naturelle.

La tête nue, les cheveux flottants, vêtue d'une chemise qui cache mal sa gorge et d'un jupon court, de couleur brune, qui laisse voir ses jambes nues, elle est appuyée de trois quarts, à droite, contre un mur bas. Elle tient une quenouille dans ses mains pendantes. A gauche, en haut, un coin de ciel.

ROY (Marius), né à Lyon, élève de MM. Boulanger et Jules Lefebvre. — Rue de Laval, 23.

N° 2360. *Ne bouge pas! Souvenir des grandes manœuvres.*

H. 1m07. — L. 1m50.

Un campement d'artillerie, près d'une ferme, dans la campagne. Au

milieu, un vieux trompette dessine au charbon sur un mur d'écurie le portrait d'un petit garçon boucher qui se tient, immobile, à gauche, l'air effaré, sa corbeille à viandes posée à terre près de lui. Sur le premier plan, un sous-officier et deux cavaliers, vus de dos, regardent la scène. A droite, un soldat, assis sur une botte de paille, bourre sa pipe; un autre astique son sabre; un autre entre dans l'écurie, portant du foin. A gauche, dans l'éloignement, des soldats taillant la soupe et des chevaux attachés dans un pré.

Signé à gauche : *M. Roy.*

SICARD (Nicolas), né à Lyon, élève de MM. Vibert et Danguin. — A Lyon, rue Saint-Georges, 120.

N° 2464. *Un Accident.*

H. 1m55. — L. 2m52.

Sur la chaussée d'un quai couvert de neige s'est abattu l'un des chevaux qui traînaient un fiacre chargé de bagages. Le cocher, aidé d'un garçon boucher, s'efforce de dételer la bête, tandis qu'un sergent de ville, enveloppé dans son caban, tient l'autre cheval à la bride. Une jeune dame est en train de descendre du fiacre. Au premier plan, à gauche, un gamin et une petite fille portant un pain, à droite, une cuisinière et un balayeur fumant sa pipe, se sont arrêtés pour regarder. Ciel d'hiver brumeux et froid.

Acquis par l'État.

SCHOUTTETEN (Louis), né à Lille. — A Lille, rue de Jemmapes, 73.

N° 2429. *Crépuscule.*

Sur les eaux et les bois descend la paix du soir,
Et des horizons d'or, comme d'un encensoir,
Monte un souffle attiédi qui vibre dans la nue;
Derrière les taillis, la lune va frangeant
Les nuages massifs d'un long frisson d'argent
Pour en faire un balcon sous son épaule nue.

(A. Silvestre.)

H. 1m80. — L. 2m80.

A gauche, une large rivière qui reflète le ciel, d'un bleu profond, couvert de gros nuages blancs illuminés par la lune encore cachée sous les feuillages. A droite, une rive très herbue qui monte vers des massifs d'arbres sombres. Au premier plan, une paysanne cueille de l'herbe.

Signé à droite : *L. Schoutteten.*

Acquis par l'État.

THOMPSON (Harry), né à Londres, élève de Marchal et de M. Busson. — A Puteaux, rue Lemaître, 7.

N° 2530. *Un Chemin creux.*

H. 2m05. — L. 3m05.

Des deux côtés le chemin est bordé par de hauts talus couverts de cultures. Une bergère, appuyée sur sa houlette, garde ses moutons. Au fond, des collines d'un bleu sombre. Ciel orageux.

THOMAS (Charles-Armand), né à Paris, élève de M. V. Leclaire. — Rue Caumartin, 71.

N° 2525. *Le Cellier du père Jacquemin.*

H. $1^{m}25$. — L. $1^{m}85$.

Sur un banc de briques, une grosse gerbe de pivoines dans un pot de terre vernissé, un chapeau et un tablier de jardinier. Au premier plan, à terre, un bouquet de roses, un seau, des pots empilés. A droite, au fond, une porte.

THOLER (Raymond), né à Paris, élève de M. Bergeret. — Avenue des Ternes, 58.

N° 2524. *Nature morte.*

H. $1^{m}75$. — L. $3^{m}02$.

Sur une grande table de pierre, jetés pêle-mêle, de gros poissons, des huîtres, des moules, des bourriches. A gauche, un bassin de cuivre devant un grand panier auquel pend un linge. A droite, des bouteilles vides et des pots de grès. Fond gris verdâtre.

Signé à droite.

Acquis par l'État.

VILLAIN (Eugène), né à Paris, élève de Charlet et de L. Cogniet. — Rue Cambronne, 110.

N° 2629. *Nature morte.*

H. $0^{m}85$. — L. $1^{m}18$.

Sur un buffet de cuisine un plat d'huîtres entre un morceau de viande crue et un pot de cuivre. A droite, un bocal en verre, trois bouteilles de liqueurs, trois verres à pied, un pot de moutarde. Au fond, un panier d'osier d'où s'échappent des pieds de céleri.

Signé en bas, à gauche : *E. Villain.*

ZILLHARDT (Mlle Jenny), née à Saint-Quentin (Aisne), élève de M. T. Robert-Fleury. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 233.

N° 2718. *Portrait de Mme ***.*

H. 1m20. — L. 0m98. — Fig. de grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dame âgée, assise, de face, dans un fauteuil près d'une table sur laquelle elle s'accoude à droite. Sa main gauche tombe sur ses genoux. Chevelure blanche, teint coloré. Elle porte une robe noire et une cravate de dentelle noire.

ALLEMAND (Gustave), né à Lyon, élève de son père et de MM. Cabanel et Harpignies. — A Lyon, quai de la Charité, 4.

N° 19. *Novembre dans le bois de Mezieu (Isère).*

H. 2m00. — L. 3m00.

A gauche, des amoncellements de roches grises, près desquels se dressent trois chênes au feuillage desséché. Des bouquets de bois sèment de taches roussâtres la plaine pierreuse qui s'étend jusqu'aux montagnes dont la chaîne confuse s'allonge à l'horizon. Ciel de jour tombant, terne et triste, traversé par un vol d'oiseaux noirs.

Signé à droite : *G. Allemand.*

WEIZ (Alden), né à West-Point (États-Unis d'Amérique), élève de M. Gérôme.

N° 2678. *Portrait de M. Delano.*

H. 0m95. — L. 0m78. — Fig. de grandeur naturelle, à mi-corps.

Il est représenté, tête nue, de face, devant une table sur laquelle est

posé un encrier de bronze. De la main gauche il feuillette un livre, de la main droite il tient une plume d'oie. Teint basané, cheveux, favoris et moustaches grisonnants. Redingote noire et gilet gris.

BÉROUD (Louis), né à Lyon, élève de MM. Lavastre et Gourdet. — Rue Houdon, 1 (place Pigalle).

N° 207. *Le Salon carré au musée du Louvre.*

H. $1^{m}20$. — L. $0^{m}95$.

La vue est prise en diagonale, non loin de l'entrée de la Galerie d'Apollon. On aperçoit au fond, dans le pan coupé, la grande *Sainte Famille* de Raphaël, et, sur la droite, l'*Assomption* de Murillo, surmontée du *Jésus chez Simon* de Paul Véronèse. Des copistes sont installés devant leurs chevalets; des groupes de visiteurs traversent la salle.

CAIN (Henri), né à Paris, élève de M. J.-P. Laurens. — Rue de l'Entrepôt, 19.

N° 457. *Arrestation du comte de Sombreuil.*

Après Quiberon, Sombreuil et ses derniers compagnons furent amenés à Vannes dans la cour de la ferme où siégeait la commission militaire.

(*Guerre de Vendée.*)

H. $1^{m}20$. — L. $1^{m}90$.

Intérieur de cour. Au milieu, sur le seuil d'une porte, Sombreuil, vêtu de noir avec une écharpe blanche, se tient, les bras croisés, entre deux soldats. Un représentant du peuple, suivi d'un officier de housards, lui adresse la parole. A gauche, un groupe de grenadiers, un petit tambour assis sur sa caisse; à droite, sous un hangar, quelques Bretons, prisonniers et blessés, gardés par une sentinelle.

CHELMONSKI (Joseph), né à Varsovie, élève de M. Gerson. — Avenue de La Motte-Piquet, 17.

N° 560. *Halte de Cosaques de ligne.*

H. $0^{m}75$. — L. $1^{m}72$.

Temps de neige. Des soldats cosaques ont mis pied à terre sur la grande route, devant une hôtellerie construite en bois. Les chevaux sont rangés devant les clôtures. A l'entrée, trois paysannes, debout, en costumes rouges. Quelques cosaques sont assis près de la porte; l'un d'eux joue de la cithare; d'autres se promènent près des chevaux. Sur un banc, à droite, sont assis plusieurs paysans en pelisses vertes et bonnets carrés. Ciel terne et bas çà et là teinté de gris.

DURST (Auguste), né à Paris, élève de MM. E. Hébert et Bonnat. — A Puteaux (Seine), avenue de Saint-Germain, 51.

N° 955. *Poules.*

H. $2^{m}35$. — L. $4^{m}60$.

Plusieurs poules picorent dans le fumier, sur la pente d'un talus que surmonte une chaumière entourée de pommiers. Sur le côté, une paysanne assise, la tête et les épaules enveloppées d'un fichu bleu, qu'on voit de dos.

DUBUISSON (Albert-Lucien), né à Rouen, élève de M. Français. — Boulevard du Mont-Parnasse, 139.

N° 907. *Dans les graves à Villerville.*

Une ravine herbue entre deux talus d'où l'on voit, au loin, la mer dans une échancrure. A gauche, sur la pente, plusieurs paysannes normandes en robes noires et bonnets de coton blanc. Ciel d'été chaud, lumineux et lourd.

JAMIN (Paul-Joseph), né à Paris, élève de MM. Jules Lefebvre et G. Boulanger. — Rue d'Assas, 84.

N° 1403. *Le Neveu de la fruitière; enfance du général Hoche.*

H. 1m20. — L. 1m90. — Fig. de grandeur naturelle.

Le jeune garçon, en habit vert, culottes jaunes, bas bleus, est étendu de son long sur les carreaux de brique, le bras gauche accoudé sur un livre, du bras droit soutenant un autre livre ouvert. Il tourne de face sa tête fine, méditative, aux yeux noirs et perçants. A gauche, à ses pieds, une chaise de paille renversée sur laquelle est posé un sabre. Au fond, des paniers de légumes devant une armoire fermée.

Signé à gauche : *Paul Jamin*, 1882.

JEANNIOT (Pierre-Georges), né à Genève, élève de M. A. Jeanniot. — Rue Prony, 69.

N° 1407. *Les Réservistes.*

H. 1m15. — L. 2m00.

A gauche, l'avant-corps d'une caserne devant lequel se groupent, sous la pluie, les réservistes à leur arrivée. Au premier plan, de dos, un paysan en blouse bleue et un ouvrier portant couverture et clairon en bandoulière. Entre les deux, de face, un gros homme à chapeau de feutre, les joues gonflées et bandées d'un mouchoir de couleur. Au milieu, au second plan, un groupe d'officiers. Devant eux, un ivrogne, son chapeau à la main, qu'on interroge. Le commandant prend une note sur son calepin. Sur la droite, plus loin, arrive de face un gros monsieur décoré, sous un parapluie, qui présente aux officiers son fils, pommadé et ganté, tenant une valise à la main. Au fond, une troupe de réservistes, menée par un sergent, défile devant un commandant à cheval. On aperçoit un coin de verdure claire sous le ciel pluvieux.

GAMBART (Henri-Jean), élève de M. J. Lefebvre. — Chez M. Hardy, rue du Cherche-Midi, 37.

N° 1112. *Une Famille pauvre.*

H. 3m20. — L. 2m15. — Fig. grandeur naturelle.

Dans une cour de village, une paysanne en haillons, les pieds nus, assise de face sur une auge de pierre, donne le sein à un enfant couché sur ses genoux. A gauche, un petit garçon, coiffé d'un béret bleu, assis à terre, les pieds croisés, mange dans une écuelle. Au fond, une habitation très basse, au-dessus de laquelle on aperçoit des montagnes. Ciel gris et sale.

LAPENNE (Pierre-Philippe-Antoine), né à Auterive (Haute-Garonne), élève de M. Cabanel. — Rue du Cherche-Midi, 100.

N° 1539. *Supplice de Régulus.*

H. 3m00. — L. 2m00. — Fig. grandeur naturelle.

Au milieu, de face, Régulus, à moitié nu, le visage ensanglanté, s'affaisse sur ses jambes écartées, entre deux bourreaux qui lui tiennent les bras. Celui de gauche, le torse nu, une draperie brune autour du corps, le genou appuyé au mur, se présente de dos. Celui de droite, à tête de nègre, se tient de profil, campé sur ses deux jambes. Un troisième bourreau, drapé d'étoffes voyantes, se montre de face, au fond, derrière la victime, tirant sur une corde, passée dans un anneau de la muraille, à laquelle est lié le poignet de Régulus. Au premier plan, sur le devant, un nègre, ceint d'une étoffe bleue, accroupi, de dos, devant un coffre d'armes, en tire un yatagan.

Signé à droite, en bas : *Lapenne.*

LOUSTAUNAU (Louis-Auguste-Georges), né à Paris, élève de MM. Gérôme, F. Barrias et Vibert. — Boulevard Rochechouart, 57 *bis*.

N° 1717. *La Lectrice.*

H. $0^{m}60$. — L. $0^{m}95$.

Intérieur d'un salon décoré dans le style XVIIIe siècle. A droite, une jeune femme, en costume gris clair, assise, de profil, en travers, sur une chaise au dossier de laquelle elle s'accoude, fait la lecture d'une brochure à une autre jeune femme, blonde, en robe de chambre, assise près d'elle, dans un grand fauteuil, qui tient une broderie entre les mains. A gauche, un jeune officier d'artillerie, assis dans un fauteuil, de profil, un journal à la main, les regarde.

LAISSEMENT (Henri-Adolphe), né à Paris, élève de M. Cabanel. — Rue de Rome, 95.

N° 1508. *Portrait de M. Saint-Germain.*

H. $1^{m}25$. — L. $1^{m}00$. — Fig. grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Il est assis, de profil, la tête tournée de trois quarts, les bras croisés, sur une chaise foncée de velours grenat. Pantalon gris brun, jaquette noire, cravate bleue. Fond tirant sur le noir.

Signé en haut, à droite : *Laissement.*

LEENHARDT (Marc), né à Montpellier, élève de MM. Michel et Cabanel. — Boulevard du Mont-Parnasse, 49.

N° 1608. *Un Meurtre au village.*

H. $4^{m}45$. — $2^{m}85$. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, sur les dernières marches d'un escalier en pierre montant

au flanc d'une maison de village, est étendu le cadavre livide et sanglant d'un vieillard. Un ouvrier arrêté, un râteau sur l'épaule, dresse le bras avec effroi et pousse un cri. Un vieux paysan, tenant par la main sa petite fille en robe rose, s'approche de la victime. Au haut de l'escalier on voit descendre rapidement une vieille femme avec un geste de surprise. A droite, dans l'éloignement, un faucheur accourt. Ciel triste et gris.

Signé à gauche, en bas : *M. Leenhardt.*

MILLOCHAU (ÉMILE-JOSEPH), né à Paris, élève de MM. Cabanel et Feyen-Perrin.

N° 1892. *Baigneuse.*

H. 2m00. — L. 1m05. — Fig. grandeur naturelle.

Elle est nue, debout, de face, sur le bord d'un ruisseau, le bras gauche relevé sur la tête. A gauche, ses vêtements jetés sur une corbeille. Au fond, un talus recouvert de gazon et surmonté de feuillages jaunes.

Signé à gauche : *Millochau.*

POMPON (CHARLAY), né à Paris, élève de M. Rapin. — A Levallois-Perret, rue Chaptal, 15.

N° 2185. *Paysage à Auvers (Seine-et-Oise).*

H. 1m42. — L. 2m05.

Une prairie à la lisière d'un bois. A gauche une futaie épaisse et jaunie par l'automne. Sur les premiers plans, des saules feuillus, des pommiers desséchés, de hautes touffes d'herbes sauvages. Ciel nuageux éclairé du côté du couchant.

RUEL (Léon), né à Paris, élève de Pils. — Rue de la Chapelle, 49.

N° 2370. *Surprise d'un poste ennemi par des francs-tireurs un soir de* 1870.

H. $0^{m}90$. — L. $1^{m}20$.

Intérieur de cabaret. Au milieu, une table chargée de bouteilles avec une bougie allumée. Des soldats prussiens, surpris en train de boire, se lèvent pour résister aux francs-tireurs qui se précipitent dans la salle par une porte ouverte à droite, un officier à leur tête, le revolver en main. La salle est pleine de fumée.

ROBIQUET (Mlle Marie-Aimée), née à Avranches (Manche), élève de M. F. Barrias. — Avenue de Villiers, 72.

N° 2328. *Mort de la Vierge.*

H. $4^{m}20$. — L. $3^{m}00$. — Fig. de grandeur naturelle.

La Vierge est étendue sur un lit, les pieds à droite. A son chevet, au milieu des apôtres, une vieille femme, agenouillée, penche ses lèvres sur son front. A ses pieds, deux autres femmes, agenouillées, dont l'une tient les mains jointes. En haut, le Christ en gloire, entouré d'anges en prière, tend les deux bras vers sa mère.

SIMMONS (Emerson-Edward), né à Concord (Etats-Unis d'Amérique), élève de MM. Boulanger et Lefebvre.

N° 2469. *Étude à Concarneau.*

H. $1^{m}20$. — L. $0^{m}90$. — Fig. plus petite que nature.

Jeune paysanne en bonnet blanc et jupon bleu, de face, revenant du lavoir. Elle porte des deux bras son linge dans une corbeille. Au

fond, on aperçoit des lavandières près d'une source dont le filet d'eau descend, à travers les galets, jusqu'au premier plan. Fond de campagne verte terminée par des hauteurs boisées. Ciel brumeux et gris.

Signé à droite : *E. Simmons.*

VUILLIER (Gaston), né à Perpignan. — Quai d'Anjou, 15.

N° 2655. *Le Vallon de Pierre-Fol (Aisne).*

H. 1m35. — L. 2m35.

Un vallon entre deux collines boisées, l'une, à gauche, frappée par la lumière, l'autre, à droite, dans l'ombre, au milieu duquel coule un ruisseau presque perdu dans les herbes. Dans l'échancrure, à l'horizon, une plaine semée de bois embrumés. Sur la colline de droite quelques moutons. Ciel pur et bleu.

ARTISTES HORS CONCOURS

BASTIEN-LEPAGE (Jules), né à Damvillers, élève de M. Cabanel. — Rue Legendre, 12. (Voir le *Livre d'or* de 1879, 1880, 1881.)

N° 127. *Le Père Jacques.*

H. 1m95. — L. 1m80. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Dans un fouillis de branchages roussis par l'automne, s'avance, de face, un vieux bûcheron, à la tête ridée. Son corps maigre, penché en avant, plie sous le poids d'un lourd fagot de bois posé en travers de son dos sur une hotte. Il porte un tricot bleu, une veste noisette, un pantalon gris; il est coiffé d'un bonnet de coton bleu. A gauche, une petite fille, marchant à son côté, se penche pour cueillir une touffe de fleurs. Les hautes broussailles leur montent jusqu'à la ceinture. Au fond, à travers les fûts élancés et minces du taillis, on aperçoit le ciel gris.

Signé en bas, à gauche : *Bastien-Lepage.* Damvillers, 81.

BAUDRY (Paul-Jacques), membre de l'Institut, né à La Roche-sur-Yon (Vendée). (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880.)

N° 137. *La Vérité.*

H. 0m80. — L. 0m55.

La Vérité, sous la figure d'une jeune femme nue, est assise, de face, la jambe droite relevée, la jambe gauche pendante, sur la margelle d'un puits en pierre sculptée, près d'un pilier aux fines moulures. La main gauche appuyée sur la pierre, elle tient dans sa main droite un miroir levé. A droite, près d'elle, un petit Amour, aux cheveux blonds, qu'on voit de dos, porte avec effort un paquet de draperies claires. Un seau de cuivre est posé sur une planche en travers de l'ouverture du puits au-dessus duquel s'élève le montant d'une poulie en fer ouvragé. A droite, fond de montagnes bleuâtres semé de lueurs dorées.

Signé en bas, à droite : *Baudry.*

BERNE-BELLECOUR (Étienne), né à Boulogne-sur-Mer. élève de Picot et de M. Barrias. Méd. 1869, méd. 1re cl. 1872, ❋ 1878, méd. 3e cl. 1878 (E. U.). — Rue Legendre, 4.

N° 205. *Manœuvre d'embarquement.*

H. 1m40. — L. 2m05.

La scène se passe sur une voie ferrée. A gauche stationne un train dans lequel va partir un escadron de cavalerie. Des chevaux sont déjà installés dans plusieurs wagons. L'un d'eux, maintenu par un cavalier, fait résistance sur le tremplin qu'on lui fait monter, tandis qu'un officier, debout sur la voie, donne des ordres aux hommes de corvée. Sur le premier plan, à droite, sont jetés à terre des paquetages, des armes, des cuirasses. Les cavaliers, à pied, presque tous sans armes, en képis, la matelassure blanche autour du corps, attendent en rang, un peu plus loin. Devant eux se tiennent un capitaine et un lieutenant montés sur des chevaux bai brun.

Signé à gauche : *Berne-Bellecour.*

BERNIER (Camille), né à Colmar (Alsace), élève de M. L. Fleury. — Rue Jean-Nicot, 2. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 206. *L'Étang.*

H. 1m65. — L. 2m65.

A gauche, au premier plan, sur la rive inclinée, un massif de grands hêtres dont les branches, rejoignant celles d'un gros arbre planté de même à droite, forment une arche de verdure au-dessus de l'étang. Au fond, la rive opposée est éclairée d'une lueur douce qui se reflète dans l'eau grise et claire. A gauche, au pied des arbres, un paysan breton, assis, fumant sa pipe. A côté de lui, un chien noir.

Signé à gauche : *C. Bernier.*

BONNAT (Léon), membre de l'Institut, né à Bayonne (Basses-Pyrénées), élève de L. Cogniet. — Rue Bassano, 48. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881.)

N° 305. *Portrait de M. Puvis de Chavannes.*

H. 2m25. — L. 1m30. — Fig. en pied de grandeur naturelle.

Le peintre est représenté debout, de face, les jambes croisées. La main droite, nue, s'appuie sur une table; la main gauche, tenant un gant jaune, est posée sur la hanche. Il porte un pantalon gris foncé et une redingote noire. Sur la table un album, une carafe, un verre dans un plateau d'argent, quelques livres. A droite, on aperçoit, dans l'ombre, un bout de chevalet sur lequel est posée une boîte à couleurs. Fond brun jaunâtre, très sombre autour de la tête, s'éclairant vers la bordure.

Signé à droite : *A Pierre Puvis de Chavannes. — L. Bonnat,* 1882.

BOUGUEREAU (William-Adolphe), membre de l'Institut, né à La Rochelle, élève de Picot. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 75. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881.)

N° 341. *Le Crépuscule.*

H. 2m10. — L. 1m10. — Fig. grandeur naturelle.

Une jeune femme, nue, la tête de profil et penchée à gauche, la main sous le menton, s'envole, vue de face, au-dessus de la mer. De la main droite elle tient, par un bout, le voile de gaze bleue qui se déploie légèrement autour d'elle, enveloppant ses jambes. Du pied elle effleure la vague claire au-dessus de laquelle s'étend un ciel bleu tendre, teinté de vagues rougeurs. En haut, à gauche, le fin croissant de la lune.

Signé à gauche, en bas : *W. Bouguereau*, 1882.

BRETON (Jules-Adolphe), né à Courrières (Pas-de-Calais), élève de Devigne et de Drolling. — A Courrières. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 387. *Le Soir dans les hameaux du Finistère.*

H. 0m95. — L. 1m33.

. . . . . .
Quand le soir met son bronze aux pignons de la rue,
Quand l'étoile du pâtre éclôt au ciel tremblant,
Noires comme la nuit, sous leur grand bonnet blanc,
Errent des femmes, l'une après l'autre apparue,
Le tricot à la main et la quenouille au flanc.

La jeune, svelte et longue ainsi qu'une hirondelle,
Tient droit son col sauvage et son profil amer;
Et, sœur des goélands qui planent sur la mer,
L'aïeule a relevé son châle en forme d'aile,
Comme pour chevaucher, sa quenouille dans l'air.

Mais, loin d'aller, la nuit, se mêler aux sorcières
Qui, dans l'ardente horreur du satanique hymen,

Font tournoyer leur ronde autour du vieux dolmen,
Ces femmes ont pour tout talisman leurs prières,
Et pour seule réponse au sort fatal : « Amen ! »
. . . . . .

Une route dans un village, au soleil couché. Sur le premier plan, au milieu, quatre paysannes, en robes noires et cornettes blanches, sont arrêtées et causent ; la plus jeune tricote, deux autres tiennent des quenouilles. A gauche, contre un mur bas de pierres sèches qui longe la route, au second plan, un paysan, assis sur une borne, allume sa pipe ; plus loin, une jeune fille, debout, appuyée au mur, écoute un jeune paysan tourné vers elle. A leurs pieds, jouent trois enfants. Sur la route qui s'enfonce entre des maisons, on entrevoit plus loin encore d'autres figures confuses dans l'ombre. A droite, l'horizon est fermé par les murailles d'une maison où s'éteignent les dernières lueurs du crépuscule ; quelques vieilles sont assises le long du chemin, sur de grosses pierres. Le ciel brumeux est taché çà et là de lueurs orangées ; dans une encoignure claire, au-dessus de la route, blanchit l'étoile du berger.

Signé à gauche, en bas : *Jules Breton*, 1882.

CABANEL (Alexandre), membre de l'Institut, né à Montpellier, élève de Picot. — Rue de Vigny, 14. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881.)

N° 443. *Portrait de Mlle des C...*

H. 1m15. — L. 0m82. — Fig. grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Jeune fille assise, de profil, la tête nue et tournée de face, sur un tabouret en tapisserie, la main droite tombante, la main gauche sur les genoux. Yeux bleu gris, cheveux blonds tirant sur le roux. Robe en soie bleu de ciel, corsage de velours bleu plus foncé. Le corsage et les manches sont ornés de longues dentelles.

Signé en bas, à gauche : *A. Cabanel.*

Carolus Duran pinx. .. Massard sc

MISE AU TOMBEAU.

CAROLUS-DURAN (Émile-Auguste), né à Lille (Nord). — Passage Stanislas, 11. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881.)

N° 482. *Mise au tombeau.*

H. 1m55. — L. 1m95. — Fig. grandeur naturelle à mi-corps.

Le Christ, nu, est étendu dans son linceul sur un tapis grenat. A droite, la Vierge, enveloppée d'un voile bleu, penchée sur son épaule, lui soutient la tête. A gauche, la Madeleine, drapée de rose, les cheveux épars, baise ardemment ses pieds. Entre elles, Marie Salomé, en noir et blanc, tend un plateau à saint Jean, qui tient une éponge. Derrière, un fragment de rocher et un ciel empourpré par le crépuscule.

CHAPLIN (Charles), né aux Andelys (Eure), de parents étrangers. Méd. 3e cl. 1851, 2e cl. 1852, méd. 1865, ❋ 1865, O. ❋ 1877. — Rue de Lisbonne, 25.

N° 537. *Souvenirs.*

H. 0m75. — L. 0m55. — Fig. grandeur naturelle, en buste.

Jeune femme, aux cheveux blonds dénoués et flottants, laissant tomber à droite sa tête, qu'on voit de trois quarts, sur un coussin de couleur sombre. Les yeux languissants, la bouche souriante, les joues rougissantes, elle tient sa main gauche sous ses deux seins nus dans un flot de linges transparents.

Acquis par l'État.

COURTAT (Louis), né à Paris, élève de M. Cabanel. — Méd. 3e cl. 1873 et 1874, méd. 1re cl. 1875. — Rue Boissonade, 6.

N° 676. *Odalisque.*

H. 1m35. — L. 2m25. — Fig. grandeur naturelle.

Elle est étendue, toute nue, sur un divan jaune, la tête à droite, montrant de face son corps et son visage. Elle caresse nonchalamment ses cheveux de ses mains relevées. Sur le même divan, à gauche, derrière elle, une esclave, de face, les seins nus, portant une écharpe jaune, est accroupie et joue de la mandoline dans la pénombre. Sur la droite la tapisserie entr'ouverte laisse tomber un rayon de lumière. Au premier plan, un escabeau de marqueterie arabe sur lequel est posée une aiguière de cuivre. Fond de tapisseries orientales.

Signé à gauche : *L. Courtat.*

Acquis par l'État.

DAGNAN-BOUVERET (Pascal-Adolphe-Jean), né à Paris, élève de M. Gérôme. — Avenue de Villiers, 147. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 700. *Bénédiction des jeunes époux avant le mariage; — coutume de Franche-Comté.*

H. 1m02. — L. 1m45.

Au milieu d'une modeste chambre, blanchie à la chaux, qu'éclaire vivement une fenêtre ouverte sur la droite, les deux jeunes époux, la mariée tout en blanc, le marié tout en noir, sont agenouillés, de profil, au pied des grands-parents, qui se tiennent debout, à gauche, un cierge à la main, devant les rideaux fermés d'un grand lit rouge. Au second plan, à droite, d'autres parents, trois vieux paysans, deux jeunes filles, des enfants, attendent, rangés derrière la table dressée en équerre dans le coin de la chambre. Sur la nappe blanche où tombe une lumière vive, les assiettes, les verres, les pots de fleurs, les bouteilles, le pain, brillent dans le soleil.

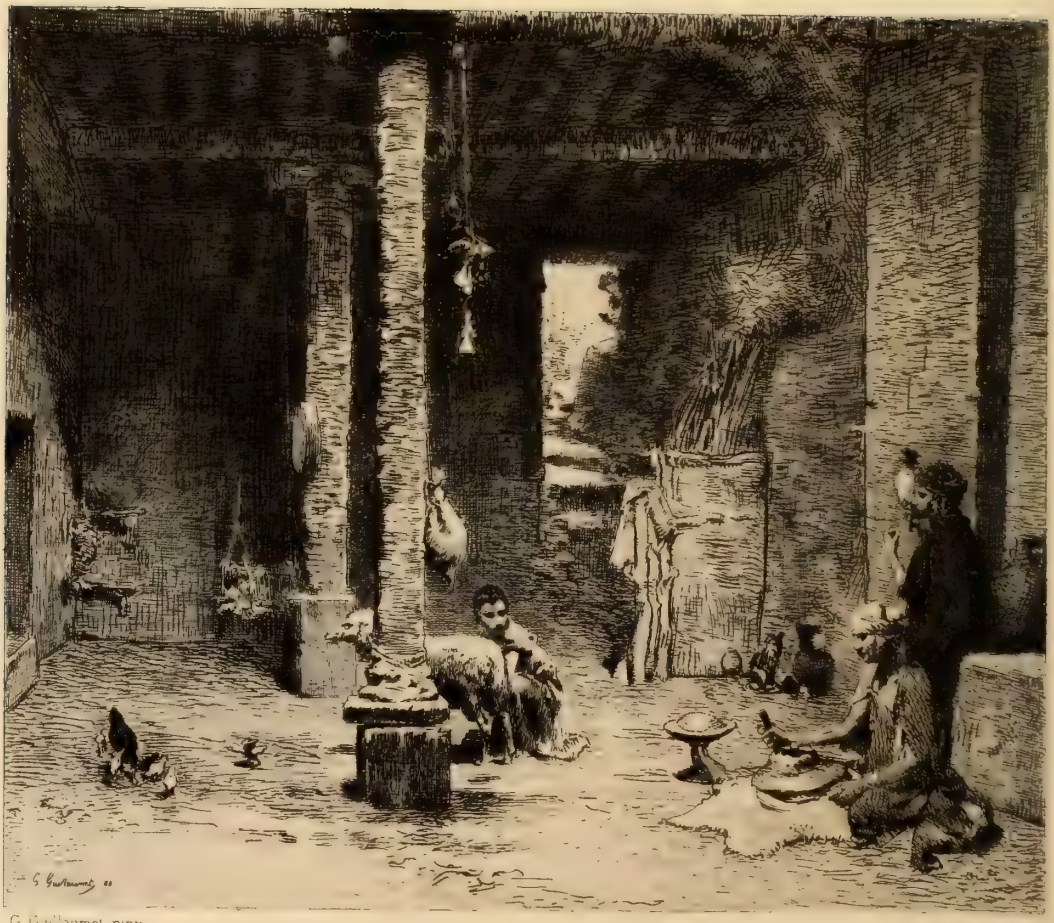

G Guillaumet pinx Ch Courtry sc.

HABITATION SAHARIENNE.

FALGUIÈRE (Jean-Alexandre-Joseph), né à Toulouse, élève de M. Jouffroy. Méd. 2e cl. 1875.

N° 1006. *Éventail et poignard.*

La Moresque aux bras nus est lasse du charmeur.
Les morsures après les baisers, tout arrive.
L'éventail, ce guetteur d'amour, disait : Qu'il vive !
Le poignard, ce bravo de haine, dit : Qu'il meure !

(E. Goudeau.)

H. 1m85. — L. 1m18. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune femme très brune, les cheveux plaqués sur les tempes, debout, vue de trois quarts, près d'un mur. Elle porte une robe courte, de couleur sombre, un tablier de satin vert bleu, et, sur la tête, une pointe de laine noire. Les bras croisés, dans une attitude de dédain menaçant, elle serre un stylet de la main droite. A ses pieds un éventail rouge. Fond brouillé de verdure.

GUILLAUMET (Gustave), né à Paris, élève de Picot et de M. Barrias. — A Sèvres, rue de la Machine. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 1260. *Habitation saharienne ; — Cercle de Biskra (Algérie).*

H. 1m50. — L. 1m75.

Intérieur d'une salle basse en pisé gris dont le plafond de charpentes est soutenu, au milieu, par deux troncs d'arbres, en perspective, formant colonnes. A l'une d'elles, au premier plan, est attachée de profil une brebis blanche que trait une fillette, à genoux, en sarrau bleu. A droite, une vieille femme, vêtue aussi de bleu, assise sur le sol, devant un banc, moud du grain dans une petite meule de pierre qu'elle tient entre ses jambes. Sur le banc, derrière, une jeune fille assise, en robe rouge, file sa quenouillée. Du même côté, à l'arrière-plan, au fond de la salle obscure, un escalier montant vers l'extérieur, frappé de lumière, où apparaît une autre femme.

HARPIGNIES (Henry), né à Valenciennes (Nord), élève de J. Achard. Méd. 1866, 1868, 1869, ✻ 1875, méd. 2e cl. 1878 (E. U.).

N° 1302. *La Loire.*

A droite et à gauche, à égale distance du cadre, de gros chênes aux larges branchages roussis par l'automne forment, en se rejoignant, une arche de verdure au-dessus du cours sinueux du fleuve qui déroule, au loin, sa nappe bleue, entre de larges bancs de sable blanc, à gauche, et un promontoire de verdure, à droite. Au fond, on aperçoit une côte boisée. Ciel d'automne, d'un bleu tendre, pur, clair et calme.

HÉBERT (Ernest), membre de l'Institut, né à Grenoble, élève de David d'Angers et de P. Delaroche. — Boulevard Rochechouart, 55. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881.)

N° 1315. *Warum ?*

H. $0^{m}90$. — L. $0^{m}70$. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Jeune femme, vue de face, la tête légèrement inclinée, jouant de la harpe dans un bois vert. Elle est vêtue d'une robe blanche qui laisse voir ses épaules et sa gorge nues. Elle porte, appuyée à son épaule droite, sa petite harpe, peinte en vert émaillé d'or, qui lui encadre le visage. Ses cheveux blonds sont retenus par des bandelettes d'or.

Signé à gauche : *Hébert*, 1881.

Appartient à M. Hollander.

HENNER (Jean-Jacques), né à Bernwiller (Alsace), élève de Drolling et de Picot. — Place Pigalle, 11. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881.)

WARUM ?.

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

SIXIÈME ANNÉE. — M DCCC LXXXIV

TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande, avec *épreuves des gravures avant la lettre.*

25 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves des gravures.*

125 exemplaires, numérotés.

Paul Leroy, pinx. Vion sc.

MARDOCHÉE

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

CATALOGUE DESCRIPTIF DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES
ET DES PRINCIPALES ŒUVRES HORS CONCOURS

RÉDIGÉ PAR

GEORGES LAFENESTRE

ET ORNÉ DE

QUINZE PLANCHES A L'EAU-FORTE

GRAVÉES PAR

DE BILLY, CHAMPOLLION, DAUMONT, GÉRY-BICHARD,
G. GREUX, LALAUZE, LE RAT, DE LOS RIOS, LOUVEAU-ROUVEYRE (MME),
MANESSE, A. MASSÉ, MERCIER, RAJON, TOUSSAINT, VION

Sous la direction de M. Edmond Hédouin

PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
RUE SAINT-HONORÉ, 338
—
M DCCC LXXXIV

PRÉFACE

D'une année à l'autre, la physionomie du Salon ne peut guère se modifier d'une façon très sensible. L'aspect d'ensemble du Salon de 1884 rappelait le Salon de 1883 : peu d'œuvres réfléchies, beaucoup d'œuvres improvisées ; une tendance de plus en plus marquée à supprimer tout effort de conception dans la composition et toute accentuation des formes dans l'exécution, la substitution des colorations légères et fraîches, tantôt ravivées par l'observation naturelle, tantôt atténuées par le goût décoratif, à l'ancienne gamme, assombrie mais solide, des premières écoles réalistes, un goût chaque jour plus exclusif pour les figures contemporaines qu'on introduit, avec leurs costumes, dans l'histoire et dans l'allégorie, avec autant de liberté, mais peut-être moins de naïveté, que les vieux Vénitiens et les vieux Flamands : tels sont, ce nous semble, les traits principaux qui frappaient les yeux lors d'une première promenade dans les salles du Palais des Champs-Élysées.

Évidemment notre école de peinture traverse aujourd'hui une crise. L'issue définitive, il est vrai, ne nous inquiète pas, parce que jamais l'amour de la nature et l'amour de la vérité n'ont été plus vifs en elle qu'ils ne le sont à l'heure présente. D'ailleurs, nous croyons non seulement que la représentation de la vie moderne peut fournir à des peintres d'appartements des motifs infiniment variés d'observation sérieuse ou piquante, mais nous estimons encore qu'elle peut et qu'elle doit être pour les décorateurs des édifices publics, dans une nation démocratique, active, intelligente, l'occasion de déployer sous les yeux de toutes les classes sociales des spectacles, graves ou brillants, d'un haut enseignement moral, historique ou patriotique. C'est même à ce but, qui est au fond l'ambition secrète de tous les grands artistes, que doit tendre l'effort des pouvoirs publics, si l'on veut utiliser, pour le bien de tous, la généreuse émulation de cette multitude croissante de peintres et de sculpteurs qui se consume actuellement, au jour le jour, dans des travaux d'aventure, sans portée et sans but.

Malheureusement, cette excellente tendance des générations nouvelles à chercher un rajeunissement de l'art dans une étude plus franche de la nature et dans une recherche plus séduisante de l'harmonie a déjà servi de prétexte à des diffusions de théories exclusives et singulières qui sont en passe de troubler à nouveau les cervelles. Des flots inutiles de paroles et d'encre recommencent à couler, dans les ateliers et dans les journaux, à propos de l'*impressionnisme* et de la *modernité,* comme autrefois à propos du romantisme et naguère du réalisme. Ces discussions à coups de néologismes mal définis ne troublent pas sans doute beaucoup dans leur développement les peintres convaincus et expérimentés, mais elles ont une fâcheuse influence sur le public, qui n'est que trop porté à mêler aux questions d'art, qu'il n'entend guère, les querelles littéraires, qu'il croit entendre, et elles exercent surtout une action funeste sur les jeunes artistes troublés dans la naïveté nécessaire de leurs premières études

par l'assurance et le retentissement de certaines affirmations absolues. C'est ainsi que les uns mettent hors la loi tous les peintres que leur imagination, plus cultivée ou plus ardente, pourrait entraîner au delà d'une copie exacte de la vie contemporaine, et que les autres frappent d'excommunication tous ceux qui cherchent l'expression pittoresque, en dehors d'une certaine fusion harmonieuse de tons adoucis et rompus, par la correction des lignes, la solidité des formes, l'éclat des couleurs. L'embarras devient vraiment grand pour les artistes préoccupés du qu'en dira t-on lorsqu'ils veulent, comme le font naïvement quelques-uns, concilier deux doctrines dont les partisans ne s'entendent que pour combattre la tradition classique. En effet, tandis que, d'une part, l'observation sincère de la nature les pousse forcément à des accentuations de plus en plus précises des formes et des couleurs, d'autre part, la recherche voulue des harmonies décoratives exige des sacrifices incessants et d'habiles compromis qui atténuent l'exactitude des lignes et qui altèrent la franchise du rendu. Le résultat le plus clair de cette fausse situation, c'est que les qualités essentielles qui ont toujours maintenu la force de l'école française, la science du dessin et l'intelligence de la composition, semblent momentanément dépréciées au profit de qualités de main secondaires et toutes d'apparence, qui ne suffiront pas dans l'avenir, lorsque la mode aura changé, à assurer la vitalité des ouvrages conçus dans cet esprit systématique.

Les artistes sérieux, dont beaucoup ne vont pas à l'aventure et raisonnent ce qu'ils font, ne laissent pas d'être inquiétés par ce désordre croissant, où la vitalité de l'école s'affirme sans doute, mais qui peut être une cause de dispersion ou d'égarement pour bien des forces utiles. Les votes auxquels a donné lieu la répartition des diverses récompenses sont des témoignages évidents de cette inquiétude en même temps que du désir sincère où l'on est d'en sortir et de remettre les choses en leur véritable jour, malgré les entraînements de la mode et la loquacité des faiseurs d'axiomes. Les opérations pour la médaille d'honneur,

en peinture, après trois tours de scrutin, n'ont donné aucun résultat, mais la répartition des voix a été significative. Au premier tour, sur 118 votants : M. Bouguereau a obtenu 34 voix ; M. Cormon, 24 ; M. Puvis de Chavannes, 15 ; M. Jules Lefebvre, 12 ; M. Henner, 10 ; M. Benjamin Constant, 8 ; M. Duez, 4 ; M. Collin, 3 ; M. Feyen-Perrin, 2 ; M. Lhermitte, 2 ; M. Cabanel, 1 ; M. A. Petit, 1 ; M. Detaille, 1, avec 11 bulletins blancs. Au second tour, les suffrages se sont moins dispersés : MM. Bouguereau et Cormon ont gardé la tête avec 39 et 33 voix, non plus suivis, cette fois, par M. Puvis de Chavannes, réduit à 10 voix, mais par MM. Henner et Jules Lefebvre, avec 21 et 14. Au troisième tour, M. Bouguereau a réuni 49 voix ; M. Cormon, 37 ; M. Henner, 26 : aucun d'eux n'obtenant la majorité absolue, le vote restait nul. Cependant, en somme, si l'on n'avait pu s'entendre pour reconnaître une supériorité absolue à aucune des deux œuvres remarquables qui s'étaient, jusqu'au bout, disputé la victoire, il n'y avait jamais eu d'hésitation pour les faire passer en première ligne, parce qu'en effet ces œuvres, dans des directions bien opposées, réunissaient pourtant ce qui manque le plus à la foule des exposants, l'intelligence d'une composition complexe et expressive et la recherche d'un rendu exact et complet. C'est probablement l'insuffisance de cette dernière recherche chez M. Puvis de Chavannes, dont le grand rêve, harmonieux et poétique, semblait plus que jamais dédaigner la vérité palpable, qui l'a fait abandonner cette fois par ses nombreux admirateurs ; et la préférence donnée ensuite à MM. Henner et Jules Lefebvre, dont les envois consistaient en figures isolées, indique une juste préoccupation de reconnaître, à défaut des qualités d'invention, la valeur que prend le sentiment de la beauté plastique par le rayonnement généreux de la peinture ou la pureté délicate du dessin.

Le bon sens des artistes s'est manifesté clairement aussi dans la distribution des récompenses. S'il s'est montré large et généreux lorsqu'il s'est agi d'encourager des tentatives sincères ou

des essais heureux par des distinctions inférieures, comme les mentions honorables, en revanche, il a montré, dans la répartition des récompenses supérieures, une parcimonie attentive qui contraste avec certaines de ses prodigalités passées et qui est bien faite, si elle dure, pour relever la valeur de ses choix. Aucune première médaille n'a été donnée. Parmi les secondes, celles qui ont été votées d'abord sont allées à des ouvrages d'une belle tenue, le *Portrait équestre,* de M. le comte de Lalaing, d'une allure si mâle et si grave, et l'*Édith retrouvant le corps d'Harold,* par M. François Schommer, envoi de Rome, dont les qualités sérieuses annoncent un artiste laborieux et de nobles ambitions. Les médailles accordées à M. Auguin, le paysagiste consciencieux et vigoureux de Bordeaux, depuis si longtemps sur la brèche dans toutes les expositions provinciales et parisiennes, et à M. Othon von Thoren, le peintre d'animaux qu'on a pu compter de bonne heure, malgré son origine autrichienne, parmi les élèves de l'École française, s'adressaient à la série de leurs œuvres passées autant qu'à leurs œuvres présentes; on ne pouvait d'ailleurs saisir meilleure occasion de récompenser de si honorables carrières, car M. Auguin n'a jamais fait une œuvre plus grandement simple que son *Jour d'été à la grand'côte,* et M. Othon von Thoren, qui a souvent peint des compositions plus mouvementées que son *Labour,* n'y avait pas toujours apporté la même aisance ni le même sentiment d'harmonie. MM. Kreyder, Bonnefoy, Delahaye, Damoye, Barillot, Durst appartiennent à la génération suivante, et, depuis quelques années, on suivait avec intérêt leurs efforts sincères et leurs progrès constants dans la recherche d'une représentation exacte et vivante, qu'il s'agît de paysages ou de scènes ouvrières, d'animaux ou de fleurs. L'opinion publique semble avoir surtout ratifié avec satisfaction les distinctions données à M. Kroyer, le jeune peintre danois, dont l'originalité franche et vive éclate, avec une forte et salubre saveur de terroir, dans ses *Pêcheurs de Scagen,* et à M. Nicolas Escalier qui, poursuivant avec une hardiesse

heureuse ses belles études décoratives, ne craignait pas, dans sa *Bonne Aventure*, d'évoquer sans y trop succomber le souvenir resplendissant des peintures de Tiepolo au palais Labbia.

Dans la distribution épineuse des secondes médailles, comme dans celle, beaucoup plus facile, des mentions honorables, le jury, composé uniquement d'artistes, on le sait, a montré vis-à-vis des tendances diverses et des écoles opposées une impartialité d'autant plus remarquable qu'elle semble plus difficile à une réunion de producteurs en pleine activité, dont les convictions ont le droit d'être âpres et les jugements l'habitude d'être absolus. Il est clair que, par suite de l'expérience acquise dans un fonctionnement de plus en plus fréquent et de plus en plus contrôlé, l'esprit critique se développe chez eux en même temps que la connaissance de l'histoire des arts et l'intelligence de ses manifestations infiniment variées. C'est là un fait fatal dans notre état actuel de civilisation et dont il ne convient pas, nous le croyons, de s'effrayer. Les producteurs les plus puissants dans toutes les périodes de l'art qu'il nous est possible d'étudier avec exactitude ont été aussi, à très peu d'exceptions près, les critiques les plus sagaces et les plus ouverts de leur temps, parce qu'ils en étaient les mieux informés et les plus savants. Léonard de Vinci, Raphaël, Rubens, Rembrandt, Poussin, Eugène Delacroix ont su étendre, de tous côtés, leurs admirations raisonnées, bien au delà de leur terrain propre, sans rien perdre de leur originalité ou plutôt en l'agrandissant par cette extension féconde de leurs sympathies. L'artiste, dans notre vie moderne, ne peut plus pousser sans culture, comme une plante sauvage et spontanée ; on peut même croire, si l'on s'en tient à l'étude des faits, qu'il n'en a jamais été autrement. Il n'est donc pas mauvais qu'il s'arme de toutes pièces pour bien juger comme pour bien faire.

L'intelligence des œuvres mène forcément à l'indulgence pour les ouvriers. On ne s'étonnera donc pas que, dans la série des secondes médailles, où, par une suite de concessions mutuelles et utiles, se trouvent juxtaposés des noms, presque tous jeunes,

représentant des tendances opposées et des écoles presque hostiles, il y en ait quelques-uns qui y semblent appelés un peu prématurément. Le jury, tenant, comme tout semble l'indiquer, à reconnaître avec une haute impartialité toutes les tentatives sincères et toutes les espérances données, dans quelque ordre que ce fût, a pu quelquefois se trouver assez embarrassé : entre certaines secondes médailles et certaines mentions honorables, il n'y a sans doute que l'épaisseur d'un hasard. Il est difficile de prévoir l'avenir des artistes que leurs confrères tirent ainsi de la foule. Toutefois, nous devons constater que, parmi eux, ceux sur lesquels on semble le plus compter sont MM. Guignard, Friant, Maurin, Brouillet, Dinet, Bordes, Petit-Jean, Fourié, qui joignent déjà au profond sentiment de la vérité des qualités vives et franches de peinture devenues aujourd'hui indispensables.

La plupart des peintres hors concours ont soutenu leur réputation par des œuvres dignes d'eux. Dans l'œuvre considérable de M. Bouguereau, la grande toile de la *Jeunesse de Bacchus* marquera comme une des manifestations les plus sérieuses de son habileté infaillible et de sa science avenante. La froideur qu'on reproche à la *Vente d'esclaves* et à la *Nuit au désert,* de M. Gérôme, n'est pas nouvelle; c'est une froideur voulue, comme la fermeté de son ordonnance, la rigueur de ses attitudes, la précision de ses contours. Si ses œuvres sont moins populaires, ce n'est pas le dessinateur net et ingénieux qui a changé; c'est la mode qui tourne. Malgré la mode, les *Portraits de Mme E. H.* et de *Mme A. O.,* par M. Cabanel, resteront, en tout temps, à cause de leur délicate exécution et de leur distinction expressive, des œuvres d'art des plus intéressantes. On peut en dire autant du *Portrait de Régnier,* par M. Delaunay, qui ne se soucie guère non plus de la mode et qui se contente de faire comme il sait, net et bien. D'autres membres de l'Institut, MM. Hébert et Paul Dubois, n'ont envoyé, comme cartes de visite, que des études de têtes, mais qui portent bien la marque de leur personnalité convaincue et qui prennent bonne place dans

la série de leurs œuvres. Les anciens pensionnaires de Rome, de la génération suivante, s'effacent, il est vrai, de plus en plus; si MM. Henner et Jules Lefebvre ne se présentaient toujours à la lutte avec une énergie persistante, on pourrait presque croire que la villa Médicis est fermée depuis vingt ans. Deux gracieuses compositions par M. Olivier Merson, deux bons portraits par M. Gabriel Ferrier, ne donnent pourtant qu'une faible idée de leur talent réel, et l'on doit attendre d'eux, dans un temps prochain, des travaux plus importants et qui répondent mieux à leurs débuts.

Parmi les artistes hors concours qui sont arrivés à la célébrité sans passer par la filière officielle et dont l'action indépendante s'exerce avec autorité sur l'École française, nous retrouvons cette année, au premier rang, M. Puvis de Chavannes. Sa vaste composition, *le Bois sacré cher aux Arts et aux Muses,* rappelle, par sa belle ordonnance décorative comme par ses dimensions, le *Ludus pro patria* qui lui valut la médaille d'honneur en 1882; mais soit que l'artiste ait exagéré de plus en plus la simplification de ses contours et de ses modelés, soit que les yeux du public aient été rendus à cet égard plus difficiles par les progrès incessants des études naturalistes, on ne saurait nier que cette peinture harmonieuse et séduisante n'ait paru, dans quelques parties, d'une indication trop sommaire et d'une correction trop incertaine. Le *Retour d'une chasse à l'ours,* par M. Cormon, dans un sujet d'ailleurs plus réel, marquait une volonté plus ferme d'unir à la grandeur puissante d'une composition légendaire l'exactitude des formes et la solidité de l'exécution. L'auteur du *Caïn* s'est décidément placé, par cette œuvre sérieuse, au premier rang de nos peintres d'histoire, et l'on peut croire qu'en abordant des époques moins incertaines son imagination poétique pourra y déployer une vigueur plus précise encore. M. Jean-Paul Laurens, qui excelle à ressusciter les figures tragiques des époques barbares, a représenté, avec son énergie habituelle, dans des dimensions restreintes, un des épisodes les plus terribles de l'histoire

de la papauté, le meurtre des cardinaux par Urbain VI. L'une des épopées les plus grandioses de la tradition celtique, l'engloutissement de la ville d'Is, dans la baie de Douarnenez, a fourni à M. Luminais le sujet d'une intéressante composition qui, sans avoir la grandeur du poème original, ne laisse pas d'être saisissante. De plus jeunes artistes, que la souplesse ou le charme de leur talent exposent à des tentations d'un ordre plus facile, ont aussi montré qu'ils n'entendaient pas renoncer aux grandes ambitions : *les Chérifas,* de M. Benjamin Constant, *l'Été,* de M. Raphaël Collin, le *Saint François d'Assise,* de M. Duez, trois des meilleurs morceaux de peinture du Salon, témoignent d'une intelligence élevée dans la recherche de la beauté plastique autant que d'une habileté grandissante dans le maniement du pinceau.

Dans le portrait, le genre rustique, le tableau de mœurs, le paysage, on pourrait citer un bien plus grand nombre de pièces intéressantes. Le visage humain est interprété de mille façons, par les méthodes les plus diverses; mais, comme il peut être vrai de mille façons, qu'on l'exprime soit par ses contours, soit par son relief, soit par sa couleur, et comme le goût de la vérité est général, il s'ensuit que nous léguerons à la postérité une très respectable quantité d'images parlantes de nos contemporains. MM. Carolus Duran, Charles Chaplin, Chartran, Dagnan-Bouveret, Fantin-Latour, Gervex, Tony Robert-Fleury, dont les manières se ressemblent si peu, se joignent à MM. Cabanel, Hébert, Delaunay, Jules Lefebvre, pour attester, sur ce point, la complète indépendance d'esprit qui permet à chacun d'eux, suivant son tempérament, de rendre avec une infinie variété la variété infinie des physionomies vivantes. La poésie de la vie champêtre a rarement été traduite avec plus de charme et d'émotion que par M. Jules Breton, dans ses *Communiantes* et sa *Route en hiver,* avec plus de grandeur et de simplicité que par M. Lhermitte dans ses *Vendanges,* et, parmi les paysagistes, MM. Demont, Harpignies, Pelouse, Sauzay, Segé, qui nous sem-

blent avoir donné, cette année, les preuves les plus marquées de leur originalité, se présentent au milieu d'une multitude de confrères dont le talent est presque égal au leur.

Le scrutin pour la médaille d'honneur en sculpture a donné lieu aux mêmes tiraillements que le scrutin pour la même médaille en peinture. En fin de compte, le résultat a été nul. C'est M. Mathurin Moreau, avec son groupe en plâtre, *les Exilés*, qui a toujours tenu le premier rang, mais sans pouvoir atteindre le chiffre de trente-neuf voix nécessaire pour la validité du vote. On peut penser que la victoire eût été décisive, si cette composition, d'une grave et haute inspiration, avait été présentée sous sa forme définitive. Quoi qu'il en soit, l'acharnement de la lutte montre quelle importance les sculpteurs attachent à la grandeur de l'effort, car le Salon contient plusieurs figures isolées, d'une conception élevée et d'une exécution savante qui, en des temps moins difficiles, eussent facilement rallié à elles les suffrages. Tels sont, ce nous semble, les beaux marbres de MM. Delaplanche et Becquet, *l'Aurore* et le *Saint Sébastien*, qui vont prendre aujourd'hui leur place naturelle dans le Musée national du Luxembourg. Le nombre des premières médailles accordées, qui avait été de cinq l'année dernière, a été réduit cette année à trois, dont l'une a récompensé, dans M. Levillain, l'application heureuse d'une science sculpturale du meilleur aloi à la composition des ouvrages décoratifs. Les deux autres ont été données à deux groupes également distingués par leur allure libre et vivante, l'un dans le genre aimable, par M. Steiner, l'autre dans un style plus vigoureux, par M. Rolard. Les six médailles de deuxième classe et les onze médailles de troisième ont constaté, presque toutes, les progrès accomplis par de jeunes artistes dont les premiers travaux avaient été déjà remarqués en ces temps derniers.

Bien que le jury de sculpture ait, cette année, réduit quelque peu, dans sa section, le nombre des mentions honorables, comme, d'autre part, le jury de peinture ne cesse de l'augmenter, il nous a paru que le catalogue des œuvres, souvent

médiocres, signalées par cette distinction inférieure, tenait dans le *Livre d'or* une place disproportionnée, au détriment d'ouvrages de plus grand mérite, non récompensés, parce qu'ils ne peuvent plus l'être, mais dont le souvenir est plus utile à conserver. Nous avons donc supprimé la description des ouvrages n'ayant obtenu que des mentions honorables, mais nous l'avons remplacée par des descriptions plus nombreuses des ouvrages exposés par les artistes hors concours. Le *Livre d'or* donnera, de cette façon, un résumé plus exact du Salon annuel. Nous espérons que nos lecteurs approuveront cette modification apportée à notre programme primitif.

GEORGES LAFENESTRE.

RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PRIX DU SALON

LEROY (Paul-Alexandre-Alfred), né à Paris, élève de M. Cabanel. — Méd. 3e cl. 1882. — Rue Bonaparte, 58. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 1522. *Mardochée.*

« Seul, Mardochée ne fléchissait point les genoux devant lui et ne l'adorait point. »

(*Livre d'Esther*, chap. III.)

H. 3m10. — L. 4m35. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, sur le second plan, Assuérus, appuyé sur un long sceptre, suivi par un personnage qui tient au-dessus de sa tête un grand parasol et par trois soldats, s'arrête, de profil, en se retournant vers la droite. A ses pieds, deux hommes, dont l'un est nu jusqu'à la ceinture, se prosternent dans la poussière. Près de lui, Aman, qu'on voit de face,

au milieu, lui montre du geste Mardochée. Ce dernier, vêtu d'une longue tunique blanche, la tête enveloppée d'une draperie brune qui lui retombe derrière le dos, la barbe en désordre, les pieds pendants, les mains croisées sur les genoux, reste immobile, à droite, au premier plan, assis sur la base d'une muraille revêtue de tuiles émaillées. Au fond, des escaliers montant vers la terrasse d'un palais.

Signé, en bas, à gauche : *Paul Leroy*.

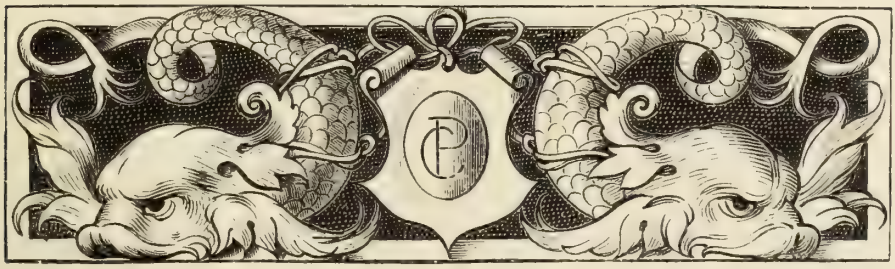

RÉCOMPENSES DONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

PEINTURE

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE[1]

LALAING (Comte Jacques de), né en Belgique, élève de MM. Portaels et Cuyseman. — Ex. — Méd. 3e cl. 1883. — A Bruxelles, rue Ducale, 43. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 1371. *Portrait équestre.*

H. 3m25. — L. 4m76. — Fig. grandeur naturelle.

Un officier de lanciers belges, enveloppé d'un grand manteau gris, monté sur un cheval bai, vu de profil, suit, de gauche à droite, une route

1. Le jury a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de décerner de médaille de première classe.

plate dans une plaine. Il tourne vers le spectateur sa tête nue. Son visage est rasé, ses cheveux sont courts et grisonnants. Devant lui, à gauche, chevauchent en rang quatre lanciers que le cadre coupe à mi-corps, ne laissant voir que les croupes des montures. Derrière, à droite, suivent quatre autres lanciers, coupés de la même façon, sur des chevaux ne montrant que leur avant-corps. Effet de ciel gris.

Signé à gauche, en bas : *J. de Lalaing.* 1883.

SCHOMMER (François), né à Paris, élève de Pils et H. Lehmann. — Prix de Rome, 1878. — Ex. — Rue Saint-Didier, 58 et 64.

N° 2180. *Édith retrouvant le corps du roi Harold après la bataille d'Hastings.*

« Enfin la veuve de Godvin, surmontant sa douleur, envoya un message au duc Guillaume pour lui demander la permission de rendre à son fils les derniers honneurs; le duc refusa durement et dit que celui qui avait menti à sa foi et à sa religion n'aurait d'autre sépulture que le sable du rivage.

« Deux moines saxons, Osgod et Ailrik, députés par l'abbé de Waltham, demandèrent et obtinrent de transporter dans leur église le corps de leur bienfaiteur. Ils allèrent à l'amas des corps dépouillés d'armes et de vêtements, les examinèrent avec soin et ne reconnurent point celui qu'ils cherchaient; tristes et désespérant de réussir seuls, ils s'adressèrent à une femme qu'Harold, avant d'être roi, avait entretenue comme maîtresse et la prièrent de se joindre à eux; elle s'appelait Édith, et on la surnommait *la Belle au cou de cygne* : elle consentit à suivre les deux moines et fut plus habile qu'eux à découvrir le cadavre de celui qu'elle aimait. »

(Augustin Thierry, *Histoire de la conquête d'Angleterre.*)

H. 3m33. — L. 5m00. — Fig. un peu plus grandes que nature.

Au milieu, dans les herbes desséchées, est étendu, la tête en bas, demi-nu, le corps d'Harold; près de lui, à gauche, quelques autres cadavres. Derrière, debout et de trois quarts, se tient Édith, en robe brune et manteau bleu; elle montre Harold de la main droite, en fermant les yeux, à l'un des moines, en froc noir, qui, de face, debout à sa gauche, lui soutient l'autre bras. Le second moine s'avance, venant

EDITH RETROUVANT LE CORPS D'HAROLD

de droite, et regarde. Près de ce dernier, au deuxième plan, quelques chevaux morts, au pied de rochers escarpés. A gauche, des palissades brisées. Dans l'éloignement le rivage sablonneux de la mer rougie par le soleil couchant.

Signé à droite, en bas : *J. Schommer.* 1884.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

AUGUIN (LOUIS-AUGUSTIN), né à Rochefort (Charente-Inférieure), élève de Corot et de J. Coignet. — Méd. 3e cl. 1880. — Ex. — A Bordeaux, rue de la Course, 67; et, à Paris, chez M. Dubus, boulevard Malesherbes, 60. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 60. *Un Jour d'été à la Grande-Côte; — golfe de Gascogne.*

H. 1m75 — L. 2m63.

Une dune accidentée au bord de la mer. Sur les premiers plans, des touffes d'herbes courtes et jaunies. Au milieu, dans un pli de terrain, quelques bouquets de broussailles encore vertes. La mer, pâle, d'un gris bleuâtre, s'allonge au fond, sous un large ciel clair traversé par de grands nuages pommelés qui jettent leurs ombres sur le premier plan.

Signé à gauche, en bas : *L.-A. Auguin.* 1883.

THOREN (OTHON DE), né à Vienne (Autriche). — Méd. 1865. — Ex. —Rue Blanche, 96.

N° 2287. *Le Labour.*

Un attelage de cinq chevaux, trois bruns en tête, deux blancs au timon, vus de profil, en train de tirer, de gauche à droite, une charrue dans un terrain en pente. A gauche, près de la charrue, se tient un paysan, en blouse bleue et casquette noire, qu'on voit de dos.

Signé à gauche, en bas : *O.-V. Thoren.*

KREYDER (Alexis), né à Andlau (Alsace), élève de MM. Laville et Fuchs. — Boulevard du Montparnasse, 161.

N° 1338. *Cerises et fleurs.*

H. 1m55. — L. 1m12.

Une grosse touffe de roses trémières et de pavots dans un vase de faïence bleue posé sur une table. A côté, à gauche, un panier en osier plein de cerises. Sur le devant, quelques prunes dans une feuille de chou et une branche de cerisier avec ses fruits et ses feuilles.

Signé à gauche, en bas : *A. Kreyder.*

BONNEFOY (Henry), né à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), élève de M. Cogniet. — Méd. 3e cl. 1880. — Ex. — Rue Fontaine-Saint-Georges, 42. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 288. *Matinée de septembre; — environs de Boulogne-sur-Mer.*

H. 1m75. — L. 2m02.

Un plateau, sur le haut d'une falaise, couvert de broussailles brûlées et de fleurs d'automne. A droite, paissent quelques moutons que garde un chien assis, au milieu, dans les herbes. Dans le fond, à gauche, on aperçoit, en contre-bas, une ville au bord de la mer qui s'étend sur la droite. Ciel gris légèrement teinté de rose.

Signé à gauche, en bas : *Henry Bonnefoy.*

Acquis par l'État.

DELAHAYE (Ernest-Jean), élève de M. Gérôme. — Méd. 3e cl. 1882. — Ex. — Cité Gaillard, 1. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 699. *L'Usine à gaz de Courcelles.*

H. 1m38. — L. 1m85.

La cour de l'usine. A gauche, près d'un bassin circulaire, deux ouvriers, l'un tenant une pelle, l'autre, la poitrine nue, en train de tirer de l'eau. En arrière, au milieu d'une épaisse vapeur, d'autres ouvriers, nus jusqu'à la ceinture, des sacs sur la tête, manœuvrent des chariots pleins de charbons incandescents. Au fond, à droite, on entrevoit trois charrettes attelées. Le sol est semé de braises brûlantes et de flaques d'eau fumante.

Signé à droite : *E.-J. Delahaye.* 1884.

DAMOYE (Pierre-Emmanuel), né à Paris, élève de Corot, Daubigny et de M. Bonnat. — Méd. 3e cl. 1879. — Ex. — Rue Fontaine, 37. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 648. *Un Étang en Sologne.*

H. 1m68. — L. 3m05.

Un étang marécageux, plein d'herbes jaunies, dans un terrain plat. A gauche, trois vaches debout dans l'eau ; à droite, deux autres paissant sur la rive. Dans le fond, à droite et à gauche, quelques bouquets d'arbres. Ciel gris, chargé de nuages, teinté au bas par le soleil couchant. Effet d'automne.

Signé à droite, en bas : *E. Damoye.* 1884.

Acquis par l'État.

KROYER (Peter-Séverin), né en Danemark, élève de l'Académie des beaux-arts de Copenhague et de M. Bonnat. — Méd. 3e cl. 1881. — Ex. — A Copenhague, Bregdade, 33. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 1340. *Pêcheurs de Skagen (Danemark); coucher de soleil.*

H. $1^{m}33$. — L. $1^{m}92$.

A droite, six pêcheurs, vus de profil, tournés vers la gauche, en face du soleil couchant, en train de tirer de la mer un vaste filet. Au deuxième plan, à gauche, un autre pêcheur s'avance vers eux, marchant dans l'eau, en ramenant l'extrémité du filet.

Signé à gauche, en bas : *S. Kroyer. — Skagen.* 1883.

BARILLOT (Léon), né à Montigny-lez-Metz (Lorraine), élève de MM. Cathelineau et Bonnat. — Méd. 3e cl. 1880. — Ex. — Rue de La Tour-d'Auvergne, 16. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 107. *La Barrière.*

H. $1^{m}51$. — L. $1^{m}95$.

Deux vaches, vues de profil, marchant, le long d'une barrière de bois, vers la droite. La première, tachetée de blanc, baisse la tête; la seconde, de pelage sombre, regarde en face. Au premier plan, à droite, une flaque d'eau dans l'herbe. Au fond, la ligne verte de la mer sous un ciel nuageux ; à gauche, un donjon sur une hauteur.

Signé à gauche, en bas : *L. Barillot.* 1883.

ESCALIER (Nicolas), né à Paris, élève de MM. André et Delaunay. — Mention honorable 1878. — Rue de Rome, 157.

N° 897. *La Bonne Aventure.*

Panneau décoratif pour un vestibule. Forme de triptyque.

Panneau central : H. $6^{m}70$. — L. $4^{m}39$.

Chaque panneau latéral : H. $4^{m}43$. — L. $1^{m}38$.

Panneau central. — Un portique soutenu aux quatre angles par des colonnes de marbre rouge adossées à des piliers de marbre blanc, au bas d'un grand escalier descendant d'un château Renaissance qui se dresse, au fond, sur la droite. Sur les degrés, au deuxième plan, s'avancent, de face, un seigneur et une dame, en costumes Louis XIII, suivis d'un groupe de dames et de cavaliers. Au tournant de l'escalier un groupe en marbre blanc représentant un enlèvement de femme. Sur le premier plan, à gauche, un valet, jambes nues et bras nus, se baisse pour étendre un tapis, tandis qu'à droite un grand bohémien, son feutre à plume rouge sur l'oreille, drapé dans un grand manteau gris en loques, une guitare en bandoulière, se tourne vers l'escalier et fait un geste d'invitation au couple qui descend. Près de lui est une bohémienne qui tient un tambour de basque.

Panneau latéral de gauche. — Une ouverture entre des colonnes de marbre. Un singe joue sur une balustrade. Au fond, on aperçoit une ville au bord d'une rivière.

Panneau latéral de droite. — Une ouverture entre des colonnes de marbre. Deux hallebardiers se tiennent de l'autre côté de la balustrade.

Signé dans le pilier à droite : *N. Escalier.*

DURST (Auguste), né à Paris, élève de MM. E. Hébert et Bonnat. — Mention honorable 1882. — A Puteaux (Seine), avenue de Saint-Germain, 51. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 865. *La Sieste.*

H. $2^{m}34$. — L. $4^{m}06$. — Animaux de grandeur naturelle.

Au milieu d'un grand verger ensoleillé, sur le devant, dans l'ombre, un coq entouré d'un essaim de poules. A droite, au deuxième plan, un chien griffon, couché dans sa niche, au pied d'un talus planté de saules. Au fond, en plein soleil, des charrettes devant des hangars. On voit s'avancer, de face, une paysanne dans le lointain.

Signé à gauche, en bas : *A. Durst.*

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

LUCAS (Marie-Félix-Hippolyte), né à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure), élève de Pils, de H. Lehmann et Houry. — Mention honorable 1879. — Avenue Frochot, 13; rue de Laval, 26. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 1586. *La Délaissée; souvenir de Venise.*

H. 1m38. — L. 2m24.

En travers de la toile s'allonge l'avant d'une gondole voguant vers la droite sur la lagune. A la proue, une lanterne allumée. Sur les bancs du même côté est étendu le cadavre d'une jeune femme, vêtue de blanc, ses cheveux blonds épars, la tête posée sur un oreiller couvert de fleurs. A gauche, à ses pieds, sont assises deux sœurs de charité, les yeux baissés sur leurs livres de prières. Ciel gris teinté légèrement de rose. Au fond, sur la droite, on aperçoit Santa-Maria della Salute et l'entrée du Canal Grande.

Signé à gauche, en bas : *F.-H. Lucas.* 1884.

Acquis par l'État.

LEENHARDT (Max), né à Montpellier, élève de MM. E. Michel et Cabanel. — Mention honorable 1882. — Boulevard du Montparnasse, 49. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 1468. *Les Martyrs de la Réforme.*

« Le 17 décembre 1712, la chaîne de galériens arrive à Charenton. Par une gelée à pierre fendre, on les dépouille tous pour fouiller leurs habits. — Nus de la tête aux pieds, deux heures durant, au vent de bise! Plusieurs sont raidis et gelés, les coups n'y font plus rien; ils restent. D'autres meurent dans la nuit; dix-huit en tout. Voilà la chaîne plus légère, et le chef s'en va plus content. »

(Michelet, *Louis XIV et la révocation de l'édit de Nantes. Histoire de France*, tome XIII, page 325.)

H. 3m86. — L. 7m17. — Fig. grandeur naturelle.

LA DELAISSEE

A gauche, au bas d'un perron, sur une grande place, un homme nu, étendu à terre, sur le dos, en travers, au premier plan. Derrière lui, deux autres hommes, également nus, dont l'un est assis, se tordant les mains, et l'autre accroupi à ses pieds. Un quatrième, vu de dos, est assis, plus à gauche, sur une grosse pierre et grelotte. Au deuxième plan, devant le perron, un officier à cheval, drapé dans un manteau bleu, se penche pour écouter un soldat qui s'approche. Un galérien est debout près de lui. Sur la droite d'autres groupes de prisonniers, debout, priant, s'entr'aidant, levant les bras au ciel ; l'un d'eux, agenouillé, dépouillé de ses vêtements, cache sa tête dans ses mains ; un autre gît sur le sol gelé. Un soldat, les bras croisés, les regarde. Près de lui, dans la neige, des tas de vêtements en haillons, rangés à la file. Au fond, on aperçoit, sous un ciel brumeux, les toits de la ville couverts de neige.

Signé à gauche, en bas : *Max Leonhardt*. Paris, 1884.

PINCHART (ÉMILE-AUGUSTE), né à Cambrai, élève de M. Gérôme. — Mention honorable 1883. — Avenue de Villiers, 147. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 1938. *A la fontaine.*

H. 1m74. — L. 1m63. — Fig. un peu moins grandes que nature.

A gauche, vu de trois quarts, tourné à droite, un cheval blanc, monté par un ouvrier, s'abreuve au bassin en pierre d'une fontaine. Le jeune homme, coiffé d'un chapeau de feutre, une main posée en arrière sur la croupe de sa monture, se tourne vers une jeune lavandière qui, debout, à droite, devant un baquet posé sur un tréteau, redresse la tête en pressant des deux mains son linge sur une planchette. A droite, au premier plan, un seau de cuivre.

Signé à droite : *Pinchart*. 1884.

FAIVRE (Léon-Maxime), né à Paris, élève de MM. Gérôme et Boulanger. — Mention honorable 1879. — Rue de Laval, 43. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 904. *L'Envahisseur. (Épisode d'une migration à l'âge de pierre.)*

H. 2m66. — L. 1m93. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, deux hommes nus, luttant corps à corps, sur une plate-forme étroite de rochers, près d'un gouffre ouvert. L'un, vu de dos, porte un collier de dents d'animaux. Il accule au rocher son adversaire, qu'on voit de face et qui brandit une hache en silex. Au deuxième plan, sur la droite, hors d'un trou, s'avance, en rampant sur les mains, une femme échevelée avec son petit. Au premier plan, des débris de tisons fumants.

Signé à gauche, en bas : *L. Maxime Faivre.* 1884.

GAGLIARDINI (Julien-Gustave), né à Mulhouse, élève de L. Cogniet. — Mention honorable 1883. — Rue Capron, 2. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 984. *Ferme du père Bustel, à Béthencourt-sur-Mer.*

H. 1m64. — L. 1m97.

Une cour de ferme, entourée de bâtisses à toitures de chaume, au-dessus desquelles s'élèvent de grands arbres feuillus et verts. A gauche, trois porcs sur un fumier. A droite, une vieille paysanne jetant du grain à ses poules.

Signé à droite, en bas : *Gagliardini.*

FRIANT (Émile), né à Dieuze (Alsace-Lorraine), élève de

M. Cabanel. — Mention honorable 1882. — A Nancy, rue Jeanne-d'Arc, 26, et à Paris, impasse du Maine, 16. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 979. *Le Coin favori.*

H. $0^{m}57$. — L. $0^{m}47$.

Un coin d'atelier éclairé à gauche par un châssis vitré au-dessous duquel sont rangés quelques plâtres sur une planche. Un jeune homme en veston noir est assis, de profil, tourné à droite, en train d'écrire, devant une table chargée de papiers et d'ustensiles de peintre. Sur le mur, à droite, sont suspendues des esquisses peintes.

GUIGNARD (Gaston), né à Bordeaux, élève de MM. Ferry, Humbert et Gervex. — Mention honorable 1883. — Avenue Gourgaud, 9. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 1134. *Au verger.*

H. $2^{m}34$. — L. $1^{m}85$. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, vu de trois quarts, tourné vers la droite, un paysan barbu, en chapeau de paille, tient des deux mains un seau dans lequel un petit veau à poil blanc et jaune est en train de boire. Au fond, une clôture en branchages devant un fond d'arbres un peu roussis par l'automne.

Signé à droite, en bas : *Gaston Guignard.*

Acquis par l'État

DELPY (Camille-Hippolyte), né à Joigny (Yonne), élève de Corot et Daubigny. — Mention honorable 1881. — Place Pigalle, 16. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 724. *Le Bord du Morin, à Esbly ; Mai.*

H. $2^{m}51$. — L. $4^{m}02$.

Un coin de rivière, couvert de nénuphars, s'ouvrant sur la gauche. Le long de la berge, à droite, des rangées d'arbres minces et droits. A l'arrière-plan, au milieu, une rive herbue et basse où quelques vaches paissent près d'un bouquet d'arbres. Une petite barque montée par deux hommes, dont l'un, vu de dos, en chapeau de paille et en vêtement verdâtre, tient les rames, longe la berge dans l'ombre portée par les feuillages. Le ciel clair est semé de nuées grises.

Signé à droite, en bas : *H.-C. Delpy*. 1884.

LATOUCHE (Gaston), né à Saint-Cloud. — A Saint-Cloud, rue du Calvaire, 11 et 13.

N° 1414. *Un Vœu.*

H. 1m31. — L. 1m64.

A gauche, la porte d'une chapelle, fermée et scellée de deux sceaux de cire rouge, dans un cimetière de campagne abandonné. Des couronnes de fleurs sont suspendues aux ferrures; au pied des battants sont amoncelés des couronnes et des bouquets. Devant la porte, de profil, à genoux, deux paysannes en deuil. L'une d'elles, le visage caché sous une grande capuche, pousse devant elle un petit garçon qui tient un cierge allumé. Au premier plan, à droite, un gros tronc de cyprès enlacé de lierre, et, dans l'éloignement, sous les arbres un peu jaunis par l'automne, des croix et des tombes au milieu des broussailles.

Signé à gauche, en bas : *Gaston Latouche*. 1883.

LEMAIRE (Louis), né à Paris, élève de M. Jules Dupré. — Mention honorable 1883. — Rue Saint-Claude, 1. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 1497. *Massif de pivoines.*

H. 1m78. — L. 2m14.

Un buisson de pivoines en fleur sur une terrasse de jardin. A gauche, une balustrade en pierre au-dessus de laquelle s'étend la campagne sous un ciel nuageux. A droite, une touffe d'églantiers. Au pied des pivoines, sur le devant, deux pigeons dans l'herbe.

Signé à droite, en bas : *Louis Lemaire.*

CESBRON (ACHILLE), né à Oran, élève de M. Bonnat. — Mention honorable 1882. — Rue Jacquemont, 13. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 475. *Métempsycose.*

Nous mourrons. Mais, ô souveraine!
O mère! ô nature sereine!
O toi qu'exaltent tous nos sens,
Tu prendras nos cendres inertes
Pour en faire des forêts vertes
Et des bouquets resplendissants.

(THÉODORE DE BANVILLE.)

H. 2m86. — L. 2m30.

Une pierre tombale, dans un cimetière de campagne abandonné, au milieu d'herbes en pleine floraison. A gauche, un buisson de roses rouges et jaunes couvre une partie de la pierre. Au-dessus, quelques plantes grimpantes s'enroulent autour du tronc d'un grand saule. Sur le premier plan, des touffes de coquelicots et de centaurées ; dans l'éloignement, à droite, quelques tombes dans les herbes.

Signé à gauche, en bas : *Achille Cesbron.* 1884.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

MAURIN (CHARLES), né au Puy, élève de MM. Jules Lefebvre et Boulanger. — Mention honorable 1882. — Rue du Faubourg-Saint-Denis, 155. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 1665. *Portrait de M. Rodolphe Julian.*

H. 1m26. — L. 1m48. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Il est assis, le corps de face, la tête de profil et tournée à gauche, près d'un bureau sur lequel il s'accoude à droite. La main droite repose sur sa jambe. Tête nue, cheveux ras, barbe grisonnante. Vêtements noirs. Fond neutre.

Signé à droite, en bas : *Maurin.*

THOMPSON (Harry), né à Londres, élève de M. Busson. — Mention honorable 1882. — A Puteaux, rue Lemaître, 7. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 2285. *Un Calvaire.*

H. 2m00. — L. 3m03. — Animaux de grandeur naturelle.

A droite, sur le premier plan, trois moutons cheminant de face. Derrière, un vieux berger, enveloppé dans sa limousine, s'appuyant sur un bâton. A gauche, sur le bord d'un talus sablonneux, se dresse, près d'un arbre, une vieille croix en bois, devant laquelle défile le reste du troupeau. Dans l'éloignement, à droite, une plaine aride semée de touffes d'herbes et de flaques d'eau.

Signé à gauche, en bas : *H. Thompson.*

BROUILLET (André), né à Charroux (Vienne), élève de MM. Gérôme et J.-P. Laurens. — Mention honorable 1881. — Rue Campagne-Première, 7. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 374. *L'Exorcisme.* (*Musiciens arabes chassant le Djinn du corps d'un enfant.*)

H. 1m79. — L. 2m59. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur arabe. A gauche, dans une encoignure de murailles revêtues de plaques de faïence polychromes à fond bleu, sont assis sur les dalles, les genoux croisés, cinq Arabes. Deux, vus de profil, à gauche, jouent du tambourin. Trois autres, rangés de face, au milieu,

jouent l'un de la guitare, l'autre de la cithare, le dernier de la flûte. Sur le devant, un petit enfant est étendu dans une couverture que soulève une vieille femme, assise près de lui, en robe rose, turban noir et voile blanc. Au fond, à droite, une cour ouverte dans laquelle se tient debout une jeune femme.

Signé à gauche, en bas : *André Brouillet*. Constantine. 1884.

Acquis par l'État.

DINET (Alphonse-Étienne), né à Paris, élève de MM. Tony Robert-Fleury, Bouguereau et Galland. — Mention honorable 1883. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 85. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 794. *Saint Julien l'Hospitalier.*

« Il s'en alla mendiant sa vie par le monde...

« Dans les villages où il avait déjà passé, sitôt qu'il était reconnu, on lui fermait les portes, on lui criait des menaces, on lui jetait des pierres; les plus charitables posaient une écuelle sur le bord de leur fenêtre, puis refermaient l'auvent pour ne pas l'apercevoir. »

(G. Flaubert.)

Au milieu, au premier plan, un gamin, vu de dos, est en train de lancer une pierre au saint, maigre, en haillons, qui s'appuie, de face, à l'arrière-plan, contre l'extrémité d'un mur de pierres sèches, en se garant la tête de la main. Sur la gauche, une paysanne, chargée d'un paquet d'herbes, pousse une petite fille devant elle en menaçant le saint; une fillette plus petite se blottit, effrayée, dans ses jupes. Un paysan, coiffé d'une casquette, guêtré de toile, en gros sabots, sa blouse jetée sur l'épaule, se baisse pour ramasser des pierres. Dans le fond, à gauche, se dresse une croix de bois, et au milieu, une masure dont la porte est entr'ouverte. Une vieille femme en sort, tendant une écuelle. A droite, un canard effaré se sauve au pied d'un débris de mur, derrière lequel se cache une vieille paysanne en cape d'indienne.

Signé à droite, en bas : *E. Dinet*. 1883.

RACHOU (Henry), né à Toulouse, élève de MM. Bonnat et Cormon. — Mention honorable 1881. — Rue Ganneron, 22. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 2005. *Portrait de M. E. Boch.*

H. 1m18. — L. 0m90. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune homme, aux cheveux châtains, à la barbe naissante, assis, de face, sur un tabouret. Vêtements noirs, cravate longue de couleur bleue. Il laisse tomber ses deux mains sur ses genoux et tient dans la gauche une cigarette allumée. A gauche, quelques toiles retournées contre un mur. A droite, un carton à dessins.

Signé en haut, à droite : *A. Eugène Boch, Henry Rachou.* 1844.

JEANNIOT (Georges-Pierre), né à Genève, de parents français, élève de M. A. Jeanniot. — Mention honorable 1882. — Boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 25. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 1282. *Flanqueurs.*

A gauche, au premier plan, un chasseur à pied, en équipement de campagne, couvert de poussière, le fusil sur le bras, marche à travers des chaumes fraîchement coupés. A droite, au fond, un autre chasseur se tient debout devant des blés sur pied; un autre apparaît au milieu du champ. Fond de collines d'un gris verdâtre, au-dessus desquelles se lève un soleil pâle.

Signé à gauche, en bas : *G. Jeanniot.* 1884.

Acquis par l'État.

ROSSET-GRANGER (Édouard), né à Paris, élève de Dubufe et de MM. Cabanel et Mazerolle. — Rue des Batignolles, 59.

N° 2091. *Orphée.*

H. 2m90. — L. 2m22. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, sur le premier plan, une femme nue, de profil, assise sur un rocher. Derrière elle un berger, en chapeau de paille, appuyé sur sa houlette. Tous deux sont tournés vers Orphée qui s'avance, de face, dans le milieu, à l'arrière-plan, le bras droit levé, portant dans sa main gauche une lyre sur laquelle s'abattent des colombes. A ses pieds est couché un tigre. Sur la droite, un jeune garçon, assis dans l'herbe, entoure de son bras gauche le cou d'une chèvre noire. Plus loin, on aperçoit un groupe de bergers au pied d'un arbre. A droite, un fond de montagnes ; à gauche, le soleil couchant sur la mer.

Signé à gauche, en bas : *Rosset-Granger*. 1884.

YARZ (Edmond), né à Toulouse. — Mention honorable 1881. — Avenue de Clichy, impasse Hélène, 15. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 2475. *Statue de Colleone, à Venise.*

H. 2m02. — L. 1m22.

La place San Giovanni e Paolo vue du canal. Au fond, à gauche, l'extrémité de l'église ; en face, la statue de Colleone ; à droite, des maisons. Au premier plan, une barque chargée de fruits conduite par un rameur en manches de chemise rose. Ciel frais, d'un bleu clair.

Signé à gauche : *E. Yarz.*

BORDES (Ernest), né à Pau, élève de MM. Bonnat et Cormon. — Mention honorable 1881. — Impasse Hélène, 15. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 297. *Légende de saint Julien l'Hospitalier.*

H. 2m35. — L. 1m75. — Fig. grandeur naturelle.

A droite, saint Julien, demi-nu, les jambes couvertes d'un lambeau de laine, le pied gauche enveloppé de bandes sanglantes, est assis, de profil, sur un escabeau, le dos appuyé contre un mur. Il tient le bras

droit étendu sur une table grossière posée près de lui et dresse la tête vers un paysan aux cheveux en désordre, à la longue barbe grise, qui s'avance, à gauche, tenant une terrine remplie de viande d'une main, et de l'autre une cruche de grès. A droite, au premier plan, le palan d'une poulie jeté sur un paillasson.

Signé à gauche, en bas : *E. Bordes.* 1884.

Acquis par l'État.

CLAUDE (Georges), né à Paris, élève de son père et de M. P. Galland. — Rue de Douai, 22.

N° 545. *Adoration de la croix, le vendredi saint, à l'abbaye du Mont-Cassin (Italie).*

H. $1^{m}24$. — L. $1^{m}79$.

Intérieur d'une église faiblement éclairée. A gauche, couché sur les dalles, sous un jet de lumière, un grand crucifix de bronze doré A ses pieds sont agenouillés, sur la droite, plusieurs prêtres en surplis blancs, dont l'un tient sa tête cachée dans ses mains. Près de ce dernier, debout, une paysanne en prières. D'autres paysannes, à genoux ou debout, environnent ce groupe, au fond et à droite.

Signé à droite, en bas : *Georges Claude.* 1884.

VON STETTEN (Carl), né à Augsbourg, élève de MM. Jules Lefebvre, Boulanger, Courtois et Dagnan. — Avenue de Villiers, 147.

N° 2410. *Mort de Cléobis et Biton.*

H. $1^{m}59$. — L. $2^{m}25$.

Un atrium devant un temple dorique. A gauche, sur des degrés de marbre, au pied d'une statue dont on ne voit que la partie inférieure, les deux jeunes gens, nus et couronnés d'olivier, sont étendus, côte à

côte, sur une étoffe rouge. A l'entour, des pivoines répandues. Au milieu de l'atrium se dresse un petit autel de marbre rouge couvert de bouquets et de guirlandes. Au fond, sous le péristyle du temple, plusieurs prêtresses vêtues de blanc. L'une, de face, s'appuie contre une colonne avec un geste de terreur.

Signé à droite, en bas : *Carl v. Stetten.* Paris, 1884.

UMBRICHT (Honoré), né à Obernai (Alsace), élève de MM. Bonnat et Feyen-Perrin. — Rue de Bruxelles, 30.

N° 2328. *Au bois, en Lorraine.*

H. 2m10. — L. 1m70. — Fig. grandeur naturelle.

Un vieux paysan, la tête nue et chauve, en culotte bleue et veste grise, debout, de face, dans un bois. Il est en train de tailler, de la main droite, avec une serpe, une longue branche qu'il tient dans la main gauche. Derrière lui s'avance, à gauche, un petit garçon qui porte sur l'épaule un fagot de bois.

Signé à droite, en bas : *H. Umbricht.* 1883.

DIÉTERLE (Mme Marie, née Van Marcke), née à Sèvres, élève de son père. — Mention honorable 1883. — Rue Crétet, 2.

N° 788. *Une Cour de ferme.*

H. 1m28. — L. 1m60.

A droite, un cheval blanc, dételé, qu'on voit de trois quarts, près d'un arbre sur lequel sont perchés des pigeons. Au fond, dans un angle formé par des bâtisses, un autre cheval, qu'un paysan tient par la bride, en train de boire dans un baquet. Sur le devant, des poules picorant sur le fumier.

Signé à droite, en bas : *Marie Diéterle.*

DUPUIS (Pierre), né à Orléans, élève de H. Vernet et de L. Cogniet. — Mention honorable 1882. — Boulevard Rochechouart, 51. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 857. *Femme au bain.*

H. 1m63. — L. 1m00. — Fig. grandeur naturelle.

Elle est nue et se tient assise, vue de trois quarts, sur le gazon. Ses jambes pendent à gauche, au-dessus de l'eau, qu'elle effleure d'un pied. La main gauche est appuyée sur le gazon; elle tient l'autre pliée sur sa jambe. Fond de feuillages.

Signé à droite, en bas : *Pierre Dupuis.* 1884.

PETITJEAN (Edmond), né à Neufchâteau (Vosges). — Mention honorable 1881. — Rue Alfred-Stevens, 3. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 1907. *Un Village du pays de Neufchâteau.*

H. 1m14. — L. 1m65.

Une rivière bordée par une rive basse et herbue au-dessus de laquelle s'élève, sur un talus, une rangée de petites maisons, à toitures rouges, dont l'image se reflète dans l'eau. Au milieu, sur le bord, un paysan et une paysanne portant des seaux. Ciel gris chargé de nuages.

Signé à gauche, en bas : *E. Petitjean.*

Acquis par l'État.

TRUPHÈME (Auguste), né à Aix (Bouches-du-Rhône), élève de H. Flandrin, Cornu et de M. Henner. — A Paris, rue de Sèvres, 23, et à Châtillon-sous-Bagneux, rue du Ponceau, 53.

N° 2318. *Une Leçon de chant dans une école communale du XIVe arrondissement.*

H. 1m46. — L. 2m07.

Intérieur d'une salle d'école de jeunes garçons. A gauche, quelques-uns se tiennent debout, un papier à la main, chantant, près d'une estrade sur laquelle un professeur, debout, bat la mesure. Au pied de l'estrade, un autre professeur est assis devant un orgue-harmonium. Autour d'eux, plusieurs groupes d'enfants chantant. Au fond, à droite, une porte ouverte par laquelle sort une troupe d'écoliers.

Signé à droite, en bas : *Aug. Truphême.*

ROYER (Lionel), né à Château-du-Loir (Sarthe), élève de M. Cabanel. — Mention honorable 1880. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 2111. *La Famille.*

Panneau décoratif.

H. 1m90. — L. 6m40. — Fig. un peu moins grandes que nature.

Au centre, un puits abrité par un auvent, près duquel, à gauche, une paysanne, assise, donne le sein à un enfant nu, couché sur son genou droit ; elle en porte un autre sur le bras gauche. Devant elle se tient, de face, appuyé sur une faux, un paysan à qui une jeune fille offre un panier de fruits. Près d'eux un gamin joue avec une chèvre. A l'arrière-plan, sur le perron d'une habitation, une jeune fille est en train de faire lire un enfant ; assis près d'eux, un vieillard les regarde. Sur le devant, une jeune femme, à genoux dans l'herbe, sous un grand pommier chargé de fruits, ramasse des pommes. A droite du puits, au premier plan, une jeune paysanne, le pied sur la margelle, tend un seau à l'eau qui coule. Au deuxième plan, une vieille paysanne, qu'accompagne un petit garçon, marche en toute hâte vers le fond, d'où l'on voit accourir, sur un sentier, un jeune soldat agitant son képi en l'air. Fond de campagne plate. Ciel clair teinté de rose au-dessus de la ligne d'horizon.

Signé à droite, en bas : *Lionel Royer.*

LAZERGES (Jean-Baptiste-Paul), né à Paris, élève de son père. — Rue Fontaine-Saint-Georges, 42.

N° 1444. *Portrait de Mme P. L.*

H. 2m30. — L. 1m49. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme debout, vue de trois quarts, tournée à gauche, la tête nue et de face. Cheveux châtains. Elle porte une robe de soie grenat décolletée, brodée de perles, à grande traîne, et de longs gants jaunes. Derrière elle, une portière de velours bleu.

Signé à gauche, en bas : *Paul Lazerges.* 1883.

FOURIÉ (Albert), né à Paris, élève de J.-P. Laurens et Gautherin. — Mention honorable 1883. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 70 *bis.* (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 965. *Le Dernier Deuil.*

H. 1m49. — L. 2m25.

Une rue de village. A droite, devant une maison dont la porte est ouverte, une vieille paysanne, affaissée sur un banc, roule dans ses mains pendantes un chapelet. Devant elle, au milieu de la rue, une chaise sur laquelle sont posés un chandelier allumé et une assiette avec une branche de buis, et, tout près, deux tréteaux vides. Au fond un cortège de jeunes filles, suivi par un groupe de paysans aux têtes découvertes, emporte un cercueil drapé de blanc, entre des maisons basses, le long d'un courtil en fleurs. Le ciel est teinté de rose.

Signé à gauche, en bas : *Albert Fourié.* Cernay, 1883.

COURTENS (Franz), né à Termonde (Belgique). — Mention honorable 1882. — A Bruxelles, rue Royale, 25. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 613. *Le Retour de l'office; après-midi.*

H. 1m45. — L. 2m25.

N° 1325. *Portrait de Mme N...*

H. 1m30. — L. 0m75. — Fig. grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Jeune dame, debout, de face, très brune, la tête nue, les bras pendants et nus, en robe de satin noir décolletée. La poitrine et les épaules sont enveloppées d'un fichu de peluche de couleur grenat. Fond d'un bleu turquin très vif.

Signé à gauche : *J.-J. Henner.*

LAURENS (Jean-Paul), né à Fourquevaux, élève de L. Cogniet et de M. Bida. Méd. 1869, 1re cl. 1872, ✻ 1874, méd. d'honneur 1877, O. ✻ 1878. Rue Notre-Dame-des-Champs, 73.

N° 1559. *Les Derniers Moments de Maximilien, empereur du Mexique.*

H. 2m25. — L. 3m00. — Fig. grandeur naturelle.

Dans un cachot bas, aux murs de brique mal crépis, dallé de rouge, Maximilien, la tête nue, en pantalon et redingote noirs, la Toison d'or suspendue au cou par un cordonnet noir, se tient au milieu, debout, de face. Il appuie sa main droite sur l'épaule d'un aumônier en soutane noire qui se tient, de profil, à son côté, couvrant ses yeux de sa main gauche, serrant de l'autre le bout de sa ceinture. Il abandonne sa main gauche à un valet de chambre, vu de dos, en habit noir, culottes et bas de soie noire qui, tombé à genoux, la presse contre son front. Par une porte à grosses têtes de clous, ouverte à gauche, s'avance, sous un flot de soleil, un officier mexicain, le sombrero sur la tête, un papier à la main. Derrière, une tête de soldat et des pointes de baïonnettes.

LEFEBVRE (Jules), né à Tournan (Seine-et-Marne), élève

de L. Cogniet. — Rue de La Bruyère, 5. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881.)

N° 1611. *La Fiancée.*

H. $2^{m}45$. — L. $1^{m}72$. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur romain. La fiancée, en tunique et péplum blancs, un collier d'argent au cou, des bracelets d'argent aux poignets, est assise, de profil, à droite, sur un siège d'ivoire garni d'un coussin bleu. A gauche, à ses pieds, une jeune fille, agenouillée et souriante, de profil, lui serre tendrement les mains, tandis qu'une autre, debout et droite, de face, au second plan, lui pose des églantines dans les cheveux. Dans le coin, à gauche, une fillette, tenant derrière son dos un éventail de feuilles de palmier, et un petit garçon en robe blanche, tous deux debout, de profil, regardent attentivement. Au fond, un paravent oriental replié devant une porte ouverte; sur la muraille peinte à fresque, un groupe de bacchantes enlacées. Au premier plan, à droite, un brûle-parfums en bronze.

Signé : *Jules Lefebvre.*

Appartient à M. Van der Bilt.

LÉVY (Émile), né à Paris, élève d'Abel de Pujol et de Picot. Prix de Rome 1854, méd. 3e cl. 1859, méd. 1864 et 1866, méd. 3e cl. 1867 (E. U.), ❋ 1867, méd. 1re cl. 1878 (E. U.).

N° 1672. *Portrait de M. D. Jouaust.*

H. $1^{m}15$. — L. $0^{m}80$. — Fig. grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Il est debout, tête nue, de face, un peu tourné à gauche, tenant attentivement un livre ouvert dans ses deux mains. Redingote bleu foncé, cravate noire, pantalon gris. Au fond, des brochures sur un rayon au-dessus d'une table couverte de gravures.

Signé à droite : *Émile Lévy*, 1882.

Me in pinx

Salmon sc

HALLALI SUR PIED

L. Lhermitte pinx — Mongin sc.

LA PAYE DES MOISSONNEURS.

LHERMITTE (Léon-Augustin), né à Mont-Saint-Père (Aisne), élève de M. Lecoq de Boisbaudran. Méd. 3e cl. 1874, 2e cl. 1880. — Rue de Buci, 10. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 1676. *La Paye des moissonneurs.*

H. 2m15. — L. 2m80. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur d'une cour de ferme. A gauche, au premier plan, est assis, de face, sur un banc, devant un angle de mur, un vieux paysan, la tête nue, les bras nus, la main gauche pendante, une faux dans la main droite. Sur l'extrémité du même banc, une jeune paysanne, de profil, tournée à droite, allaite un enfant. Au second plan, sur la droite, dans une reculée des bâtisses, un ouvrier, coiffé d'un large chapeau de paille, un bissac sur l'épaule, compte de la monnaie. Près de lui marche un faucheur, de profil. Plus loin, on aperçoit le fermier, guêtré, vêtu de bleu, qui fait la paye; il tient de la main gauche sa bourse et donne une pièce à un faucheur debout devant lui. Au premier plan, à droite, deux gerbes de blé et une faucille.

Acquis par l'État.

MÉLIN (Joseph), né à Paris, élève de David d'Angers et de Paul Delaroche. Méd. 3e cl. 1843, 2e cl. 1845, 3e cl. 1855 (E. U.), rap. 2e cl. 1858. — Avenue du Maine, 137.

N° 1831. *Hallali sur pied.*

H. 1m55. — L. 2m45. — Animaux de grandeur naturelle.

Un grand cerf dix cors, à droite, presque de face, se défend, tête baissée, contre une meute de cinq grands chiens courants qui lui sautent à la gorge. L'un d'eux roule, à gauche, dans les broussailles; un sixième hésite et se retourne. A droite, un autre se tient immobile, de face, en aboyant. Fond de verdure d'automne sur un terrain sablonneux.

Signé à gauche : *J. Mélin*, 1882.

RIBOT (Théodule-Augustin), né à Saint-Nicolas-d'Attez (Eure). Méd. 1864 et 1865, 3e cl. 1878 (E. U.), ❋ 1878.

N° 2278. *Vieillard.*

H. $0^{m}90$. — L. $0^{m}60$. — Fig. grandeur naturelle, en buste.

Il est vu de trois quarts, la tête coiffée d'un feutre à larges bords, l'épaule couverte d'un manteau de couleur brune. Longs cheveux et collier de barbe blancs. Teint sanguin et couperosé. Fond d'un vert sombre.

Signé à droite : *Th. Ribot.*

ROLL (Alfred-Philippe), né à Paris, élève de MM. Gérôme et Bonnat. 3e cl. 1875, 1re cl. 1877. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 2328. 14 *Juillet* 1880.

H. $6^{m}47$. — L. $9^{m}80$. — Fig. grandeur naturelle.

La place de la République le jour de la fête nationale. A gauche, au pied d'une estrade sur laquelle est installé un orchestre, plusieurs groupes de danseurs, et, devant, une marchande de rafraîchissements assise. Sur l'arrière-plan, au milieu, passe, musique en tête, drapeaux flottants, un régiment de ligne qu'escortent des groupes de citoyens chantant et agitant leurs chapeaux. Sur le premier plan, à droite, plusieurs groupes d'hommes et de femmes, vus de dos, sont tournés vers le régiment. Des gamins grimpent sur des charpentes. Au milieu, de face, un petit vendeur de médailles. Au fond, la statue de la République, des maisons et des arbres sous une lumière ardente et poussiéreuse.

Commandé par l'État.

Ph Rousseau pinx. Leon Gaucherel sc.

LES DEUX AMIS.

ROUSSEAU (PHILIPPE). (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1881.)

N° 2351. *Les Deux Amis.*

H. 1m30. — L. 0m92.

Sur un fauteuil Louis XV en bois gris, foncé de canne et rembourré de cuir, un chat blanc se tient, accroupi, les yeux clos, de face. Sur le bras droit du fauteuil un serin jaune se gratte l'aile du bec. En bas, sur les carreaux rouges, une pelote de laine bleue, un journal, une chaufferette.

Signé à gauche : *Ph. Rousseau.*

WENCKER (JOSEPH), né à Strasbourg, élève de M. Gérôme. Prix de Rome 1876, méd. 2e cl. 1877. — Rue de La Rochefoucauld, 17.

N° 2680. *Prédication de saint Jean Chrysostôme contre l'impératrice Eudoxie.*

H. 6m00. — L. 4m42. — Fig. grandeur naturelle.

A droite, dans une chaire de mosaïque supportée par quatre colonnes de marbre, le vieillard, en robe blanche, de profil, se tourne avec un geste menaçant vers une tribune cintrée, ouverte dans la muraille du fond, où l'impératrice, richement parée, assise entre cinq dames, lève avec indignation et surprise sa tête couronnée de perles. Au bas de la tribune, de face, une dizaine de personnages, assis ou debout, lèvent vers le prédicateur des yeux inquiets ou approbateurs. Au premier plan, à gauche, mêmes attitudes d'étonnement dans une foule assise d'hommes et de femmes. Au pied même de la chaire, au milieu, quelques assistants se rapprochent avec anxiété.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

YON (Edmond-Charles), né à Paris-Montmartre. — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1879. — Rue Lepic, 59.

N° 2708. *La Rivière d'Eure, à Acquigny.*

H. 1m30. — L. 2m00.

La rivière, formant un coude, coule, au premier plan, de droite à gauche, entre des rives herbues. Sur la droite, un barrage en planches et une prairie grasse où une vache est accroupie au pied des pentes boisées d'une colline basse.

Acquis par l'État.

Yon pinx et sc

LA RIVIÈRE D'EURE

à Acquigny

SCULPTURE

Gravé par E. Abot, d'après Hugues.

ŒDIPE À COLONNE

(Plâtre)

SCULPTURE

GRAVURE EN MÉDAILLES ET SUR PIERRES FINES

MÉDAILLES DE PREMIÈRE CLASSE

HUGUES (Jean-Baptiste), né à Marseille, élève de MM. Dumont et Bonnassieux. Prix de Rome 1875, méd. 3e cl. 1878, méd. 2e cl. 1881. — Boulevard du Mont-Parnasse, 81. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 4491. *Œdipe à Colone.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m75. — L. 1m20. — Pr. 0m80.

Le vieil aveugle, la tête penchée, les cheveux et la barbe en désordre, le torse nu, les jambes couvertes d'une draperie, est assis sur un banc

de pierres brutes à côté d'Antigone. La jeune fille, serrée dans une tunique étroite et longue, se presse à gauche contre son père dont le bras amaigri l'enlace par derrière. Elle laisse tomber tristement sa tête sur l'épaule du vieillard, les mains jointes et pendantes.

Acquis par l'État.

PARIS (Auguste), né à Paris, élève de MM. Jouffroy et Hiolle. — Méd. 3e cl. 1870, 2e cl. 1880. — Rue Boissonade, 13.

N° 4730. *Le Temps et la Chanson.*

Aux lilas embaumés, quand tout renaît et chante,
Le Temps, laissant sa faux inoccupée un jour,
T'enlace en souriant, ô Jeunesse! et s'enchante
De l'ineffable écho d'un immortel amour.

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m20. — L. 1m20. — Pr. 1m30.

La Chanson est représentée sous la figure d'une jeune fille en robe courte, les seins nus, qui, debout, chante en gesticulant du bras droit, les yeux fixés sur un papier qu'elle tient de la main gauche. A sa gauche, le Temps, grand vieillard à longue barbe et à grandes ailes, presque assis, l'enlace de son bras droit, la tête penchée vers elle et tendant avidement l'oreille. A ses pieds une faux.

LEMAIRE (Hector), né à Lille, élève de MM. Dumont et Falguière. Méd. 3e cl. 1877, prix du Salon 1878, méd. 2e cl. 1878. — Rue Denfert-Rochereau, 77.

N° 4575. *Le Matin.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m70. — L. 0m60. — Pr. 0m60.

Jeune femme nue, assise sur un socle, les genoux joints, les pieds rapprochés et dressés sur les orteils. De ses deux mains relevées au-dessus de sa tête, elle démêle ses longs cheveux. Sur les quatre faces du socle où pend une draperie, quatre petits bas-reliefs : un vase à anses, un jeune flûteur assis, deux enfants s'embrassant, un berger donnant à manger à des moutons.

Acquis par l'État.

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

DAILLION (Horace), né à Paris, élève de M. Dumont. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 52.

N° 4256. *Le Réveil d'Adam.*

Statue. Plâtre. Fig. plus grande que nature.

H. $1^{m}60$. — L. $2^{m}30$. — Pr. $0^{m}90$.

Adam, nu, imberbe, avec de longs cheveux, étendu à terre, est en train de se relever en s'appuyant sur son bras gauche.

CROISY (Aristide), né à Fagnon (Ardennes), élève de MM. Toussaint, Gumery et A. Dumont. — Méd. 3e cl. 1873. — Rue de Bréa, 5.

N° 4249. *Le Nid.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}10$. — L. $0^{m}80$. — Pr. $0^{m}75$.

Deux enfants en chemise endormis dans un fauteuil capitonné. Le plus petit, à gauche, ramassé sur un coussin, dort les deux poings fermés. La petite fille, à droite, les deux jambes pendantes, laisse tomber sur son petit frère sa tête abondamment bouclée.

Signé sur le socle, à droite : *A. Croisy.*

Acquis par l'État.

ROULLEAU (Jules-Pierre), né à Libourne (Gironde), élève de MM. Cavelier, Barrias et E. Lafon. — A Tours, place Saint-Etienne, 9, et à Paris, rue Rennequin, 1.

N° 4826. *Le grand Carnot.*

Statue. Plâtre. Fig. colossale.

H. 3m20. — L. 1m25. — Pr. 1m30.

Il est debout, la tête nue et inclinée, tenant dans la main gauche un compas, montrant de la droite une carte posée sur une table, près de lui, devant une pile de livres que surmonte une statuette de la Victoire ailée, le bras tendu de face à la hauteur de son épaule. Il porte un habit à grands parements, des bottes à revers, une écharpe roulée autour du corps sous le ceinturon du sabre.

Pour la ville de Nolay (Côte-d'Or). Souscription nationale.

ALLOUARD (Henri-Émile), né à Paris, élève de M. Lequesne. — Méd. 3e cl. 1876. — Rue Vavin, 28.

N° 4056. *Derniers Moments de Molière.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m70. — L. 1m00. — Pr. 1m40.

Le poète, en robe de chambre, est étendu, les yeux presque fermés, le visage contracté, dans un grand fauteuil. Son bras gauche inerte retombe le long du fauteuil. La robe ouverte, qui découvre sa jambe gauche, laisse voir, sur la poitrine, une chemise bordée de dentelles.

Acquis par l'État.

MASSOULLE (Paul-Arthur), né à Épernay (Marne), élève de MM. Salmson et Cavelier. — Rue Denfert-Rochereau, 77.

N° 4638. *Un Ancêtre.*

Statue. Plâtre. Fig. plus grande que nature.

H. $2^{m}35$. — L. $0^{m}80$. — Pr. $0^{m}90$.

Guerrier gaulois, debout, nu, imberbe, coiffé d'un casque à ailerons, chaussé de bandelettes, dans une attitude martiale. Il tient dans la main droite une épée dont il essaye le tranchant sur son pouce gauche, en la levant à la hauteur de l'épaule. A ses pieds, une aigle romaine.

ESCOULA (Jean), né à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), élève de M. Jean Gautherin. — Méd. 3e cl. 1881. — Rue des Fourneaux, 36. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 4344. *Le Bâton de vieillesse.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}70$. — L. $0^{m}80$. — Pr. $0^{m}70$.

Une vieille femme, coiffée d'un bonnet, toute ridée, le dos voûté, marche péniblement en s'appuyant de la main droite sur une canne, et du bras gauche sur les deux mains d'une jeune fille qui l'accompagne. La jeune fille, tête nue, porte dans son tablier un tricot roulé et une pelote de laine avec des aiguilles.

ROTY (Louis-Oscar), graveur en médailles, né à Paris, élève de MM. Dumont et Ponscarme. — Méd. 3e cl. 1873, prix de Rome 1875. — Rue des Pyrénées, 278.

N° 4981. *Un cadre de médailles.*

1° *Portraits de M. le vicomte H. Delaborde et de M. Maurice Albert.* Médailles de bronze. — 2° *Pittura.* Femme nue, assise, de profil, les

jambes croisées, tenant dans une main une palette, dans l'autre des pinceaux. — 3° *Médaille commémorative du percement de l'isthme de Panama.* L'Industrie, sous la figure d'une femme drapée et laurée, pose les mains sur les épaules de deux vieillards à longue barbe, debout à ses côtés, qui se serrent la main. Au fond, un port et des phares.

FRANÇOIS (Henri-Louis), né à Vert-le-Petit (Seine-et-Oise), élève de MM. Bonnat et Chapu. — Rue du Cherche-Midi, 7.

N° 4956. *Andromède.*

Camée onyx à trois couches.

H. $0^{m}60$. — L. $0^{m}45$

Elle est nue, debout, attachée par les poignets à un rocher, derrière lequel apparaît, à gauche, Persée sur le cheval ailé, une épée au poing, le bouclier au bras. A ses pieds, se tordant dans les flots, le monstre à large gueule.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

ASTANIÈRES (Eugène-Nicolas-Clément, comte d'), né à Paris, élève de M. Falguière. — Rue d'Assas, 86.

N° 4068. *L'Espiègle.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}80$. — L. $0^{m}55$. — Pr. $0^{m}80$.

Enfant nu se baissant pour lancer un caillou. Il s'appuie de la main gauche sur le sol, le corps portant sur le pied droit, la jambe gauche allongée, et serre la pierre dans la main droite. Il porte au cou une petite médaille suspendue à un cordon.

ROLARD (François-Laurent), né à Paris, élève de MM. Jouffroy et Crauk. — Rue Denfert-Rochereau, 37.

N° 4816. *Monnaie de singe.*

C'est au passage du Petit-Châtelet que se percevaient, du temps de saint Louis, les péages et droits d'entrée. Un tarif cité par Saint-Foix porte qu'un marchand qui y fera entrer un singe pour le vendre payera quatre deniers; que si le singe appartient à un jongleur, cet homme, en le faisant jouer et danser devant le péager, sera quitte du péage, tant dudit singe que de tout ce qu'il aura apporté pour son usage. De là vient le proverbe : « Payer en monnaie de singe ».

(Dulaure, *Histoire de Paris.*)

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.

H. $2^{m}20$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $0^{m}70$.

Un bateleur, le torse nu, les jambes nues, les cheveux longs et serrés

par une bandelette, danse la jambe gauche en l'air. De la main droite, il tient devant lui un cerceau, auquel se suspend un singe posé sur son épaule gauche.

PEZIEUX (JEAN-ALEXANDRE), né à Lyon, élève de MM. Jouffroy, E. Noël et Fabisch. Mention honorable, 1881. — Avenue Duquesne, 38. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 4752. *Non omnes morimur.*

Pense à vivre; c'est ainsi que tu vivras malgré le trépas, car les enfants, monument glorieux, sauvent de l'oubli un père qui n'est plus, pareils à ces morceaux de liège qui font surnager le filet et l'empêchent de se perdre dans l'abîme.

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}00$. — L. $1^{m}30$. — Pr. $1^{m}10$.

Un homme nu, la barbe et les cheveux en désordre, assis sur un rocher, la tête appuyée sur sa main droite, les yeux levés au ciel. Il tient dans son bras gauche le manche d'un outil enfoncé dans le sol. A sa droite, debout, une femme, vêtue d'une robe, le regarde et lui pose la main sur l'épaule, en serrant, de son bras droit, un enfant contre son sein.

GOSSIN (LOUIS), né à Paris, élève de M. Mathurin-Moreau. — Rue de Romainville, 52.

N° 4433. *Amo.* (*Idylle.*)

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}90$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $0^{m}50$.

Une toute jeune fille, nue, tournée de profil, se tient debout devant un tronc d'arbre qu'elle entoure de son bras gauche, tandis qu'elle y écrit, de la main droite, sur l'écorce le mot : *Amo*. En bas, une touffe d'iris.

CORNU (Vital), né à Paris, élève de MM. Jouffroy et Delaplanche. Mention honorable, 1881. — Rue Monge, 12. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 4241. *Camille Desmoulins, au Palais-Royal, donne le signal de la liberté* (12 *juillet* 1789).

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.

H. $2^{m}80$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $1^{m}00$.

Il se dresse violemment en criant, la jambe droite en avant, la main gauche sur la poitrine, brandissant dans sa main droite un pistolet et une branche feuillue. Tête nue, les cheveux longs, il porte un habit à grandes basques, des culottes courtes, des bas collants, des souliers à boucles.

CHEMIN (Victor-Joseph), né à Paris, élève de Barye. — Rue Oberkampf, 98.

N° 4215. *Chasseur, chien lévrier.*

Groupe. Plâtre. Animaux grandeur naturelle.

H. $1^{m}18$. — L. $0^{m}40$. — Pr. $1^{m}15$.

Un lévrier, en arrêt, pose la patte droite de devant sur un lièvre qui se débat.

LE COINTE (Aimé-Joachim-Léon), né à Paris, élève de MM. J. Klagmann et A. Toussaint. — Rue de Rome, 58.

N° 4555. *Sedaine.*

J'allais, les reins ployés, ébaucher une pierre,
La tailler, l'aplanir, la retourner d'équerre.

(*Poésies* de Sedaine. Épître à M. Lacombe.)

Statue. Bronze. Fig. plus grande que nature.

H. $2^{m}25$. — L. $1^{m}20$. — Pr. $1^{m}20$.

Un tricorne sur la tête, un tablier de cuir sur la poitrine, les manches retroussées, il est assis sur un bloc de pierre carré. Il tient dans la main droite une plume, et pose la main gauche sur un cahier de papier ouvert sur le bloc. A ses pieds, des outils de tailleur de pierre et un livre.

Signé à droite, sur le socle : *A. Le Cointe.*

Appartient à la Préfecture de la Seine.

FOSSÉ (Athanase), né à Allonville (Somme), élève de MM. Crauk et Cavelier. — Rue de Vaugirard, 108.

N° 4371. *La Vague.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}70$. — L. $1^{m}65$. — Pr. $0^{m}55$.

Femme nue, étendue sur le dos, les jambes allongées, dans le pli d'une vague dont la crête écumante court, derrière, le long de son corps. Elle laisse pendre en arrière sa tête échevelée en l'entourant de ses bras relevés.

FAGEL (Léon), né à Valenciennes (Nord), élève de M. Cavelier. — A Rome, villa Médicis.

N° 4351. *Le Poète mourant.*

Bas-relief. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}70$. — L. $1^{m}90$. — Pr. $0^{m}40$.

A gauche, un jeune homme, drapé jusqu'à la ceinture, assis de profil, un livre sur ses genoux, tenant un style dans la main. A droite, une femme aux grandes ailes éployées se penche vers lui, lui soutenant la tête d'une main, tandis que, de l'autre, elle prend une couronne que lui tend un petit génie volant en haut et agitant un flambeau. Au fond, un tombeau enveloppé de lierre.

BOUTELLIÉ (Jean-Ernest), né à Toulouse, élève de MM. Jouffroy et Falguière. — Rue de Linné, 18.

N° 4145. *Avant le combat.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}00$. — L. $0^{m}75$. — Pr. $0^{m}70$.

Homme nu, jeune et vigoureux, sans barbe, les cheveux courts, debout, la jambe gauche en avant. Il tient dans la main droite abaissée une épée dont il essaye la pointe sur sa main gauche relevée à la hauteur de l'épaule. Il porte un ceinturon autour du corps.

BOTTÉE (Louis), né à Paris, élève de MM. Dumont, Millet et Ponscarme. — Rue de l'Odéon, 21.

N° 4133. *Saint Sébastien.*

Bas-relief. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}45$. — L. $1^{m}40$. — Pr. $0^{m}35$.

De face, lié par les bras à un tronc d'arbre, le saint, entièrement nu, s'affaisse sur ses jambes ployées, la tête tombant sur l'épaule gauche. Au-dessus, un ange envolé tient dans une main une palme, et, de l'autre, montre le ciel. En bas, un casque et un bouclier. La composition est encadrée par une archivolte portée sur deux pilastres corinthiens, sur laquelle on lit : S. SEBASTIANO. LAVS. MART.

BASTET (Victorin-Antoine), né à Bollène (Vaucluse), élève de M. Dumont et de M. Aimé Millet. — Rue Vavin, 36.

N° 4094. *Source de Vaucluse.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}80$. — L. $0^{m}80$. — Pr. $1^{m}00$.

Une femme nue, souriante, marchant au pas de course, posée sur la

jambe droite. Des deux bras elle soutient sur son épaule gauche une urne dont l'eau sort à gros jet. Elle porte sur la tête une couronne de fleurs aquatiques. A ses pieds des feuilles d'eau.

DEVENET (Claude-Marie), né à Uchizy (Saône-et-Loire), élève de l'École de Lyon et de M. A. Dumont. — Rue Lecourbe, 84.

N° 4307. *La Mère : paysanne mâconnaise allaitant son enfant.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m60. — L. 0m60. — Pr. 0m80.

Assise sur une pierre, la tête souriante et penchée en avant, elle soutient de la main gauche sur ses genoux, le berceau de bois à claire-voie dans lequel l'enfant se dresse pour prendre son sein qu'elle lui offre de la main droite. Elle est vêtue d'une robe d'étoffe grossière.

MENTIONS HONORABLES

DOLIVET (Emmanuel), né à Reims, élève de M. Cavelier. — Rue de Vaugirard, 95.

N° 4310. *Madeleine.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m90. — L. 0m65. — Pr. 0m80.

Femme presque nue, assise, se cachant le visage dans les mains. Des larmes coulent sur ses joues. A terre, à sa droite, un livre en lambeaux.

BELARD (Gustave), né à Toulouse, élève de MM. Jouffroy, Falguière et Mercié. — Boulevard Saint-Michel, 115.

N° 4102. *Idylle.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m70. — L. 0m60. Pr. 0m60.

Jeune homme nu, debout, la tête nue tournée à droite, le pied droit en avant, tenant des deux mains une flûte sur les trous de laquelle il pose les doigts.

DARBEFEUILLE (Paul), né à Toulouse, élève de MM. Jouffroy et Falguière. Mention honorable, 1880. — Rue Cauchois, 15. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 4261. *Avenir.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m30. — L. 0m60. — Pr. 0m90.

Un adolescent, presque nu, assis sur un escabeau couvert d'une peau de bête, la jambe droite en avant. De la main gauche, il tient un livre ouvert sur ses genoux, et s'appuie à droite sur la garde d'une grande épée.

ASTRUC (ZACHARIE), né à Angers. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 223.

N° 4069. *Le Marchand de masques.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m10. — L. 0m70. — Pr. 0m90.

Un adolescent, vêtu d'un caleçon historié, debout, offre de la main droite un masque. Il en tient un autre de la main gauche. Deux autres pendent à sa ceinture. Un plus petit est suspendu à son cou. Autour du socle circulaire sont rangés d'autres masques rappelant des visages de contemporains célèbres.

SAINT-VIDAL (FRANCIS de), né en Italie, élève de Carpeaux. — Avenue de Villiers, 45.

N° 4835. *Camille.*

O Camille, tu dors! tes doux yeux sont fermés,
Ton haleine de rose, aux soupirs embaumés,
Entr'ouvre mollement tes deux lèvres vermeilles...

(ANDRÉ CHÉNIER.)

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 0m80. — L. 0m80. — Pr. 1m80.

Elle est couchée sur un lit de repos, la tête sur un oreiller de dentelles, le corps enveloppé dans une couverture qui laisse voir la poitrine, les bras et les pieds nus. La main droite est posée sous les seins ; dans la main gauche elle tient une feuille de papier sur laquelle sont écrits les vers de Chénier.

PILET (Léon), né à Paris, élève de M. A. Toussaint. — Quai Jemmapes, 6.

N° 4756. *Amphitrite.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}10$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $0^{m}80$.

Elle est nue, debout, la tête tournée à gauche, sur un dauphin. De la main gauche, elle tient le fer d'un trident dont le manche pose sur la tête du dauphin. Dans la main droite, posée contre la hanche, elle porte un coquillage.

CHARPENTIER (Félix-Maurice), né à Bollène (Vaucluse), élève de MM. Cavelier et Doublemard. — Rue Princesse, 18.

N° 4204. *Le Repas.*

Statue en plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}80$. — L. $0^{m}65$. — Pr. $0^{m}60$.

Un jeune homme, nu, debout, la jambe gauche en avant, les bras croisés, s'appuie sur le manche d'une faux renversée qu'il tient de la main droite. Derrière, une gerbe dressée.

LORMIER (ÉDOUARD), né à Saint-Omer (Pas-de-Calais), élève de M. Jouffroy. — Rue de Vaugirard, 108.

N° 4606. *République française.*

Buste. Marbre. Fig. plus grande que nature.

H. $1^{m}10$. — L. $0^{m}70$. — Pr. $0^{m}70$.

Une femme aux traits fiers, coiffée d'un bonnet phrygien, couronnée de chêne et de laurier. Elle porte une cuirasse décorée de rinceaux en relief avec une tête de lion, et, par-dessus, un manteau à larges plis qui lui couvre l'épaule droite. Ses cheveux retombent sur ses épaules.

Signé à droite, sur le socle : *Lormier.*

Commandé par la Préfecture de la Seine.

ELIAS (ÉDOUARD-PIERRE-JOSEPH), né à Bruxelles, élève de l'Académie royale de Bruxelles. — Rue Wiertz, 8, à Ixelles-Bruxelles.

N° 4340. *Un Heureux Songe.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}80$. — L. $0^{m}40$. — Pr. $0^{m}70$.

Un enfant, assis sur une pierre basse, les bras croisés sur ses genoux relevés, ferme les yeux, laissant tomber sa tête dans ses mains.

CADOUX (MARIE-EDME), né à Blacy (Yonne), élève de M. Jouffroy. — Avenue du Maine, 24-26, impasse du Maine, 3 *bis.*

N° 4168. *Pleurant ses ailes.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}70$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $0^{m}60$.

L'Amour, nu, se penche tristement, une poignée de plumes dans la main gauche, s'appuyant de la droite sur l'extrémité de son arc posé à terre.

DURVIS (Marie), né à Paris. — Rue Mazarine, 9.

N° 4337. — *Trois Portraits.*

Médaillons. Cire polychrome.

1° Une dame âgée, de profil, en robe rouge avec un fichu de dentelle. Forme ronde. — 2° Un jeune homme, de profil, en costume XVIe siècle, pourpoint rouge et fraise bouillonnée. Cheveux courts et noirs. Forme ovale. — 3° Une jeune femme, de profil, en costume XVIe siècle, coiffure de filigrane et de perles, robe rouge rayée de vert et brochée d'or avec manches bouffantes. Forme quadrangulaire.

LEMAIRE (Georges-Henry), né à Bailly (Seine-et-Oise), élève de MM. Grivel, Lambert et J. Perrin. — Boulevard Rochechouart, 58, Paris.

N° 4971. *La Fortune et le jeune Enfant.* — (La Fontaine, livre V, fable XI.)

Camée. Onyx.

H. $0^{m}55$. — L. $0^{m}45$.

La Fortune, jeune femme nue, vue de face, est assise sur le bord d'un puits où dort un enfant qu'elle éveille.

MARIOTON (Claudius), né à Paris, élève de l'École des Beaux-Arts et de MM. Thomas, E. Levasseur et Dumont. — Rue Michel-Bizot, 199 (Bel-Air).

N° 4621. *Benvenuto Cellini.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}00$. — L. $0^{m}65$. — Pr. $0^{m}70$.

Debout, en pourpoint entr'ouvert, une dague à la ceinture, Benvenuto, appuyé à un établi, les jambes croisées, regarde attentivement une aiguière qu'il lève de la main droite. Sa main gauche, posée sur l'établi, tient des ciseaux. A ses pieds, un cahier de musique, un plat ciselé, une maquette du *Persée*.

ARIAS (VIRGINIUS), né à la Concepcion (Chili), élève de M. Jouffroy. — Rue Humboldt, 25.

N° 4066. *Un Héros du Pacifique.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}10$. — L. $0^{m}70$. — Pr. $1^{m}00$.

En bras de chemise, son pantalon serré à la taille par une écharpe, un jeune homme vigoureux se tient debout, la main gauche sur la hanche, dans une attitude fière, devant une gerbe de blé. De la main droite il tient un fusil dont la crosse est posée sur le sol.

COGER (ALEXANDRE-FRÉDÉRIC), né à Paris, élève de M. Ducamp. — Avenue de Saint-Mandé.

N° 4230. *La Terre.*

Bas-relief. Bois.

H. $1^{m}50$. — L. $0^{m}80$.

La Terre, sous la figure d'une femme nue, couronnée d'épis, est assise de profil sur une sphère. Elle soutient de la main gauche un enfant suspendu à son sein. Un autre enfant, tenant une corne d'abondance, s'appuie sur son épaule. A droite, un vol de génies ailés portant des fleurs et des fruits. En haut, Apollon, ailes déployées, debout dans un nuage.

LEOFANTI (Adolphe), né à Rennes, élève de Picot et Lanno. — A Rennes, avenue de la Mabilais, et, à Paris, chez M. Haussadie, avenue des Tilleuls.

N° 4579. *Pro patria mori.*

Groupe. Haut-relief. Plâtre. Fig. plus grandes que nature.

H. $3^{m}20$. — L. $2^{m}70$. — Pr. $0^{m}50$.

Une Victoire cuirassée et casquée, les ailes déployées, s'élance de face, le bras gauche tendu en avant, et, de la main droite, soutenant l'étendard que porte, à gauche, un cuirassier à cheval. A droite, un autre cuirassier, à cheval, de face, qui s'enlève, en forte saillie, comme le premier, hors du cadre. Derrière lui, deux autres cuirassiers. En bas, un homme renversé avec son cheval.

PEYROL (F.-G.-Hippolyte), né à Paris, élève de M. J. Bonheur. — Rue Crussol, 14.

N° 4751. *Étude.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}80$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $0^{m}60$.

Jeune homme nu, debout, posant sur la jambe gauche. Il s'appuie, de la main droite, sur un bâton et tient sa main gauche au-dessus de ses yeux pour s'abriter du soleil.

HIOLLE (Maximilien-Henri), né à Valenciennes (Nord), élève de M. Jouffroy.—Rue Crozatier, 75, impasse Crozatier, 5.

N° 4483. *Portrait de M. A. D.*

Buste. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}70$. — L. $0^{m}55$. — Pr. $0^{m}25$.

Homme d'âge mûr, à fortes moustaches, aux cheveux courts séparés sur la droite. Paletot relevé. Col bas découvrant le cou.

STEUER (Bernard-Adrien), né à Paris, élève de MM. Jouffroy, Lequesne et A. Millet. — Rue Mazarine, 3.

N° 4853. *Ballade à la lune.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m30. — L. 0m70. — Pr. 0m90.

Un Pierrot en costume Watteau, assis, les jambes croisées, sur une borne, se penche à droite, regardant le croissant de la lune qui se reflète dans un seau plein d'eau. De la main gauche il tient une mandoline. Derrière, un chat se frotte l'échine à la borne.

MOMBUR (Jean), né à Ennezat (Puy-de-Dôme), élève de MM. Dumont et Bonnassieux. — Avenue de Ségur, 49.

N° 4665. *Paysanne d'Auvergne.*

Elle revient des champs, la jeune et pauvre veuve,
Portant son cher fardeau sans en sentir le poids;
Et, malgré les soucis dont le destin l'abreuve,
Elle s'en va, superbe, en écossant des pois.

(Gabriel Marc.)

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m85. — L. 0m60. — Pr. 0m60.

Elle est debout, de face, tête nue, pieds nus, en cotillon court, et s'avance en écossant les pois qu'elle porte dans un pli de son tablier. Son enfant, à califourchon sur son dos, se suspend à son cou des deux bras et passe sa tête par-dessus son épaule gauche.

LEVASSEUR (Henri-Louis), né à Paris, élève de M. Dumont. — Rue de la Folie-Méricourt, 22.

N° 4592. *La Vanité.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}10$. — L. $0^{m}80$. — Pr. $0^{m}60$.

Femme nue, debout, offrant, de la main droite, un miroir à un paon perché sur une borne. Elle sourit, et, de la main gauche, caresse la queue de l'oiseau.

TOURGUENEFF (Pierre-Nicolas), né à Paris, élève de M. Frémiet. — Rue de Lille, 97.

N° 4879. *L'Appel au bac.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}60$. — L. $1^{m}00$. — Pr. $2^{m}30$.

Un palefrenier, en bottes et veste d'écurie, monté à poil sur un cheval auquel il a lâché les rênes, se fait un porte-voix de ses deux mains placées devant sa bouche. Il tient par un licol un second cheval à sa droite.

BRAMBECK (Edward), né à Helsingborg (Suède), élève de l'Académie des Beaux-Arts de Stockholm. — Rue Tourlaque, 2.

N° 4147. *La Tentation du Christ.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}15$. — L. $1^{m}10$. — Pr. $0^{m}90$.

Le Christ, en robe longue, la poitrine découverte, les bras nus, ses cheveux tombant sur ses épaules, le bras gauche sur la poitrine, le bras droit pendant, se tient debout près de Satan qui, le genou sur un rocher à sa gauche, dresse vers lui la tête, en lui montrant la terre de sa main gauche et lui passant le bras droit autour du corps.

LEYSALLE (ÉMILE), né à Paris, élève de Carpeaux et de M. Mathurin Moreau.— A Genève, à l'École des Arts Industriels, et à Paris, rue des Poissonniers, 50.

N° 4595. *L'Avenir.*

« La Vérité, armée du miroir de la Science, foudroie le Mal qui rampe sur la terre; elle apporte l'Union universelle et la Liberté; le Temps qui se découvre la protège. »

Groupe. Plâtre. Fig. plus grande que nature.
H. 3m30. — L. 1m30. — Pr. 2m40.

La Vérité, nue, debout, tenant dans la main gauche des fers brisés et un triangle, et, de la main droite, brandissant un miroir rayonnant, foule aux pieds un dragon terrassé. Au-dessus, le Temps, vieillard aux formes colossales, tenant dans la main droite une grande faux, l'abrite de ses ailes. Les deux figures posent sur une demi-sphère.

DE KEYSER (JEAN-BAPTISTE), né à Anderlecht (Belgique), élève de l'Académie de Bruxelles. — Rue de la Poterie, 14.

N° 4272. *David devant Saül.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.
H. 1m50. — L. 0m50. — Pr. 0m65.

Imberbe, les cheveux serrés par une bandelette, ceint d'une courte draperie, l'adolescent, un peu penché en avant, la tête tournée à droite, serre de la main droite contre sa poitrine une harpe dont il pince les cordes de la main gauche.

CHÉREAU (EUGÈNE-JEAN), né à Mamers, élève de M. Cailhouette. — Rue de Turenne, 67.

N° 4943. *L'Aurore.*

Camée. Opaline.
H. 0m45. — L. 0m40.

Jeune femme demi-nue, se débarrassant de ses voiles, envolée au-dessus de la mer.

MADRASSI (Luca), né à Tricesimo (Italie), élève de M. Cavelier. — Boulevard du Mont-Parnasse, 49.

N° 4613. *Naissance de Vénus.*

Statuette. Plâtre.

H. $1^{m}40$. — L. $0^{m}70$. — Pr. $0^{m}85$.

La déesse, nue, est assise sur un entablement orné d'oves et de rais de cœur. Debout, à sa gauche, l'Amour enfant se dresse sur ses pieds pour baiser les lèvres de sa mère qui l'écarte en souriant.

NAMUR (Émile), né en Belgique, élève de l'Académie de Bruxelles. — A Bruxelles, rue de Robiano, 18.

N° 4697. *Cendrillon.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}30$. — L. $0^{m}55$. — Pr. $0^{m}60$.

Elle est assise, la poitrine nue, les jambes nues, les pieds croisés, dans une attitude pensive, sur un escabeau. Elle tient une pantoufle dans sa main droite.

LEROUX (Gaston), né à Paris, élève de MM. Jouffroy et Hiolle. — Impasse du Maine, 18 *bis*.

N° 4588. *Buste.*

Terre cuite. Fig. grandeur naturelle.

RIVIÈRE (Théodore), né à Toulouse, élève de MM. Jouffroy et Mercié. — Rue Denfert-Rochereau, 77.

N° 4805. *Orientale après la danse du sabre.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}10$. — L. $1^{m}00$. — Pr. $1^{m}00$.

Accroupie, les jambes croisées, sur un coussin, elle rajuste de ses deux bras levés les nattes de sa coiffure. Corsage ouvert, pantalons bouffants. Un cimeterre repose sur ses genoux.

BULIO (Jean), né à Montpellier, élève de M. Toussaint. — Rue Folie-Méricourt, 16.

N° 4160. *L'Amour musicien.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}60$. — L. $0^{m}50$. — Pr. $0^{m}50$.

L'Amour, enfant ailé, est assis sur un fragment de colonne. De la main gauche il tient son arc en guise de violon et se sert d'une flèche comme archet.

LEGROS (Alphonse).

Femme du marin (non mentionné au Livret).

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

Une jeune paysanne, en robe courte, enveloppée dans une pelisse, la tête serrée dans une capuche, assise sur un rocher dans une attitude pensive. Un enfant nu, assis à sa gauche, est endormi, la tête et les bras sur ses genoux.

MAUGENDRE (Édouard), né à Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure), élève de MM. Dumont et Carrier-Belleuse. — Avenue du Maine, 76.

N° 4647. *Pâquerette et Coquelicot.*

Groupe. Plâtre.

H. 1m10. — L. 0m50. — Pr. 0m50.

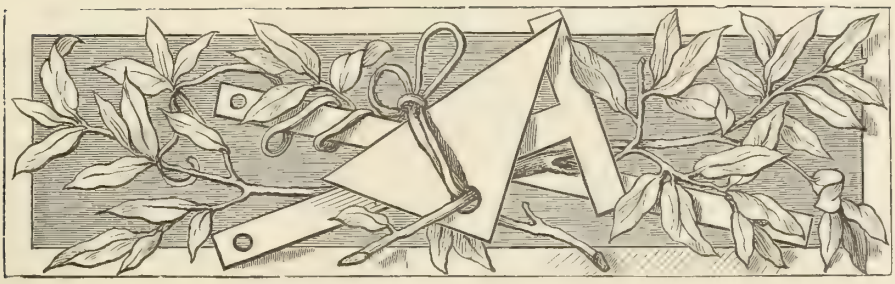

ARTISTES HORS CONCOURS

BARRIAS (Ernest-Louis), né à Paris, élève de L. Cogniet et de MM. Cavelier et Jouffroy. — Prix de Rome 1865, médaille 1870, 1re cl. 1872, ✻ 1878, méd. d'honneur 1878, médaille 1re cl. 1878 (E. U.), O. ✻ 1881. — Rue Fortuny, 40.

N° 4083. — *Groupe commémoratif de la défense de Saint-Quentin en* 1870.

La Défense civile (Anatole de La Forge) commandée par la Défense militaire (Faidherbe, général en chef).

Plâtre. Fig. plus grande que nature.

H. 3m30. — L. 1m90. — Pr. 1m90.

La ville de Saint-Quentin, sous la figure d'une femme portant une couronne murale, le cou nu, les bras nus, les pieds nus, vêtue d'une robe d'ouvrière, se tient debout, dans une attitude fière, sur un monceau de décombres. Contre sa hanche gauche s'affaisse un soldat blessé qu'elle soutient encore de la main, tandis qu'agenouillé par derrière un gamin déguenillé passe la main entre sa jambe et celle du mourant pour saisir le fusil que celui-ci va laisser tomber. De la main droite, elle tient une quenouille. Derrière elle un rouet.

Modèle du groupe érigé à Saint-Quentin.

CHAPU (Henri-Michel-Antoine), membre de l'Institut. (Voir le *Livre d'or* de 1879.) — Rue du Mont-Parnasse, 19.

N° 4197. *Le Génie de l'Immortalité.*

Figure haut-relief. Marbre.

H. $2^{m}42$. — L. $1^{m}25$.

Le modèle de cette figure a déjà paru au Salon de 1880. On en trouvera la description au *Livre d'or* de la même année.

Pour le tombeau de Jean Reynaud.

IDRAC (Jean-Antoine-Marie), né à Toulouse, élève de MM. Cavelier, Falguière et Guillaume. — Prix de Rome 1873, méd. de 3e cl. 1877, 1re cl. 1879. — Rue du Val-de-Grâce, 6.

N° 4492. *Salammbô.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}85$. — L. $0^{m}50$. — Pr. $0^{m}65$.

... Elle approcha cette petite tête triangulaire jusqu'au bord de ses dents, et en fermant à demi les yeux, elle se renversait sous les rayons de la lune... Il serrait contre elle ses noirs anneaux tigrés de plaques d'or.

(Gustave Flaubert, *Salammbô*, ch. x.)

La jeune femme, nue, se tient debout, un peu inclinée sur la jambe droite, la tête penchée à gauche sous la caresse du serpent qui, montant de sa cuisse droite le long de son bras droit pendant, vient, par-dessus son épaule droite, s'enrouler autour de son bras gauche qu'elle tient relevé devant ses seins et dresse la tête vers ses lèvres. Derrière, près de son pied gauche, un vase en forme d'aiguière.

Acquis par l'État.

LANSON (Alfred-Aimé), né à Orléans, méd. de 3e cl. 1875. — Prix de Rome 1876, 2e cl. 1879, 1re cl. 1880.

N° 4533. *L'Age de fer.*

Groupe. Marbre. Fig. plus grandes que nature.

H. 2m50. — L. 1m10. — Pr. 1m10.

Un homme, jeune et nu, se tient debout, une lance dans la main droite, la tête tournée à gauche, dans une attitude triomphante. De la main droite il montre un autre homme tombé qui, les mains liées derrière le dos, des chaînes aux pieds, se débat entre ses jambes. Une peau de bête, formant ceinture, dont la patte est enroulée à son bras droit, lui retombe le long de la cuisse gauche.

Acquis par l'État.

MARQUESTE (Laurent-Honoré), né à Toulouse, élève de MM. Jouffroy et Falguière. — Prix de Rome 1871, méd. de 3e cl. 1874, 1re cl. 1876, 2e cl. 1878 (E. U.).

N° 4626. *Suzanne.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m70. — L. 0m55. — Pr. 0m55.

La jeune femme, nue, debout, le pied droit posé sur une pierre, tourne vivement la tête vers la gauche, en relevant sa main droite devant ses seins, et plaçant sa main gauche sur sa cuisse droite. Ses cheveux, que traverse une bandelette sur le haut de la tête, flottent sur son dos.

Acquis par l'État.

MERCIÉ (Antonin-Marius-Jean), né à Toulouse. — Prix de Rome 1868, méd. 1re cl. 1872, ✻ 1872, méd. d'honneur 1874

et 1878 (E. U.), O. ✻ 1879. — Boulevard Saint-Michel, 115, et rue Saint-Didier.

N° 4650. *Quand même!*

Groupe. Plâtre. Fig. plus grande que nature.

H. 3m15. — L. 1m40. — Pr. 1m50.

Sur un bloc de rochers, une robuste paysanne d'Alsace, en costume national, se tient debout. A sa gauche, un soldat mourant s'affaisse sur le sol.

APPENDICE

APPENDICE

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

POUR

L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

EN 1882

A la suite de l'Exposition des Beaux-Arts de 1881, le Comité, nommé en vertu de l'arrêté ministériel du 27 décembre 1880, a décidé que les artistes français, peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, ayant été admis au moins une fois à l'Exposition annuelle des artistes vivants, seraient convoqués pour le jeudi 3 novembre 1881, à l'effet d'élire un nouveau Comité de 90 membres chargé d'élaborer les bases d'une association définitive destinée à assurer les Expositions futures des Beaux-Arts.

En vertu de cette décision, il a été établi que le nouveau Comité serait élu, par sections, au scrutin de liste et à la majorité relative des votants.

La première section comprendra : la peinture, les dessins, pastels, aquarelles, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux ; elle élira 50 membres.

La deuxième section comprendra : la sculpture, la gravure en médailles et la gravure sur pierres fines ; elle élira 20 membres.

La troisième section comprendra : l'architecture et la gravure d'architecture ; elle élira 10 membres.

La quatrième section comprendra : la gravure et la lithographie ; elle élira 10 membres.

Le scrutin ouvrira au palais des Champs-Élysées, le jeudi 3 novembre, à neuf heures du matin, et sera clos à quatre heures du soir.

Les artistes électeurs seront admis à voter sur la déclaration faite par eux du ou des Salons auxquels ils ont été admis ; ils apposeront leur signature sur un registre spécial.

Les artistes qui ne pourraient venir voter en personne pourront adresser leur vote avant le 3 novembre à M. le Président du Comité des artistes, au palais des Champs-Élysées ; ce vote sera enfermé dans un pli cacheté, il devra porter extérieurement la signature de l'artiste électeur et l'indication du Salon dans lequel il a été admis.

Ces votes seront mentionnés sur les registres des électeurs.

Le dépouillement du scrutin aura lieu le jour même du vote, à quatre heures du soir.

Il sera fait sous la direction des membres du Conseil d'administration de la Société des artistes français pour l'Exposition de 1881, par des employés de cette Société, et en présence des artistes qui voudront assister à cette opération.

En cas de non-acceptation d'un ou de plusieurs des membres élus, ils seront remplacés par des membres qui viendront après dans l'ordre des suffrages.

Le jeudi, 3 novembre, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté des membres du Conseil et des sous-commissaires de l'Exposition des Beaux-Arts de 1881, et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des 90 membres du Comité chargé d'élaborer les bases de l'association définitive destinée à assurer les expositions futures des Beaux-Arts.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

PEINTURE.

50 membres à élire.

MM. Bonnat, 1,121 voix ; — J.-P. Laurens, 1,057 ; — J. Lefebvre, 1,051 ; — Harpignies, 1,030 ; — J. Breton, 1,024 ; — Français, 1,022 ; — Ribot, 1,019 ; — G. Boulanger, 1,005 ; — Vollon, 1,005 ; — Henner, 1,001 ; — Humbert, 981 ; — de Neuville, 979 ; — Tony Robert-Fleury, 972 ; — Detaille, 972 ; — Busson, 970 ; — Bouguereau, 967 ; — Cabanel, 955 ; — M. Lalanne, 936 ; — Pille, 865 ; — U. Butin, 849 ; — Duez, 837 ; — Pelouse, 814 ; — Lavieille, 810 ; — Guillaumet, 805 ; — Luminais, 791 ; — Cot, 790 ; — Puvis de Chavannes, 772 ; — Hanoteau, 768 ; — H. Leroux, 762 ; — Cazin, 744 ; — Rapin, 734 ; — Bin, 732 ; — Carolus Duran, 724 ; — Gervex, 702 ; — Roll, 694 ; — Barrias, 658 ; — E. Lévy, 915 ; — de Vuillefroy, 910 ; — J. Dupré, 905 ; — Guillemet, 885 ; — Feyen-Perrin, 883 ; — Protais, 871 ; —

Benjamin-Constant, 869 ; — Van Marcke, 598 ; — Hébert, 596 ; — Baudry, 566 ; — Delaunay, 547 ; — Maignan, 514 ; — Sautai, 500 ; — Bernier, 496.

SCULPTURE.

20 membres à élire.

MM. P. Dubois, 193 voix ; — Mercié, 191 ; — Math. Moreau, 189 ; — Chapu, 187 ; — E. Barrias, 179 ; — Falguière, 177 ; — Schœnewerck, 148 ; — Guillaume, 142 ; — Cavelier, 122 ; — Thomas, 118 ; — Captier, 111 ; — Hiolle, 104 ; — Delaplanche, 97 ; — Alphée Dubois, 96 ; — Marcellin, 95 ; — David, 93 ; — Leroux (E.), 92 ; — Gautherin, 92 ; — Allar, 90 ; — Fremiet, 85.

ARCHITECTURE.

10 membres à élire.

MM. Vaudremer, 135 voix ; — Bailly, 132 ; — Garnier, 121 ; — Ballu, 118 ; — Questel, 104 ; — Brune, 104 ; — Ginain, 85 ; — Coquart, 76 ; — Bœswilwald, 74 ; — André, 71.

GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

10 membres à élire.

MM. Chauvel, 61 voix ; — Didier, 60 ; — Yon, 52 ; — Courtry, 52 ; — Laguillermie, 47 ; — Hédouin, 46 ; — Bracquemond, 46 ; — Boilvin, 43 ; — Gaillard, 42 ; — Rousseau, 37.

A la première Assemblée générale le Comité a élu :

Président : M. Bailly, membre de l'Institut, C. ❋. — *Vice-Présidents :* MM. Guillaume, membre de l'Institut, C. ❋, et Bouguereau, membre de l'Institut, O. ❋ ; — *Secrétaires :* MM. Ch. Garnier, membre de l'Institut, O. ❋ ; Thomas, membre de l'Institut, ❋ ; de Vuillefroy, ❋ ; Yon.

Les bureaux ont été constitués de la manière suivante :

SECTION DE PEINTURE, DESSIN, ETC.

Président : M. Bonnat, membre de l'Institut, O. ❋.
Vice-Présidents : MM. Cabanel, membre de l'Institut, O. ❋ ; Hébert, C. ❋.
Secrétaires : MM. Humbert, ❋ ; T. Robert-Fleury, ❋.

SECTION DE SCULPTURE ET DE GRAVURE

EN MÉDAILLES.

Président : M. Cavelier, membre de l'Institut, O. ✻.
Vice-Président : M. P. Dubois, membre de l'Institut, O. ✻.
Secrétaires : MM. Math. Moreau, ✻ ; Captier.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Président : M. Questel, membre de l'Institut, O. ✻.
Vice-Président : M. Ballu, membre de l'Institut, O. ✻.
Secrétaires : MM. Vaudremer, membre de l'Institut, O. ✻ ; Ginain, ✻.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Président : M. Bracquemond, ✻.
Vice-Président : M. Laguillermie.
Secrétaire : M. Rousseau.

CONSEIL JUDICIAIRE.

Le Conseil judiciaire, nommé par le Comité, se compose de :

Notaire : Me J.-E. Delapalme.
Avocat : Me Chaix-d'Est-Ange.
Avoué : Me Engrand, avoué près le tribunal de 1re instance de la Seine.

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

POUR

L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS DE 1882

Par-devant Me Jules-Émile DELAPALME et son collègue, notaires à Paris, soussignés :

Ont comparu :

1° M. Antoine-Nicolas BAILLY, architecte, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, boulevard Bonne-Nouvelle, n° 19 ;

2° M. Claude-Jean-Baptiste-Eugène GUILLAUME, statuaire, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, boulevard Saint-Germain, n° 238 ;

3° M. Adolphe-William BOUGUEREAU, peintre, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 75 ;

4° M. Gabriel-Jules THOMAS, statuaire, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 73 ;

5° M. Dominique-Félix de VUILLEFROY-CASSINI, peintre, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 16 ;

6° Et M. Edmond-Charles YON, graveur, demeurant à Paris, rue Lepic, n° 59 ;

Lesquels ont exposé ce qui suit :

Par suite de décisions prises par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, conformément au vœu émis par le Conseil supérieur des Beaux-Arts dans sa séance du 13 décembre 1881, un Comité de 90 membres, élu par les artistes français (peintres, sculpteurs, architectes et graveurs), ayant été admis au moins une fois à l'Exposition annuelle, a été chargé de la gestion libre et entière, matérielle et artistique des expositions annuelles des artistes vivants, aux lieu et place de l'Administration.

Un premier Comité, élu le 12 janvier 1881, avait constitué une Société civile anonyme ayant pour objet d'assurer le fonctionnement de l'Exposition de 1881.

Sa mission étant terminée, il a convoqué les artistes français pour le 3 novembre 1881 à l'effet d'élire un nouveau Comité de 90 membres chargé d'élaborer les bases d'une Association définitive, destinée à assurer les Expositions futures des Beaux-Arts.

Cette convocation a eu pour résultat la nomination d'un Comité composé, savoir :

1° Peinture :

De MM. Barrias, — Bastien-Lepage, — Baudry, — Bernier, — Bin, — Bonnat, — Bouguereau, — Boulanger, — Breton, — Busson, — Butin, — Cabanel, — Carolus Duran, — Cazin, — Benjamin Constant, — Cot, — Detaille, — Duez, — Dupré (Jules), — Feyen-Perrin, — Français, — Gervex, — Guillaumet, — Guillemet, — Hanoteau, — Harpignies, — Hébert, — Henner, — Humbert, — Lalanne, — J.-P. Laurens, — Lavieille, — J. Lefebvre, — Leroux (Hector), — Lévy (Em.), — Luminais, — Maignan, — de Neuville, — Paris, — — Pelouse, — Pille, — Pointelin, — Protais, — Puvis de Chavannes, — Rapin, — — Robert-Fleury, — Roll, — Sautai, — Van Marcke, — de Vuillefroy.

2° Sculpture :

De MM. Allar, — Barrias, — Captier, — Cavelier, — Chapu, — David, — Delaplanche, — Dubois (Alphée), — Dubois (Paul), — Falguière, — Frémiet, — Gautherin, — Guillaume, — Hiolle, — Leroux (Etienne), — Marcellin, — Mercié, — Math. Moreau, — Schœnewerk, — Thomas.

3° Architecture :

De MM. André, — Bailly, — Ballu, — Boeswilwald, — Brune, — Coquart, — — Garnier, — Ginain, — Questel, — Vaudremer.

4° Gravure et Lithographie :

De MM. Bracquemond, — Chauvel, — Didier, — Flameng, — Gaillard, — Laguillermie, — Waltner, — Pisan, — Rousseau, — Yon.

Le Comité a procédé à la nomination d'un bureau et a élu pour son Président M. Bailly, avec MM. Guillaume et Bouguereau pour Vice-Présidents et MM. Garnier, Thomas, de Vuillefroy et Yon pour Secrétaires.

Puis, dans sa séance du 23 février dernier, il a décidé que l'association à former devait avoir pour objet non seulement le fonctionnement régulier des expositions annuelles, mais aussi la représentation et la défense des intérêts généraux des artistes français.

Mais, en attendant que cette association soit revêtue des formes légales, il a chargé les comparants de former une Société destinée à assurer le fonctionnement des expositions et notamment de celle de la présente année.

Ce qui a été fait de la manière suivante :

OBJET. — DÉNOMINATION. — SIÈGE ET DURÉE DE LA SOCIÉTÉ.

Article premier. — Il est formé entre tous ceux qui adhéreront aux présents statuts par la souscription ou la possession des actions qui vont être créées ci-après, une Société civile anonyme qui prend la dénomination de *Société des Artistes français pour l'Exposition des Beaux-Arts de* 1882.

Art. 2. — Cette Société a pour objet d'assurer le fonctionnement de l'Exposition des Beaux-Arts de l'année 1882 (*Peinture*, *Sculpture*, *Architecture et Gravure*).

Art. 3. — Sa durée commencera aussitôt après la constitution définitive de la Société, et elle cessera après la clôture des opérations pour lesquelles elle est formée.

Art. 4. — Son siège est établi à Paris, au Palais de l'Industrie. Il pourra être transféré ailleurs, mais à Paris, par simple décision du Conseil d'administration. Ce siège est attributif de domicile et de juridiction.

CAPITAL SOCIAL. — ACTIONS. — TRANSFERTS.

Art. 5. — Le capital social est fixé à 100,000 francs, divisé en 1,000 actions de 100 francs chacune.

Art. 6. — Sont seuls admis à la souscription des actions ainsi créées tous les artistes français (*peintres, sculpteurs, architectes et graveurs*) qui composent le Comité de 90 membres nommé le 3 novembre 1881, ainsi qu'il a été dit ci-dessus.

Art. 7. — Les actions sont émises contre espèces; le montant de chaque action est payable, savoir : un quart au moment même de la souscription, les trois autres quarts au fur et à mesure des besoins de la Société, sur appel fait par le Conseil d'administration, au moyen d'une lettre imprimée adressée à chaque souscripteur.

Les intérêts à 5 p. 100 courront de plein droit contre les souscripteurs d'actions en retard sur leurs versements, sans préjudice du droit qu'aura la Société de poursuivre les débiteurs et de faire vendre les actions en retard.

A cet effet, les numéros de ces actions seront publiés dans un journal d'annonces légales, et, quinzaine après cette publication, il sera procédé à la vente par adjudication publique, en l'étude du notaire de la Société, de ces actions pour le compte et aux risques et périls du retardataire, sans aucune mise en demeure ni formalité judiciaire.

Les titres ainsi vendus deviennent nuls de plein droit, et il en est délivré à l'acquéreur de nouveaux sous les mêmes numéros.

L'adjudication sera toujours faite sous la condition d'admission par le Conseil d'administration conformément à l'article 10 ci-après. Jusqu'à cette admission, l'adjudication ne sera que provisoire, et, en cas de rejet par le Conseil, il sera procédé, sans autre formalité, à une nouvelle adjudication.

Le prix de la vente s'impute, dans les termes de droit, sur ce qui est dû à la Société par l'actionnaire exproprié qui reste passible de la différence ou profite de l'excédent.

Art. 8. — Aucune solidarité n'existe entre les sociétaires qui ne peuvent être soumis à aucune charge ou obligation au delà du montant des sommes par eux souscrites.

Art. 9. — Les actions sont nominatives, même après leur entière libération.

Lors du premier versement, il sera remis aux souscripteurs un certificat provisoire qui, dans le mois de la constitution de la Société, sera échangé contre un titre définitif, sur lequel seront inscrits les versements ultérieurs.

Tous les titres seront extraits d'un livre à souche, numérotés à la suite et signés de deux Administrateurs.

Art. 10. — Les titres définitifs peuvent être transférés par une inscription sur les registres de la Société, signée du cédant et du cessionnaire. — Ce transfert sera mentionné au dos des titres et visé par un des Administrateurs.

La Société ne reconnaît d'autres transferts ou mutations que ceux opérés en cette forme.

Elle n'est tenue d'admettre à l'occasion des transferts aucune réserve, condition ou stipulation particulière.

Le transfert étant de droit soumis à la décision du Conseil d'administration, aucun ne sera effectué qu'après approbation de ce Conseil et en faveur de l'une des personnes faisant partie du Conseil.

Il est bien entendu que cette condition n'est pas applicable aux transferts qui s'opéreraient au profit de titulaires anciens.

Le présent article sera transcrit sur les titres d'actions.

Art. 11. — Réserve est faite à chaque membre du Comité de souscrire deux actions.

Art. 12. — La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et à toutes délibérations des Assemblées générales, même antérieures au transfert.

Art. 13. — En cas de décès d'un associé, ses héritiers sont tenus de transférer les actions dont il était titulaire à une personne agréée par le Conseil d'administration et dans les formes indiquées en l'article 10 ci-dessus.

Art. 14. — La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par chaque titre.

Les héritiers ou créanciers d'un sociétaire ne peuvent, pour quelque motif que ce soit, provoquer l'apposition des scellés sur les biens et valeurs de la Société, poursuivre ni licitation ni partage, ni s'immiscer dans l'administration.

Ils doivent, dans tous les cas, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires et comptes sociaux.

ADMINISTRATION.

Art. 15. — La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de dix-huit membres pris parmi les actionnaires et agissant comme mandataires. — Ces membres personnellement ne sont responsables chacun que de l'exécution du mandat qu'ils ont reçu. — Ils ne contractent à l'égard de leur gestion aucune obligation personnelle relativement aux affaires de la Société ; ils ne répondent que de leurs actes conformément à la loi.

Art. 16. — Les Administrateurs doivent être propriétaires de deux actions chacun, affectées à la garantie de leur gestion et comme telles inaliénables et déposées dans la caisse sociale.

Leurs fonctions sont gratuites.

Art. 17. — Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale. Ils doivent être choisis par l'Assemblée de façon que chaque catégorie des artistes associés soit représentée dans le Conseil par deux Administrateurs au moins.

Les fonctions des Administrateurs auront la même durée que la Société.

En cas de démission ou de décès de l'un ou de plusieurs des Administrateurs,

les membres restants pourront pourvoir à leur remplacement, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

Le Conseil d'administration nomme parmi ses membres un Président, deux Vice-Présidents et deux Secrétaires.

Art. 18. — Le Conseil d'administration se réunit au siège social aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, au moins une fois par semaine.

La présence de neuf membres au moins est nécessaire pour la validité des délibérations, qui sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Nul ne peut voter par procuration dans le sein du Conseil.

Le procès-verbal de chaque séance est transcrit sur un registre spécial signé du Président et de l'un des Secrétaires.

Les extraits ou copies à produire en justice ou ailleurs sont signés et certifiés conformes par le Président ou l'un des Vice-Présidents.

Art. 19. — Le Conseil d'administration aura seul la gestion matérielle de l'Exposition, et il est investi des pouvoirs les plus étendus pour représenter la Société activement et passivement.

Il exerce, tant en demandant qu'en défendant, toutes actions judiciaires, administratives et autres.

Il appelle les versements à effectuer par les actionnaires.

Il fixe seul les dépenses relatives à l'installation, à l'entretien et à la garde de l'Exposition, et il fait seul toutes les recettes.

Il nomme, s'il le juge nécessaire, sous sa responsabilité, un Trésorier comptable.

Il peut déléguer à un de ses membres telle partie de ses pouvoirs qu'il est nécessaire pour un but spécial et pour un temps limité.

Art. 20. — La Société est valablement représentée en justice par ses Administrateurs, en la personne du Président du Conseil ou de l'un des Vice-Présidents.

Tous traités, engagements et autres généralement quelconques autorisés par le Conseil d'administration sont valables, s'ils sont revêtus de la signature d'un seul Administrateur.

Art. 21. — Le Conseil convoque l'Assemblée générale des actionnaires chaque fois qu'il le juge nécessaire.

DES COMMISSAIRES.

Art. 22. — La première Assemblée générale constitutive désigne un ou plusieurs Commissaires, associés ou non, chargés de remplir la mission de surveillance prescrite par la loi.

Ces Commissaires vérifient l'état, qui doit être dressé chaque mois, de la situation active et passive de la Société, et les comptes présentés par les Administrateurs.

Art. 23. — A l'expiration de la Société, les Commissaires font un rapport à l'Assemblée générale sur la situation de la Société, sur le bilan et sur les comptes présentés, et, à cet effet, les Commissaires auront le droit, pendant le trimestre qui précédera l'expiration de la Société, de prendre connaissance des livres, papiers et documents sociaux, et d'examiner les opérations de la Société.

DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Art. 24. — Les Assemblées générales, régulièrement constituées, représentent l'universalité des actionnaires.

Elles se composent de tous les actionnaires possédant une action.

Pour être valablement constituées, elles doivent être composées du nombre d'actionnaires représentant la quotité du capital indiqué, soit par l'art. 29, soit par les art. 30 et 31 de la loi du 24 juillet 1867, selon qu'il s'agit d'Assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.

Nul ne peut se faire représenter aux Assemblées générales que par un mandataire actionnaire lui-même.

Art. 25. — L'Assemblée générale est présidée par le Président du Conseil d'administration, et, en son absence, par l'un des Vice-Présidents.

Les deux actionnaires les plus âgés présents sont appelés à remplir les fonctions d'assesseurs.

Le Bureau désigne le Secrétaire.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents. — Chaque actionnaire n'a droit qu'à une voix, quel que soit le nombre des actions qu'il possède.

Art. 26. — Les convocations sont faites par un avis inséré, huit jours avant la réunion, dans un journal d'annonces légales. Les avis indiquent l'ordre du jour arrêté par le Conseil d'administration. Par exception, la convocation pour l'Assemblée générale constitutive pourra être faite par un avis inséré seulement quatre jours d'avance.

Art. 27. — L'Assemblée générale entend le rapport des Commissaires sur la situation de la Société. — Elle discute, s'il y a lieu, et approuve les comptes; elle proroge la durée de la Société et en étend les effets si elle le juge nécessaire.

Ses délibérations sont constatées sur un registre spécial par des procès-verbaux signés des mêmes membres du bureau.

Les copies ou extraits à produire en justice ou ailleurs des délibérations de l'Assemblée sont signés et certifiés conformes par le Président du Conseil d'administration.

INVENTAIRES. — DISSOLUTION. — LIQUIDATION.

Art. 28. — Il est dressé par les soins du Conseil d'administration, chaque mois, un état de la situation active et passive de la Société.

Art. 29. — Le Conseil d'administration aura, à partir du jour de la dissolution de la Société, la qualité de Commission de liquidation avec tous les pouvoirs que comporte cette qualité

Art. 30. — Les recettes comprendront, outre le fonds social, le produit des droits d'entrée et les recettes de toute nature provenant de l'Exposition.

Les dépenses comprendront : 1° les charges de l'Exposition et les frais relatifs à la constitution, à la publicité, à la gestion et à l'administration de la Société;

2° et la valeur des récompenses qui pourront avoir été promises par le Comité pour être distribuées aux exposants.

Si la balance entre ces recettes et dépenses donne un résultat actif, on prélèvera sur ce reliquat le remboursement du fonds social sans intérêts et jusqu'à due concurrence.

S'il reste une somme disponible après ce prélèvement, elle constitue les bénéfices dont l'emploi sera déterminé d'accord avec le Comité élu le 3 novembre 1881.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION.

Art. 31. — En cas de litige quelconque, le tribunal civil de la Seine sera seul compétent.

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ.

Art. 32. — La présente Société ne sera constituée définitivement qu'après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi du 24 juillet 1867.

Art. 33. — Pour faire les publications et insertions prescrites, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition ou d'un extrait des présents statuts.

Dont acte.

Fait et passé à Paris, en l'étude de Me Jules-Émile Delapalme, l'un des notaires soussignés, le 9 mars 1882.

Le Président :

A.-N. BAILLY.

Les Vice-Présidents :

Eugène GUILLAUME, William BOUGUEREAU.

Les Secrétaires :

De VUILLEFROY, J. THOMAS, YON.

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ

La Société a été constituée définitivement aux termes d'une délibération prise par l'Assemblée générale des Actionnaires dans sa séance du 20 mars 1882.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Membres : MM. Bonnat. — Guillaume. — Humbert. — Yon. — Tony Robert-Fleury. — Busson. — De Vuillefroy. — Brune. — J. Lefebvre. — Ballu. — Bailly. — Cabanel. — Chapu. — Guillemet. — Questel. — Bouguereau. — Hector Leroux. — Laguillermie.
Commissaire de surveillance : M. Eugène Lecomte, agent de change, chevalier de la Légion d'honneur.
Notaire de la Société : Me J.-E. Delapalme, chevalier de la Légion d'honneur.
Avocat de la Société : Me Chaix-d'Est-Ange, chevalier de la Légion d'honneur.
Avoué de la Société : Me Engrand, avoué près le tribunal civil de la Seine.

Le Bureau a été constitué ainsi qu'il suit :

Président : M. A.-N. Bailly.
Vice-Présidents : MM. Eugène Guillaume et Léon Bonnat.
Secrétaires : MM. Tony Robert-Fleury et Ferd. Humbert.

Vu et approuvé, le 10 avril 1882 :

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Signé : J. FERRY.

COMITÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

EXPOSITION PUBLIQUE

DES

OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS

POUR L'ANNÉE 1882

RÈGLEMENT

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE Ier. — *Du Dépôt des ouvrages.*

ARTICLE PREMIER. — L'Exposition annuelle des ouvrages des artistes vivants aura lieu au palais des Champs-Élysées, du lundi 1er mai au lundi 20 juin 1882.

Elle sera ouverte aux productions des artistes français et étrangers.

Les ouvrages devront être déposés au palais des Champs-Élysées conformément au règlement particulier de chaque section. Aucun sursis ne sera accordé pour quelque motif que ce soit ; en conséquence, l'administration du Salon considérera toute demande de sursis comme nulle et non avenue.

ART. 2. — Sont admises au Salon les œuvres des six genres ci-après désignés :

1° Peintures ;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, faïences, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exception toutefois des cartons de vitraux et vitraux qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation ;

3° Sculpture ;

4° Gravure en médailles et gravure sur pierres fines ;

5° Architecture ;

6° Gravure et lithographie.

ART. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, sauf celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent ;

Les ouvrages qui ont figuré aux Expositions précédentes de Paris ;

Les tableaux et autres objets sans cadre ;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture du dernier Salon ;

Les ouvrages anonymes;

Les sculptures en terre non cuite et les réductions d'ouvrages de sculpture déjà exposés.

Art. 4. — Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être expédiés francs de port à M. le Président du Conseil d'administration du Salon, au palais des Champs-Élysées.

Chaque ouvrage pourra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

Art. 5. — Chaque artiste, en déposant ou faisant déposer ses œuvres, devra en même temps donner une notice signée de lui, contenant ses nom et prénoms, *sa nationalité*, le lieu et la date de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux expositions de Paris, sa qualité de prix de Rome ou de prix du Salon, son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

Ceux qui ne pourraient accompagner leurs œuvres devront les faire déposer par une personne munie de leur autorisation écrite.

Art. 6. — Les ouvrages des six genres désignés ci-dessus devront être inscrits sur une notice séparée.

Art. 7. — Un appendice du catalogue sera consacré aux édifices publics ou privés construits par les architectes, ainsi qu'aux ouvrages de peinture et de sculpture exécutés pour la décoration de ces monuments, et qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

Art. 8. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher.

Art. 9. — Aucun ouvrage ne pourra être reproduit sans une autorisation écrite de l'auteur.

Art. 10. — L'administration du Salon mettra tous ses soins pour assurer la bonne conservation des objets d'art qui lui seront confiés par les artistes, mais elle décline d'avance toute responsabilité pécuniaire dans le cas où ils se trouveraient endommagés ou perdus par quelque cause que ce soit.

Nul objet ne pourra être retiré avant la clôture de l'exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont le Conseil d'administration sera seul juge.

Les ouvrages admis au Salon devront être retirés avant le 10 juillet. Ils ne seront rendus que sur la présentation du récépissé. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'administration du Salon.

CHAPITRE II. — *De l'Admission.*

Art. 11. — L'admission des ouvrages présentés par les artistes sera prononcée par un jury élu à la majorité relative. (Voir les dispositions particulières à la section de Sculpture.) Il n'y a pas d'incompatibilité entre les fonctions de juré et celles de membre du comité des 90, ou celles de membre du Conseil d'administration de la Société d'organisation du Salon.

Le jury sera divisé en quatre sections :

La première comprendra la peinture, les dessins, pastels, aquarelles, miniatures, porcelaines, faïences, émaux, cartons de vitraux et vitraux ;

La deuxième comprendra la sculpture, la gravure en médailles et la gravure sur pierres fines;

La troisième, l'architecture;

La quatrième, la gravure et la lithographie.

Art. 12. — Sont électeurs, dans la section où ils envoient leurs œuvres, tous les artistes français ayant déjà été admis au moins une fois au Salon dans ladite section. (Voir la modification apportée au présent article dans la section d'Architecture.)

Les artistes électeurs seront admis à voter après avoir apposé leur signature sur un registre spécial. Chacun d'eux déposera, dans l'urne de la section où il a droit de vote, un bulletin plié, portant les noms des jurés choisis par lui.

Les électeurs qui ne pourraient venir voter en personne, aux jours indiqués pour le vote de chaque section, pourront envoyer leur bulletin à M. le Président du Conseil d'administration, au palais des Champs-Élysées, sous un pli cacheté signé de leurs nom et prénoms, et *portant la date de leur dernier Salon*. Ces votes seront consignés sur le registre des électeurs.

Art. 13. — Le dépouillement de chaque scrutin sera fait avec toutes les garanties nécessaires pour en assurer la sincérité, aussitôt après la clôture des urnes et en présence de M. le Président du Conseil d'administration ou de ses délégués, et des artistes qui voudront assister à cette opération.

S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en prenant à la suite dans l'ordre du scrutin.

Art. 14. — Pour l'admission de toute œuvre soumise au jury, la majorité des membres présents est indispensable.

En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Le placement des ouvrages sera fait conformément aux indications données par le jury.

Jusqu'à l'ouverture de l'Exposition, les portes du Salon seront rigoureusement fermées à toutes les personnes qui n'y seraient pas appelées par suite de leurs fonctions ou d'une convocation spéciale. Cette disposition ne s'applique ni au Ministre des Arts ni au Commissaire général des expositions des Beaux-Arts.

CHAPITRE III. — *Des Récompenses.*

Art. 15. — Toutes les récompenses seront votées conformément au règlement particulier de chacune des sections.

Une médaille d'honneur pourra être décernée dans chaque section.

Les autres médailles seront de trois classes.

Nul artiste ne pourra obtenir une médaille d'un ordre inférieur ou égal aux médailles qu'il a déjà obtenues La médaille d'honneur seule est exceptée de cette disposition.

Les médailles et rappels de médailles antérieurs à 1864 ont la valeur des médailles actuellement décernées. La médaille unique établie par le règlement de 1864 a la valeur d'une troisième médaille si elle n'a été obtenue qu'une fois, d'une deuxième si elle a été obtenue deux fois, d'une première si elle a été obtenue trois fois.

Des mentions honorables pourront être décernées par le jury à la suite des médailles.

Art. 16. — Les œuvres récompensées seront, lors du remaniement du Salon, désignées au public par des cartels.

Art. 17. — Les récompenses seront distribuées par le Comité et les quatre sections du jury, en séance solennelle, dans l'ordre même où elles auront été votées.

CHAPITRE IV. — *Des Entrées.*

Art. 18. — L'Exposition sera ouverte tous les jours de la semaine, de huit heures du matin à six heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

Toutefois, le lundi 1er mai, jour de l'ouverture, les portes seront ouvertes à neuf heures.

Le droit d'entrée est fixé à deux francs avant midi et à un franc dans la journée. Par exception, le jour de l'ouverture et le vendredi de chaque semaine, le droit d'entrée est fixé à cinq francs toute la journée. Le dimanche, les portes ouvriront à huit heures; le prix d'entrée sera de un franc; à partir de dix heures, l'entrée sera gratuite.

Art. 19. — Des cartes d'entrée rigoureusement personnelles seront mises à la disposition des artistes exposants. Ces cartes seront distribuées aux ayants droit dans les bureaux du secrétariat de l'administration du Salon, au palais des Champs-Élysées. Les artistes, pour s'en servir, devront y apposer leur signature.

Art. 20. — Il sera fait un service de cartes d'entrée à la presse.

Art. 21. — Il y aura des cartes d'abonnement pour la durée de l'Exposition.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A CHAQUE SECTION.

PEINTURE, DESSINS, AQUARELLES, PASTELS, ETC.

ARTICLE PREMIER. — Les ouvrages de peinture, dessins, aquarelles, pastels, miniatures, porcelaines, émaux, cartons de vitraux et vitraux, devront être déposés au palais de l'Industrie, du mercredi 15 mars au samedi 25 mars inclusivement, de onze heures à six heures.

Les artistes ne pourront envoyer que deux ouvrages pour la section de peinture à l'huile, et deux ouvrages pour celle des dessins, aquarelles, pastels, etc.

Sera considéré comme ne faisant qu'une seule œuvre tout assemblage d'ouvrages appartenant à cette seconde section (dessins, aquarelles, etc.), placés dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas $1^{m}20$.

ART. 2. — Le maximum pour la dimension des bordures sera de $0^{m}30$ en largeur et de $0^{m}20$ en épaisseur.

Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou ovale, ou à pans coupés, devront être ajustés sur des planches dorées et de forme rectangulaire.

ART. 3. — Le vote pour le jury de la section de peinture, dessins, etc., aura lieu au palais des Champs-Élysées le mardi 28 mars, de neuf heures du matin à quatre heures du soir.

Ce jury se composera de quarante membres, sans distinction de genres.

Tout artiste nommé membre du jury devra, par une lettre adressée au président, faire connaître, de suite, s'il accepte ou refuse les fonctions de juré.

Tout juré qui, sans s'être fait excuser, n'aura pas assisté à trois séances consécutives, sera considéré comme démissionnaire.

ART. 4. — Les opérations du jury ne seront valables que lorsque la moitié plus un des membres du jury sera présente devant l'œuvre jugée.

Pour l'admission de toute œuvre soumise au jury, la majorité absolue des membres présents est indispensable. En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Tout artiste hors concours ou médaillé sera admis sans examen.

Le jury ne pourra recevoir plus de 2,500 tableaux et plus de 800 dessins, vu l'impossibilité absolue d'en placer convenablement un plus grand nombre.

Au commencement de chaque séance, trois présidents seront tirés au sort parmi les membres du jury pour présider à la réception des ouvrages.

ART. 5. — Le jury, en recevant chaque œuvre, lui donnera un numéro de placement. Il y aura trois numéros. Ces numéros seront collés sur les cadres jusqu'à la fin du placement, et seront consignés au procès-verbal où chaque artiste pourra vérifier celui qu'il a obtenu.

Cet article s'applique également aux exempts de l'examen du jury.

ART. 6. — Le jury de la section de peinture, dessins, etc., disposera de trente-deux médailles qu'il répartira à son gré dans les trois classes, suivant les besoins du Salon.

L'artiste qui aura déjà obtenu une première ou une seconde médaille, qu'elle

ait été précédée ou non d'une troisième, sera hors concours et ne pourra plus obtenir d'autre distinction que la médaille d'honneur.

Toutes les médailles, à l'exception de cette dernière médaille, seront votées par le jury à la majorité absolue.

Le nombre des tours de scrutin n'est pas limité.

Art. 7. — La médaille d'honneur sera votée par tous les exposants français et le jury de la section. Elle ne donnera lieu qu'à un seul tour de scrutin et ne sera décernée qu'à un artiste qui aura réuni un nombre de voix égal au tiers plus un des votants. Le vote aura lieu au palais de l'Industrie, le 20 mai. Les artistes qui auront retiré en personne leurs cartes d'exposants et signé sur le registre pourront envoyer leurs votes sous pli cacheté, signé de leurs noms.

SCULPTURE,
GRAVURE EN MÉDAILLES ET GRAVURE SUR PIERRES FINES.

Article premier. — Les ouvrages de sculpture, gravure en médailles et gravure sur pierres fines, devront être déposés au palais de l'Industrie, du mardi 21 mars au mercredi 5 avril inclusivement, de dix heures à cinq heures.

Toutefois, les sculpteurs pourront, jusqu'au 27 avril inclusivement, remplacer dans leur matière définitive le modèle en plâtre envoyé dans les délais prescrits.

Art. 2. — Les artistes pourront envoyer deux ouvrages pour la sculpture et deux ouvrages pour la gravure en médailles et sur pierres fines. Tout assemblage d'ouvrages dans un même cadre sera considéré comme une seule œuvre.

Toutes les œuvres sans exception seront soumises au jury.

Art. 3. — Le jury sera tiré au sort sur une liste de 45 sculpteurs, graveurs en médailles et graveurs sur pierres fines, élus à la pluralité des voix.

Le jury comprendra 18 membres, savoir : 14 sculpteurs de figures, 1 sculpteur d'animaux, 2 graveurs en médailles et 1 graveur sur pierres fines. De plus, il y aura 5 jurés supplémentaires.

A la suite de deux absences consécutives non motivées d'un juré titulaire, celui-ci sera considéré comme démissionnaire et sera remplacé par un juré supplémentaire.

Art. 4. — Le vote pour la formation de la liste des 45 artistes, sur laquelle le jury sera tiré au sort, aura lieu au palais de l'Industrie, le jeudi 6 avril, de dix à quatre heures. Il sera immédiatement procédé au dépouillement du scrutin et au tirage au sort du jury.

Art. 5. — Le jury de la section de sculpture et de gravure en médailles disposera de vingt médailles, qu'il distribuera en trois classes, suivant l'appréciation faite par lui de la valeur des ouvrages exposés.

Deux de ces vingt médailles devront être attribuées à la gravure en médailles et sur pierres fines.

Art. 6. — La médaille d'honneur sera votée par tous les exposants français et le jury de la section. Elle ne donnera lieu qu'à un seul tour de scrutin, et ne sera décernée qu'à un artiste qui aurait réuni un nombre de voix égal au quart plus un des exposants de la section.

Les artistes ne seront pas admis à voter par correspondance.

ARCHITECTURE.

Article premier. — Les ouvrages d'architecture devront être déposés au palais de l'Industrie, du 26 mars au 5 avril inclusivement, de dix à cinq heures.

Art. 2. — Les architectes pourront envoyer deux ouvrages. Chaque ouvrage pourra se composer de plusieurs châssis ; toutefois, dans le but de répartir l'emplacement disponible d'une façon équitable, le jury aura la faculté d'écarter les dessins qu'il ne jugerait pas indispensables à l'intelligence de l'œuvre présentée.

Art. 3. — La copie d'un dessin ou d'un relevé ne pourra être acceptée. Des photographies ou monographies pourront être exposées, mais seulement à titre de renseignements complémentaires, dont le jury appréciera l'opportunité.

Art. 4. — Les architectes pourront exposer des modèles en relief.

Un modèle en relief présenté par un architecte comptera pour l'un des ouvrages qu'il a droit de présenter, à moins que ce modèle ne soit le complément d'un de ces ouvrages.

Art. 5. — Le vote pour le jury d'architecture aura lieu au palais de l'Industrie, le jeudi 6 avril, de six heures du matin à quatre heures du soir.

(Les architectes qui, n'ayant pas été reçus au Salon, auront néanmoins été admis aux Expositions universelles de Paris, prendront part à ce vote.)

Le jury se composera de 14 membres dont deux supplémentaires.

Art. 6. — Le jury d'architecture pourra disposer de douze médailles, ainsi réparties :

1 médaille d'honneur ;
2 médailles de première classe ;
4 médailles de deuxième classe ;
5 médailles de troisième classe.

La médaille d'honneur ne donnera lieu qu'à un tour de scrutin. Elle sera décernée à l'artiste qui aura obtenu le plus grand nombre de voix, pourvu que ce nombre de voix représente au moins les deux tiers plus un de l'effectif du jury.

Les autres médailles pourront donner lieu à deux tours de scrutin, le premier à la majorité absolue, le second à la majorité relative.

Les médailles de première classe ne pourront être décernées qu'à des compositions ou à des projets de restauration d'une importance capitale.

GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

Article premier. — Les ouvrages de gravure et de lithographie devront être déposés au palais de l'Industrie, du 1er au 5 avril inclusivement, de six heures à cinq heures.

Toutefois, les graveurs pourront, jusqu'au 27 avril inclusivement, substituer une nouvelle épreuve à celle qui aura été déposée en temps utile.

Art. 2. — La section de gravure et lithographie sera divisée en quatre sous-sections : la gravure au burin, la gravure à l'eau-forte, la gravure sur bois et la lithographie. — Chaque artiste pourra envoyer deux ouvrages de chacune de ces quatre sous-sections.

Sera considéré comme ne formant qu'une seule œuvre tout assemblage de

gravures ou lithographies placées dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas $1^{m}20$.

Art. 3. — Le maximum des marges des gravures ou lithographies sera de $0^{m}20$.

Art. 4. — Le vote pour le jury de la section de gravure et lithographie aura lieu au palais de l'Industrie, le jeudi 6 avril, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Art. 5. — Le jury de gravure et lithographie sera composé de douze membres, mais le vote aura lieu par sous-sections, de façon que chaque exposant aura le droit de voter pour trois noms dans chacune des sous-sections où il sera tout à la fois électeur et exposant.

Les voix données à un juré dans une sous-section ne pourront être ajoutées à celles qu'il aura obtenues dans une autre.

Le juré nommé dans deux sous-sections devra opter pour l'une des deux.

Une fois nommés, les douze jurés opéreront ensemble.

Art. 6. — Les artistes médaillés dans la section sont exempts de l'examen du jury d'admission.

Art. 7. — Le nombre de médailles à décerner dans la section de gravure et lithographie est fixé de la manière suivante :

1 première médaille ;
3 secondes médailles ;
8 troisièmes médailles.

Avant les opérations concernant le vote des médailles, la première médaille, ainsi que les secondes, pourront, sur l'avis du jury, être divisées en médailles d'un ordre inférieur.

Réciproquement, les médailles d'un ordre inférieur pourront être réunies pour former des premières ou des deuxièmes médailles.

Les médailles de chaque classe ne pourront donner lieu à plus de deux tours de scrutin *à la majorité absolue*.

Cependant une médaille ne sera annulée qu'après la présentation de trois noms.

En cas de partage, la voix du Président n'est pas prépondérante.

Art. 8. — Nul artiste ne pourra obtenir une médaille d'un ordre inférieur ou égal aux médailles déjà obtenues.

Celui qui aura obtenu, soit une seconde médaille, soit deux troisièmes médailles, sera considéré comme hors concours, mais le jury pourra toujours décerner une première médaille à l'artiste qui n'en a pas encore obtenu une.

Art. 9. — La médaille d'honneur sera votée par tous les artistes exposants français et le jury de la section. Elle ne donnera lieu qu'à un seul tour de scrutin et sera décernée à l'artiste qui aura obtenu la majorité absolue du nombre total des votants. Le vote par correspondance est interdit.

Le Président,

BAILLY,

Membre de l'Institut.

L'un des Secrétaires,

De VUILLEFROY.

JURY

D'ADMISSION ET DE RÉCOMPENSES

SECTION DE PEINTURE.

40 jurés à élire.

Le mardi 24 mars, sous la présidence de M. Bailly, assisté de MM. Bonnat, J. Lefebvre, Busson, Tony Robert-Fleury, Humbert, Guillemet, H. Leroux, de Vuillefroy, Yon et Bin, de MM. les sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de peinture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

MM. Bonnat, 1,480 voix; — Harpignies, 1,392; — J. Lefebvre, 1,375; — Vollon, 1,314; — J.-P. Laurens, 1,310; — Henner, 1,293; — Busson, 1,280; — Puvis de Chavannes, 1,241; — Tony Robert-Fleury, 1,238; — Benjamin-Constant, 1,154; — Detaille, 1,124; — M. Lalanne, 1,105; — Français, 1,066; — Humbert, 1,064; — Guillemet, 1,060; — Baudry, 1,044; — Rapin, 1040; — Lavieille, 1,025; — Pille, 1,023; — Guillaumet, 998; — Butin, 996; — Boulanger, 979; — Luminais, 969; — Cabanel, 968; — H. Leroux, 963; — Feyen-Perrin, 959; — Duez, 946; — Bernier, 937; — Cot, 931; — Protais, 926; — Ribot, 918; — J. Breton, 916; — Hanoteau, 904; — de Neuville, 879; — Van Marcke, 869; — de Vuillefroy, 852; — Carolus Duran, 846; — Barrias, 804; — Bouguereau, 718; — Cazin, 711.

MM. Vollon, Baudry, Ribot et de Neuville, ayant donné leur démission, ont été remplacés par :

MM. Roll, 693 voix; — Lansyer, 681; — Pelouse, 628; — Maignan, 628.

M. Pelouse, ayant donné sa démission, a été remplacé par M. Bastien-Lepage, 613 voix.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET PIERRES FINES.

45 membres à élire.

Le jeudi 6 avril, sous la présidence de M. Bailly, assisté de MM. Guillaume, Chapu, Thomas, Delaplanche, Hiolle, Et. Leroux, Cavelier, Barrias, Marcellin, Gautherin, Fremiet, Falguière, Mercié, Allar, Captier et Alphée Dubois, de

MM. les sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des quarante-cinq membres, parmi lesquels, aux termes de l'art. 3 du Règlement, les dix-huit membres appelés à former le jury de sculpture et les cinq jurés supplémentaires, devaient être désignés par le sort.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

MM. Moreau (Mathurin), 291 voix; — Chapu, 249; — Captier, 239; — Fremiet, 238; — P. Dubois, 232; — Mercié, 232; — Saint-Marceaux, 224; — Guillaume, 222; — Falguière, 222; — Schœnewerk, 217; — Cain, 214; — Gauthier, 208; — Barrias, 203; — Aizelin, 193; — Degeorge, 190; — Delaplanche, 189; — Thomas, 185; Gautherin, 184; — Hiolle, 183; — Millet (Aimé), 181; — Bonheur (Isidore), 180; — Leroux (Etienne), 178; — Cavelier, 172; — Chaplain, 171; — Galbrunner, 169; — Dubois (Alphée), 164; — Allar, 154; — David, 153; — Carrier-Belleuse, 153; — Iselin, 150; — Idrac, 144; — Aubé, 139; — Levillain, 136; — Blanchard, 135; Thabard, 135; — Dupuis (Daniel), 129; — Coutan, 128; — Truphême, 127; — Noel (Tony), 124; — Franceschi, 123; — Crauck, 123; — Dumont, 122; — Doublemard, 119; — Bartholdi, 119; — Jouffroy, 126.

Jurés supplémentaires : MM. Allasseur, 114 voix; — Soitoux, 113; — Bonnassieux, 112; — Baujault, 112; — Boisseau, 112; — Guilbert, 110; — Marcellin, 107.

Le tirage au sort, qui a eu lieu immédiatement après le dépouillement du vote, a désigné comme devant former le jury :

MM. Cain, *sculpteur d'animaux;* Gauthier, Dubois (Alphée), *graveur en médailles;* Hiolle, Moreau (Mathurin), Jouffroy, Coutan, Chapu, Guillaume, Aubé, Falguière, Dumont, Franceschi, Degeorge, *graveur en médailles;* Thabart, Blanchard, Barrias, David, *graveur sur pierres fines.*

Jurés supplémentaires : MM. Bonheur (Isidore), Crauck, Chaplain, Truphême, Cavelier.

SECTION D'ARCHITECTURE.

12 *jurés à élire.*

Le jeudi 6 avril, sous la présidence de M. Bailly, assisté de MM. André, Ginain, Questel, Ch. Garnier et de MM. les sous-commissaires, il a été procédé à l'élection des membres du jury d'architecture.

Le dépouillement a donné les résultats suivants.

MM. Vaudremer, 61 voix; — Bailly, 60; — Ballu, 58; — Brune, 58; Garnier, 58; — Questel, 53; — Bœswilwald, 49; — Ginain, 49; — Coquard, 49; — Moyaux, 46; — André, 45; — Normand, 43; — Ancelet, 31; — Louvet, 27.

SECTION DE GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

12 *jurés à élire.*

Le jeudi 6 avril, sous la présidence de M. Bailly, assisté de MM. Yon, Laguillermie, Didier, Courtry, Rousseau, Waltner, Flameng, Robert, et de MM. les sous-commissaires, il a été procédé à l'élection des membres du jury de gravure.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Gravure à l'eau-forte : MM. Hédouin, 31 voix ; — Bracquemont, 26 ; — Waltner, 24.

Gravure au burin : MM. François, 11 voix ; — Gaillard, 11 ; — Didier, 10.

Gravure sur bois : MM. Thiriat, 34 voix ; — Robert, 31 ; — Yon, 31.

Lithographie : MM. Vernier, 13 voix ; — Cicéri, 10 ; — Laurens, 9.

COMPOSITION DES BUREAUX

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, ETC.

Président : M. Bonnat, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Cabanel, membre de l'Institut; Hébert, membre de l'Institut. — *Secrétaires :* MM. Humbert et Tony Robert-Fleury.

SECTION DE SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES.

Président : M. Guillaume, membre de l'Institut. — *Vice-Président :* M. Moreau (Mathurin); — *Secrétaire :* M. Blanchard.

SECTION D'ARCHITECTURE ET GRAVURE D'ARCHITECTURE.

Président d'honneur : M. Bailly, membre de l'Institut. — *Président :* M. Bally, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Questel, membre de l'Institut, et Ch. Garnier, membre de l'Institut. — *Secrétaires :* MM. Moyaux et Ginain.

SECTION DE GRAVURE.

Président : M. Hédouin. — *Vice-Président :* M. Gaillard. — *Secrétaire :* M. Yon.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Le 24 juin, au palais de l'Industrie, a eu lieu la distribution des récompenses du Salon. La cérémonie était présidée par M. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui avait à ses côtés M. Duvaux, sous-secrétaire d'État, M. Paul Mantz, directeur général des Beaux-Arts, et M. Bailly, président du Conseil d'administration de la Société des artistes français, entouré des membres de ce Conseil, des membres du Comité et des membres des différents jurys.

Avaient, en outre, pris place sur l'estrade d'honneur : M. le général Pittié, représentant M. le Président de la République; MM. Antonin Proust, député, président de l'Union centrale des Arts appliqués à l'industrie; Morel, chef du cabinet du ministre; Roger-Ballu, secrétaire de la Direction générale des Beaux-Arts; Lafenestre, commissaire du Gouvernement auprès des Expositions; des membres de l'Institut, et un grand nombre de notabilités artistiques.

M. Bailly a ouvert la séance par l'allocution suivante :

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

L'an dernier, à pareille époque, nous étions réunis comme nous le sommes aujourd'hui pour cette fête de famille où chacun des artistes récompensés vient recevoir les médailles ou diplômes noblement acquis, décernés par les divers jurys.

Vous avez bien voulu nous dire à ce moment, Monsieur le Ministre, comme président de cette cérémonie intime, les paroles suivantes que je vous demande la permission de reproduire en les empruntant au bienveillant et remarquable discours fait par vous à cette occasion : « Bien que nous soyons dans un bâtiment de l'État, l'État est aujourd'hui votre hôte en ma personne, et je tiens à bien le dire et à bien le préciser : ce qui est fait cette année n'est pas seulement un essai, c'est à nos yeux une situation définitive et qui se perpétuera. »

Ces excellentes paroles, et bien d'autres également de vous, Monsieur le

Ministre, que j'aurai occasion de rappeler, ont été pour nous un puissant encouragement qui nous a décidés à accepter franchement la situation qui résulte de l'abdication définitive faite par vous, pour tout de bon, disiez-vous aussi, et pour jamais, de déléguer aux artistes le soin de faire leurs affaires eux-mêmes en fait d'expositions ; vous n'avez voulu réserver à l'État que la mission qui lui appartient d'ailleurs, et qui est exclusivement un rôle d'enseignement si parfaitement défini par vous.

Nous nous sommes alors conformés à vos décisions et avons constitué, ainsi que cela avait eu lieu en 1881, un Comité composé de 90 membres, nommés dans les mêmes conditions que celui créé en vertu de l'arrêté ministériel du 27 décembre 1880. L'élection a eu lieu le jeudi 3 novembre dernier. Le Comité, une fois institué, a décidé que sa mission principale était de jeter d'abord les assises d'une société pour un temps indéterminé, afin d'assurer à jamais les Expositions des Beaux-Arts et en outre de former la grande association des artistes français ; mais le temps assez court qui séparait la formation du Comité du jour fixé pour l'ouverture du Salon ne lui a pas permis de conduire de front ces deux opérations, et, s'inspirant alors des dispositions adoptées par la société qui l'a précédé, il en a accepté les statuts après les avoir soumis à votre approbation, Monsieur le Ministre, et il a ainsi pu conduire à une solution favorable l'œuvre entreprise, dont les résultats matériels, disons-le immédiatement, sont, à peu de chose près, les mêmes que ceux obtenus l'an dernier, quoique supérieurs.

Cette première opération terminée, le Comité s'est remis à l'œuvre et a voulu que, cette année même, sans aucun retard, les statuts de cette grande association des artistes, dont vous-même nous avez tracé la mission, fussent établis à l'état définitif. Le Comité a alors délégué un certain nombre de ses membres sous le nom de « Commission d'études » chargée de faire un rapport au Comité pour jeter les bases de l'association à créer.

Ce rapport devait renfermer :

1° Un résumé historique de la question, c'est-à-dire, à titre de document, un rapide aperçu sur les associations artistiques qui ont existé dans le passé ;

2° Un exposé de la forme de la constitution des sociétés analogues qui fonctionnent, de nos jours, dans différents pays étrangers ;

3° Un compte rendu détaillé des différents genres d'associations ou de sociétés qui, sous forme financière, commerciale ou syndicale, sont autorisées par la loi française.

Ce rapport, rédigé d'une manière fort remarquable par deux des membres de cette commission, l'un et l'autre peintres d'un très grand talent[1], ce rapport, dis-je, après avoir exposé avec une clarté parfaite les avantages ainsi que les inconvénients ressortissant des règlements existants dans les sociétés des nations autres que la nôtre, ayant une mission analogue à celle que notre association aura à remplir, a proposé au Comité des conclusions sur lesquelles il a été possible de procéder à la rédaction des statuts de l'association définitive. La commission d'études a été aidée des lumières de notre conseil judiciaire, composé des hommes les plus expérimentés et choisis parmi ceux jouissant à juste titre

1. M. Tony Robert-Fleury et M. Humbert.

d'une grande notoriété soit au barreau ou comme officiers ministériels[1]. Ces statuts ont été approuvés à l'unanimité par le Comité convoqué en réunion plénière le 15 juin dernier, en sorte que la société des artistes français est définitivement constituée.

Comme conséquence, nous aurons, Monsieur le Ministre, à réclamer de vous l'appui de l'État, que vous nous avez promis, pour obtenir la reconnaissance de notre association comme établissement d'utilité publique, son but et l'objet de sa constitution étant de représenter et de défendre les intérêts généraux des artistes français faisant partie de cette association par tous les moyens, et notamment par l'organisation des Expositions annuelles des Beaux-Arts, et de prêter aussi aide et assistance à ses membres dans toutes les occasions où cela pourrait leur être utile. Son titre définitif est :

« *Association des artistes français.* »

Par cet exposé succinct des opérations du Comité de 1882, nous avons cherché à démontrer, Monsieur le Ministre, que, substitués par vous aux droits de l'État, d'abord par le message du 17 janvier 1881, et par vous-même ensuite, il y a un an à pareil jour, pour organiser les Expositions annuelles au mieux des intérêts des artistes, nous n'avons pas failli à la tâche que nous avons résolument acceptée, et non cherchée, et qu'en nous chargeant à l'avenir, dans un esprit de libéralisme absolument désintéressé, de cette noble mission, nous avons voulu prouver que nous sommes dignes de la confiance que vous nous avez accordée, que nous sommes capables enfin, aidés du concours de l'État, de régir nous-mêmes nos affaires et que le divorce provisoire prononcé entre nous, un peu de force, l'an dernier, est maintenant un régime définitif, ainsi que vous l'avez voulu.

Nous ne pouvons donc que vous savoir le plus grand gré, Monsieur le Ministre, de ne pas avoir douté que nous saurions surmonter les difficultés toujours nombreuses que cause une première tentative, et que nous accepterions la tâche difficile que nous avions à remplir. Mais nous avons compris tout ce que cette tâche avait d'honorable pour nous, artistes, d'être appelés à organiser, sans autre contrôle que notre conscience, les Salons annuels, d'aider à maintenir et à faire progresser l'art français et de prendre en main la gestion des intérêts généraux d'une association confraternelle, en assumant sur nous les charges que l'État avait à supporter, mais en comptant aussi qu'il nous sera assuré, en échange de ces charges, le bénéfice de tous les avantages ou droits dont jouissait l'administration qui nous a précédés, ainsi d'ailleurs que vous avez bien voulu vous y engager.

Il ne nous appartient pas de faire l'éloge des œuvres exposées cette année ; celles admises ont dépassé le chiffre fixé d'abord par le Règlement ; le jury, en présence de la valeur moyenne des ouvrages, s'est vu dans l'obligation d'augmenter toutes les récompenses : l'an dernier, le nombre des médailles a été de 76 ; cette année, il est de 97, soit 21 de plus qu'en 1881. Les mentions honorables décernées sont, à peu de chose près, en même quantité que l'an dernier.

---

1. MM. Chaix d'Est-Ange, avocat ; Delapalme, président de la Chambre des notaires ; Engrand, avoué de première instance.

Je réclame de votre obligeance, Monsieur le Ministre, de vouloir bien nous faire l'honneur de remettre vous-même aux artistes les diverses récompenses obtenues par eux.

Après l'allocution de M. Bailly, M. le Ministre prend la parole en ces termes :

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une grande satisfaction que je m'associe aujourd'hui, en présidant la distribution des récompenses, au fait considérable que cette solennité consacre.

Ce fait, c'est la constitution de l'Association des artistes français ! L'Association est fondée ; nous l'appelions de tous nos vœux, nous la saluons avec la plus ferme et la plus joyeuse espérance. (Applaudissements.)

Elle se fonde dans les conditions les plus propres à assurer son avenir et sa prospérité. Elle a, en effet, une base solide, éprouvée : le succès toujours croissant de l'Exposition annuelle, et elle embrassse dans son programme les vastes horizons et les grandes pensées qui font l'honneur et la force des œuvres collectives.

Vos statuts l'ont ainsi défini : « Représenter et défendre les intérêts généraux des artistes français, leur prêter, dans toutes les occasions, aide et assistance. » La formule est large, et je vous félicite de l'avoir trouvée. Vous n'avez voulu ni d'une association particulière, ni d'une œuvre mercantile. C'est une œuvre d'assistance et d'enseignement mutuels, et vous avez écrit sur le fronton de votre édifice : « Les intérêts généraux de l'art et les artistes français. » (Applaudissements.)

Qui l'eût dit, Messieurs, il y a dix-huit mois? On murmurait alors à mes côtés : « Les artistes ne s'entendront jamais ! Ils sont, par définition, si peu pratiques et si affairés, si individualistes et si capricieux ; s'ils s'entendent, ce sera pour une année tout au plus !... » Et vous voilà d'accord, en vertu de vos statuts eux-mêmes, d'accord pour l'éternité !

Et vraiment, je le crois, Messieurs, car le plus difficile est fait ; le difficile, c'était d'élaborer en commun ces statuts excellents ; le difficile, c'était de vous montrer à vous-mêmes que vous possédez au milieu de vous les hommes d'affaires et les hommes de parole, la somme de nécessaire volonté et de dévouement, la faculté de discerner vos chefs et de les suivre, en un mot tout ce qu'il faut, du grand au petit, dans les grands États comme dans les conseils les plus humbles, pour faire marcher les affaires humaines. Pour moi, j'en ai toujours jugé ainsi, et mon seul mérite est d'avoir cru en vous avant que vous y ayez cru vous-mêmes.

Quant à l'État, quant au Gouvernement, je vous renouvelle en leur nom les assurances si souvent échangées. Toute l'assistance que nous pourrons vous donner, sans toucher à cette indépendance à laquelle vous vous accoutumez, cette assistance vous sera donnée. Nous vous aiderons à obtenir la reconnaissance d'utilité publique, qui fera de votre société une personne civile, capable d'acquérir et de recevoir. Ce palais vous sera livré tous les ans (Vive approbation)

jusqu'au jour, peut-être moins éloigné qu'on ne croit, où vous pourrez, conformément à un projet que j'ai vu quelque part dans la section d'architecture, projet ingénieux et prophétique, construire à vos frais ce palais des arts qui manque encore à notre capitale. (Applaudissements.)

Vous avez dit tout à l'heure, Monsieur le Président, qu'il ne vous appartenait pas de faire l'éloge des œuvres exposées cette année. Vous me permettrez d'y mettre moins de discrétion.

On écrit beaucoup pour et contre le Salon de peinture de 1882. Il soulève des critiques bien moroses comme des enthousiasmes passionnés. Sans doute on y découvre aisément de graves lacunes; sans doute on y peut signaler, comme dans toutes les œuvres de la liberté absolue, à côté de nouveautés hardies et généreuses, des tendances qui peuvent inquiéter. Mais il faut regarder de plus haut, considérer l'ensemble, et reconnaître que le trait dominant de l'Exposition, c'est la vie! Oui, l'école de peinture est vivante, bien vivante (Vive approbation), d'une vie intense, confuse, agitée, qui se cherche sur bien des points, qui poursuit des aspects nouveaux et des moyens nouveaux d'expression, mais en somme c'est la vie!

Si l'on peut relever je ne sais quelle recherche systématique de la trivialité dans les sujets, il faut observer aussi que généralement la trivialité n'existe pas dans l'exécution. La distinction innée, l'élégance traditionnelle du génie français, défendent l'école contre les entraînements et les emportements d'un réalisme tapageur. La tendance générale, au contraire, est à la transfiguration des scènes vulgaires par la recherche du caractère et le précieux de la coloration. Non, Messieurs, je n'ai pas peur pour l'idéal de l'art français. Je n'aurais, pour me rassurer, qu'à regarder où vont spontanément vos libres suffrages.

Quand vous avez à décerner la plus haute de vos récompenses, est-ce à un réaliste, est-ce à un prosateur que vous l'attribuez? Non, votre suffrage universel va chercher le moins matérialiste de tous les peintres, le plus fier, le plus constant des paladins de l'idéal, l'homme qui depuis vingt-cinq ans a le moins sacrifié aux divinités passagères, le poète obstiné, sincère et convaincu : M. Puvis de Chavannes. (Triple et quadruple salve d'applaudissements.)

La sincérité, qui est le trait saillant du maître que vous acclamez, la sincérité, je me permets de le dire aux jeunes gens qui m'écoutent, qui est le gage unique des succès durables, est aussi la qualité maîtresse, la vertu et le génie de cette grande école de la sculpture française, que, cette fois, tout le monde admire sans réserve. La sculpture est l'orgueil du Salon de 1882. Jamais le large et noble courant qui, depuis trois siècles, continue et renouvelle l'impérissable tradition de l'art français, n'a porté plus d'œuvres fortes et gracieuses, hardies ou savantes, touchantes ou inspirées. (Applaudissements.)

L'art contemporain n'aurait que ce joyau dans sa couronne qu'il pourrait affronter sans crainte le jugement de l'avenir. (Applaudissements.) Saluons-la, Messieurs, cette phalange désintéressée et invincible qu'aucun effort ne lasse, qu'aucune détresse ne rebute, que le spectacle des succès faciles et des fortunes rapides ne saurait distraire ni pervertir, et qui, patiemment, pauvrement, glorieusement, poursuit la route qui mène vers les hauts sommets. (Applaudissements répétés.) Saluons-la, remercions-la, glorifions-la pour le bien qu'elle fait à l'art, pour l'honneur qu'elle fait à la patrie! (Vifs applaudissements.)

M. le Ministre a ensuite proclamé les noms des lauréats du prix du Salon et des bourses de voyage :

Prix du Salon : M. Longepied, sculpteur.

Bourses de voyage pour la section de peinture : MM. Paul Leroy, A. Berton, Bompard, Meys.

Bourses de voyage pour la section de sculpture : MM. Daillon, Pézieux, Massoulle, Cordier.

Bourses de voyage pour la section d'architecture : MM. Lafillée, Julien.

A la suite du discours du Ministre, M. Vigneron, sous-commissaire des Expositions, délégué de la Société des artistes, a proclamé les noms des exposants qui ont obtenu les récompenses décernées par les jurys du Salon.

Une fois la distribution des récompenses terminée, M. Bailly a prononcé les paroles suivantes :

Après les encouragements que vous nous donnez, Monsieur le Ministre, je ne puis que vous témoigner de nouveau, au nom de notre Association, sa reconnaissance, et vous affirmer une fois de plus que nous saurons résolument surmonter, grâce à l'appui de l'État, que vous nous assurez, les difficultés qui pourraient empêcher la marche régulière de notre entreprise.

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

POUR LE SALON DE 1882

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

Médailles d'honneur décernées par le Jury des artistes français exposants.

M. Puvis de Chavannes (Pierre), peintre.

M. Paulin (Edmond-Jean-Baptiste), architecte.

M. Waltner (Charles-Albert), graveur.

SECTION DE PEINTURE.

Médailles de 2e classe.

MM. Delort (Charles-Édouard).
Lapostolet (Charles).
Adan (Émile-Louis).
Quost (Ernest).
Brissot de Warville (Félix-Saturnin).
Edelfelt (Albert).
Huguet (Victor-Pierre).
Moutte (Alphonse).
Moyse (Édouard).
Lobrichon (Timoléon).
Demont (Adrien-Louis).
Soyer (Paul).

Médailles de 3e classe.

MM. Dutzschold (Henri).
Berton (Armand).
Beauvais (Armand).
Binet (Victor-Jean-Baptiste).
Nozal (Alexandre).
Rochegrosse (Georges).
MM. Capdevielle (Louis).
Clairin (Georges-Jules-Victor).
Steinheil (Adolphe-Charles-Édouard).
Saintin (Henri).
Hayon (Léon).
Doyen (Gustave).
Dargent (Alphonse).
Dardoize (Émile).
Gautier (Amand).
Baudoin (Paul-Albert).
Callot (Georges).
Lagarde (Pierre).
Desbrosses (Jean).
Delahaye (Ernest-Jean).
Girard (Albert).
Édouard (Albert).
Mlle Vegman (Berthe).
MM. Béraud (Jean).
Leroy (Paul-Alexandre-Alfred).
Stott (William).
Brielman (Jacques-Alfred).
Jimenez Aranda (José).

Mentions honorables.

MM. Agache (Alfred-Pierre).
Brandt (Joseph).
Cesbron (Achille).
Courtens (Franz).
Crochepierre (André-Antoine).
Dufour (Camille).
Dupuis (Pierre).
Frère (Charles).
Friant (Émile).
Gallard-Lépinay (Emmanuel).
Grolleron (Paul).
Knight (Daniel-Ridgway).
Lira (Pedro-Francisco).
Lecomte (Paul).
Lubin (Jules-Désiré).
Mangeant (Paul-Émile).
Minet (Émile-Louis).
Maurin (Charles).
Munier (Émile).
Olive (Jean-Baptiste).
Pluchart (Henri).
Mme Comerre-Paton (Jacqueline).
MM. Roy (Marius).
Sicard (Nicolas).
Schoutteten (Louis).
MM. Thompson (Harry).
Thomas (Charles-Armand).
Tholer (Raymond).
Villain (Eugène).
Mlle Zillhardt (Jenny).
MM. Allemand (Gustave).
Weiz (Alden).
Béroud (Louis).
Cain (Henri).
Chelmonsky (Joseph).
Durst (Auguste).
Dubuisson (Albert-Lucien).
Jamin (Paul-Joseph).
Jeanniot (Pierre-Georges).
Gambart (Henri-Jean).
La Penne (Pierre-Philippe-Antoine).
Loustaunau (Louis-Auguste-Georges).
Laissement (Henri-Adolphe).
Leenhardt (Max).
Millochau (Émile-Joseph).
Charlay-Pompon (Charles).
Ruel (Léon).
Mlles Robiquet (Marie-Aimée).
Simmons (Emerson-Edward).
Vuillier (Gaston).

SECTION DE SCULPTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Hugues (Jean-Baptiste).
Longepied (Léon-Eugène).
Paris (Auguste).
Lemaire (Hector).

Médailles de 2e classe.

MM. Daillion (Horace).
Croisy (Aristide).
Roulleau (Jules-Pierre).
Allouard (Henri-Émile).
Massoulle (Paul-Arthur).
Escoula (Jean).
Roty (Louis-Oscar), graveur en médailles.
M. François (Henri-Louis), graveur en pierres fines.

Médailles de 3e classe.

MM. d'Astanières (Eugène-Nicolas-Clément, comte).
Rolard (François-Laurent).
Pezieux (Jean-Alexandre).
Gossin (Louis).
Cornu (Vital).
Chemin (Victor-Joseph).
Le Cointe (Aimé-Joachim-Léon).
Fossé (Athanase).
Fagel (Léon).
Boutellié (Jean-Ernest).
Bottée (Louis).

MM. Bastet (Victorien-Antoine).
Davenet (Claude-Marie).

Mentions honorables.

MM. Dolivet (Emmanuel).
Belard (Gustave).
Darbefeuille (Paul).
Astruc (Zacharie).
Saint-Vidal (Francis de).
Pilet (Léon).
Charpentier (Félix-Maurice).
Lormier (Édouard).
Élias (Édouard-Pierre-Joseph).
Cadoux (Marie-Edme).
Durvis (Marie).
Lemaire (Georges-Henry), graveur en pierres fines.
Marioton (Claudius).

MM. Arias (Virginius).
Cogez (Alexandre-Frédéric).
Léofanti (Adolphe).
Peyrol (Hippolyte).
Hiolle (Maximilien-Henri).
Steuer (Bernard-Adrien).
Mombur (Jean).
Levasseur (Henri-Louis).
Tourgueneff (Pierre-Nicolas).
Brambeck (Edward).
Leysalle (Émile).
De Keyser (Jean-Baptiste).
Chereau (Jean-Eugène).
Madrassi (Luca).
Namur (Émile).
Leroux (Gaston).
Rivière (Jean).
Bulio (Jean).
Legros (A.).
Maugendre (Édouard).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médailles de 2e classe.

MM. Calinaud (Louis-Félix).
David (Jules-Claude).
Déverin (Henri).
Jaffeux (Léon).
Arnaud (Auguste-Pierre-Jules).
Julien (Albert-Joseph).
Defrasse (Alphonse-Alexandre).

—

Médailles de 3e classe.

MM. Genuys (Charles).
Cardelli (Giovanni).
Delecourt-Wincqz (Jules).
Morel-Revoil (J. Antoine-Henri).
Laffillée (Henri-Louis).
Jourdain (Frantz).
Albrizio (Charles).
Dusserre (René).
Gontès (Alphonse-Jean).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médailles de 1re classe.

MM. Jacquet (Jules).
Boilvin (Émile).

Médailles de 2e classe.

MM. Leenhoff (Ferdinand).
Bellenger (Georges).
Rousseau (Léon).

Médailles de 3e classe.

MM. Lucas (Louis).
Lenain (Louis).
Guérard (Henri).
Burnand (Eugène).
Haig (Axel-Herman).
Maurand (Charles).
Bellenger (Clément-Édouard).

MM. Closson (Villiam-Baxter).
Maurou (Paul).

Mentions honorables.

M. Dubois (Charles-Théodore).
Mlle Contour (Lucie-Madeleine).
MM. Boisson (Léon).
Bordet (Auguste).
Dupont (François-Félix).
Mathey-Dorel (Armand).
Desbrosses (Léopold).
Huet (René-Paul).
Renouard (Paul).
MM. Boulard (Auguste).
Duvivier (Albert).
Bocourt (Étienne-Gabriel).
Dutheil (Hippolyte-Constant).
Dalliance (Louis).
Mme Delorme (Eugénie).
MM. Paillard (Pierre-Henri).
Thomas (Émile).
Fleuret (Léon-Louis).
Mathé (Basile).
Vergnes (Camille-Victor).
Fraipont (Gustave).
Pralon (Antoine).
Lunois (Alexandre).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface 1

Médaille d'honneur. 1

Prix du Salon 2

PEINTURE. 3

Médailles de deuxième classe. 5
Médailles de troisième classe. 12
Mentions honorables 26
Artistes hors concours. 48

SCULPTURE, gravures en médailles et sur pierres fines . . . 63

Médailles de première classe. 65
Médailles de deuxième classe 68
Médailles de troisième classe. 72
Mentions honorables 78
Artistes hors concours. 91

APPENDICE. 95

Exposition des artistes vivants en 1882 97
Statuts de la Société des artistes français pour l'Exposition des beaux-arts en 1882. 101
Règlement de l'Exposition publique des ouvrages des artistes vivants pour l'année 1882 109
Jury d'admission et de récompenses. 117
Liste des récompenses. 127

IMPRIMÉ A PARIS

PAR LES PRESSES DE D. JOUAUST

AVEC

ORNEMENTS DE CL. POPELIN

—

TIRAGE DES PLANCHES PAR A. SALMON

—

M DCCC LXXXII

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

CINQUIÈME ANNÉE. — M DCCC LXXXIII

TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande, avec *épreuves des gravures avant la lettre.*

25 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves des gravures.*

125 exemplaires, numérotés.

G. Rochegrosse pinx — H. Rousseaut sc.

ANDROMAQUE.

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

CATALOGUE DESCRIPTIF DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES
ET DES PRINCIPALES ŒUVRES HORS CONCOURS

RÉDIGÉ PAR

GEORGES LAFENESTRE

ET ORNÉ DE

SEIZE PLANCHES A L'EAU-FORTE

GRAVÉES PAR

ABOT, DE BILLY, DUVIVIER, GÉRY-BICHARD,
DE LOS RIOS, MANESSE, MASSARD, MILIUS, MONGIN, RUET, SALMON,
TOUSSAINT, VION, WALTNER, YON

Sous la direction de M. Edmond Hédouin

PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
RUE SAINT-HONORÉ, 338
—
M DCCC LXXXIII

PRÉFACE

Ce mouvement qui emporte de plus en plus les jeunes peintres, en dehors des sujets traditionnels, vers la représentation des figures réelles et des scènes contemporaines, ne s'était jamais manifesté avec autant de conviction qu'au Salon de 1883. L'ambition, inconsciente ou volontaire, de plusieurs d'entre eux paraît même être celle de substituer franchement la peinture de la vie moderne à la peinture des figures historiques dans la décoration des édifices publics. Un grand nombre de toiles, dans lesquelles sont traités des épisodes courants de l'activité quotidienne, affectent, en effet, les proportions énormes de compositions épiques. L'exemple des fresquistes italiens du XVe et du XVIe siècle qui n'ont souvent déroulé sur les murailles, sous des prétextes religieux ou historiques, que des processions de personnages vivants, et celui des peintres flamands et hollandais du XVIIe siècle qui ont quelquefois donné à de simples réunions de portraits le caractère de poèmes familiers ou héroïques, sont faits pour encourager des efforts qui répondent d'ailleurs aux préoccupations sociales de notre temps. Il n'y aurait, en vérité, qu'à se féliciter de cette évolution prévue, si elle était toujours accompagnée, chez ceux

qui la dirigent ou chez ceux qui la suivent, de la fidélité nécessaire à la science du dessin acquise par les écoles antérieures, d'une émotion sincère devant les grandeurs, les tristesses ou les joies de la vie, et d'un respect suffisant pour d'autres conceptions de l'art plus personnelles ou plus complexes.

La preuve, d'ailleurs, que ce mouvement correspond bien à une tendance générale du goût, c'est que personne n'y échappe. Un grand besoin de vérité, même dans les compositions idéales, s'est emparé de notre génération. Nul ne pourra plus lui présenter ses rêves sous des formes inexactes qui ne leur donneraient pas une apparence réelle. Des aspirations semblables se sont manifestées, à différentes époques, dans l'histoire des peuples; elles ont presque toujours déterminé un renouvellement de l'art, aboutissant soit à une prompte décadence, si le naturalisme s'y confondait avec la trivialité, soit, au contraire, à l'épanouissement magnifique de l'imagination humaine, si le naturalisme s'y mettait au service des idées élevées et des conceptions généreuses. L'intérêt du Salon de 1883 aura été, ce nous semble, de montrer que l'école française, dans son ensemble, très décidée à s'appuyer constamment sur l'observation scrupuleuse de la nature, n'a pas l'intention pourtant de se confiner non plus dans une observation sans but et sans choix, comme l'avaient pu faire craindre, dans ces dernières années, des tentatives plus bruyantes que raisonnées.

Parmi les naturalistes purs, M. Jules Breton, qui sert de lien entre l'ancienne et la nouvelle génération, est encore celui qui possède le mieux l'art d'agencer une scène rustique dans un cadre bien proportionné, en joignant une émotion poétique, très simplement exprimée, à un sens très vif des phénomènes naturels. Son *Matin,* où deux amoureux de village, séparés par un ruisseau, se contemplent avec embarras, est une idylle racontée avec charme et délicatesse. M. Bastien-Lepage a traité le même sujet dans l'*Amour au village,* avec cet accent de réalisme pénétrant qui donne une saveur très vive à ses figures les plus vulgaires. Ainsi que d'habitude, les proportions de sa toile, où les personnages se placent au hasard, comme en un coin détaché de la réa-

lité, lui donnent bien plus l'aspect d'un fragment de peinture murale que d'un tableau régulièrement ordonné. C'est dans les mêmes dimensions que MM. Lhermitte, Renouf, Pelez, Gervex, ont représenté d'autres épisodes de la vie laborieuse et douloureuse des humbles gens. Une grave simplicité d'impression, une franchise saine et large d'exécution, signalent le talent vigoureux et sincère de M. Lhermitte dans sa *Moisson* et sa *Fileuse*. M. Renouf, dans la scène dramatique du *Pilote,* où quatre marins luttent avec un si tranquille courage contre une mer furieuse, a montré quelles ressources pouvait trouver l'art moderne dans la représentation sympathique et émue des dévouements obscurs et des héroïsmes inconnus. Le *Sans asile* et le *Bureau de bienfaisance,* scènes tristement poignantes de la misère populaire dans les grandes villes, ont été également traités, l'un, par M. Pelez, avec plus de prétention morale, l'autre, par M. Gervex, avec plus d'observation pittoresque, mais tous deux avec talent et presque un égal succès auprès du public.

Le danger que court le groupe où se distinguent MM. Bastien-Lepage, Renouf, Gervex, c'est de confondre la banalité avec la simplicité, c'est de n'aboutir, en fin de compte, qu'à des ouvrages médiocres et d'une actualité éphémère, faute d'une technique sérieuse ou d'une réflexion suffisante. La tendance est d'y mépriser la composition et d'y improviser l'exécution. Il n'est donc pas sans intérêt de voir des praticiens expérimentés se servir aussi du naturalisme, mais d'une tout autre façon, en s'efforçant, au contraire, de l'introduire, pour les renouveler, dans les sujets légendaires ou poétiques, et en se conformant ainsi à la méthode universellement suivie par les artistes de tous les temps. Ce système a fort bien réussi à M. Chartran, dans sa *Vision de François d'Assise,* et à M. Lerolle, dans son *Arrivée des bergers.* Les pâtres et les moines, très réels, qu'ils ont introduits dans une étable et une soupente modernes, donnent à ces scènes idéales une vraisemblance immédiate qui les fait sans peine accepter à nos imaginations, si désaccoutumées qu'elles puissent être du mysticisme religieux. M. Morot, dans son *Martyre de Jésus de Nazareth,* a poussé, avec un talent supérieur, l'ardeur impitoyable

de son naturalisme jusqu'à dénaturer, dans une intention d'ailleurs pathétique, la légende de l'Évangile. M. Carolus-Duran, dans sa *Tentation,* s'est contenté de juxtaposer, avec son éclat accoutumé, deux études de nu, celle d'un vieillard et celle d'une jeune femme, qui n'affectent, ni l'une ni l'autre, aucune intention archéologique.

On doit toujours s'attendre, de la part de MM. Hébert, Henner, Jules Lefebvre, artistes expérimentés et prudents, d'un esprit volontaire et réfléchi, d'une originalité bien décidée, à une transformation ou tout au moins à une exaltation plus vive de la réalité, dans le sens de leur poétique personnelle; mais ils n'ont pas moins souci de la vérité que les peintres rustiques ou plébéiens, et ils prennent aussi, avec un sentiment plus élevé, sans doute, mais avec un respect non moins scrupuleux, leurs impressions directes dans la nature. Le *Petit Violoneux,* de M. Hébert, n'est pas moins naïf et moins touchant, parce qu'on y admire de savantes délicatesses de dessin et une mélancolique harmonie de tons discrets qui ne sont point à la portée des praticiens vulgaires. La *Femme qui lit,* par M. Henner, serait encore la meilleure étude de carnation qu'on puisse admirer au Salon, lors même que l'auréole corrégienne dont l'enveloppe l'imagination de l'artiste, infatigablement ému par le rythme exquis des lumières tendres, ne la métamorphoserait pas, pour la plupart des yeux, en une Madeleine contemporaine. La *Psyché,* de M. Jules Lefebvre, n'a peut-être pas relu avec grand soin Apulée avant de s'asseoir sur la cime de son roc; mais c'est une naïve et belle enfant, qui laisse voir dans ses formes chastes toute la fraîcheur pure d'une adolescence récemment épanouie, et dans son attitude toutes les gaucheries inquiètes de la virginité ignorante. La mythologie de M. Lefebvre n'est qu'un prétexte à des visions choisies de créatures vivantes; c'est la seule mythologie qui convienne à des artistes. Dans les compositions habiles de M. Bouguereau, dont l'exécution, égale et soignée, caresse toujours agréablement les yeux, le contact de l'artiste avec la nature vivante est moins nettement marqué, et l'étude de la réalité s'y enveloppe de réticences ou de réminiscences plus nombreuses.

C'est là, sans doute, la raison des discussions auxquelles donnent lieu ses œuvres, si recherchées par les amateurs, si contestées par les partisans de la jeune école.

C'est une conséquence naturelle de cette évolution naturaliste que les sujets d'histoire ou de décoration, dans lesquels se complaisait l'imagination cultivée des générations antérieures, ne soient plus abordés qu'en de rares occasions et avec une certaine crainte. Le jury de peinture, malgré sa sympathie marquée pour les tendances contemporaines, n'a pas laissé de s'inquiéter de ce fait dont le résultat, au bout d'un certain temps, serait la négligence complète de l'étude des formes et l'affaiblissement excessif de la science des compositions. Il a essayé de réagir, dans la mesure où il le pouvait, contre ces exagérations passagères qui, sous prétexte de progrès, ne tendraient à rien moins qu'à priver la civilisation présente de tous les bénéfices acquis par les civilisations passées, comme si le mot de progrès n'impliquait pas forcément l'idée d'une augmentation du patrimoine intellectuel de l'humanité, et non pas de sa diminution. Il a donc cherché, avec une grande bonne volonté, s'il ne trouverait pas, sur les murs du Salon, quelques compositions historiques et poétiques, supposant à la fois science et réflexion, constatant des recherches et des efforts d'une plus haute portée que les agréables impressions dont la plupart se contentent. Il a fini par s'arrêter devant deux ouvrages où l'exécution n'est pas toujours à la hauteur de l'intention, mais qui dénotent tous deux, chez leurs jeunes auteurs, le mépris des vulgarités courantes, une exaltation virile de la pensée, une recherche décidée du style héroïque, une agitation, confuse encore, mais noble et féconde, de l'imagination. Il est difficile de présager l'avenir de MM. Henri Martin et Georges Rochegrosse qui ont obtenu, l'un, l'unique première médaille, l'autre, une seconde médaille ; mais dans la *Francesca di Rimini*, du premier, malgré un étalage brutal et déplacé de nus dans une vision que Dante avait racontée avec une si exquise et si sublime pudeur, on doit reconnaître une force de mise en scène et une vigueur d'exécution auxquelles il ne manque qu'une direction plus prudente, et dans l'*Andromaque*, du second, malgré les iné-

galités du rendu et l'incohérence juvénile des intentions archéologiques, on a constaté, comme dans son *Vitellius* du Salon dernier, un sens communicatif du drame, du mouvement, de la vie, un enthousiasme naturel pour les grandes scènes de la poésie et de l'histoire, une facilité brillante d'exécution qui n'exclut ni la vigueur de l'effet ni la précision du morceau, et qui donne grand espoir dans les destinées du jeune peintre, s'il fortifie cette virtuosité précoce par des études patientes et une constante réflexion.

L'embarras du jury a cessé dès qu'il s'est agi seulement de signaler de bonnes études naturalistes. Les secondes médailles, les troisièmes médailles, les mentions honorables, ont plu à profusion sur des épisodes, grands ou petits, de la vie contemporaine, traduits, avec émotion ou esprit, dans un ferme ou brillant langage de couleurs. Est-il bien utile que ces épisodes s'étalent, en figures de grandeur naturelle, dans des cadres énormes? Était-il nécessaire qu'une aventure de boulevard, comme les *Deux Sœurs*, de M. Giron, ou une vue d'intérieur, comme le *Grand Salon*, de M. Béroud, affectassent les proportions épiques des grandes décorations de Rubens ou de Lebrun? Nous ne le pensons pas. On peut dire mieux en criant moins fort. MM. Béroud et Giron ont un assez remarquable talent d'observateurs et de coloristes pour ne pas s'époumonner de la sorte. Il vaut toujours mieux, pour un tableau, avoir à paraître trop petit que trop grand, trop rempli que trop vide, trop riche que trop pauvre. Quoi qu'il en soit, cette série a présenté un grand nombre d'ouvrages intéressants, où une sincère émotion, ne dégénérant que par exception en sentimentalité littéraire, se joint à la franche représentation des figures et des milieux pour leur donner une valeur plus haute et plus générale. Tels sont, notamment, les *Deuillants*, de M. Tattegrain, les *Infortunés*, de M. Geoffroy, les *Prisonniers de guerre*, de M. de Lalaing, le *Ce fut là !* de M. Berteaux, le *Au cimetière*, de M. Demarest, le *Saint Julien l'Hospitalier*, de M. Aman Jean, le *Novembre*, de M. Jenoudet, qui réalisent l'alliance assez difficile de la bonne peinture avec le sentiment attendri des misères et des douleurs humaines. Autour de ces tableaux qui marquent bien la tendance actuelle, un grand nombre d'autres études con-

temporaines, scènes de genre ou paysages, d'un aspect moins triste, ont mérité les autres récompenses dont le jury, nommé par les artistes, pouvait disposer. Ces récompenses, un peu trop nombreuses toujours, ont été, d'ailleurs, réparties, dans des genres variés, sur beaucoup de noms nouveaux, avec une conscience et une impartialité qui ont laissé peu de prétextes aux plaintes rétrospectives et donné beaucoup d'espérances aux ambitions futures.

Dans la section de sculpture, dont l'ensemble garde l'excellente tenue à laquelle nos yeux sont accoutumés, la médaille d'honneur a été décernée avec enthousiasme à une œuvre importante, d'un intérêt national et actuel, où l'on admire précisément ces qualités d'expression, de vie, de vérité que poursuit la peinture, les *États généraux le 23 juin 1789*, par M. Jules Dalou. Ce haut relief, d'un caractère très décidé et d'une exécution hardie, était accompagné d'un autre ouvrage, non moins réussi, mais qui rentrait plus dans les données traditionnelles de la sculpture pittoresque et décorative du XVIIe siècle. Cinq médailles de première classe, cinq médailles de deuxième classe, dix médailles de troisième classe, dans la même section, distribuées avec une très judicieuse attention, ont récompensé, en premier lieu, les groupes importants de MM. Turcan, Carlier, Cordonnier, Boisseau, où la science du nu est mise en œuvre par des imaginations réfléchies, dans des compositions expressives et savamment équilibrées; en second lieu, les figures caractéristiques de MM. Etcheto, de Vauréal, Desca, Fagel; en troisième lieu, les études intéressantes, mais d'une conception moins élevée ou d'une exécution moins sûre, de MM. Baffier, Germain, Peynot, Lormier, Béguine, Marioton, Hainglaise, Hasselberg, Briden, Tasset. Cinquante et une mentions honorables ont, en outre, paru à peine suffisantes pour signaler, dans des tendances diverses, les mérites sérieux des autres exposants, dont beaucoup sont presque des débutants.

Il n'y a donc aucune inquiétude à concevoir au sujet de la bonne santé et de l'activité de notre école de sculpture. L'absence de certains noms populaires, au Salon de 1883, s'explique

par la longue durée d'efforts et de travail qu'exige l'achèvement des œuvres plastiques ; mais le petit nombre d'ouvrages dus à des artistes renommés y était d'une réelle supériorité.

Deux groupes déjà connus, les *Premières Funérailles,* de M. Barrias, et la *Castalie,* de M. Eugène Guillaume, se remontrant en marbre quelques années après leur première apparition en plâtre, ont supporté avec un entier succès l'épreuve redoutable de cette transformation, qui a été en même temps, pour eux, l'occasion d'un perfectionnement très sensible. Les acteurs des *Premières Funérailles* ont pris un accent plus dramatique et plus poignant, en revêtant des formes plus réelles et plus frémissantes. La nymphe *Castalie,* sur son rocher escarpé, a laissé plus librement s'épanouir, dans les traits ennoblis de son chaste visage, toute la pénétrante sérénité de son âme, à mesure que se prolongeait sa tranquille méditation. D'autre part, M. Marqueste a, dans son *Cupidon*, donné une preuve nouvelle de la souplesse de son talent, et, si le *Livre d'or* inscrivait les ouvrages de statuaire avant qu'ils aient pris leur forme définitive et durable, nous pourrions y signaler un assez grand nombre de modèles en plâtre d'une haute valeur ; mais l'exemple donné par MM. Guillaume et Barrias nous prouve, une fois de plus, qu'il vaut mieux les attendre à leur retour et sous leur forme définitive. L'art de sculpter, plus encore que l'art de peindre, est une recherche, rarement satisfaite, de la perfection. C'est trahir les artistes que de les juger sans appel avant qu'ils aient dit leur dernier mot.

GEORGES LAFENESTRE.

RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

MÉDAILLE D'HONNEUR

SCULPTURE

DALOU (Jules), né à Paris, élève de MM. Carpeaux et Duret. Méd. 1870. — Rue de Vaugirard, 95.

N° 3517. *États généraux; séance du 23 juin 1789.*

Réponse de Mirabeau au marquis de Dreux-Brézé : « Nous sommes ici par la volonté du peuple, et nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes »

Haut Relief. Plâtre.

H. $3^{m}10$. — L. $7^{m}05$.

Commandé par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour la Chambre des députés.

A gauche, au premier plan, devant une table couverte d'un tapis fleurdelisé, le marquis de Dreux-Brézé se tient debout, de profil, son tricorne sur la tête, la main droite appuyée sur sa canne. En face de

lui, de trois quarts, un peu sur la droite, Mirabeau, son tricorne dans la main gauche, s'avance, la tête dressée, la main droite tendue. Entre eux, au deuxième plan, de l'autre côté de la table, le président s'est levé, entre ses assesseurs qui sont restés sur leurs sièges. A droite, au premier plan, plusieurs députés, assis sur deux bancs parallèles, gesticulent et parlent avec animation; au second plan, debout, un grand nombre d'autres députés se pressent les uns contre les autres pour mieux voir la scène. A gauche, un valet en culottes courtes et bras de chemise, transporte une banquette.

RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PRIX DU SALON

ROCHEGROSSE (Georges), né à Versailles, élève de MM. Jules Lefebvre et Boulanger. Méd. 3e cl. 1882. — Rue d'Assas, 84. — (Voir le *Livre d'or* de 1882, page 14.)

N° 2085. *Andromaque.*

« Après la prise de la ville, le prince royal Astyanax est, sur l'ordre d'Ulysse, arraché aux bras de sa mère Andromaque, pour être jeté par-dessus les remparts. »

H. $4^{m}80$. — L. $3^{m}50$. — Fig. grandeur naturelle.

En bas, à gauche, sur les premiers degrés d'un escalier de pierre montant le long d'un mur d'appareil irrégulier, Andromaque, échevelée, les seins nus, se débat entre les bras de quatre soldats grecs. L'un d'eux, qu'on voit de dos, au premier plan, vêtu d'une cuirasse de cuivre, un grand carquois sur les reins, l'empoigne par la taille du bras droit, tandis qu'à côté de lui, contre le mur, un de ses compagnons vient à son aide. Les deux autres, un peu plus haut, s'efforcent de repousser la Troyenne, qui, du bras gauche, s'accroche au manteau d'un chef, au casque empanaché, qui se retourne pour gravir l'escalier

en emportant dans ses bras l'enfant tout nu et tendant ses petits bras vers sa mère. Sur le faîte de l'escalier, la maigre silhouette d'Ulysse, debout, attendant, les bras croisés, se détache sur le ciel. En haut de la muraille, à gauche, pendent des jambes nues de cadavres. A droite, en bas, sur le premier plan, au pied du parapet, un monceau de têtes coupées répand un ruisseau de sang, et une femme morte gît, étendue, au milieu des débris fumants de chariots et de meubles.

Signé à gauche : *G. Rochegrosse.*

Acquis par l'État.

H. S. Marcan pinx. L. Ruet sc.

PAOLO DI MALATESTA ET FRANCESCA DI RIMINI.

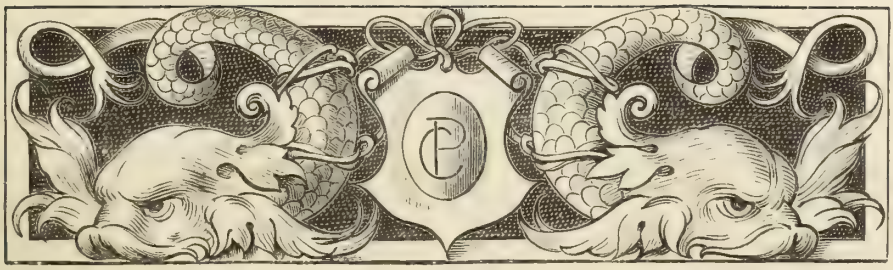

RÉCOMPENSES DONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

PEINTURE

MÉDAILLE DE PREMIÈRE CLASSE

MARTIN (Henri-Guillaume), né à Toulouse, élève de M. J.-P. Laurens. — Rue Denfert-Rochereau, 89.

N° 1625. *Paolo di Malatesta et Francesca di Rimini aux enfers.*

(Dante, *l'Enfer*, ch. V.)

H. $4^{m}00$. — L. $2^{m}85$. — Fig. grandeur naturelle.

Au premier plan, à droite, sur le bord d'un rocher qui surplombe, au-dessus d'un gouffre enflammé, Dante, en robe rouge, vu de profil, dresse la tête en l'air, vers la gauche. A côté de lui, un peu en arrière, Virgile, en robe blanche, couronné d'un laurier d'or, se tient, regardant de face. En haut, à gauche, de face, Paolo, nu, enveloppé d'une draperie rose volante, descend dans le tourbillon fumeux en soutenant du bras gauche sous l'épaule Francesca, également nue, qui se penche vers Dante. Ces deux groupes sont éclairés par la lueur qui sort du gouffre.

Acquis par l'État.

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

GIRON (Charles), né à Genève, élève de M. Cabanel. Méd. 3e cl. 1879. — Boulevard du Montparnasse, 49.

N° 1060. *Les Deux Sœurs.*

H. 4m50. — L. 6m50. — Fig. un peu plus grandes que nature.

La place de la Madeleine, à Paris. A droite, une marchande de fleurs poussant sa voiture à bras, devant laquelle est arrêtée une dame en noir qu'on voit de dos. Au milieu, un ouvrier, en costume de travail, un pic sur l'épaule, portant un enfant dans ses bras, s'avance vers la gauche. Près de lui, une jeune femme, en cheveux, simplement vêtue, en robe bleue, entre une fillette qu'elle conduit de la main gauche et un garçonnet en noir qui se tient à sa droite, d'un geste violent, le bras tendu, fait les cornes à une jeune femme très élégante, nonchalamment assise dans un landau découvert, conduit par deux domestiques en livrée, qui la frôle en traversant la place de gauche à droite. Derrière, d'autres voitures avec d'autres promeneuses. Au deuxième plan, à gauche, un officier de hussards à cheval. A droite, un omnibus. Au fond, le péristyle de la Madeleine.

Signé en bas, à droite : *Ch. Giron,* Paris, 1883.

GÉLIBERT (Jules-Bertrand), né à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), élève de son père. Méd. 1869. — A La Barthe-de-Neste (Hautes-Pyrénées), et à Paris, rue Denfert-Rochereau, 47.

N° 1016. *Prise d'un renard.*

H. 2m70. — L. 2m10. — Animaux de grandeur naturelle.

Th. de Billy sc.

LES DEUX SŒURS.

Au milieu, un renard terrassé par deux chiens courants. Derrière, accourent, en se bousculant, sept autres chiens. A droite, un talus boisé; à gauche, de hautes fougères. Au fond, un sentier, dans la brume, perdu sous les broussailles. Sol jonché de feuilles mortes. Effet d'automne.

Signé à gauche, en bas : *Jules Gélibert.* 1883.

MARAIS (ADOLPHE), né à Honfleur, élève de MM. Busson et Berchère. Méd. 3e cl. 1880. — Rue Clausel, 22.

N° 1598. *Le Gué.*

H. 2m45. — L. 3m00. — Animaux de grandeur naturelle.

Au premier plan, deux vaches, l'une rousse, l'autre blanche, s'avancent, vues de trois quarts, dans les eaux basses d'une rivière où sont arrêtées, un peu en arrière, sur la gauche, une vache brune qui tourne la tête et une vache noire qui boit. D'autres vaches, au fond, sur la rive basse. Ciel d'été, chargé et menaçant, rayé de pluie à l'horizon.

Signé à droite : *Ad. Marais.*

SAUZAY (ADRIEN-JACQUES), né à Paris, élève de M. A. Pasini. Méd. 3e cl. 1881. — Rue d'Orsel, 19.

N° 2177. *La Ferme Coursimont; Sologne.*

H. 1m10. — L. 2m00.

Au premier plan, sur la droite, une flaque d'eau pleine d'herbes. Un peu plus loin, au milieu de la plaine, un grand arbre, au feuillage rare et brûlé, près duquel paissent des vaches. Au fond, les bâtiments, longs et bas, d'une grande ferme, dans un terrain plat et semé d'arbustes maigres. Au deuxième plan, à gauche, une femme marchant dans les herbes, une hotte au dos.

Signé à gauche : *A. Sauzay.*

DEMONT-BRETON (Mme Virginie-Élodie), née à Courrières (Pas-de-Calais), élève de M. Jules Breton. Méd. de 3e cl. 1881. — A Montgeron (Seine-et-Oise).

N° 740. *La Plage.*

H. 1m90. — L. 3m50. — Fig. grandeur naturelle.

Sur une plage de sable, près d'une haute touffe de chardons, une paysanne bretonne, en robe noire à manches bleues, coiffée d'un bonnet blanc, est assise, à gauche, de face, portant sur son épaule droite un enfant nu qui pleure. Au milieu, une petite fille, toute nue, de face, relève ses deux bras au-dessus de sa tête. A droite, deux jeunes garçons, en caleçons rouge et brun, s'ébattent sur le sable ; l'un d'eux, couché de face, sur le dos, enlace du bras, en riant, la tête de son compagnon étendu derrière lui. Au fond, la mer, tranquille et bleue, dans une anse qui fuit sur la droite.

Signé à gauche, en bas : *Virginie Demont-Breton,* 1883.

Acquis par l'Etat.

BÉROUD (Louis), né à Lyon, élève de MM. Bonnat, Lavastre et Gourdet. Mention honorable, 1882. — Rue Houdon, 1.

N° 200. *Au Louvre.* Étude.

H. 5m50. — L. 4m50. — Fig. grandeur naturelle.

Un angle du Salon carré au Musée du Louvre. Au fond, à gauche, on voit, coupé par le cadre, le *Saint Michel* de Raphaël, et en retour, à droite, le *Concert champêtre* de Giorgione, le *Mariage mystique* du Corrège, et un coin des *Noces de Cana,* par Paul Véronèse. Au milieu, sur le premier plan, debout, regardant de face, deux jeunes dames, de mise élégante, accompagnées d'une fillette en robe rouge. Derrière, deux promeneurs, le chapeau à la main, la tête levée, l'un d'eux donnant une indication du bout de sa canne. Au deuxième plan, à droite, deux dames assises; à gauche, une autre, de profil, debout, lisant un catalogue. Au fond, sur un chevalet, une copie commencée du *Ma-*

riage mystique, près de laquelle se tient, de face, un gardien en uniforme, adossé à la balustrade.

Signé à gauche, dans le parquet : *Louis Béroud*, 1883.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

TATTEGRAIN (FRANCIS), né à Péronne (Somme), élève de MM. C. Crauck, Lepic, Jules Lefebvre et Boulanger. Mention honorable, 1881. — Rue de Douai, 61.

N° 2272. *Les Deuillants, à Étaples.*

La vague a pris le père, et dans l'eau, lentement,
Deux amis vont portant sa dépouille figée.
Ah! trois cœurs près du bord ont un gros serrement!
On veut prier sur lui. Pour faire plus grand'hâte,
La femme a pris la croix, et couru. Son pied tâte
Le fond... les sables mous l'empêchent d'avancer...

(F. FERTIAULT.)

H. $2^{m}30$. — L. $4^{m}20$. — Fig. grandeur naturelle.

Sur une plage basse, enfoncés à mi-corps dans la mer houleuse, se tiennent debout, vus de dos, au premier plan, une femme encapuchonnée, qui porte sur l'épaule une croix d'argent entourée d'un crêpe noir fouetté par le vent, et, derrière, une autre, plus vieille, qui sanglote, appuyée sur sa compagne. A côté, un jeune garçon, chargé d'un paquet de buis, de son béret s'abrite la figure contre l'embrun. Du fond, vers ce groupe éploré, arrivent, dans l'eau jusqu'à la poitrine, deux hommes apportant un cadavre sur leurs épaules. Ils sont suivis de quatre autres ayant de l'eau jusqu'au cou. Derrière eux une carcasse d'embarcation échouée. Dans le vaste ciel gris tourne un vol de mouettes. Au premier plan, à gauche, une bouée.

Signé à droite, en bas : *Francis Tattegrain*, 1883.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

NOZAL (Alexandre), né à Paris, élève de M. Luminais. Méd. 3e cl. 1882. — Quai de Passy, 7.

N° 3074. *L'Étang de Saint-Cucufa, l'hiver.*

H. 1m30. — L. 0m90. — Pastel.

Au premier plan, dans l'eau couverte de glaçons, des touffes jaunes de joncs et de roseaux. Sur la gauche, au deuxième plan, des squelettes d'arbres chargés de neige. Au fond, sur la rive, quelques arbres et deux chalets sous la neige. Effet gris et rose de soleil couchant.

Signé à droite : 1883, *A. Nozal.*

Acquis par l'État.

PENNE (Charles-Olivier de), né à Paris, élève de L. Cogniet et de M. Charles Jacques. Méd. 3e cl. 1875. — A Marlotte (Seine-et-Marne), et à Paris, rue Laffitte, 10.

N° 1867. *Relais.*

H. 2m70. — L. 2m00. — Animaux de grandeur naturelle.

Six chiens blancs tachés feu et noir, attachés par couples à un arbre. Deux, sur le devant, et deux, à l'arrière-plan, sont couchés, les deux autres debout. A gauche, un tronc d'arbre entouré de broussailles. Ciel gris-bleu.

Signé en bas, à droite : *Ol. de Penne,* 1883.

ROCHEGROSSE (Georges), né à Versailles, élève de MM. Jules Lefebvre et Boulanger. Méd. 3e cl. 1882. — Rue d'Assas, 84.

N° 2085. *Andromaque.*

Ce tableau, ayant aussi obtenu le prix du Salon, a été décrit ci-dessus page 3.

BOUDIN (Eugène), né à Honfleur (Calvados). — Place Vintimille, 11.

N° 321. *La Sortie.*

H. 1m15. — L. 1m60.

L'entrée du port du Havre. A droite, des navires rangés le long du quai. Sur le deuxième plan, à gauche, un trois-mâts américain, qui sort, remorquant une barque montée par cinq hommes. A gauche, quelques autres bâtiments le long de la côte plate. Au fond, le soleil, très bas, au-dessus de la jetée.

Signé à gauche : *E. Boudin.* Le Havre, 1883.

BÉRAUD (Jean), né à Saint-Pétersbourg de parents français, élève de M. Bonnat. Méd. 3e cl. 1882. — Rue Washington, 13.

N° 186. *La Prière.*

H. 0m70. — L. 0m50.

Une jeune femme en prière, dans une église, appuyée sur une chaise. Elle est vue de profil, tournée à gauche, le front penché sur la main droite; dans la gauche pendante, elle tient un livre. Toilette élégante : chapeau brun à plumes blanches, robe de soie noire, pèlerine de loutre. Un parapluie posé le long de sa chaise. Fond obscur, qu'éclaire, en haut, à droite, un reflet au-dessus d'une porte grillée.

Signé à gauche, en bas : *Jean Béraud*, 1883.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

GEOFFROY (Jean), né à Marennes (Charente-Inférieure), élève de MM. Adan et Levasseur. Mention honorable, 1881. — Rue du Faubourg-du-Temple, 54.

N° 1024. *Les Infortunés.*

H. 1m15. — L. 0m85.

Intérieur d'un bureau de bienfaisance. A gauche, au premier plan, assis sur un banc, le long du mur, deux petits garçons déguenillés, l'un d'eux ayant près de lui une béquille. Sur la droite, en arrière, une jeune femme, maladive et mal vêtue, serre contre sa poitrine un petit enfant. Une fillette se tient près d'elle. Au fond, quelques femmes, assises sur un banc, vers lesquelles s'avance un vieillard coiffé d'un feutre rond.

Signé à gauche : *Geof.* 1883.

Acquis par l'État.

LALAING (Comte Jacques de), né en Belgique. — A Bruxelles, rue Ducale, 43 ; et à Paris, chez M. Antin, rue Mazet, 7.

N° 1351. *Prisonniers de guerre.*

H. 1m55. — L. 2m25.

Intérieur de cachot, faiblement éclairé, d'en haut, par un soupirail à droite, où sont enfermés cinq jeunes hussards, en culottes rouges à basanes et vestes bleues soutachées de blanc. L'un d'eux, endormi sur

J. Gaultier, pinx. A. Duvivier, sc.

LES INFORTUNES

un banc de pierre, à droite, s'affaisse, dans l'angle de la porte. Assis à son côté, un autre, au milieu, l'air accablé, les mains pendantes, froisse une paille entre ses doigts. Un troisième, de profil, à gauche, penche la tête en arrière et bâille. Les deux derniers, au fond, dans l'ombre, à gauche, sommeillent sur le banc.

Signé à gauche : *J. de Lalaing.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

OUTIN (PIERRE), né à Moulins, élève de MM. Lecointe et Cabanel. Mention honorable, 1879. — Boulevard de Clichy, 27.

N° 1825. *L'Émigré.*

H. 0m95. — L. 1m35.

Une salle à manger d'auberge, fermée, au fond, par un vitrage qui laisse voir, au-dessus d'un rideau blanc, des mâtures de navires rangés dans un port. Costumes du XVIIIe siècle. Devant une table sur laquelle est servie une tasse à café, une jeune femme, de face, en vêtement de voyage, est assise, la tête penchée, les yeux rouges. Une autre jeune femme, à droite, se penche amicalement vers elle en lui mettant la main sur l'épaule. A gauche, au premier plan, de profil, un gentilhomme, son tricorne à la main, semble l'inviter à partir; près de lui, une petite fille, vue de dos, se tient debout contre la table : dans l'angle, un petit laquais porte des châles sur son bras. A droite, un débardeur en bras de chemise, coiffé d'un bonnet rouge, sort en emportant une malle sur son épaule.

Signé en bas, à droite : *Outin.*

PRINCETEAU (RENÉ-PIERRE), né à Libourne (Gironde), élève de l'École des Beaux-Arts. Mention honorable, 1861. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 233.

N° 1982. *Intérieur d'étable.*

H. 1m40. — L. 1m60.

A gauche, dans l'ombre, la mangeoire en bois, devant laquelle sont rangées sept vaches, dont une seule debout. A droite, au fond, un paysan en train de délier le joug de deux bœufs qui viennent d'entrer par une porte, à battant rouge, éclairant violemment toute l'étable d'un rayon de soleil oblique.

Signé à droite : *Princeteau.*

LAYNAUD (Ernest), né à Paris, élève de son père. — Rue Rochechouart, 67.

N° 1430. *Le Tréport à marée basse.*

H. $1^{m}15$. — L. $1^{m}65$.

Au premier plan, un bateau de pêche, amarré sur le sable, ayant à sa droite une petite barque, dans laquelle travaillent des calfats. Sur la gauche, un quai, devant lequel sont rangées des embarcations, qui se prolonge par une jetée. A droite, une autre jetée ; au fond, la mer, sous un ciel gris doucement teinté par le soleil couchant.

Signé à droite : *E. Laynaud,* 1883.

MERCIÉ (Antonin), né à Toulouse, élève de MM. Jouffroy et Falguière. Prix de Rome, 1868 (sculpture) ; hors concours (sculpture), O. ✻. — Boulevard Saint-Michel, 115.

N° 1667. *Vénus.*

H. $1^{m}05$. — L. $0^{m}75$.

Elle est toute nue, de face, assise, devant un bassin, dans un siège de marbre noir, la tête penchée à droite. Sa main gauche est appuyée sur l'encoignure du marbre, sa main droite à demi cachée sous une draperie bleue. Elle tient ses pieds frissonnants un peu levés au-dessus de l'eau. A droite, une touffe de lauriers-roses.

Signé en bas, à droite : *A. Mercié.*

ROBERT (Paul), né à Paris, élève de MM. Guillaumet, Bonnat et Henner. — Rue de Douai, 67 et 69.

2069. *Andromède.*

« Sans ses cheveux légers soulevés par les vents,
Sans les pleurs qui tremblaient dans ses beaux yeux vivants,
Il l'aurait prise pour un marbre. »

(Trad. des *Métamorphoses* d'Ovide, liv. IV.)

H. $1^{m}70$. — L. $0^{m}90$. — Fig. un peu moins grande que nature.

Nue, de face, la tête penchée à gauche, sa grande chevelure rousse éparse, les yeux au ciel, elle est suspendue au rocher par ses deux bras liés. A droite, dans une échancrure, la mer.

Signé à gauche, en bas : *Paul Robert.*

BERTEAUX (Hippolyte-Dominique), né à Saint-Quentin, élève de H. Flandrin et de M. P. Baudry. Mention honorable, 1881. — A Nantes.

N° 203. *Ce fut là !!! — Souvenir de la grande guerre.*

H. $1^{m}20$. — L. $1^{m}70$.

Dans une lande, clairsemée d'arbustes, qui s'élève vers la gauche, sous un ciel du soir vaguement rosé, se tient à droite, au premier plan, assis sur un bloc de rocher, un vieux paysan breton. La tête nue, appuyé sur un bâton, il montre de la main droite, à un paysan plus jeune et à un petit garçon qui se tiennent, vus de dos, debout à son côté, dans l'éloignement, sur la pente, une croix de pierre plantée sur un piédestal de granit. Au premier plan, à gauche, un sapin.

Signé à gauche : *H. Berteaux*, 1883.

BERGH (Richard), né à Stockholm, élève de l'École des

Beaux-Arts de Stockholm et de M. J.-P. Laurens. — Rue Jacob, 12.

N° 2543. *Portrait de M. K...*

H. 1m20. — L. 1m00. — Pastel. Fig. demi-nature jusqu'aux genoux.

Jeune homme blond, à petites moustaches, la tête nue et tournée à droite, assis, de face. Vêtement noir, cravate bleue, pantalon gris. Il tient la main droite dans sa poche et le pouce de la main gauche passé dans la fente de son gilet.

Signé en bas, à droite : *R. Bergh*, 1882.

BURNAND (Eugène), né à Moudon (Suisse), élève de MM. Menu et Gérôme. — A Versailles, avenue de Saint-Cloud, 93.

N° 417. *Ferme suisse.*

H. 2m00. — L. 2m35.

Devant un abreuvoir creusé dans un tronc d'arbre, à gauche, au premier plan, deux vaches, l'une rousse, en train de boire, l'autre noire, qui dresse la tête. A droite, s'avance une autre vache, blanche et noire. Derrière, au deuxième plan, un paysan et une paysanne assis devant un chalet. Dans le fond, à gauche, un verger plein de verdure.

Signé à droite : *Eug. Burnand*, 1883.

BAILLET (Ernest), né à Brest, élève de MM. Saunier et Pelouse. — Rue d'Orsel, 19.

N° 89. *Pont-Scorff; Bretagne.*

H. 1m30. — L. 2m00.

A gauche, une rangée de maisons basses à colombages apparents formant le côté d'une rue qui monte vers le fond. A droite, une mare dans un terrain en pente. Au premier plan, une paysanne tenant un petit garçon par la main et, près d'eux, un troupeau d'oies.

Signé à droite : *Em. Baillet.*

ROY (Marius), né à Lyon, élève de MM. Boulanger et Jules Lefebvre. — Rue de Laval, 23.

N° 2127. *Au quartier; huit heures et demie.*

H. $1^{m}50$. — L. $2^{m}00$.

Intérieur de cuisine dans une caserne. Au fond, un fourneau couvert de marmites et de gamelles. A gauche, un troupier, vêtu de coutil, coiffé d'un bonnet de police, les manches retroussées, porte une cuillère à sa bouche. Deux autres, sur la droite, dans le même costume. A droite, au premier plan, un quatrième, assis, lave la vaisselle dans une terrine, tandis qu'un cinquième, derrière, vu de dos, verse la soupe dans les gamelles rangées sur une planche. A terre, des tas de légumes. Au fond, par une porte ouverte, sur la gauche, on voit un autre soldat faisant la même besogne dans une autre salle.

Signé à gauche, sur une table : *Marius Roy*. 1883.

MONTENARD (Frédéric), né à Paris, élève de Lambinet et de MM. Dubufe, Mazerolle, E. Delaunay et Puvis de Chavannes. Mention honorable, 1881. — Rue Ampère, 7.

N° 1742. *Un Cimetière sur les côtes de la Méditerranée.*

H. $1^{m}60$. — L. $1^{m}75$.

Au milieu, montant vers le fond, en plein soleil, une large route de sable blanc entre des talus bas, semés d'herbes sèches, où se dressent des croix, de grandeurs diverses, en fer, en bois, en pierre. Au second plan, à gauche, un paysan, la tête nue, à genoux devant une croix ornée d'une couronne d'immortelles. Au fond, la ligne bleu sombre de la mer, bordée par une ligne de coteaux violacés. Ciel très bleu, semé de flocons grisâtres. Au premier plan, à gauche, des touffes de chardons.

Signé à gauche : *Montenard*. 1883.

LE SENÉCHAL DE KERDRÉORET (GASTON-ÉDOUARD), né à Hennebont (Morbihan), élève de MM. Cot et Vollon. Mention honorable, 1881. — Rue du Cherche-Midi, 15.

N° 1506. *Départ des pêcheurs après le gros temps.*

H. 1m75. — L. 1m65.

Sur une jetée en bois, au premier plan, devant des baraques que surmonte un fanal, une pêcheuse, assise sur un panier, braque une longue-vue en mer. Derrière elle un groupe de trois figures debout : homme, femme, enfant. La jetée est couverte de monde. A gauche, une barque, marquée T. 564, va prendre le large, sa voile dehors. Ciel clair, sous un énorme nuage.

Signé à droite, en bas : *Le Sénéchal.*

MAINCENT (GUSTAVE), né à Paris, élève de Pils et de M. Cabasson. Mention honorable, 1881. — Boulevard de Clichy, 11.

N° 1581. *Une Noce au village.*

H. 1m00. — L. 1m70.

Une rue de village bordée à gauche par une ravine en contre-bas qui descend vers une rivière. A droite, des maisons et des murs. Au premier plan, trois paysans regardent venir une noce que précède un ménétrier, son violon sur le bras, causant avec le marié et la mariée. Une vieille est assise devant sa porte. Temps gris et clair.

Signé à gauche, en bas : *Gustave Maincent.*

DANNAT (WILLIAM), né à New-York, élève de M. Munkacsy. — Avenue de Villiers, 71.

N° 651. *Contrebandier aragonais.*

H. 2m75. — L. 1m70. — Fig. grandeur naturelle.

Debout, de trois quarts, les jambes écartées, il boit, en soulevant au-dessus de sa tête, de ses deux bras tendus, une grande jarre. Il porte un gilet et une culotte noirâtres, des guêtres bleues, des sandales. A droite, une malle et une valise dans un coin. Fond de muraille gris.

Signé à gauche, en bas : *W. E. Dannat.* 1883.

ZACHARIE (Philippe-Ernest), né à Radepont (Eure), élève de MM. Guillemet et Morin. — Rue de Vaugirard, 99.

N° 2472. *La Femme aux pigeons.*

H. 1m50. — L. 2m00. — Fig. de grandeur naturelle.

Elle est nue, couchée sur la hanche gauche, la poitrine et le ventre de face. De sa main tendue elle appelle un pigeon blanc qui vient s'abattre sur elle. A droite, s'envole un pigeon gris. Fond brouillé de feuillage et de ciel.

Signé : 1883, *Philippe Zacharie.*

DEMAREST (Albert-Guillaume), né à Rouen, élève de MM. J.-P. Laurens et J. Lavée. Mention honorable, 1880. — Boulevard Saint-Michel, 141.

N° 737. *Au cimetière.*

H. 1m45. — L. 1m95.

Un cimetière de village en hiver. Au milieu, un vieux Breton s'efforce d'entrainer un jeune paysan qui se tient debout, son chapeau à la main, les yeux fixés sur une fosse que trois fossoyeurs sont en train de combler, tandis que deux autres, derrière, ploient un drap blanc sur un brancard. Au fond, sur la gauche, on aperçoit, de dos, sortant du cimetière, les pieds dans la neige, deux femmes, deux enfants, un prêtre et un enfant de chœur portant une croix. Soleil couchant.

Signé à gauche, en bas, sur une pierre tombale : *A. Demarest.* 1883.

JACOMIN (Marie-Ferdinand), né à Paris. — A Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise), rue de Fourqueux, 3.

N° 1251. *Une Châtaigneraie; forêt de Marly.*

H. $0^{m}72$. — L. $0^{m}90$.

Une clairière très herbue, l'été, à midi. Au deuxième plan, à droite, un grand arbre. Plus loin, une paysanne tricotant auprès d'une vache. Au-dessus du taillis, à gauche, un ciel très bleu, semé de nuées blanches.

Signé à gauche, en bas : *M.-F. Jacomin.*

JEAN (Aman-Edmond), né à Chevry-Cossigny (Seine-et-Marne), élève de Lehmann et de MM. Hébert et Merson. — Rue de l'Arbalète, 32.

N° 1264. *Saint Julien l'Hospitalier.*

« Il s'en alla mendiant sa vie par le monde. Il connut la faim, la soif et la vermine... »

(G. Flaubert.)

H. $3^{m}50$. — L. $2^{m}75$. — Fig. grandeur naturelle.

Sur un chemin pierreux, au milieu d'une lande sèche, en plein soleil, le saint, maigre et hâlé, nimbé d'or, n'ayant pour vêtement qu'une ceinture de joncs, porte avidement à ses lèvres un vase de fer qu'un jeune garçon tout nu, les bras derrière le dos, debout à son côté, semble attendre. Un grand chien noir flaire les jambes du saint. A droite et à gauche, de hautes touffes de chardons. Lumière vive et forte.

Signé à droite, en bas : *Aman Jean.* 1882.

JENOUDET (Paul-Louis-Séraphin), né à Lyon, élève de MM. Jules Lefebvre, G. Boulanger et F. Clément. — Rue de Chabrol, 14.

N° 1270. *Novembre.*

H. 1m95. — 1m50. — Fig. grandeur naturelle.

« Qu'ils sont tristes, les longs soupirs du pâle automne!
L'aïeule, en écoutant leur plainte monotone,
Jette sur sa petite un long regard ami.
Et, dans le vieux fauteuil, renversée à demi
Sur les blancs oreillers qui soutiennent sa tête,
Revoyant les beaux jours de soleil et de fête
Où ses pas s'enfuyaient librement sous les cieux,
Pâle, et sentant venir d'un pas silencieux
Celle dont la main grêle ouvre toutes les portes,
La douce enfant tressaille avec les feuilles mortes. »

(Théodore de Banville.)

Au premier plan, à gauche, une vieille paysanne hâlée et ridée, assise sur un escabeau, le menton dans ses mains. Elle regarde tristement une petite fille assise, sur la droite, dans un fauteuil de velours jaune, les jambes enveloppées d'une couverture blanche, la tête et les épaules couvertes d'un châle noir sur un oreiller blanc, qui laisse échapper de ses mains amaigries quelques brins de fleurs. Dans l'encoignure de la cour, à gauche, sur le bord d'une lucarne, un bouquet de chrysanthèmes. Le mur est tapissé de vigne vierge aux feuilles roussies. Le sol est jonché de feuilles mortes.

Signé en bas, à droite : *Paul Jenoudet.* 1883.

Acquis par l'État.

PEARCE (Charles-Sprague), né à Boston (États-Unis), élève de M. Bonnat. Mention honorable, 1881. — Rue Tourlaque, 9 (Montmartre).

N° 1848. *Porteuse d'eau.*

H. 1m45. — L. 1m15. — Fig. demi-nature.

Une jeune paysanne en robe et en jupe rapiécées, chaussée de sabots, s'avance, de face, dans un sentier, la tête tournée à gauche. Elle tient de

chaque main une aiguière de grès. Derrière elle, une plaine herbue ; à l'horizon, un groupe de chaumières et un moulin à vent se profilant sur le ciel blanc.

Signé en bas, à droite : *Charles-Sprague Pearce*. Paris, 1882.

WHISTLER (James-Mac-Neil), né aux États-Unis d'Amérique. — A Londres, S. W., Tite-Street, Chelsea.

N° 2441. *Portrait de ma mère.*

H. 1m45. — L. 1m65. — Fig. grandeur naturelle.

Dame âgée, en robe noire et bonnet blanc, assise, de profil, sur une chaise, tournée à gauche. Ses pieds sont posés sur un tabouret de paille ; elle tient un mouchoir sur ses genoux. Fond de muraille grise, sur laquelle est accroché un dessin encadré. A gauche, une portière japonaise, en soie noire, semée de fleurs blanches et jaunes.

LARSON (Carl), né à Stockholm, élève des Beaux-Arts de Stockholm. — A Grez, par Nemours.

N° 2957. *Les Potirons.*

H. 0m75. — L. 1m00. — Aquarelle.

Une vieille paysanne, un panier au bras, traversant un potager. A gauche, des potirons mûrs sur leur couche. A droite, une brouette au milieu d'autres potirons. Au fond, un mur de clôture surmonté de toitures de briques.

Signé à gauche : *Carl Larson*. Oct. 1882.

LŒWE-MARCHAND (Frédéric), né à Paris, élève de Pils et de M. Luminais. — Rue Martin, 5 (les Ternes).

N° 1541. — *Bélisaire.*

H. 2m55. — L. 1m65. — Fig. grandeur naturelle.

Nu, n'ayant pour vêtement qu'un lambeau d'étoffe roulé à la ceinture qui remonte jusqu'à l'épaule droite, le vieillard arrive, de face, marchant sur les dalles irrégulières d'une voie bordée de tombeaux, la tête penchée en arrière. Fond de campagne embrumé.

Signé à droite, en bas : *E. Loewe-Marchand.*

FRÈRE (CHARLES), né à Paris, élève de Couture et de M. E. Frère. Mention honorable, 1882.—Boulevard de Clichy, 6.

N° 971. *Plâtrière de M. Bancel, à Saint-Brice (Seine-et-Oise).*

H. 1m30. — L. 1m95.

Sur la droite, deux charrettes attelées, l'une de deux chevaux blancs, l'autre de deux chevaux bruns, stationnant devant un hangar. Des ouvriers sont en train de les charger de sacs de plâtre. A gauche, une route tournante au pied d'un talus où sont rangées des piles de bois Au fond, une ligne de coteaux sous un ciel gris.

Signé à gauche : *Charles Frère.* 1883.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

TAVERNIER (PAUL), né à Paris, élève de MM. Cabanel et Guillaumet. Mention honorable, 1881. — A Fontainebleau, rue Saint-Merry, 68.

N° 2274. *Hallali de cerf.*

H. 4m25. — L. 3m00. — Animaux de grandeur naturelle.

Dans une futaie de grands hêtres dépouillés, un piqueur, en veste

rouge et en toque noire, fouaille une meute de chiens haletants autour d'un cerf qui débouche, épuisé, prêt à choir, par la gauche. Dans l'éloignement, à gauche, un autre piqueur, à cheval, sonne du cor. Effet d'automne.

Signé à gauche : *Paul Tavernier*. 1883.

MENTIONS HONORABLES

SALZEDO (Paul), né à Bordeaux, élève de M. Bonnat. — A Bordeaux, rue d'Anjou, 27, et, à Paris, rue Clausel, 23.

N° 2161. *Le Témoin.*

« Vous jurez de parler sans haine et sans crainte, de dire toute la vérité, rien que la vérité. — Je le jure. »

H. $1^{m}05$ — L. $1^{m}45$.

Intérieur d'une cour d'assises. A gauche, au fond, le président, assis entre les deux juges, lève la main. Au milieu, sur une estrade, une paysanne en deuil prête serment. A droite, les jurés sur deux bancs. A gauche, un vieillard, assis, de profil, tient les mains appuyées sur son parapluie. Fond de tentures vertes et de boiseries de chêne.

Signé à droite, au bas : *P. Salzedo.* 1883.

SAIN (Paul), né à Avignon, élève de MM. Guilbert d'Anelle et Gérôme. — Rue du Dragon, 33.

N° 2140. *Fin d'automne; environs d'Avignon.*

H. $2^{m}00$. — L. $1^{m}25$.

Un étang, aux eaux pâles et claires, dans lesquelles se reflètent les troncs blancs de quelques minces bouleaux dénudés à gauche et en face. Un martin-pêcheur effleure la surface de l'eau.

Signé à droite, en bas : *Paul Sain.*

LACROIX (Tristan-Louis-Justin), né à Cahors. — Rue du Cherche-Midi, 55.

N° 1338. *La Gorge-aux-Loups; forêt de Fontainebleau.*

H. 3m40. — L. 5m40. — Paysage de grandeur naturelle.

A droite et à gauche, d'énormes blocs de grès, surmontés de gros arbres et de broussailles jaunis par l'automne. Au milieu, un petit sentier, sur lequel arrive de face, au premier plan, une biche.

Signé : *Tristan Lacroix.*

UHDE (Frédéric-Charles), né à Wolkenbourg (Saxe), élève de M. Munkacsy. — A Munich, Arcisstrasse, 14.

N° 2326 *bis. Voilà le joueur d'orgue! Souvenir de Zandvort (Pays-Bas).*

H. 1m50. — L. 1m90.

Une cour de village entourée de palissades et de constructions en bois. Au fond, par une porte entr'ouverte, on aperçoit, sur la route, un joueur d'orgue. Des fillettes grimpent sur la palissade, d'autres s'élancent vers la porte. A gauche, le long des planches, trois autres, en train de tricoter, suspendent leur travail; près d'elles, une femme en chapeau de paille regarde, les bras derrière le dos. A droite, sur le premier plan, dans l'angle que forment une baraque en bois et une maison en briques, une jeune fille, debout, de face, inclinant une terrine pleine de pommes de terre épluchées, se retourne pour voir. A sa droite, une petite fille en robe rouge, assise sur un banc, tricote des bas sans lever les yeux.

Signé à droite : *Fr. Uhde.* 83.

FOURIÉ (Albert), né à Paris, élève de MM. J.-P. Laurens et Gautherin. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 70 *bis.*

N° 963. *Madame Bovary.*

(G. Flaubert, *Madame Bovary*, IIIe partie, ch. ix.)

H. 1m40. — L. 2m00.

Intérieur de chambre. A droite, dans son lit, sous une alcôve, Mme Bovary, morte, couverte d'un voile blanc; une robe blanche est étendue sur ses pieds. Au premier plan, une table de nuit, sur laquelle sont posés un crucifix et un vase de cuivre où brûlent des herbes. Plus loin, à terre, un grand chandelier d'argent, avec un cierge allumé. M. Bovary, en paletot gris, pleure sur le pied du lit, la tête dans ses mains. Au deuxième plan, à gauche, M. Homais et le curé dorment, enfoncés dans leurs fauteuils, près d'une fenêtre ouverte.

Signé à gauche : *Albert Fourié*. 1883.

BRÉTEGNIER (Georges), né à Héricourt (Haute-Saône), élève de MM. Gérôme et Meissonier. — Rue d'Assas, 68.

N° 361. *La Lutte poétique; idylle de Théocrite.*

H. 1m85. — L. 2m45.

A droite, un jeune pâtre, nu, assis au pied d'un arbre, joue de la flûte. Devant lui, vu de dos, un enfant étendu sur l'herbe, et, sur la gauche, un adolescent, assis, son genou dans la main, l'écoutent attentivement. Derrière eux, un talus herbeux, planté d'arbres, entre deux prairies ensoleillées. A gauche, au deuxième plan, des moutons gardés par un chien noir.

Signé en bas, à droite : *G. Brétegnier*. 1883.

LIGNIER (James-Camille), né à Aignay-le-Duc (Côte-d'Or), élève de M. Cabanel. — Rue Bonaparte, 22.

N° 1528. *Portrait de Madame L...*

H. 1m55. — L. 1m10. — Fig. de grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Dame d'âge mûr, de face, au teint basané, yeux noirs et cheveux noirs, laissant pendre ses mains croisées. Elle porte une robe noire, un voile noir, un chapeau noir orné d'une giroflée jaune.

Signé en haut, à droite : *James Lignier*. 1883.

GAGLIARDINI (Julien-Gustave), né à Mulhouse, élève de L. Cogniet. — Rue Capron, 2.

N° 982. *Chercheuses d'épaves.*

H. 2m50. — L. 3m00. — Fig. grandeur naturelle.

Deux pêcheuses, debout, de profil, sur une plage. L'une, au premier plan, soutient contre le vent la hotte qu'elle porte sur le dos, tandis que l'autre, plus jeune, derrière elle, se baisse pour ramasser quelques débris. Au fond, la mer grise déferle avec fureur sous un ciel sombre.

Signé à droite, en bas : *Gagliardini.*

RIVOIRE (François), né à Lyon, élève de M. Reignier. — Rue Bréda, 15.

N° 3146. *Chrysanthèmes.*

H. 0m68. — L. 3m90. — Aquarelle.

Une touffe de chrysanthèmes de couleurs variées dans une jardinière oblongue, de faïence bleue, posée sur un tapis d'Orient à fond vert.

Signé à droite : *Rivoire.*

GUIGNARD (Gaston), né à Bordeaux, élève de M. Ferry. — Avenue Gourgaud, 9.

N° 1126. *Convoi dans les marais de Quiberon* (1795).

H. 1m50. — L. 2m30.

A gauche, un hussard, à cheval, se tourne vers la droite, où des bestiaux menés par un paysan breton et deux charrettes couvertes de bâches traversent un gué rempli d'herbes rousses. Sur les flancs du convoi chevauchent d'autres hussards. Ciel nuageux. Effet d'automne.

Signé à droite : *Gaston Guignard.*

BARAU (Emile), né à Reims (Marne). — Rue de La Bruyère, 3 *bis*.

N° 106. *Fin septembre.*

H. $2^{m}15$. — L. $2^{m}40$.

Un enclos herbu entouré de haies. Au fond, un groupe d'arbres, et derrière, un clocher sur la gauche; quelques maisons basses à droite, devant une ligne de coteaux embrumés. Ciel grisâtre.

Signé à droite, en bas : *Émile Barau.*

ECHTLER (Adolphe), né à Paris, élève des Académies de Vienne et de Munich. — A Paris, rue de La Tour d'Auvergne, 22.

N° 878. *La Ruine d'une famille.*

H. $1^{m}30$. — L. $1^{m}75$.

Intérieur de cabaret breton. A gauche, trois paysans attablés jouent aux cartes; une femme en pleurs se traîne aux genoux de l'un d'eux, tandis qu'au fond, par un escalier de bois, arrivent, tout en larmes, trois enfants, une jeune femme portant un nouveau-né sur l'épaule, une vieille et un curé. Deux jeunes paysans, debout à droite, regardent la scène.

Signé à gauche, en bas : *Ad. Echtler.*

GALERNE (Prosper), né à Patay (Loiret), élève de Durand-Brager et de M. Rapin. — Rue de Bourgogne, 52.

N° 988. *Falaise à Arnouville (Manche).*

H. 1m10. — L. 1m50.

A droite, un amoncellement de rochers formant promontoire dans la mer, qui s'ouvre sur la gauche. Au loin, à gauche, un récif noir et quelques voiles. Ciel nuageux.

Signé à droite, en bas : *Galerne.* 1883.

ALLONGÉ (Auguste), né à Paris, élève de L. Cogniet. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 83.

N° 25. *Le Ruisseau du Frout (Finistère).*

H. 1m20. — L. 2m00.

A droite, une fontaine en pierre, devant une nappe d'eau, près d'un grand hêtre. A gauche, des rochers, une avenue d'arbres, quelques chaumines. Au fond, une plaine broussailleuse où coule une rivière au pied de coteaux boisés. Sur la gauche, une paysanne, en fichu rouge, tenant un vase de grès vert. Effet d'automne.

Signé à droite : *Allongé.* 1883.

LUMINAIS (Mme Hélène), née à Paris, élève de M. Luminais. — Rue de Laval, 26 (avenue Frochot).

N° 1570. *Psyché.*

H. 1m75. — L. 1m40. — Fig. grandeur naturelle.

Assise de face devant une table de marbre blanc, Psyché, vêtue de blanc, tend une coupe à un petit génie volant qui y verse de l'eau. Devant elle, des raisins et des pommes. A droite, un autre génie, debout,

lui offre des oranges dans un plat. Deux petits Amours, en voltigeant, essayent de soulever son voile. A gauche, un trépied.

Signé à gauche, en bas : *Hélène Luminais*. 83.

CLERMONT (AUGUSTE-HENRY-LOUIS), né à Paris. — Cité Malesherbes, 9.

N° 2261. *Cheval au bord de la mer.*

H. $0^{m}50$. — L. $0^{m}61$. — Aquarelle.

ALLÈGRE (RAYMOND), né à Marseille, élève de M. Vollon. — Boulevard de Clichy, 25.

N° 21. *Les Martigues (Provence).*

H. $1^{m}70$. — L. $2^{m}00$.

Un large canal entre deux quais bordés de maisons basses à toitures de tuiles rouges. Au fond, un pont de pierre d'une seule arche, derrière lequel, à droite, s'étend une rangée de maisons hautes. Le long du quai, plusieurs barques. Ciel bleu très lumineux.

Signé à droite : *R. Allègre*. Martigues, 1883.

ABRAHAM (TANCRÈDE), né à Vitré (Ille-et-Vilaine). — Au Musée, à Château-Gontier.

N° 6. *Barrage de l'Étang-du-Merle.*

H. $1^{m}15$. — L. $1^{m}30$.

Une nappe d'eau entre un barrage en pierres grises, au fond, et un barrage en planches, sur le devant. Au deuxième plan, à gauche, un bouquet de gros chênes. A droite, devant un arbre trapu, une paysanne assise. Effet de soleil couchant.

Signé à gauche : *Tancrède Abraham*.

CLARY (Eugène), né à Paris, élève de M. César de Cock. — Place Pigalle, 11.

N° 535. *Champigny (Seine).*

H. $0^{m}75$. — L. $1^{m}10$.

Une prairie en fleurs au bord de la Seine. A droite, une jeune femme, en robe grise, gantée, avec un chapeau de paille orné d'une rose, se tourne, de profil, vers la gauche où coule le fleuve; elle tient dans les mains une grande branche de pommier en fleurs.

Signé à gauche, en bas : *E. Clary.* 83.

MORLON (Antoine-Paul-Émile), né à Sully-sur-Loire (Loiret). — Rue de l'Orient, 9 (Montmartre).

N° 1759. *Le Vœu.*

« Après l'horrible nuit d'angoisse et d'épouvante,
Sur le disque agrandi de la lune montante,
A nos yeux éblouis elle nous apparut
Comme une ancre d'argent annonçant le salut. »

(*Récit d'un naufragé.*)

H. $1^{m}55$. — L. $2^{m}35$.

Une barque en détresse, échouée sur les récifs, montée par cinq hommes. L'un est étendu dans la barque; un autre, glissant par-dessus bord, est soutenu par un troisième, déjà tombé sur le rocher. Le quatrième se tient debout sur la quille non encore submergée. Le cinquième se cramponne au bord de l'embarcation. Tous, les yeux et les bras dressés, se tournent vers l'image de la Vierge vaguement dessinée dans le disque de la lune, qui monte dans le ciel noir, à gauche.

Signé à gauche : *A. Morlon.*

LE POITTEVIN (Louis), né à la Neuville-Champ-d'Oisel

(Seine-Inférieure), élève de M. Bouguereau. — Rue Montchanin, 8.

N° 1495. *Le Val d'Antifer.*

H. 1m45. — L. 2m50.

Un vallon nu, formé par des mamelons de terrains arides. A gauche, au deuxième plan, un berger, en limousine grise, coiffé d'un feutre noir, sa houlette dans les mains, est assis sur un talus. Devant lui quelques porcs paissant dans une ravine. Au milieu, des touffes d'ajoncs en fleurs. Ciel gris à l'horizon.

Signé à droite, en bas : *Louis Le Poittevin.*

LEMAIRE (Louis), né à Paris. — Rue Saint-Claude, 1.

N° 1483. *Un Buisson de roses.*

H. 1m75. — L. 2m10.

Un gros buisson de roses sauvages. En bas, à gauche, des touffes de marguerites; à droite, un oiseau perché sur une branche. Au milieu, un nid plein d'oisillons pépiant, les cous tendus, vers leur mère qui arrive en volant, un ver dans le bec.

Signé en bas, à droite : *Louis Lemaire.*

LE CAMUS (Louis), né à Paris, élève de MM. Bonnat et Carolus Duran. — Boulevard de Clichy, 8.

N° 1442. *La Coupée; — île de Sercq.*

H. 2m00. — L. 3m00.

Un promontoire étroit, aux pentes escarpées couvertes de gazon, s'enfonçant entre deux bras de mer et tournant vers la droite. Un petit sentier suit sa crête. Ciel très sombre.

SEVESTRE (Jules-Marie), né à Breteuil (Eure), élève de L. Cogniet. — Rue de Chabrol, 18.

N° 2213. *Baigneuses.*

H. 1m15. — L. 1m60.

A droite, une baigneuse, nue, de face, dans l'eau jusqu'aux genoux, tord ses cheveux au-dessus de sa tête. A gauche, une autre, nue, vue de dos, est assise sur un rocher; deux autres, l'une drapée de rose, l'autre drapée de gris jusqu'à la ceinture, se tiennent auprès d'elle. Fond de feuillages sous un ciel gris tendre.

Signé en bas, à droite : *J. Sevestre.*

VILLEBESSEYX (Gustave), né à Paris, élève de Lefuel et de M. Philippe Rousseau. — Rue Fontaine-Saint-Georges, 40.

N° 2390. *Veille de la fête de saint Cornély; — Église de Carnac (Morbihan).*

Intérieur de la nef. Arcades en plein cintre sur les bas côtés. Le plafond est divisé en caissons peints et dorés. A gauche, au premier plan, une chaire en ferronnerie adossée à une colonne. Au bas, des piles de chaises. Au fond, devant la grille du chœur, des bannières, de couleurs vives, toutes dressées. Dans un coin, à gauche, un prêtre, en surplis blanc, s'entretient avec un paysan, en blouse bleue, qui déballe des fleurs.

Signé à droite, en bas : *Gustave Villebesseyx.*

Acquis par l'État.

PEZANT (Aymar), né à Bayeux (Calvados), élève de M. de Vuillefroy. — Place Dancourt, 10.

N° 1904. *Le Trou aux lapins; — fin d'automne.*

H. 1m30. — L. 2m00.

Un sentier herbu, entre de hauts talus couverts de broussailles, s'enfonçant sur la gauche. A droite, sous les ronces pendantes, dans la terre blanchâtre, plusieurs trous de terriers. Au premier plan, deux lapins.

Signé en bas, à droite : *Aym. Pezant.*

MERLOT (ÉMILE-JUSTIN), né à Saints-en-Puysaie (Yonne), élève de MM. Lavieille et Harpignies. — Rue de la Santé, 11.

N° 1675. *Vallon de Jean II (Bretagne).*

H. 1m60. — L. 1m10.

Au premier plan, une flaque d'eau dans un terrain rocailleux et semé de bruyères. A gauche, sur un talus, quelques gros chênes touffus et verts. Au fond, dans une échancrure de la lande, faisant tache rouge, le soleil couchant.

Signé à gauche, en bas : *E. Merlot.* 83.

FLANDRIN (PAUL-HIPPOLYTE), né à Paris, élève de Lehmann. — Rue du Cherche-Midi, 17.

N° 939. *La Résurrection de la fille de Jaïre.*

H. 2m30. — L. 3m00. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, sur un lit jonché de roses, la jeune fille, enveloppée de blanc, se dresse sur son séant et tend la main gauche au Christ, vêtu de blanc, qui s'avance par la droite. Sur le premier plan, à gauche, une jeune femme, vue de dos, agenouillée devant le lit. A droite, au fond de la chambre tendue de tapis, sous une porte cintrée ouvrant sur la rue ensoleillée, un groupe de spectateurs venant du dehors.

Signé à droite, en bas : *Paul-Hippolyte Flandrin.* 83.

BASHKIRSEFF (Mlle Marie), née à Pultava (Russie), élève de M. Tony Robert-Fleury.

2517. *Portrait de Mlle D. de B...*

H. 0m60. — L. 0m50. — Pastel. Tête grandeur naturelle.

Jeune femme, de type russe, vue de face. Yeux gris clignotants, nez écrasé, lèvres épaisses, cheveux blonds en désordre. Ses épaules sont enveloppées d'un peignoir blanc. Fond gris.

COOSEMANS (Joseph-Théodore), né à Bruxelles. — A Bruxelles, rue Dupont, 77.

N° 589. *Chemin en Campine; — Limbourg belge.*

H. 1m10. — L. 1m85.

Une route sablonneuse, toute défoncée, entre une rangée de chênes et de sapins dépouillés, sur la gauche, et des taillis de bouleaux à droite. Ciel gris. Le soleil se couche sur la gauche.

Signé à droite : *J. Coosemans.* 1883.

DINET (Alphonse-Étienne), né à Paris, élève de MM. Tony Robert-Fleury, Bouguereau et Galland. — Rue de Rome, 143.

N° 798. *Vue prise du rocher de Samois.*

H. 1m85. — L. 1m90. — Fig. presque aussi grandes que nature.

Au premier plan, une petite fille, tenant dans une main son chapeau de paille et dans l'autre une touffe de fleurs, se tourne, de profil, vers la droite, où arrivent, du fond d'un chemin creux, deux autres enfants suivis d'un paysan et d'une paysanne. A gauche, un gamin, de face,

qu'on voit à mi-corps, juché sur un rocher. Au fond, une vallée pleine de bruyères en fleurs avec une ligne de bois verts, au delà desquels on aperçoit un village dans une plaine.

Signé à gauche : *E. Dinet.* Samois. 1882.

DIETERLE (Pierre-Georges), né à Paris, élève de Corot. — Rue de Bruxelles, 3.

N° 792. *Après l'orage; — Yport (Seine-Inférieure).*

H. $1^{m}85$. — L. $2^{m}90$.

Mer déferlant sous un ciel orageux. A gauche, une pointe de rocher. Des mouettes volent, à droite, dans le ciel sombre.

Signé à droite, en bas : *Georges Diéterle.*

Acquis par l'État.

DESBOUTIN (Marcellin-Gilbert), né à Cérilly (Allier). — A Nice, rue de France, 179.

N° 751. *Portrait de femme; étude.*

H. $0^{m}90$. — L. $0^{m}75$. — Buste grandeur naturelle.

Dame d'âge mûr, de face, portant un grand chapeau noir à la Rubens avec plume noire et un manteau noir à revers de fourrures blanches. Yeux gris, cheveux châtains tombant en longues boucles.

Signé à droite, en bas : *M. Desboutin.* Nice, 1882.

Acquis par l'État.

RENOUARD (Paul), né à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher), élève de Pils. — Rue de l'Arbre-Sec, 46.

N° 3134. *Enfants assistés.*

Trois dessins dans un cadre.

1. *La première division passe au réfectoire.* Ils marchent, en file, sur un rang, de droite à gauche, chacun tenant les mains sur les épaules de celui qui le précède. — 2. *La crèche.* A gauche, un enfant, assis à terre; cinq autres, de face, assis dans de petites chaises. Une femme, à genoux, fait manger le dernier. Derrière, une cheminée devant laquelle se tient une femme séchant du linge. Une double rangée de berceaux le long du mur. A droite, au deuxième plan, une religieuse devant une table couverte de tasses. — 3. *On prépare la bouillie.* Sept bébés, rangés de face, assis dans de petites chaises, pleurant et criant.

HELLQUIST (Carl-Gustave), né à Stockholm, élève de l'Académie des Beaux-Arts de Stockholm. — Rue Martin, 5 (aux Ternes).

N° 1190. *Mise à rançon de la ville de Visby par Waldemar Atterdag, roi de Danemark, en* 1361.

« Waldemar aborda l'île de Gothland avec une grande armée. Il vainquit deux fois les Gothlandais, s'approcha de Visby, capitale de l'île, et, après avoir battu encore une armée composée des bourgeois de Visby, les portes de la ville s'ouvrirent à lui. Il fit alors placer trois grands tonneaux à bière sur la grande place et ordonna aux bourgeois de les remplir, en moins de six heures, avec de l'or et de l'argenterie, pour préserver la ville du pillage. A l'heure dite les tonneaux étaient remplis, mais la ville ne se releva jamais de ce désastre. »

(*Chroniques de l'Histoire de Suède.*)

H. 2m00. — L. 3m35.

Au premier plan, au milieu, de face, une dame éplorée, tenant un enfant dans ses bras, ayant à son côté une petite fille qui s'attache à elle. Un gentilhomme, en chaperon rouge, près d'elle, serre le poing. A

droite, un juif et un jeune garçon arrivent, portant des orfèvreries et des coffrets. Sur le deuxième plan, les trois tonneaux, dont l'un est déjà rempli. A gauche, un soldat pousse un jeune homme qui porte des bijoux. Au troisième plan, à droite, Waldemar, assis, l'épée entre les jambes, sous un dais, sur une estrade devant laquelle se tient un porte-étendard, la visière baissée. La place est pleine de gens apportant leur tribut. Au fond, des rues gardées par des soldats.

Signé à gauche : *C.-G. Hellquist.* 1882.

BIESSY (Gabriel), né à Mont-de-Marsan, élève de M. Carolus Duran. — Rue du Moulin-de-Beurre, 14.

N° 235. *Enfant prodigue.*

H. 1m40. — L. 3m00.

Sur la pente d'une falaise descendant vers la mer qu'on aperçoit à droite, le jeune homme, presque nu, sale et hâlé, est étendu, la tête dans ses mains. En bas, à gauche, un porc; quelques autres porcs groupés sur la droite. Ciel gris teinté de soleil couchant.

Signé à droite : *G. Biessy.* 83.

LIPHART (Ernest de), né à Dorpat (Russie), élève de MM. Lenbach et Jacquet. — Boulevard Berthier, 61.

N° 1532. *La Première Étoile. Plafond.*

H. 3m75. — L. 5m60. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, en plein ciel, une femme, à demi nue, assise dans un char traîné par deux hiboux et qu'un petit génie pousse à la roue, s'élève au-dessus d'un grand nuage qui occupe tout le bas du tableau. Elle tient une torche dans la main droite, au-dessus de laquelle s'allume une étoile. En bas, au premier plan, sur le bord d'un nuage, un enfant à mi-corps. Deux génies, volant dans le haut, déroulent une

guirlande de pavots. A droite, dans une échancrure des vapeurs, la rougeur du soleil couchant.

LOPISGISCH (Georges-Antonio), né à Vichy (Allier), élève de MM. Bonnat et E. Leroux. — Rue Darcet, 7.

N° 1551. *La Plaine de l'Enfer, à Cayeux-sur-Mer.*

H. $0^{m}75$. — L. $1^{m}10$.

Une prairie verte, que traverse, venant du fond vers la droite, un petit ruisseau. A gauche, au second plan, un groupe de chaumières. Ciel lumineux semé de nuages blancs. Effet de printemps.

Signé à gauche : 1882. *G. Lopisgisch.*

PORCHER (Charles-Albert), né à Orléans, élève de M. Lambinet. — Rue Bréda, 26.

N° 1960. *Une Matinée d'été.*

H. $1^{m}50$. — L. $2^{m}30$.

Une rivière paisible, entre une rive basse, à gauche, bordée par une ligne de coteaux, et des rochers couverts de végétation à droite. Au second plan, à droite, deux grands arbres, dont l'ombre s'étend sur la rivière.

Signé à droite, en bas : *A. Porcher.*

PINCHART (Emile), né à Cambrai, élève de M. Gérôme. — Avenue de Villiers, 147.

N° 1927. *Portraits.*

H. $1^{m}50$. — L. $1^{m}20$. — Fig. grandeur naturelle.

Une jeune dame blonde, en noir, à droite, assise sur un canapé rose. Une petite fille, en blanc, se tient debout, près d'elle, une main sur ses genoux, et tend l'autre à un jeune garçon, en culottes courtes, un cerceau à la main, qui s'appuie à un meuble, sur la gauche. Fond de tenture grise.

Signé à droite, en bas : *A. Pinchart.* 1883.

ROUSSELIN (Joseph-Auguste), né à Paris, élève de Gleyre et de MM. Bouguereau et Tony Robert-Fleury. — Rue de Villiers, 27.

N° 2120. *Portrait de Mlle ***.*

H. 1m20. — L. 0m80. — Fig. grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Jeune fille de face, la tête nue, laissant tomber ses deux mains croisées. Cheveux noirs bouclés, teint pâle, yeux brun-gris. Elle porte une robe rouge à manches courtes et une collerette de dentelle blanche. Fond vert.

Signé en haut, à gauche : *A. Rousselin.* 1883.

SCHMITT (Léon-Félix-Paul), né à Paris, élève de M. Guillemet. — Rue Delambre, 14, et chez Mme Vve Lemerre, rue du Regard, 2.

N° 2185. *Le Mauvais Temps de septembre; — vallée de Gouvernes (Seine-et-Marne).*

H. 1m40. — L. 2m20.

Au premier plan, un grand verger, planté de pommiers, descendant vers la gauche. Au deuxième, une ligne d'arbres verts. Au fond, une colline sablonneuse surmontée de quelques maisons et d'un clocher. Le ciel est chargé de nuages menaçants. Sur le devant, à droite, une

paysanne, portant du bois, marche à grands pas; au milieu, un gamin, son panier au bras, se penche et ramasse des pommes.

Signé à gauche : *P. Schmitt.* 83.

THÉVENOT (François), né à Paris, élève de MM. Bin et Lequien fils. — Rue d'Orsel, 48.

N° 2284. *Misère.*

H. 1m10. — L. 1m40.

Dans une pauvre chambre, au fond, un homme en cheveux gris, déguenillé, assis, de face, la tête dans ses mains, sur une couchette en fer. Sur le premier plan, à gauche, une petite fille, assise sur un tabouret, un panier au bras, joue avec une poupée qu'elle étend dans un petit berceau posé sur une chaise cassée. A gauche, une table et un chandelier, un mauvais buffet portant un mauvais pot à eau. A droite, un poêle de fonte.

Signé à gauche : *François Thévenot.* 1883.

LAVIEILLE (Mme Marie-Ernestine, née Ferville-Suan), née à Barbizon, élève de son père. — Avenue Parmentier, 47.

N° 1427. *Le Moulin d'Arondeau, à Bretoncelles (Orne).*

Au premier plan, un cours d'eau que traverse un pont de bois entre de grands arbres des deux côtés. Au fond, les bâtiments du moulin. Ciel clair. Effet de printemps.

Signé en bas, à droite : *Marie Lavieille.* 1883.

LAURENT (Ernest-Joseph), né à Paris, élève de Lehmann

et de MM. Hébert et Merson. — Boulevard de Port-Royal, 72, et rue de Sévigné, 27.

N° 1416. *Clarisse Harlowe.*

« C'étaient là de belles heures; doux crépuscule d'un beau jour qui s'évanouit dans l'occident; que de bons moments elle passait ainsi avec elle-même! elle oubliait alors le vif sentiment de sa faute, la perte de sa bonne renommée, la ruine de ses justes espérances. »

(RICHARDSON, *Clarisse Harlowe.*)

H. $2^{m}20$. — L. $1^{m}80$. — Fig. grandeur naturelle.

Vêtue de blanc, elle est assise sur un banc de jardin, la tête penchée à droite sur un oreiller. Près d'elle un livre et des fleurs. Derrière, plusieurs troncs d'arbres, entre lesquels on aperçoit un pavillon. Le sol est jonché de feuilles mortes.

Signé à gauche, en bas : *Ernest Laurent.* 1883.

LAROCHE (AMAND), né à Saint-Cyr-l'Ecole (Seine-et-Oise), élève de Drolling et de M. Wachsmuth. — Boulevard de Clichy, 11.

N° 1385. *Portrait de M. G...*

H. $0^{m}90$. — L. $0^{m}75$. — Fig. à mi-corps, grandeur naturelle.

Homme d'âge mûr, vêtu de noir. Il est assis, de trois quarts, la tête nue. Il tient un cigare dans sa main droite appuyée au dos de la chaise, sa main gauche dans la fente de son gilet. Moustaches châtain clair. Cheveux courts.

Signé à gauche, en bas : *A. Laroche.* 1883.

SOUZA-PINTO (JOSÉ-JULIO DE), né à l'île Terceira (Por-

tugal), élève de l'Académie de Porto et de M. Cabanel. — Rue de Seine, 63.

N° 2236. *La Culotte déchirée.*

H. $0^{m}90$. — L. $0^{m}75$.

A gauche, devant une grande cheminée, une vieille paysanne est en train d'enfiler une aiguille pour raccommoder une culotte rapiécée qu'elle tient sur ses genoux. A droite, un gamin, les jambes nues, sa chemise pendante, son sac d'école au dos, est appuyé, la tête dans ses mains, contre le montant de la cheminée.

Signé en bas, à droite : *Souza Pinto.*

BLAU (Mlle Tina), née à Vienne (Autriche), élève de MM. Aug. Schœffer et Lindenschmitt. — A Vienne, Wipplingerstrasse.

N° 265. *Le Printemps au Prater.*

H. $2^{m}20$. — L. $2^{m}90$.

A gauche, un ruisseau dans lequel jouent quelques gamins, et sur le bord duquel est assise, au premier plan, une femme tenant un enfant sur son dos. Au milieu, un groupe de grands arbres qui commencent à verdir. A droite et à gauche, des gazons semés d'arbustes. Deux dames et une petite fille sont arrêtées sur un chemin à droite.

Signé à droite : *Tina Blau.*

DEGRAVE (Jules-Alexandre Patrouillard-), né à Saint-Quentin (Aisne), élève de M. Gérôme. — A Saint-Quentin, rue Saint-Remy, 6.

N° 700. *Une Classe communale.*

H. $0^{m}90$. — L. $1^{m}25$.

Deux rangées de tables parallèles, de face, avec deux enfants devant chaque table, en train d'écrire. A droite et à gauche, le long des murs, sur trois rangées, des enfants en bas âge, les filles à droite, les garçons à gauche. Au fond, un poêle de fonte. Une sœur de charité passe à droite entre les rangs. Sur le premier plan, un petit garçon, à genoux, en pénitence.

Signé à gauche : *Degrave.*

DIÉTERLE (Mme Marie, née Van Marcke), née à Sèvres, élève de son père. — Rue de Bruxelles, 3.

N° 794. *La Marmonette.*

H. 0m80. — L. 0m95.

Au milieu d'une mare entourée de bois verts, une vache blanche et une vache brune. A droite, de dos, une génisse jaune. Un peu plus loin, une vache dressant la tête vers les branches basses d'un saule. Au fond, une petite écluse.

Signé à gauche, en bas : *Marie Diéterle.*

ARTISTES HORS CONCOURS

BASTIEN-LEPAGE (Jules), né à Damvillers. (Voir le *Livre d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 131. *L'amour au village.*

H. 1m90. — L. 1m80. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche une jeune paysanne, vue de dos, la tête nue, en corsage gris et jupe brune, se tient adossée à la clôture d'un potager. Elle tient une fleur dans la main droite. Un jeune paysan, en costume de travail, chemise de laine grise et jambières de cuir, se tient, de face, près d'elle, sur la droite, le coude appuyé au montant de la porte ouverte. Il garde les yeux baissés et se tortille les doigts d'un air embarrassé. Un mouchoir à carreaux sèche, à gauche, sur la haie. A droite, des plantes grimpantes. Fond de potagers et de jardins en fleurs montant vers une ligne de chaumières. Ciel gris.

Signé en bas, à droite : *Bastien-Lepage.* Damvillers, 1882.

BERNIER (Camille). (Voir le *Livre d'or* de 1879 et 1882.)

N° 199. *Le Vieux Chemin; — Bretagne.*

H. 1m40. — L. 2m00.

Un chemin creux, entre des talus plantés d'arbres jaunis, où paissent trois chevaux. Sur le talus de gauche une paysanne assise au pied d'un arbre et tricotant. Ciel gris d'automne.

Signé à gauche, en bas : *C. Bernier.*

BOUGUEREAU (William-Adolphe), membre de l'Institut. (Voir le *Livre d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 327. *Alma Parens.*

H. 2m30. — L. 1m45. — Fig. grandeur naturelle.

Une jeune femme, couronnée d'épis, de coquelicots et de bluets, assise, de face, le sein nu, sur un siège de marbre, dans la campagne. Elle est entourée de neuf enfants nus, dont deux, vus de dos, lui grimpent sur les genoux, deux se suspendent à ses épaules, deux autres se tiennent debout, la regardant, à droite. Un septième, ceint d'une peau, joint les mains, de face, à sa gauche. En bas, les deux derniers s'embrassent en jouant sur le gradin de marbre. A terre des raisins et des pommes. Fond de montagnes bleuâtres.

Signé à gauche, sur la plinthe : *W. Bouguereau.* 1883.

N° 328. *La Nuit.*

H. 2m10. — L. 1m10. — Fig. grandeur naturelle.

Elle est représentée sous la figure d'une femme nue qui s'envole, de face, et ramène des mains sur son front un pan du voile bleu-gris qui, lui enveloppant les jambes, se déroule en flottant, le long du

corps jusqu'à sa tête. Au-dessous d'elle, des nuages sombres et la terre qui s'obscurcit. Au-dessus, à droite, un hibou volant dans le ciel clair où pointent quelques étoiles blanches.

Signé en bas, à gauche : *W. Bouguereau.* 1883.

BONNAT (Léon), membre de l'Institut. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 289. *Portrait de Mme E. K...*

H. 2m25. — L. 1m35. — Fig. en pied de grandeur naturelle.

Jeune femme brune et pâle, debout, de face, les bras tombants, en robe de velours bleu, à longue traîne, échancrée sur la poitrine. Elle porte dans les cheveux un croissant en brillants, aux oreilles de grosses perles, au cou un long chapelet de perles blanches descendant sur le corsage, aux mains des gants gris montant jusqu'à mi-coude.

Signé en bas, à gauche : *L. Bonnat.* 1882.

N° 290. *Portrait de M. Morton, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la légation des États-Unis d'Amérique.*

H. 1m48. — L. 1m05. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

De face, la tête nue, la main droite sur la hanche, il s'appuie de la gauche pendante sur la poignée d'un parapluie noir. Cheveux gris et courts. Redingote noire, pantalon gris, cravate bleue.

Signé en bas, à gauche : *L. Bonnat.* 1883.

BOULANGER (Gustave-Rodolphe), né à Paris, élève de Jollivet et de P. Delaroche. Prix de Rome 1849. Méd. 2e cl.

1857. Rapp. 1859 et 1863, ✻ 1865, méd. 2e cl. 1878 (E. U.), membre de l'Institut 1882. — Rue de Boulogne, 6.

N° 331. *La Source du Tibre.*

H. 1m65. — L. 0m83. — Fig. grandeur naturelle.

Une jeune femme nue, très brune, couronnée d'un laurier d'or, se tient debout, de face, adossée à un rocher d'où tombe l'eau d'une source. Dans la main droite elle porte une statuette de louve en or, dans la gauche, quelques herbes. En bas, à droite et à gauche, des touffes d'iris en fleur.

Signé à gauche : *G. Boulanger.* MDCCCLXXXIII.

BRETON (Jules-Adolphe). (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1882.)

N° 365. *L'Arc-en-ciel.*

H. 1m10. — L. 1m55.

Sur la droite, de face, une paysanne, assise sur un âne, se retourne vers un jeune homme qui la suit, en lui montrant un arc-en-ciel qui déploie à l'horizon sa bande lumineuse au-dessus de coteaux mouvementés. Terrain rocailleux. Ciel chargé d'orage.

Signé à droite : *Jules Breton.* 1835.

N° 366. *Le Matin.*

H. 0m90. — L. 1m60.

Sur le premier plan, à gauche, dans une prairie doucement éclairée, un jeune paysan, une baguette à la main, tenant son chapeau derrière son dos, s'avance près d'un petit ruisseau au delà duquel, à droite, se tient debout, tournée vers lui, une jeune fille qui s'appuie sur un long

bâton. A droite, deux vaches paissant. Fond de collines encore embrumées sous le soleil qui monte à l'horizon et projette sur le premier plan les ombres allongées des deux figures.

Signé à droite : *Jules Breton*. 83.

BUSSON (Charles). (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1880.)

N° 419. *Avant la pluie : — plaine de Montoire (Loir-et-Cher).*

H. 1m55. — L. 2m15.

Au premier plan, au pied d'une berge sablonneuse, s'étend une eau grise vers laquelle descendent, débouchant d'un chemin creux, trois vaches, sur la gauche. Dans la plaine, à droite, quelques minces troncs d'arbres dépouillés ; çà et là, des vaches paissant. A gauche, au fond, un coteau bas et boisé et des maisons éparses. Un énorme nuage noir, troué de lumière au centre, répand son ombre menaçante sur la campagne.

Signé à droite, en bas : *Ch. Busson*. 1883.

CABANEL (Alexandre), membre de l'Institut. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 424. *Portrait de Mme H...*

H. 1m30. — L. 0m80. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Dame âgée, de face, la tête nue, les cheveux blancs et relevés. Elle porte une robe de soie noire, bordée de fourrures, échancrée sur la poitrine, et tient ses mains croisées sur sa ceinture. Dans sa main gauche, gantée de suède jaune, elle tient son autre gant. Fond brun.

Signé à gauche, en bas : *Alex. Cabanel*. 1881.

N° 425. *Portrait de Mme H. C.*

H. 0m73. — L. 0m60. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Jeune femme, de face, la tête nue, un peu tournée à droite. Elle a les mains croisées, et appuie son bras droit sur le bord d'une table garnie d'un tapis bleu. Cheveux châtains et ondulés. Elle porte une robe noire décolletée, à manches courtes, avec deux roses au corsage, et tient sur son bras droit une écharpe de dentelle noire.

Signé en haut, à droite : *Alex. Cabanel.* 1882.

CAROLUS-DURAN (Émile-Auguste), né à Lille (Nord). — Passage Stanislas, 11. — (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 451. *Portrait de Mme H...*

H. 2m25. — L. 1m50. — Fig. en pied, grandeur naturelle.

Elle se tient debout, de face, tenant dans la main gauche un bouquet de fleurs d'églantier. Cheveux noirs tombant sur le front, teint basané. Elle porte une robe rouge incarnat, décolletée en carrée, avec longue traîne, et des manches courtes bordées de dentelles. Fond de tenture rouge.

N° 452. *Vision.*

H. 2m00. — L. 2m75. — Fig. plus petites que nature.

A droite, de trois quarts, un vieillard chauve et barbu, le dos et les jambes nus, un genou en terre, le bras gauche tendu, tient les yeux fixés sur une femme nue, aux cheveux épars et semés de roses, qui apparaît en l'air, sur la gauche, ouvrant des deux bras en croix une draperie rouge qui flotte derrière elle, au milieu d'une pluie de roses. A gauche, un rocher surplombant.

CHARTRAN (Théobald), né à Besançon, élève de M. Cabanel. Méd. 3e cl. 1877. Prix de Rome 1877. Méd. 2e cl. 1881. — Rue Prony, 63.

N° 504. *Vision de saint François d'Assise.*

H. 2m65. — L. 4m45. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur d'une étable en soupente. Au premier plan, à droite, assis dans la paille, près d'un moine couché qui dort les poings fermés, le saint se soulève, et regarde avec surprise à gauche vers la porte, rayonnante de lumière, par laquelle s'avance un jeune homme à demi nu, la tête nimbée, jouant de la cornemuse. A gauche, au premier plan, des moutons et une chèvre près d'un abreuvoir.

Signé à droite : *Chartran*. Roma, 1882.

Acquis par le musée de Carcassonne.

COMERRE (Léon-François), né à Trélon (Nord), élève de M. Cabanel. Méd. 3e cl. 1875. Prix de Rome 1875. Méd. 2e cl. 1881. — Rue Ampère, 51.

N° 574. *Silène et les Bacchantes.*

Ivre, il roule par terre et redemande à boire;
Il n'est jamais tenté par la nymphe de l'eau.
Son corps entier rempli de vin comme un tonneau,
Silène veut encor ton jus, ô vigne noire;
La Bacchante, entr'ouvrant ses lèvres de ses mains,
Se fait aider d'un faune à face grimaçante,
Et, malgré ses efforts, en riant, elle plante
Dans sa bouche une grappe entière de raisins.

(Emmanuel Ducros.)

H. 4m25. — L. 3m25. — Fig. un peu plus grandes que nature.

Dans une clairière en pente, au premier plan, Silène, nu, roule à terre, en riant, sur le dos, jusqu'au bord d'une fontaine. Une Bacchante nue, étendue à son côté, lui retient le bras gauche et lui bar-

F. Mihua sc.

VISION DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

SILENE ET LES BACCHANTES.

bouille les lèvres de raisin, tandis qu'un satyre, agenouillé à gauche, de profil, lui saisit l'autre bras. Entre eux se montre, de face, une seconde bacchante couronnée de lierre. Derrière ce groupe, une troisième, ceinte d'une peau de panthère, se tient debout, portant au bras un panier plein de raisins.

Signé à gauche : *Léon Comerre.*

DUBOIS (Paul), membre de l'Institut. (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1881.)

N° 825. *Portrait de Mlle de C... Vicomtesse de L. T. P...*

H. 1m10. — L. 0m85. — Fig jusqu'aux genoux de grandeur naturelle.

Jeune fille, brune, de trois quarts, assise dans une chaise de cuir verdâtre, la tête nue, les mains nues et croisées sur les genoux. Elle porte une robe bleue à manches courtes, décolletée en carré, et sur les épaules un fichu de mousseline. Au corsage un bouquet de roses blanches.

Signé à gauche, en bas : *P. Dubois.*

FALGUIÈRE (Alexandre), membre de l'Institut. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 906. *Le Sphinx.*

H. 1m50. — L. 2m60. — Fig. un peu moins grandes que nature.

Devant une caverne formée par des blocs de pierre, au premier plan, trois cadavres étendus; celui de gauche, un homme obèse, les jambes enveloppées d'une draperie noire, porte une couronne d'or. Celui du milieu, à moitié tombé dans une crevasse, supporte sur son épaule gauche un cadavre de femme, qu'on voit de dos. En bas, deux pieds

sortant d'un trou et une tête de mort. A droite, au fond, dans l'ombre de la caverne, le Sphinx.

Signé à gauche : *A. Falguière.* 1883.

Acquis par l'État.

FRANÇAIS (François-Louis). (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881.)

N° 366. *Rivage de Capri.*

H. 2m00. — L. 1m60. — Panneau décoratif.

Sur un tertre herbeux et fleuri, un cercle de grands arbres, au travers desquels on aperçoit la mer, d'un bleu tendre. A l'horizon une côte montagneuse. Ciel gris teinté de rose, en bas, sur la droite.

Signé à gauche : *Français.* 1883.

GERVEX (Henri), né à Paris, élève de MM. Cabanel et Brisset. — Rue de Rome, 62.

N° 1032. *Bureau de bienfaisance.*

H. 3m70. — L. 2m20. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur de salle éclairée au fond par une fenêtre cintrée. A gauche, la cloison vitrée d'un bureau dans laquelle s'ouvre un guichet. Une vieille femme, en châle, est devant le guichet, aux côtés duquel se tient, au premier plan, de dos, un garçon de bureau, accoudé sur la planchette; et, au second plan, de face, une femme portant un petit enfant. Au centre de la salle, une jeune fille, en cheveux, un panier au bras, de profil, lit un papier. A droite, de face, une femme en bonnet, ayant devant elle une petite fille qui lui tient la main. Au fond, deux hommes assis dans l'ombre sur un banc.

Signé à gauche : *H. Gervex.*

BUREAU DE BIENFAISANCE.

H. Harpignies pinx. Yon sc.

UNE APRÈS-MIDI À SAINT-PRIVÉ.

Henner pinx. Ch. Waltner s.

LA FEMME QUI LIT.

HARPIGNIES (Henri). (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 1172. *Une Après-midi à Saint-Privé (Yonne).*

H. $0^{m}55$. — L. $0^{m}75$.

Dans une prairie verte, au premier plan, un petit cours d'eau bordé de joncs, arrivant du fond. Au deuxième plan, à droite, cinq troncs d'arbres effilés projetant de longues ombres, et dans l'éloignement quelques chaumières. A gauche un petit bouquet d'arbres. Ciel d'été bleu, très clair, semé de légers flocons blancs.

Signé en bas, à gauche : *H. Harpignies.* 1882.

Appartient à M. F. Duparc.

HÉBERT (Ernest-Antoine-Auguste), membre de l'Institut. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 1186. *Le Petit Violoneux.*

H. $0^{m}65$. — L. $0^{m}80$.

Un jeune garçon, en veste brune, coiffé d'un chapeau de feutre noir, endormi sur une chaise. Il est posé de trois quarts et tient sa tête appuyée, de face, à gauche, sur le dossier de la chaise. Ses deux bras sont croisés sur l'un des barreaux. Il porte un violon en bandoulière.

Signé à gauche : *H.*

Appartient à Mme de Cassin.

HENNER (Jean-Jacques). (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 1191. *La Femme qui lit.*

H. $0^{m}90$. — L. $1^{m}20$. — Fig. un peu moins grande que nature.

Elle est nue, étendue, de profil, la tête à gauche, sur une fourrure noire, et, s'accoudant sur le bras droit, lit dans un livre ouvert devant elle. Fond neutre.

Signé en bas, à gauche : *J.-J. Henner.*

LANSYER (Emmanuel). (Voir les *Livres d'or* de 1879 à 1881.)

N° 1373. *La Rosée.*

H. 1m30. — L. 1m80.

Une vallée herbeuse et fleurie devant la mer. Au milieu, une source entourée d'arbres, près de laquelle se tiennent trois paysannes bretonnes, l'une agenouillée, l'autre adossée à un arbre, la troisième assise. A droite et à gauche, des pentes rocheuses semées d'arbustes. Sur toutes les verdures un voile de rosée blanche. Ciel pâle rougissant à l'horizon.

Signé à droite, en bas : *Lansyer.* 83.

LEROLLE (Henry). (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1880.)

N° 1496. *L'Arrivée des bergers.*

H. 2m90. — L. 3m80. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur d'étable construite avec des troncs d'arbres. A gauche, sur le premier plan, un groupe de trois paysans, dont un vieillard vêtu d'une limousine, se tient, debout, de profil, en extase, près d'un pilier; un quatrième, les reins nus, les jambes nues, qu'on voit de dos, met un genou en terre. Devant eux, deux chiens. Au fond, sur la droite, la Vierge est assise, sous un rayon de lumière, dans la paille, devant une vache couchée, ayant à son côté saint Joseph qui se retourne. Au premier plan, à droite, dans l'ombre, un âne gris, qu'on voit de dos près d'un baquet.

Signé à gauche : *H. Lerolle.*

LAURENS (Jean-Paul). (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 1409. *Le Pape et l'Inquisiteur.*

H. 1m10. — L. 1m35.

A gauche, le pape, de profil, en robe violette et camail rouge, assis dans un fauteuil rouge à clous d'or, la main droite sur le bras du fauteuil. Il se retourne vers un dominicain, en froc blanc et capuchon noir, assis, de trois quarts, à son côté, qui déploie une charte de la main droite et tient la gauche posée sur une table couverte d'un drap rouge aux armes pontificales. Sur la table quelques livres et un chapeau de cardinal. Fond de muraille de pierre.

Signé en bas, à droite : *Jean-Paul Laurens.* 1882.

LE BLANT (Julien). (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 1440. *Exécution du général de Charette de La Contrie, à Nantes; mars* 1796.

H. 1m65. — L. 2m80.

Au premier plan, à droite, devant un long mur, près d'une poterne fermée, Charette, en habit blanc à revers rouges, botté, la tête nue et bandée d'un linge ensanglanté, se tourne à gauche vers un officier qui s'avance, son tricorne à la main. Entre eux un homme en grand manteau bleu, la tête dans ses mains, près de Charette. Dans l'éloignement, à gauche, arrive le peloton d'exécution, commandé par un officier à cheval. Au fond une rangée de soldats à peine visible sous la pluie qui tombe. Terrain sale et détrempé.

Signé à gauche, en bas : *J. Le Blant.*

LEFEBVRE (Jules). (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 1458. *Psyché.*

L'étoile au front, les mains tenant le sort du monde,
Psyché s'assoit, rêveuse, en attendant Caron.
« Quel est donc ce beau lis éclos sur l'Achéron? »
Pensent les morts errant dans une nuit profonde.

(Emmanuel Ducros.)

H. $2^{m}50$. — L. $1^{m}70$. — Fig. grandeur naturelle.

Nue, ses cheveux blonds pendants, une étoile au front, elle est assise, à droite, de profil, sur la cime d'un roc escarpé. Elle tient sur ses genoux un coffret d'ivoire, et regarde au loin, vers la gauche, des fantômes drapés de blanc qui s'envolent dans le ciel sombre. En bas, à gauche, la mer pâle et grise. A droite, un serpent monte le long du roc.

Signé en bas, à droite : *Jules Lefebvre.*

LEROUX (Hector). (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 1501. *Le Tibre.*

H. $0^{m}65$. — L. $1^{m}10$.

Le fleuve, aux eaux grises, descend du fond entre des constructions à droite et un quai planté d'arbres à gauche. Sur une avancée du quai formant terrasse, se tient, près d'un autel de pierre d'où s'élève un filet de fumée, une jeune prêtresse en tunique blanche et péplum gris violacé, debout, la main sous le menton.

Signé en bas, au milieu : *Hector Leroux.*

LHERMITTE (Léon-Augustin). (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1882.)

N° 1518. *La Moisson.*

H. $2^{m}40$. — L. $2^{m}70$. — Fig. grandeur naturelle.

H Manesse sc

SANS ASILE.

Au milieu d'un champ de blé, un vieux faucheur, en culottes de velours, la chemise ouverte, de face, s'essuie le front du revers du bras droit. Au premier plan, à gauche, une femme à genoux, de profil, est en train de lier une gerbe. Une autre, à l'arrière-plan, à droite, de face, presse un faisceau d'épis dans sa faucille. Au fond, quelques toitures de briques et une ligne de coteaux bleuâtres sous un ciel plombé.

Signé : *L. Lhermitte.* 1883.

MOROT (Aimé). (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1880.)

N° 1760. *Martyre de Jésus de Nazareth.*

« Ah! le voilà, celui qui s'est appelé Fils de Dieu! Que son Père, s'il veut, vienne maintenant le délivrer! »

(E. Renan, *Vie de Jésus.*)

H. 3m20. — L. 2m20. — Fig. grandeur naturelle.

Sur une potence formée de deux troncs d'arbres, Jésus est cloué, les bras en croix, la tête renversée en arrière sous un jet de lumière. Ses bras, son ventre, ses pieds sont liés par des cordes au bois sanglant, qui porte, en bas, un cartel avec une inscription hébraïque, grecque et latine : *Rex Judæorum.* Ciel très sombre.

Signé : *A. Morot.*

PELEZ (Fernand). (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1880.)

N° 1857. *Sans asile.*

H. 1m35. — L. 2m40. — Fig. grandeur naturelle.

Dans une rue, au pied d'un mur couvert d'affiches déchirées, une femme, en haillons, de face, assise sur des paquets, allaite un enfant enveloppé d'un châle. Une petite fille, accroupie, de face, à droite, dort contre son genou. Deux petits garçons, à gauche, dorment aussi, couchés en travers, sur des hardes. Un troisième se tient près d'eux,

assis sur un banc, les mains croisées, les yeux fixes. A droite, un poêle de fonte et des ustensiles de ménage.

Signé à gauche : *F. Pelez.*

RENOUF (Emile), né à Paris, élève de MM. Boulanger, Jules Lefebvre et Carolus-Duran. — Méd. 2e cl. 1880.

N° 2032. *Le Pilote.*

H. $5^{m}45$. — L. $6^{m}70$. — Fig. grandeur naturelle.

Sur une mer sombre et furieuse, une barque, vue d'arrière, montée par quatre hommes, s'efforce de gagner l'horizon, où l'on aperçoit la mâture penchée d'un navire en détresse. Trois des marins, coiffés de bérets, se penchent sur de longs avirons. Le quatrième, coiffé d'un chapeau de toile cirée, se tient debout, à l'arrière, gouvernant des deux mains avec une rame. Ciel noir déchiré d'éclairs.

Signé : *E. Renouf.*

Acquis par l'État.

ROLL (Alfred-Philippe). (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1882.)

N° 2093. *En Normandie.*

H. $2^{m}10$. — L. $2^{m}25$. — Fig. grandeur naturelle.

Une vache blanche, tachée de roux, marchant, de droite à gauche, la tête penchée vers une touffe d'herbes. Au milieu, sur le devant, une poule noire. Au second plan, dans le fond, une paysanne assise, de face, sur le seuil d'une chaumière, donne à boire à une petite fille. A droite arrive un jeune garçon. Fond de verdure.

Signé en bas, à droite : *Roll.*

Acquis par l'État.

LES POLITICIENS.

ROUSSEAU (PHILIPPE). (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880.)

N° 2117. *Victuaille.*

H. 1m40. — L. 2m00.

Sur un banc de pierre une grosse bassine de cuivre fumante d'où sortent les pattes d'un homard. A gauche, des tas de langoustes et de homards. A droite, des canards. Le long du banc une grande écumoire en cuivre et en bas un tonnelet, des crabes et des écrevisses. Dans l'ombre, à gauche, contre le mur, une bourriche d'où tombent des œufs. Sur un tabouret de paille, un chat noir assis.

Signé à droite, en bas : *Ph. Rousseau.* 83.

VUILLEFROY (FÉLIX DE), né à Paris, élève de MM. Hébert et Bonnat. — Rue Andrieux, 3.

N° 2411. *Dans les prés.*

H. 1m25. — L. 1m60.

Quatre vaches, de couleurs diverses, s'avancent, presque de face, dans une prairie touffue en pleine floraison. Une cinquième suit derrière, un peu sur la droite. Au fond, à droite, des taillis ; à gauche, à l'horizon, la pente d'un coteau.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

WORMS (JULES), né à Paris, élève de M. Lafosse. — Rue de Navarin, 19. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 2657. *Les Politiciens.*

H. 0m73. — L. 1m00.

Intérieur d'un *patio* espagnol. A droite, un gros aubergiste lit en riant un journal, tandis qu'un autre paysan, vu de profil, au centre,

s'avance vers lui en tendant le bras droit. Près de l'aubergiste, se tient, d'un côté, les bras croisés, un ecclésiastique en soutane et calotte noire; de l'autre côté, deux autres personnages lisent par-dessus son épaule. A droite, au premier plan, un paysan, assis sur une pierre au pied d'une colonne où s'enroule un cep de vigne, en train de manger, s'interrompt pour écouter. A l'arrière-plan, à gauche, dans l'angle de la cour, de face, un muletier poursuit, en l'agaçant, une fille qui porte une soupière.

Signé à gauche : *J. Worms.*

F. de Vuillefroy pinx. Yon sc.

DANS LES PRÉS.

SCULPTURE

GRAVURE EN MÉDAILLES ET SUR PIERRES FINES

MÉDAILLES DE PREMIÈRE CLASSE

TURCAN (Jean), né à Arles (Bouches-du-Rhône), élève de M. Cavelier. — Méd. 2e cl. 1878. — Boulevard du Port-Royal, 92.

N° 4263. *L'Aveugle et le Paralytique.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m35. — L. 1m25. — Pr. 1m35.

Debout, nu, la tête dressée, le bras gauche tendu, l'Aveugle marche, portant sur son dos le Paralytique, dont il tient les deux jambes serrées

l'une contre l'autre sur sa hanche droite. Le Paralytique, se retenant de la main droite à l'épaule de son porteur, lui guide le bras gauche de l'autre main. Il porte une ceinture d'étoffe.

Acquis par l'État.

CARLIER (Émile-Joseph), né à Cambrai, élève de Jouffroy et de M. Hiolle. — Méd. 2e cl. 1879. — Rue Denfert-Rochereau, 37.

N° 3428. *Fraternité!*

Je marcherai pour vous, vous y verrez pour moi.

(Florian, *l'Aveugle et le Paralytique.*)

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m10. — L. 1m10. — Pr. 1m00.

Debout, nu, l'Aveugle porte le Paralytique à califourchon sur son dos, et lui tient, de chaque côté, les jambes. Le Paralytique entoure du bras droit la poitrine de son porteur et penche la tête par-dessus son épaule gauche, en laissant, du même côté, pendre son autre bras, la main ouverte et tendue.

Acquis par l'État.

CORDONNIER (Alphonse-Amédée), né à la Madeleine-lez-Lille (Nord), élève de M. Dumont. — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1876, prix de Rome 1877. — Rue Denfert-Rochereau, 77.

N° 3494. *Printemps.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m10. — L. 0m70. — Pr. 0m85.

Une jeune fille, nue, se tient debout, la tête droite, froissant des fleurs dans ses deux mains relevées à la hauteur de sa poitrine, près d'un Terme à figure humaine. Le Terme, beau jeune homme, aux che-

veux couronnés de fleurs, avec des ailes aux épaules, tenant dans la main gauche une lyre, s'anime, et, penchant sa tête sur celle de la jeune fille, approche sa main droite de sa joue.

Acquis par l'État.

BOISSEAU (Émile-André), né à Varzy (Nièvre), élève de MM. A. Dumont et Bonnassieux. — Méd. 1869, 2e cl. 1880. — Avenue de Ségur, 53. (Voir le *Livre d'or* de 1880, page 73.)

N° 3366. *Le Crépuscule.*

Le silence se fait. Dans l'ombre,
Quand l'étoile du berger luit,
La nature sous le ciel sombre
Doucement s'endort, c'est la Nuit.

(E. B.)

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

Une femme nue, des ailes aux épaules, une étoile au front, assise, les jambes repliées, sur un nuage. De ses mains, relevées au-dessus de sa tête, elle tient une lampe allumée. A ses pieds, à gauche, deux enfants nus, endormis.

Acquis par l'État.

FRANÇOIS (Henri-Louis), né à Vert-le-Petit (Seine-et-Oise), élève de MM. Bonnat et Chapu. — Méd. 1869, 2e cl. 1882. (Voir le *Livre d'or* de 1882, page 71.)

N° 4327. *Amour filial.*

Camée. Agate.

Une jeune femme, drapée à l'antique, vue de face, tend le sein à un vieillard qui se tient à genoux, à droite, de profil, les mains liées au dos. Un enfant, étendu à terre, tend vers elle ses petits bras.

Gravé au-dessous : *Amour filial.* — Signé à droite : François.

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

ETCHETO (François), né à Madrid, de parents français, élève de l'École des Beaux-Arts. — Méd. 3e cl. 1881. — Rue Martin, 7 (Ternes).

N° 3616. *Démocrite.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m80. — L. 0m85. — Pr. 0m65.

Chauve et barbu, le torse et les jambes nus, chaussé de sandales, le philosophe s'avance en ricanant, la tête penchée. De la main droite, posée sur la hanche, il retient un lambeau d'étoffe flottant autour de sa ceinture; dans la main gauche il tient un bâton et trois oignons. Il écrase du pied droit une branche de laurier.

VAUREAL (Henri de), né à Paris, élève de Toussaint. — Méd. 3e cl. 1878.

N° 4277. *Persée.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m50. — L. 1m10. — Pr. 0m70.

Nu, posé sur le pied droit, le héros se penche, en soulevant de la main droite la tête de la Gorgone, qui pend le long de sa jambe gauche, jetée en avant. Sa main gauche s'appuie sur la poignée d'une longue épée dont la pointe pose sur le sol. Il porte une bandelette autour de la tête. Une draperie glisse sur sa jambe gauche.

DESCA (Edmond), né à Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées), élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Méd. 3e cl. 1881. — Impasse du Maine, 11. (Voir le *Livre d'or* de 1881, page 80.)

N° 3553. *L'Ouragan.*

Statue. Plâtre. Fig. plus grande que nature.

H. 2m80. — L. 1m50. — Pr. 1m40.

Nu, le pied droit posé sur un arbre brisé, la jambe gauche en arrière, le bras droit dressé, il s'élance, la tête échevelée, soufflant à pleines joues dans une corne qu'il tient de la main gauche. Derrière lui, assis à terre, hurle un grand chien. Devant, des branches tombées.

FAGEL (Léon), né à Valenciennes, élève de M. Cavelier. — Méd. 3e cl. 1882. — A Rome, villa Médicis. (Voir le *Livre d'or* de 1882, page 75.)

N° 3620. *Martyre de saint Denis.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m20. — L. 1m15. — Pr. 1m55.

L'évêque, chapé et mitré, se tient agenouillé, les mains tombantes et jointes, la tête inclinée et tournée à gauche, tandis que le bourreau, nu, sauf la ceinture, debout derrière lui, lui met la main gauche sur l'épaule et lève de l'autre, pour le frapper, un sabre à large lame.

FRÈRE (Jean-Jules), né à Cambrai, élève de M. Cavelier. — Méd. 3e cl. 1878. — Rue Denfert-Rochereau, 22.

N° 3654. *Chanteur oriental.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m30. — L. 0m60 — Pr. 0m65.

Nu, la tête penchée à gauche, les cheveux nattés et pendants, il est assis, les jambes croisées, sur un escabeau couvert d'un tapis et, de la main gauche, lève, au-dessus de sa tête, un tambourin qu'il frappe de la main droite.

Acquis par l'État.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

BAFFIER (Jean-Eugène), né à Neuvy-le-Barrois (Cher), élève de l'École des Beaux-Arts de Nevers et de M. J. Garnier. — Rue de l'Ouest, 132.

N° 3307. *Marat.*

« Il fallait le voir, traqué de réduit en réduit, souvent dans les lieux humides où il n'avait pas de quoi se coucher. Rongé par la misère la plus affreuse, il couvrait son corps d'une simple couverture, et sa tête d'un mouchoir, hélas! presque toujours trempé de vinaigre; une écritoire dans sa main; quelques chiffons de papiers sur ses genoux, c'était sa table! »

(Guireau, *Oraison funèbre de Marat.* — Août 1793.)

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}20$. — L. $1^{m}00$. — Pr. $1^{m}70$.

Nu, coiffé d'un mouchoir, la tête dressée, les yeux fixes, les lèvres serrées, les jambes enveloppées dans une couverture, il est assis sur son lit, le dos appuyé à un oreiller. Il tient de la main gauche une planchette posée sur ses genoux et s'apprête à écrire sur un feuillet où on lit déjà : « Tu te laisseras donc toujours duper, ô peuple babillard et stupide! Tu ne comprendras donc jamais qu'il faut se défier de ceux qui te flattent! »

GERMAIN (Jean-Baptiste), né à Fismes (Marne), élève de Gumery et de M. Dumont. — Boulevard Arago, 65.

N° 3691. *La Fée.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}90$. — L. $0^{m}72$. — Pr. $0^{m}75$.

Debout, nue, des ailerons aux épaules, une baguette dans la main droite, elle se tourne à gauche, en jetant des fleurs sur un enfant endormi dans un berceau. Une draperie légère, retenue par un ruban à sa ceinture, flotte derrière elle.

PEYNOT (Émile-Edmond), né à Villeneuve-sur-Yonne, élève de Jouffroy et de M. Hiolle. — Villa Médicis, à Rome.

N° 4069. *Abandonnée.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.

H. $1^{m}50$. — L. $2^{m}30$. — Pr. $0^{m}70$.

Une femme nue, la tête enveloppée dans une draperie qui lui retombe sur les épaules, les yeux fermés, la bouche entr'ouverte, est assise près d'un arbre sur lequel elle s'appuie, ne soutenant plus qu'à peine, de la main droite, un enfant qui glisse sur sa jambe en cherchant encore son sein. Le bras gauche est pendant.

LORMIER (Édouard), né à Saint-Omer (Pas-de-Calais), élève de Jouffroy. — Rue de Vaugirard, 108.

N° 3907. *Jacqueline Robins.*

Statue. Plâtre. Fig. plus grande que nature.

H. $3^{m}10$. — L. $1^{m}30$. — Pr. $1^{m}10$.

En 1710, pendant la guerre de Succession, le prince Eugène et le comte de Marlborough assiégèrent Saint-Omer. La ville, dépourvue de vivres et d'approvisionnements, était hors d'état d'opposer une résistance sérieuse, quand une femme du peuple, Jacqueline-Isabelle Robins, veuve de Guillaume-François Boyaval, offrit aux magistrats de la commune d'aller en barque à Dunkerque chercher des munitions et des vivres. Naviguant la nuit, dissimulant sa cargaison sous des couches de légumes, grâce à son énergie, à son sang-froid, à sa présence d'esprit, Jacqueline Robins, quoique deux fois surprise

et arrêtée au cours de ses nombreuses expéditions par des partis autrichiens, réussit, au péril de sa vie, à assurer le ravitaillement des Andomarais.

(*Histoire de Saint-Omer.*)

Destinée à la ville de Saint-Omer.

Debout, le pied droit en avant, la main droite sur la hanche, tenant dans la gauche un aviron, elle dresse la tête, regardant fièrement devant elle. Sa coiffe et son tablier sont agités par le vent. A ses pieds, derrière, un monceau de légumes.

BÉGUINE (Michel), né à Uxeau (Saône-et-Loire), élève de MM. Dumont et A. Millet. — Avenue de Saxe, 39.

N° 3340. *David vainqueur.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}75$. — L. $0^{m}90$. — Pr. $0^{m}70$.

Nu, posé sur le pied droit, la jambe gauche en arrière, sa fronde enroulée autour de son poing droit, il s'appuie de la main gauche sur la poignée d'une longue épée, dont la pointe repose sur la tête casquée de Goliath gisante à terre.

MARIOTON (Claudius), né à Paris, élève de MM. Thomas, E. Levasseur et Dumont. — Rue Michel-Bizot, 199 (Bel-Air).

N° 3930. *Diogène.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}80$. — L. $0^{m}65$. — Pr. $0^{m}65$.

Les cheveux et la barbe en désordre, la poitrine nue, un lambeau d'étoffe retenu sur l'épaule par une lanière, il marche, la main gauche appuyée sur un bâton, et tient une lanterne levée dans la main droite.

HAINGLAISE (Jean-Fleury), né à Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire), élève de M. Cavelier. — Rue Lecourbe, 104.

N° 3743. *Chloé à la fontaine des Nymphes.*

Statue. Marbre.

H. $1^{m}50$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $0^{m}70$.

Elle est nue et, le genou gauche posé sur un rocher d'où coule une fontaine, elle se penche en approchant sa main de l'eau pour y puiser. Ses cheveux tombent sur ses épaules.

HASSELBERG (Pierre), né en Suède, élève de Jouffroy. Mention honorable, 1881. — Boulevard Saint-Jacques, 69.

N° 3749. *Le Perce-neige.*

Statue. Marbre.

H. $1^{m}65$. — L. $0^{m}70$. — Pr. $0^{m}40$.

Voir la description dans le *Livre d'or* du Salon de 1881 (page 88), où le modèle de cette statue avait obtenu une mention honorable.

BRIDEN (Désiré), né à la Chapelle-Saint-Luc (Aube), élève de MM. Dumont et Thomas. — Rue de Liancourt, 26.

N° 3384. *Le Baron Taylor.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}40$. — L. $1^{m}00$. — Pr. $1^{m}35$.

Enveloppé d'une longue robe de chambre, la tête nue, les pieds dans des pantoufles, il est assis dans un large fauteuil et se penche en arrière, la tête un peu tournée, pour examiner une statuette de Minerve qu'il tient, à distance, de la main gauche. Entre les pieds du fauteuil, des portefeuilles et des papiers.

TASSET (Ernest-Paulin), né à Paris, élève de M. Oudiné. — Rue Mazarine, 37.

N° 4351. *Sept médailles.*

1. *La Mutualité commerciale.* Une femme, au torse nu, assise, les jambes croisées, près d'une ruche. Elle tient dans la main droite une coupe où boit un serpent, et dans la main gauche un caducée.

2. *Mercure (pour le Cercle commercial du Louvre).* Il est nu, assis sur un ballot, et tient dans la main droite un caducée. En bas, à droite, une ancre; à gauche, un tonneau.

3. *L'Enseignement par l'aspect.* Une femme drapée à l'antique, debout, la main droite appuyée sur un appareil photographique posé sur son trépied. De la gauche elle montre, sur un chevalet, un tableau où sont tracées des figures géométriques.

4. *Salle des thèses de l'Université d'Orléans.* Vue d'intérieur. En bas, les armes de la ville d'Orléans.

5. *La République, d'après le buste de M. J. France.* Tête de femme, de profil, coiffée d'un bonnet phrygien à cocarde. Ses longs cheveux tombent sur ses épaules. A l'entour est écrit : *République des Communes.*

6. *Copie d'une monnaie de Thurium. (Jetons de l'atelier Moyaux.)* Tête de femme, de profil, coiffée d'un casque d'où s'élance une sirène.

7. *La Chimie se découvrant à Lavoisier.* Une femme debout, nue jusqu'à la ceinture, se tient près d'un buste de Lavoisier au-dessus duquel elle étend une palme de la main gauche, en écartant de la droite le voile qui couvrait sa tête.

MENTIONS HONORABLES

LAPORTE (Émile), né à Paris, élève de MM. Dumont et Bonnassieux. — A Paris, rue Folie-Méricourt, 22.

N° 3835. *Baiser maternel.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}45$. — L. $0^{m}72$. — Pr. $0^{m}75$.

Jeune femme, assise, pressant contre sa poitrine un jeune enfant qui se dresse vers ses lèvres, et lui met sa petite main sur l'épaule.

SAINT-VIDAL (Francis de), né en Italie, élève de Carpeaux. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 233.

N° 4178. *La Nuit.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}70$. — L. $1^{m}55$. — Pr. $1^{m}40$.

Elle est représentée sous la figure d'une femme nue, assise sur une draperie, au-dessus de nuages que soulèvent trois génies volants. Elle tient dans sa main droite levée un croissant.

OGÉ (Pierre-Marie-François), né à Saint-Brieuc, élève de son père, de Carpeaux et de M. Eude. — A Boulogne (Seine), rue Gutenberg, 39.

N° 4027. *Virginie.*

« Un des premiers objets que j'aperçus sur le rivage fut le corps de Virginie : elle était à moitié couverte de sable, dans l'attitude où nous l'avions vue périr ; ses yeux étaient fermés, mais la sérénité était encore sur son front... ; une de ses mains était sur ses habits, et l'autre, qu'elle appuyait sur son cœur, était fortement fermée et raidie... »

(BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie.*)

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}60$. — L. $1^{m}85$. — Pr. $0^{m}70$.

Elle est étendue sur le sable, la main gauche sur le cœur, le bras droit étendu, les cheveux épars, les plis de sa robe collant au corps.

TRUFFOT (ÉMILE-LOUIS), né à Valenciennes (Nord), élève de Duret et de Carpeaux. — Boulevard Richard-Lenoir, 103.

N° 4258. *Amazone libyenne.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}80$. — L. $0^{m}50$. — Pr. $0^{m}60$.

Elle est nue, debout, un pied en avant. Elle tient dans la main droite une pique, et dans la main gauche un bouclier long qu'elle appuie sur sa cuisse. Chevelure courte et crépue. Elle porte au cou un collier de coquillages.

CARRIÈS (JOSEPH), né à Lyon. — Rue Boissonade, 15.

N° 3433. *Évêque.*

Buste. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}50$. — L. $0^{m}70$. — Pr. $0^{m}40$.

Tête ridée, lèvres serrées, long nez aquilin. Il est coiffé d'une mitre basse et porte sur les épaules une chape brodée aux plis raides.

PECH (Gabriel-Édouard-Baptiste), né à Albi (Tarn), élève de Jouffroy et de MM. Mercié et Falguière. — Rue Saint-Placide, 46.

N° 4052. *Dernière Vision.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}95$. — L. $0^{m}75$. — Pr. $1^{m}50$.

Une jeune malade, dont la chemise tombante découvre la poitrine amaigrie, est assise sur son lit, la tête dressée, les yeux mal ouverts. Elle tient de la main gauche son genou qui se relève sous les draps et laisse pendre sa main droite.

MOMBUR (Jean-Ossaye), né à Ennezat (Puy-de-Dôme), élève de MM. Dumont et Bonnassieux.— Avenue de Ségur, 49.

N° 3981. *Retour des champs. — Paysanne d'Auvergne.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}90$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $0^{m}60$.

Paysanne en robe courte, bras nus et jambes nues, portant à califourchon, sur ses épaules, un enfant qui tient une fleur. Des deux mains elle relève son tablier rempli de haricots et porte une binette suspendue à son bras droit.

Signé à droite : *O. Mombur*, 1882.

HOUSSIN (Édouard-Charles), né à Douai (Nord), élève de Jouffroy et de M. Aimé Millet. — Rue Denfert-Rochereau, 37.

N° 3773. *L'Ondine de Spa.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}00$. — L. $1^{m}00$. — Pr. $1^{m}10$.

Une femme nue, assise sur un rocher, la main droite appuyée sur une urne, tend le bras gauche vers une autre femme, coiffée de feuilles aquatiques, qui l'aide d'une main à se soulever, tandis que de l'autre elle lui touche la tête. Près de la femme debout une touffe de joncs.

BÉLARD (Gustave), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de MM. Falguière et Mercié. — Boulevard Saint-Michel, 115.

N° 3341. *Faucheur.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

Il est nu, debout, tourné à gauche, et tient de la main droite une faux dressée, qu'il aiguise de l'autre. Derrière lui une touffe de blés.

HERCULE (Benoit-Lucien), né à Toulon (Var), élève de Jouffroy. — Rue de Humboldt, 25.

N° 3760. *Jeune Fille au bracelet.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}60$. — L. $0^{m}65$. — Pr. $0^{m}50$.

Elle est nue et se tient debout sur un socle circulaire orné d'une guirlande de roses en bas-relief, les jambes serrées l'une contre l'autre et penchant en arrière sa tête aux cheveux courts. Elle ajuste de la main droite un bracelet à son bras gauche.

CHARPENTIER (Alexandre-Louis-Marie), né à Paris, élève de M. Ponscarme. — A Malakoff (Seine), rue des Clozeaux, 25.

N° 3451. *Jeune Femme allaitant son enfant.*

Bas-relief. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}50$. — L. $1^{m}00$. — Pr. $0^{m}80$.

Tête nue, en vêtements de nuit, elle est assise sur une chaise, tournée de profil à gauche, et donne le sein à un enfant couché de face sur ses genoux.

PICAULT (Émile), né à Paris. — A Saint-Mandé, avenue Herbillon, 46.

N° 4076. *Un Empereur chrétien.*

« Valentinien Ier, empereur chrétien, possédait deux ourses dont l'histoire a conservé les noms, appelées par ironie : *Petit Bijou et Innocence;* elles furent nourries de chair humaine par leur auguste maître et devinrent les exécutrices de ses hautes œuvres. »

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}80$. — L. $1^{m}25$. — Pr. $1^{m}00$.

Nu, coiffé par-dessus ses longs cheveux d'un casque à couronne, il est assis sur des coussins, dans un trône à dossier sculpté, les jambes croisées. Il se tourne à droite et agace, du bout de son sceptre terminé par une croix, deux petites ourses accroupies à ses pieds, dont l'une redresse la tête.

MOULY (Jean-Francisque), né à Clermont-Ferrand, élève de Jouffroy et de M. Chapu. — Rue de Sèvres, 103.

N° 4010. *Jeune Faune.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}20$. — L. $0^{m}75$. — Pr. $1^{m}00$.

Nu, posé sur la jambe gauche, la jambe droite en l'air, il danse, la tête dressée, et brandit un thyrse dans sa main droite.

TOURGUENEFF (Pierre-Nicolas), né à Paris, élève de M. Frémiet. — Rue de Lille, 97.

N° 4247. *Le Routier.*

Statue équestre. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}65$. — L. $0^{m}90$. Pr. $2^{m}50$.

Jeune homme, en justaucorps, coiffé d'un morion. Il se tient droit en selle, sur son cheval au repos, la main gauche sur les rênes, la main droite derrière le dos.

CHARPENTIER (Félix-Maurice), né à Bollène (Vaucluse), élève de MM. Cavelier et Doublemard. — Rue Chateaubriand, 11.

N° 3452. *Le Réveil patriotique.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.

H. $3^{m}15$. — L. $1^{m}15$. — Pr. $1^{m}65$.

Jeune homme, nu, debout, le corps vivement dressé. Il brandit dans la main droite un sabre-baïonnette et tient, de la gauche, un drapeau serré contre sa poitrine.

GILBERT (Alfred), né à Londres, élève de M. Cavelier. — A Rome, via San Basilo, 8.

N° 3700. *Persée prenant ses armes.*

Statuette. Bronze.

H. $0^{m}70$. — L. $0^{m}50$. — Pr. $0^{m}25$.

Nu, debout, coiffé d'un casque ailé, il tient dans la main gauche un glaive avec son baudrier et se penche pour regarder le bas de sa jambe droite, à laquelle est déjà attachée une talonnière ailée. Le pied gauche est nu.

PILET (Léon), né à Paris, élève de M. A. Toussaint. — Quai Jemmapes, 6.

N° 4079. *Bethsabée.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}70$. — L. $0^{m}55$. — Pr. $0^{m}50$.

Nue, la tête tournée à gauche, et, des deux mains, retenant sur son épaule gauche une draperie tombante, elle descend un escalier, le pied droit posé sur le premier degré.

GOELZER (Albert), né à La Meauffe (Manche), élève de MM. Cavelier, J. Lequien et Jacquet. — A Paris, rue Lafayette, 182.

N° 3708. *Joueur de palet.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}10$. — L. $0^{m}40$. — Pr. $0^{m}90$.

Adolescent, nu, adossé à un tronc d'arbre. Les deux jambes serrées, il se penche en avant, visant le but avec son palet, qu'il tient de la main droite.

GUIBÉ (Paul), né à Saint-Brieuc, élève de M. Chapu. — A Saint-Brieuc, boulevard National, 1.

N° 3730. *Portrait du chanoine Prudhomme.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}00$. — L. $2^{m}05$. — Pr. $0^{m}80$.

Vêtu d'une soutane, en surplis et camail, il est couché, le dos soutenu à droite par une pile de coussins. De la main droite tendue, il montre un petit modèle d'église posé à ses pieds sur un rocher, et tient dans l'autre un livre.

LAPAYRE (Eugène), né à Boulages (Aube), élève de Jouffroy. — Impasse du Maine, 11.

N° 3834. *Saint Labre.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}70$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $0^{m}55$.

Il est vêtu d'un froc et se tient debout, les pieds nus, la tête dressée. Il serre de la main droite un crucifix sur sa poitrine.

SIGNORET (MADAME L.), née à Nevers, élève de M. Gautherin. — Rue du Chemin-Vert, 68.

N° 4199. *Aux Champs.*

Statue. Plâtre.

H. 1m32. — L. 0m55. — Pr. 0m60.

Jeune paysanne, debout, en robe courte, portant sur la tête une charge d'herbes coupées.

GRAVILLON (ARTHUR DE), né à Lyon, élève de Fabisch père et de Lafrance. — Rue Blanche, 21.

N° 3721. *Peau-d'Ane.*

« Elle fait tomber son anneau dans le gâteau qu'elle vient de pétrir pour le jeune prince malade d'amour. »

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m50. — L. 0m65. — Pr. 1m00.

Jeune fille nue, aux longs cheveux pendants; elle porte sur la tête une peau d'âne qui lui couvre le dos, et se penche, le genou droit en terre, le doigt sur un gâteau rond posé dans une pelle à enfourner.

BESNARD (Mme CHARLOTTE-GABRIELLE), née à Paris, élève de M. Vital Dubray. — Rue Guillaume-Tell, 17.

N° 3354. *Portrait de Mlle Magdeleine G...*

Buste. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 0m72. — L. 0m40. — Pr. 0m20.

Tête de jeune fille, les cheveux retroussés à la grecque, tournée à

droite. Elle porte sur l'épaule gauche une draperie dorée retenue par un ruban. Sur le socle est jetée en travers une branche de laurier.

CHÉRET (Joseph), né à Paris, élève de MM. Gallois et Carrier-Belleuse. — Rue de La Tour-d'Auvergne, 15.

N° 3460. *Le Jour.*

Groupe. Bronze.

RUFFIER (Noel), né à Avignon, élève de MM. Guilbert-d'Anelle et Dumont. — A Choisy-le-Roi, rue de Seine, 1.

N° 4168. *Phryxus et la Toison d'or.*

Statue. Plâtre.

H. 1m05. — L. 1m90. — Pr. 0m80.

Le jeune héros, nu, est étendu sur la grande toison, dont il tient la tête cornue de ses deux mains. Soulevé sur le côté droit, la tête dressée, il regarde devant lui.

DUBOIS (Henri), né à Rome, élève de Jouffroy et de MM. Chapu, Falguière et Alphée Dubois. — Rue Mazarine, 37.

N° 4323. 1. *Médaille de la Ligue des Patriotes.*

Avers. — Le groupe d'Ant. Mercié, *Quand même,* vu de face. A gauche : 1870-188.. A droite : *Quand même.* Alentour : *Ligue des Patriotes.*

Revers. — Un drapeau tricolore, flottant sur un rempart, entouré d'un rayon lumineux. A gauche, dans l'éloignement, un château ; à droite, une église. Sur le parapet du rempart : *Mai* 1882. Alentour : *Qui vive ? France !*

2. *Portrait de Mlle N. des J...* Médaille.

Profil de jeune fille, la tête nue, tournée à gauche.

3. *Portrait de M. D. Fosse.* Médaille.

Profil de jeune homme, tourné à droite. Cheveux courts et en désordre. Barbiche pointue. Alentour : *D. C. Fosse.*

DARBEFEUILLE (Paul), né à Toulouse, élève de Jouffroy et A. Falguière. — Rue Cauchois, 15.

N° 3524. *L'Avenir.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}40$. — L. $0^{m}65$. — Pr. $0^{m}90$.

Jeune garçon, nu, assis, la jambe droite en avant, sur un escabeau couvert d'une peau de lion. Il tient de la main gauche un livre ouvert sur ses genoux, et de la droite s'appuie sur la garde d'une longue épée dont la pointe repose sur le sol. Sur la plinthe : *Avenir.*

LAMBERT (Émile-Placide), né à Paris, élève de M. Franceschi. — Rue de la Tour-des-Dames, 4.

N° 3822. *Tentation.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}00$. — L. $0^{m}85$. — Pr. $0^{m}70$.

Jeune femme nue, de face, la tête dressée, le pied droit en avant, tendant la main vers une pomme suspendue à la branche d'un arbre placé à sa gauche. La main droite est repliée sur sa poitrine.

BOGINO (Émile-Louis), né à Paris, élève de Jouffroy et de son père. — Rue du Moulin-Vert, 51.

N° 3364. *Galilée.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}10$. L. $0^{m}68$. — Pr. $1^{m}08$.

Il se tient debout, un pied en avant, montrant le ciel de la main droite et, de la main gauche, ramenant devant lui un pli de son manteau. Il est coiffé d'un bonnet florentin.

KOSSOWSKI (Henri), né à Cracovie (Pologne), élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Cracovie. — Aux Lilas, rue des Bruyères, 13.

3807. *Bernard Palissy.*

« Bref, j'ay ainsi bastelé l'espace de quinze à seize ans ; quand j'avois appris à me donner garde d'un danger, il m'en survenoit un autre, lequel je n'eusse jamais pensé. Durant ce temps-là, je fis plusieurs fourneaux, lesquels m'engendroient de grandes pertes auparavant que j'eusse connoissance du moyen pour les chauffer également..... »

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}60$. — L. $1^{m}70$. — Pr. $0^{m}80$.

Il se penche vers un fourneau posé devant lui, s'abritant les yeux de la main gauche et tenant un plat dans la main droite. A ses pieds, des morceaux de bois.

MASSON (Jean-Augustin-Alfred), né à Palaiseau (Seine-et-Oise), élève de MM. Bonnassieux et Delorme. — Boulevard de Vaugirard, 120.

N° 3944. *Sainte Radegonde.*

Buste. Plâtre.

H. $0^{m}70$. — L. $0^{m}55$. — Pr. $0^{m}40$.

ASTRUC (ZACHARIE), né à Angers. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 233.

N° 3293. *Le Marchand de masques.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}00$. — L. $0^{m}75$. — Pr. $0^{m}75$.

Adolescent nu, chaussé de sandales, ceint d'un caleçon brodé, portant au cou un médaillon d'orfèvrerie. De la main droite, levée, il montre un masque de Victor Hugo. A sa main gauche, qui tient le masque de Balzac, sont suspendus ceux de Gounod et de Banville. Autour du piédestal sont rangés ceux de Barbey d'Aurévilly, Berlioz, Carpeaux, Corot, Delacroix, Dumas, Faure, Gambetta.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

KLEIN (MAX), né à Goncz (Hongrie). — A Berlin, Yorkstrasse, 10.

N° 3804. *Un Anachorète.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature

H. $1^{m}20$. — L. $1^{m}00$. — Pr. $1^{m}50$.

Vieillard nu, la tête coiffée d'un petit bonnet, assis sur une peau, les jambes allongées. Il tient, de la main droite, sur ses genoux, un grand livre ouvert, vers lequel il se penche attentivement, et tient sa main gauche appuyée sur son front.

FOUQUES (HENRI-AMÉDÉE), né à Paris, élève de MM. Cavelier et Truphème. — Rue Fondary, 37.

N° 3644. *Porteur de palanquin japonais au repos.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}30$. — L. $0^{m}66$. — Pr. $1^{m}20$.

Presque nu, il est assis sur une pierre, la jambe gauche en avant, la tête un peu tournée à gauche. Il s'appuie de la main droite sur un bâton. Il porte un caleçon à la ceinture, et une bandelette autour du front.

JOUANDOT (Amédée), né à Bordeaux, élève de Duret et Jouffroy. — Rue de Vaugirard, 108.

N° 3801. *Victor Louis, architecte.*

Statue. Marbre.

H. $2^{m}20$. — L. $1^{m}20$. — Pr. $0^{m}90$.

Debout, la tête nue, en culottes courtes et habit à la française, coiffé d'une perruque à marteau, il tient sa main droite passée dans l'ouverture de son gilet, et montre de la gauche le plan du théâtre de Bordeaux posé sur un fût de colonne. A ses pieds, des branches de laurier.

Pour le vestibule du grand théâtre de Bordeaux.

PEYROL (F.-A.-Hippolyte), né à Paris, élève de M. J. Bonheur. — Rue Crussol, 14.

N° 4072. *Vercingétorix devant César.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}05$. — L. $0^{m}65$. — Pr. $1^{m}00$.

Il se tient debout, la tête nue, les bras croisés, la jambe gauche en avant, son casque et son épée à ses pieds. Longs cheveux, longues moustaches. Il est vêtu d'un surcot de cuir à clous saillants et porte encore le fourreau de l'épée suspendu à son baudrier.

DELATTRE (Mlle Thérèse), née à Paris, élève de Mme Bertaux et de M. de Vasselot. — Rue Guichard, 10.

N° 3541. *Sophocle.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m60. — L. 0m85. — Pr. 0m90.

Il est assis dans un large siège à dossier, et tient le bras droit levé.

PAUCHARD (CONSTANT-DÉMÉTRIUS), né à Château-Chinon (Nièvre), élève de M. Valée. — Rue de Belleville, 255.

N° 4344. 1. *Le Génie des Arts, d'après M. Mercié.* 2. *Portraits de M. et de Mme C...*

Camées sur onyx.

LANCELOT (Mlle MARCELLE-RENÉE), né à Paris, élève de son père et de M. Ponscarme. — A Malakoff, avenue Sainte-Sophie.

N° 3827. *Portrait de M. Français.*

Buste. Bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. 0m70. — L. 0m55. — Pr. 0m38.

Le peintre est représenté la tête nue, jusqu'aux épaules. Front large et découvert, cheveux longs sur la nuque, barbe entière et fournie.

STEUER (BERNARD-ADRIEN), né à Paris, élève de Jouffroy et de MM. Lequesne et A. Millet. — Rue de Verneuil, 20.

N° 4209. *Bacchante menaçant un faune.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m40. — L. 0m90. — Pr. 0m90.

Elle est nue et se penche vers un faune enfant qu'elle tient par l'oreille en le menaçant d'une paire de ciseaux. A terre, des débris de poterie.

RAMBAUD (Pierre), né à Allevard (Isère), élève de Jouffroy et de MM. Irvoy et Chapu. — Rue de Vaugirard, 108.

N° 4110. — *L'Aurore.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}45$. — L. $1^{m}20$. — Pr. $0^{m}35$.

Elle est nue, les cheveux flottants, assise sur un rocher, les jambes inclinées à droite, et soulève, de ses deux bras dressés au-dessus de sa tête, un grand voile qui lui traîne derrière le dos.

LEROUX (Gaston), né à Paris, élève de Jouffroy et de MM. Hiolle et Falguière. — Impasse du Maine, 18 *bis.*

N° 3883. *Buste.*

Terre cuite. Fig. grandeur naturelle.

Jeune homme, aux longs cheveux, en costume Louis XIII, justaucorps brodé et large collerette. Il porte au cou une chaîne d'orfèvrerie à laquelle est suspendue une médaille. Sur le socle un écusson.

FERVILLE-SUAN (Charles-Georges), né au Mans (Sarthe), élève de M. Jouffroy. — Avenue Parmentier, 47.

N° 3631. *La Captive.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}90$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $0^{m}60$.

Jeune femme debout, la tête penchée à gauche, les cheveux pendants, le bras droit lié derrière le dos par une corde. De la main droite elle retient sur sa cuisse une draperie qui lui enveloppe la jambe gauche.

AUBERT (Pierre), né à Lyon, élève de MM. Dumont et de Bonnassieux. — A Lyon, rue de la Charité, 58, et à Paris, avenue du Maine, 55.

N° 3300. *L'Ensevelissement.*

Bas-relief. Marbre.

N° 3301. *La Folie de Marguerite.*

Statue. Bronze.

DESCAT (Mme Henriette), né à Carnières (Nord), élève de M. Frère. — Rue Saint-Vincent-de-Paul, 18.

N° 3554. *L'Innocence.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m35. — L. 0m56. — Pr. 0m80.

Jeune fille, tête nue et poitrine nue, les jambes drapées, assise dans une chaise antique. Elle tient de la main gauche, sur son genou, une coupe dont elle approche un serpent enroulé autour de son bras droit.

MILLET DE MARCILLY (Édouard), né à Paris, élève de son père et de M. Carolus-Duran. — Rue Washington, 13.

N° 3979. *Portrait de Madame E. B.*

Buste. Marbre. Grandeur naturelle.

H. 0m85. — L. 0m60. — Pr. 0m35.

Jeune femme, en robe décolletée, la tête un peu tournée à gauche. Elle porte un cercle d'orfèvrerie dans ses cheveux relevés. Les épaules sont enveloppées d'un manteau attaché sur la poitrine par une broche.

TERRIER (Jules-Laurent), né à Paris, élève de M. Frémiet. Rue de Buffon, 73.

N° 4225. *Éléphant de l'Inde.*

Statuette. Bronze.

H. $0^{m}45$. — L. $0^{m}22$. — Pr. $0^{m}55$.

FERRIÈRES (Louis-François-Georges, comte de), né à Paris, élève de M. Le Bourg. — Avenue Marceau, 33.

N° 3630. *Un mort peu respecté.*

Groupe. Plâtre. Animaux de grandeur naturelle.

H. $0^{m}90$. — L. $1^{m}20$. — Pr. $0^{m}35$.

Deux chiens de chasse se disputant un perdreau.

JOHMANN (Eugène-Félix), né à Nancy. — A Nancy, rue de la Pépinière, 17.

N° 3798. *La Siesta.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

L. $0^{m}90$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $0^{m}60$.

Un enfant, en chemise, bras nus et jambes nues, endormi dans un fauteuil. Sur ses genoux, une assiette de soupe inachevée, avec une cuiller dedans. Au pied du fauteuil, un polichinelle.

ALDEBERT (Emile), né à Millau (Aveyron), élève de Loubon. — A Marseille, rue de l'Obélisque, 11, et à Paris, chez M. Autin, rue Mazet, 7.

N° 3271. *Bateleur.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m85. — L. 0m75. — Pr. 0m80.

Il est debout, nu, ceint d'un caleçon, et regarde dans sa main droite la monnaie qu'il vient de recevoir. Il tient de l'autre un tambour de basque.

PROUHA (Pierre-Bernard), né au Born (Haute-Garonne), élève de MM. Dumont, Ramé et Toussaint. — Rue Fontaine-Saint-Georges, 42.

N° 4092. — *Le Passage de Vénus.*

Bas-relief. Plâtre.

H. 3m20. — L. 2m50. — Pr. 0m30.

Nue, la tête de face, le corps de profil, la déesse traverse, en volant, de droite à gauche, un large disque rayonnant. De la main droite elle tient une étoile sur son front, de la main gauche elle tire en arrière sa longue chevelure. En bas, des nuages.

MADRASSI (Luca), né à Tricesimo (Italie), élève de M. Cavelier. — Boulevard du Mont-Parnasse, 49.

N° 3916. *Titania, reine des fées.*

(Shakespeare, *le Songe d'une Nuit d'été.*)

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

Nue, couronnée de feuillage, elle se tient près d'une touffe de fou-

gères dans laquelle s'ébat une troupe de petits nains tout nus. Elle en tient un assis sur son pouce et le touche du bout de sa baguette.

HALLER (GUSTAVE), né à Paris, élève de M. Mathieu Meusnier. — A Asnières, square de la Mairie, 2.

N° 3744. *Le Vice renversé.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}85$. — L. $1^{m}10$. — Pr. $0^{m}75$.

Une femme nue, accroupie, tenant dans la main droite une cassette d'où s'échappent des joyaux et des monnaies, et dans la main gauche un collier, dressant sa tête effrayée. Sur le rocher : *Le Vice, sous la forme d'une femme, tombe renversé par la Conscience, qu'il essayait de séduire.* (Fragment d'un monument.)

Gravé par E. Abot, d'après E. L. Barrias.

LES PREMIÈRES FUNÉRAILLES.

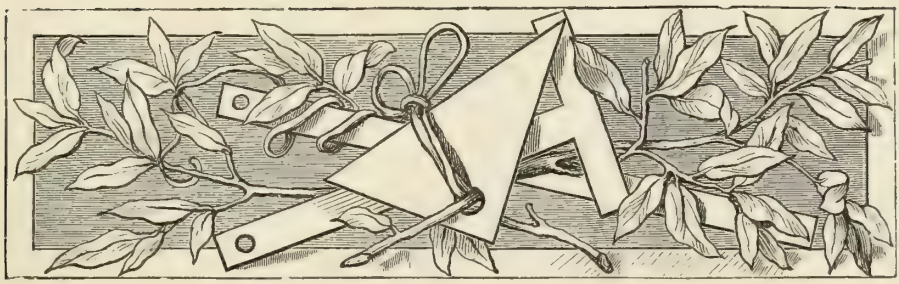

ARTISTES HORS CONCOURS

BARRIAS (Ernest-Louis), né à Paris, élève de L. Cogniet et de MM. Cavelier et Jouffroy. — Prix de Rome 1865, médaille 1870, 1re cl. 1872, ❋ 1878, méd. d'honneur 1878, médaille 1re cl. 1878 (E. U.), O. ❋ 1881. — Rue Fortuny, 40 (avenue de Villiers).

N° 3316. *Les Premières Funérailles.*

Groupe. Marbre. Figures nues de grandeur naturelle.

H. 2m50. — L. 1m10. — Pr. 1m10.

Adam s'avance, portant devant lui le cadavre d'Abel, dont il soutient les épaules sur son bras gauche et serre les deux jambes pendantes dans son bras droit. Près de lui, à sa gauche, se tient Ève, penchée sur le corps de son fils, dont elle soulève la tête de la main gauche en posant les lèvres sur ses cheveux. Derrière eux une touffe de plantes.

Signé, sur la plinthe, à droite : *E. Barrias.*

Appartient à la Ville de Paris.

BARRAU (Théophile), né à Carcassonne, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 28.

N° 3313. *Poésie française.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m00. — L. 1m00. — Pr. 1m00.

Le modèle en plâtre de ce groupe, ayant obtenu une première médaille au Salon de 1880, est décrit dans le *Livre d'or* de la même année, page 74.

FRÉMIET (Emmanuel), né à Paris, élève de Rude. — Méd. 3e cl. 1849, 2e cl. 1851, 3e cl. 1855 (E. U.), ❋ 1860, médaille 2e cl. 1867 (E. U.), O. ❋ 1878.

N° 3652. *Porte-falot à cheval (XVe siècle).*

Statue équestre. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 3m60. — L. 2m00. — Pr. 0m65.

Le cavalier, jeune homme aux longs cheveux, coiffé d'une toque, vêtu d'un justaucorps, avec un mantelet pendant sur les épaules, chaussé de bottes molles, se tient droit sur sa selle, tenant de la main droite levée le bois d'un long falot dont le bout pose sur le sol. Le cheval, reposant sur les quatre pieds, tient la tête baissée. Il porte une couronne de fleurs sur l'oreille droite et un collier à grelots.

Pour le péristyle de la Salle des fêtes à l'Hôtel de ville.

GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène), membre de l'Institut. — Boulevard Saint-Germain, 238. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 3731. *Castalie.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m00. — L. 1m15. — Pr. 0m75.

Gravé par Eug. Galbrun et Laurent Guillaume

CASTALIE
(Marbre)

Nue jusqu'à la ceinture, la tête dressée, des lauriers dans les cheveux, les jambes enveloppées d'une draperie, la nymphe est assise sur la cime d'un rocher. Elle s'accoude à gauche sur une urne penchée d'où tombe une nappe d'eau à laquelle vient boire un petit génie ailé, et tient, de la main droite, une grande lyre posée sur ses genoux. A droite, au bas de la chute, deux petits pèlerins se tiennent assis l'un près de l'autre, recueillant l'eau dans un vase, un autre, sur le devant, est allongé à terre, ayant près de lui son manteau et son bourdon; un quatrième, avec un livre, se tient caché sous le rocher.

APPARTIENT A L'ÉTAT.

MARQUESTE (LAURENT-HONORÉ), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Prix de Rome, 1871, méd. de 3e cl. 1874, 1re cl. 1876, 2e cl. 1878 (E. U.).

N° 3934. *Cupidon.*

Statue. Marbre. Figure nue de grandeur naturelle.

H. 1m20. — L. 0m70. — Pr. 0m70.

L'adolescent, le genou gauche en terre, appuyé sur le pied droit, la tête baissée, vient de décocher une flèche. De son bras gauche, tendu en bas, il tient encore son arc, et les doigts de sa main droite, restée en l'air, sont pliés. Il porte des ailes aux épaules.

APPARTIENT A L'ÉTAT.

SUCHETET (AUGUSTE), né à Vendeuvre-sur-Barse (Aube), élève de MM. Cavelier et Paul Dubois. — Prix du Salon, 1880, méd. 2e cl. 1881. — Boulevard du Mont-Parnasse, 81.

N° 4213. *Biblis changée en source.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}65$. — L. $1^{m}72$. — Pr. $0^{m}70$.

Le modèle en plâtre de cette statue, ayant obtenu le prix du Salon et une médaille de 2e classe au Salon de 1880, a été décrit et gravé dans le *Livre d'or* de cette année, page 2.

APPENDICE

ASSOCIATION DES ARTISTES FRANÇAIS

STATUTS

Par-devant Me Jules-Émile Delapalme et son collègue, notaires à Paris, soussignés,

Ont comparu :

1. MM. Bailly (Antoine-Nicolas), architecte, membre de l'Institut, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur. — 2. Guillaume (Claude-Jean-Baptiste-Eugène), statuaire, membre de l'Institut, professeur d'esthétique au Collège de France, inspecteur général de l'enseignement du dessin, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur. — 3. Bouguereau (William-Adolphe), peintre, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur. — 4. Garnier (Jean-Louis-Charles), architecte, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur. — 5. Thomas (Gabriel-Jules), statuaire, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur. — 6. De Vuillefroy-Cassini (Dominique-Félix), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 7. Yon (Edmond-Charles), peintre et gra-

veur. — 8. Bonnat (Léon-Joseph-Florentin), peintre, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur. — 9. Laurens (Jean-Paul), peintre d'histoire, officier de la Légion d'honneur. — 10. Lefebvre (Jules-Joseph), peintre, officier de la Légion d'honneur. — 11. Harpignies (Henri-Joseph), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 12. Breton (Jules-Adolphe-Aimé-Louis), peintre, officier de la Légion d'honneur. — 13. Français (François-Louis), peintre paysagiste, officier de la Légion d'honneur. — 14. Boulanger (Rodolphe-Clarence, dit Gustave), artiste peintre, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur. — 15. Henner (Jean-Jacques), peintre, officier de la Légion d'honneur. — 16. Humbert (Jacques-Charles-Ferdinand), peintre d'histoire, chevalier de la Légion d'honneur. — 17. De Neuville (Alphonse-Marie), peintre, officier de la Légion d'honneur. — 18. Robert-Fleury (Tony), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 19. Detaille (Jean-Baptiste-Edouard), peintre d'histoire, officier de la Légion d'honneur. — 20. Busson (Charles-Louis-Guillaume), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 21. Cabanel (Alexandre), peintre, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur. — 22. Lalanne (François-Maxime), artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 23. Pille (Charles-Henri), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 24. Butin (Ulysse-Louis-Auguste), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 25. Duez (Ange-Ernest), artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 26. Pelouse (Léon-Germain), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 27. Lavieille (Eugène-Antoine-Samuel), peintre paysagiste, chevalier de la Légion d'honneur. — 28. Guillaumet (Auguste-Achille), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 29. Luminais (Evariste-Vital), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 30. Cot (Pierre-Auguste), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 31. Puvis de Chavannes (Pierre-Cécile), artiste peintre, officier de la Légion d'honneur. — 32. Hanoteau (Charles-Auguste-Octave-Hector-Constance), peintre, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'académie. — 33. Le Roux (Hector), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 34. Cazin (Jean-Charles), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 35. Rapin (Alexandre-Pierre-Étienne), peintre. — 36. Bin (Jean-Baptiste-Émile-Philippe), peintre d'histoire, chevalier de la Légion d'honneur. — 37. Carolus-Duran (Émile-Auguste), peintre, officier de la Légion d'honneur. — 38. Gervex (Henri), peintre d'histoire, chevalier de la Légion d'honneur. — 39. Roll (Alfred-Philippe, peintre. — 40. Barrias (Félix-Joseph), peintre d'histoire, chevalier de la Légion d'honneur. — 41. Lévy (Émile), artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 42. Guillemet (Jean-Baptiste-Antoine), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 43. Feyen-Perrin (François-Nicolas-Augustin), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 44. Protais (Paul-Alexandre), artiste peintre, officier de la Légion d'honneur. — 45. Hébert (Ernest-Antoine-Auguste), peintre, membre de l'Institut, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur. — 46. Baudry (Paul-Jacques-Aimé), peintre d'histoire, membre de l'Institut, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur. — 47. Maignan (Albert-Pierre-René), peintre. — 48. Sautai (Paul-Émile), peintre. — 49. Bernier (Camille), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 50. Paris (Camille), peintre. — 51. Dupré (Jules), artiste peintre, officier de la Légion d'honneur. — 52. Constant (Benjamin), artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 53. Van Marcke de Lummen (Émile), artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 54. Bastien-Le-

PAGE (Jules), artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 55. POINTELIN (Auguste-Emmanuel), peintre — 56. DUBOIS (Paul), statuaire, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, directeur de l'École nationale des Beaux-Arts. — 57. MERCIÉ (Marius-Jean-Antonin), statuaire, officier de la Légion d'honneur. — 58. MOREAU (Mathurin), sculpteur, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'académie, maire du dix-neuvième arrondissement de Paris. — 59. CHAPU (Henri-Michel-Antoine), statuaire, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur. — 60. BARRIAS (Louis-Ernest), statuaire, officier de la Légion d'honneur. — 61. FALGUIÈRE (Jean-Joseph), statuaire, officier de la Légion d'honneur. — 62. SCHŒNEWERK (Pierre-Alexandre), statuaire, chevalier de la Légion d'honneur. — 63. CAVELIER (Pierre-Jules), statuaire, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur. — 64. CAPTIER (Étienne-François), statuaire et peintre. — 65. HIOLLE (Ernest-Eugène), statuaire, chevalier de la Légion d'honneur, professeur à l'École des Beaux-Arts. — 66. DELAPLANCHE (Eugène), statuaire, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Léopold. — 67. DUBOIS (Alphée), graveur en médailles. — 68. MARCELLIN (Jean-Esprit), statuaire, chevalier de la Légion d'honneur. — 69. DAVID (Adolphe), statuaire et graveur. — 70. LEROUX (Étienne-Frédéric), statuaire, chevalier de la Légion d'honneur. — 71. GAUTHERIN (Jean), statuaire, chevalier de la Légion d'honneur. — 72. ALLAR (André-Joseph), statuaire, chevalier de la Légion d'honneur. — 73. FREMIET (Emmanuel), statuaire, officier de la Légion d'honneur. — 74. VAUDREMER (Joseph-Auguste-Émile), architecte, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur. — 75. BALLU (Théodore), architecte, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Institut. — 76. QUESTEL (Charles-Auguste), architecte, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur. — 77. BRUNE (Emmanuel), architecte, chevalier de la Légion d'honneur. — 78. GINAIN (Paul-René-Léon), architecte, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur. — 79. COQUART (Ernest-Georges), architecte, chevalier de la Légion d'honneur. — 80. BŒSWILWALD (Émile), architecte, inspecteur général des monuments historiques, commandeur de la Légion d'honneur. — 81. ANDRÉ (Louis-Jules), architecte, officier de la Légion d'honneur, professeur à l'École des Beaux-Arts, inspecteur général des bâtiments civils. — 82. CHAUVEL (Théophile-Narcisse), graveur et lithographe, chevalier de la Légion d'honneur. — 83. DIDIER (Adrien), graveur, chevalier de la Légion d'honneur. — 84. LAGUILLERMIE (Frédéric-Auguste), peintre et graveur, chevalier de la Légion d'honneur. — 85. BRACQUEMOND (Félix), peintre et graveur, chevalier de la Légion d'honneur. — 86. GAILLARD (Claude-Ferdinand), peintre et graveur, chevalier de la Légion d'honneur. — 87. ROUSSEAU (Léon), graveur sur bois. — 88. FLAMENG (Léopold-Joseph), peintre et graveur, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Commission supérieure des Beaux-Arts. — 89. WALTNER (Charles-Albert), graveur, chevalier de la Légion d'honneur. — 90. PISAN (Héliodore-Joseph), graveur.

M. Bailly, président; MM. Guillaume et Bouguereau, vice-présidents; MM. Garnier, Thomas, de Vuillefroy et Yon, secrétaires, et tous les autres susnommés, membres du Comité nommé le 3 novembre 1881, par les artistes français;

Lesquels ont établi, de la manière suivante, les statuts de l'Association des Artistes français :

DÉNOMINATION ET OBJET DE L'ASSOCIATION.

Article premier. — Il est fondé, à partir d'aujourd'hui, entre les artistes français, une association qui a pour objet :

1° De représenter et défendre les intérêts généraux des artistes français par tous les moyens, et notamment par l'organisation des Expositions annuelles des beaux-arts;

2° De prêter aide et assistance à ses membres dans toutes les occasions où cela pourrait leur être utile.

Elle prend le titre de : *Association des Artistes français.*

Art. 2. — Cette Association est purement civile. — Elle est administrée par le Comité qui sera ci-après créé.

La durée en est illimitée.

Art. 3. — Son siège est établi à Paris, au palais de l'Industrie; il est transférable partout ailleurs, mais à Paris seulement, par simple décision du Comité.

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION.

Art. 4. — L'Association existe entre les signataires du présent acte et tous ceux qui, remplissant les conditions d'admissibilité ci-après prévues, signeront, suivant les formules arrêtées par le Comité, leur adhésion aux présents statuts.

Elle est ouverte à tous les artistes français qui ont été admis par un jury au moins une fois à l'Exposition annuelle des artistes vivants dite : le *Salon*, ou aux Expositions universelles françaises (classe des beaux-arts), ainsi qu'à tous ceux qui y auront été admis au moins une fois dans l'avenir.

Art. 5. — Les Associés sont répartis, suivant leur spécialité, en quatre sections qui comprennent :

La première : la peinture;

La deuxième : la sculpture, la gravure en médailles et la gravure sur pierres fines;

La troisième : l'architecture;

Et la quatrième : la gravure et la lithographie.

Art. 6. — Le titre de Sociétaire ne confère pas le droit d'être admis aux Expositions annuelles des beaux-arts sans être soumis à l'examen du Jury.

Art. 7. — Le titre de membre d'honneur peut être conféré par le Comité aux personnes qui auront rendu d'importants services à l'art ou à l'Association.

Ce titre ne confère pas le droit de prendre part aux assemblées générales.

RESSOURCES DE L'ASSOCIATION.

Art. 8. — Les ressources de l'Association consistent en :

1° Une cotisation annuelle de douze francs, exigible en une seule fois, de chaque Associé, à l'époque qui est déterminée par le Comité;

2° Les bénéfices des Expositions des beaux-arts;

3° Les dons et legs qui seront offerts à l'Association,

4° Et ses revenus.

L'Associé n'encourt de responsabilité que jusqu'à concurrence des cotisations par lui dues.

Et il peut s'exonérer de la cotisation annuelle moyennant un versement de deux cents francs une fois payés.

Art. 9. — Les ressources de l'Association sont affectées :

1° A l'organisation et au fonctionnement des Expositions annuelles. A cet effet, un fonds spécial de deux cent mille francs sera tout d'abord constitué sur les premières ressources de l'Association, et si ce fonds vient à être entamé, la somme distraite sera rétablie aussitôt que possible;

2° Aux acquisitions et dépenses pour objets mobiliers ou immobiliers votées soit par le Comité, soit par l'Assemblée générale des Associés;

3° Aux secours, dons, encouragements et récompenses accordés, au nom de l'Association, par le Comité;

4° Enfin, à la création et à l'accroissement d'un fonds de réserve qui sera toujours disponible pour les besoins de l'Association.

Le tout suivant les règles et dans les proportions fixées chaque année lors de l'établissement du budget, en répartissant les dépenses à faire dans l'intérêt de chaque section, proportionnellement au nombre de ses adhérents.

Le Comité détermine le mode d'emploi du fonds de réserve, sans qu'aucun des Sociétaires puisse réclamer une part des bénéfices de l'Association, dont le but n'est pas la recherche de gains particuliers, mais la défense d'intérêts collectifs et le développement des œuvres d'aide et de protection mutuelles.

ADMINISTRATION.

Art. 10. — Il est pourvu à l'administration de l'Association au moyen d'un Comité composé de quatre-vingt-dix membres pris parmi les Associés et dont le mandat est gratuit.

Les membres du Comité n'encourent aucune responsabilité à raison de leurs fonctions.

Art. 11. — Le premier Comité se compose des 90 membres susnommés, élus le 3 novembre 1881 par les artistes français.

Il restera en fonction pendant trois ans, à partir du jour de son élection.

Le Comité est intégralement renouvelé tous les trois ans; les membres sortants sont rééligibles.

Chaque membre du Comité est élu par les Associés de sa section et non par l'ensemble des Associés, et chaque section des artistes associés sera représentée dans la proportion suivante, savoir :

La section de peinture, par cinquante membres, ci.	50
Celle de sculpture, par vingt membres, ci.	20
Celle d'architecture, par dix membres, ci.	10
Et celle de gravure, par dix membres, ci.	10
Total égal : quatre-vingt-dix membres.	90

Les membres du Comité représentant une de ces sections pourront se réunir pour discuter les affaires qui lui sont propres et régler l'emploi des fonds qui proviendront de la répartition qui sera faite conformément à l'article 9 ci-dessus.

Les décisions qui en résulteront seront portées à la connaissance du Comité,

qui ne pourra s'y opposer qu'autant qu'elles lui sembleraient empiéter sur les droits d'une autre section ou porter atteinte aux intérêts généraux de l'Association.

Art. 12. — En cas de vacance par décès, démission ou autre empêchement, le Comité pourvoit aux remplacements en prenant à la suite les artistes qui ont obtenu le plus de voix lors de l'élection précédente.

Art. 13. — Chaque année, le Comité nomme, parmi ses membres, un Président, deux Vice-Présidents, quatre Secrétaires, dont un par section, et un Trésorier, qui sont rééligibles.

En cas d'absence des Président et Vice-Présidents, il nomme, parmi ses membres, celui qui doit remplir les fonctions de Président.

Art. 14. — Le Comité se réunit au siège social une fois tous les trois mois. Il peut être réuni extraordinairement, sur la demande du sous-comité qui sera ci-après créé.

La présence de vingt-cinq membres au moins est nécessaire pour la validité des délibérations, qui sont prises à la majorité des voix, sauf dans le cas ci-après, prévu en l'article 16.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Nul ne peut voter par procuration dans le sein du Comité.

Art. 15. — Le procès-verbal de chaque séance est transcrit sur un registre spécial, signé du Président et du Secrétaire.

Les extraits ou copies à produire sont signés par le Président ou l'un des Vice-Présidents.

Art. 16. — Le Comité est investi des pouvoirs les plus étendus pour la gestion et l'administration de toutes les affaires sociales,

La nomenclature suivante n'est qu'indicative et non limitative de ses droits et pouvoirs :

Il représente l'Association dans toutes les circonstances, et agit en son nom.

Il exerce, tant en demandant qu'en défendant, toutes actions judiciaires et administratives.

Il fait tout règlement pour le régime intérieur ou extérieur de l'Association, et pourvoit à tous les besoins de l'administration de l'Association.

Il propose à l'Assemblée générale toute modification aux Statuts.

Il a la complète organisation des Expositions.

Il statue sur la répartition des locaux des Expositions entre les différents arts, suivant le sectionnement ci-dessus indiqué. Cette répartition devra, pour être définitive, être approuvée par les deux tiers des membres du Comité.

Il arrête le budget annuel des recettes et dépenses de l'Association.

Il donne et prend à bail les locaux nécessaires à l'Association.

Il achète et vend tous immeubles, il contracte toutes obligations et confère toutes hypothèques, il achète et vend toutes valeurs mobilières et consent à cet effet tous transferts ; il paye et reçoit toutes sommes, il donne toutes quittances et consent tous désistements.

Il conclut tous marchés.

Il nomme ou révoque tous employés, agents ou mandataires, détermine leurs attributions, et fixe leurs traitements.

Il admet les nouveaux adhérents et les membres d'honneur, et propose à l'Assemblée générale les radiations s'il y a lieu.

Il statue sur les demandes d'aide et assistance.

Il décide s'il y a lieu, pour l'Association, de prendre en mains les intérêts privés se rattachant à une question artistique et concernant un Sociétaire.

Il traite, transige et compromet sur tous les intérêts de l'Association.

Il accepte les dons et legs faits à l'Association.

Il arrête les comptes qui doivent être soumis à l'Assemblée générale.

Il convoque l'Assemblée générale des Sociétaires au moins une fois chaque année et, en outre, chaque fois qu'il le juge nécessaire.

Il convoque également les sections des Sociétaires pour les élections nécessitées par le renouvellement triennal du Comité.

En cas de non-payement par un Sociétaire de la cotisation annuelle, le Comité décide si le recouvrement doit en être exigé, ou s'il y a lieu de provoquer la radiation de ce Sociétaire.

Art. 17. — Le Comité constitue chaque année un Sous-Comité composé de vingt-six de ses membres.

Ce Sous-Comité est chargé d'expédier les affaires courantes, sous la condition expresse de rendre compte de sa gestion, tous les trois mois, au Comité.

Le Président, les Vice-Présidents du Comité, ainsi que les Secrétaires et le Trésorier, font partie de droit de ce Sous-Comité avec leurs mêmes qualités.

Les dix-huit membres sont nommés au scrutin par chacun des groupes du Comité représentant une section. Ils se composent de :

Dix membres pour la section de peinture ;

Quatre membres pour la section de sculpture;

Deux membres pour la section d'architecture,

Et deux membres pour la section de gravure.

La présence de neuf membres du Sous-Comité est nécessaire pour la validité des délibérations.

Le procès-verbal des délibérations prises par le Sous-Comité est transcrit sur un registre spécial.

Les extraits à en produire sont signés par le Président ou l'un des Vice-Présidents.

Art. 18.— L'Association est valablement représentée en justice par les membres du Comité, en la personne du Président ou d'un membre délégué par le Sous-Comité.

Tous traités, engagements et actes quelconques, autorisés par le Comité ou le Sous-Comité, sont valables s'ils sont revêtus de la signature du Président ou d'un seul membre délégué.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Art. 19. — Une Assemblée générale a lieu au moins une fois par an.

Elle est composée de tous les Sociétaires convoqués par lettre. Une insertion faite au moins quinze jours à l'avance, dans quatre journaux, indiquera également le lieu, le jour et l'heure de la convocation.

Pour que ses délibérations soient valables, l'Assemblée générale doit réunir le vingtième des membres de l'Association. Si cette condition n'est pas remplie sur une première convocation, l'Assemblée générale convoquée une seconde fois, à quinze jours d'intervalle au moins, délibère valablement, quel que soit le nombre des membres qui la composent.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents.

Art. 20. — En cas de modifications à apporter aux Statuts, l'Assemblée générale devra être composée du quart au moins des Sociétaires, et la délibération sera valable quel que soit le nombre des membres présents, mais elle devra toujours être prise à la majorité des deux tiers.

Art. 21. — Les Assemblées générales sont présidées par le Président du Comité ou l'un des Vice-Présidents. Il est assisté par les Secrétaires qui rédigent le procès-verbal et font l'office de scrutateurs.

Nul ne peut se faire représenter aux Assemblées générales par un mandataire, ce mandataire fût-il Sociétaire lui-même.

Art. 22. — L'ordre du jour est arrêté par le Comité.

Il n'y est porté que les propositions émanant de lui ou celles qui lui ont été communiquées huit jours au moins avant la réunion par un groupe représentant au moins cent associés.

Il ne peut être mis en délibération que les objets portés à l'ordre du jour.

Art. 23. — L'Assemblée générale entend le rapport du Comité sur l'état des travaux de l'Association et sur la situation financière.

Elle discute, s'il y a lieu, et approuve les comptes.

Elle statue sur les radiations des Sociétaires, mais seulement sur la proposition du Comité.

Elle délibère et statue souverainement sur tous les intérêts de l'Association et confère au Comité les pouvoirs supplémentaires qui seraient reconnus utiles.

Art. 24. — Les délibérations de l'Assemblée générale sont constatées sur un registre spécial par des procès-verbaux signés des membres du bureau. La feuille de présence certifiée par les membres du bureau est annexée au procès-verbal.

Les copies ou extraits à produire des délibérations de l'Assemblée sont signés par le Président du Comité et un Secrétaire.

DISSOLUTION.

Art. 25. — L'Assemblée générale, à la majorité des trois quarts des membres présents, pourra prononcer la dissolution de l'Association et nommer un ou plusieurs liquidateurs avec les pouvoirs les plus étendus.

Les membres qui auraient cessé de faire partie de l'Association au jour de la dissolution, ainsi que les héritiers des membres décédés avant le prononcé légal de cette dissolution, n'auraient dans ce cas ni droit à exercer ni réclamation à produire dans l'actif.

Cet actif sera remis à une œuvre analogue à celle qui fait l'objet des présents Statuts, sinon à une œuvre de bienfaisance.

DISPOSITION TRANSITOIRE.

Art. 26. — Le Comité devra poursuivre, auprès du Ministre de l'Intérieur, l'approbation de l'Association comme établissement reconnu d'utilité publique.

Il est autorisé à consentir toutes modifications des présents Statuts qui seraient demandées par le Gouvernement.

Dont acte,

Fait et passé à Paris, au palais de l'Industrie et en l'étude de Me Jules-Émile Delapalme, l'un des notaires soussignés;

L'an 1882, les 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 28 juin, 1er, 4 et 10 juillet;

En présence de 1° Me Chaix d'Est-Ange, avocat près la Cour d'appel de Paris; 2° Me Engrand, avoué près le Tribunal civil de la Seine, et 3° M. Eugène Lecomte, agent de change près la Bourse de Paris;

Composant avec Me Jules-Émile Delapalme, notaire, le Conseil judiciaire de l'Association des Artistes français;

Et, après lecture faite, les comparants ont signé avec MM. Chaix d'Est-Ange, Engrand, Lecomte et les notaires.

ASSOCIATION DES ARTISTES FRANÇAIS

EXPOSITION PUBLIQUE

DES

OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS

POUR L'ANNÉE 1883

RÈGLEMENT

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE Ier. — *Du Dépôt des ouvrages.*

Article premier. — L'Exposition annuelle des ouvrages des artistes vivants aura lieu au palais des Champs-Élysées, du mardi 1er mai au mercredi 20 juin 1883.

Elle sera ouverte aux productions des artistes français et étrangers.

Les ouvrages devront être déposés au palais des Champs-Élysées conformément au règlement particulier de chaque section. Aucun sursis ne sera accordé pour quelque motif que ce soit ; en conséquence, l'administration du Salon considérera toute nouvelle demande de sursis comme nulle et non avenue.

Art. 2. — Sont admises au Salon les œuvres des six genres ci-après désignés :

1° Peinture ;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, faïences, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exception toutefois des cartons de vitraux et vitraux qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation ;

3° Sculpture ;

4° Gravure en médailles et gravure sur pierres fines ;

5° Architecture ;

6° Gravure et lithographie.

Art. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, sauf celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent ;

Les ouvrages qui ont figuré aux Expositions précédentes de Paris ;

Les tableaux et autres objets sans cadre ;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture du dernier Salon ;

Les ouvrages anonymes ;

Les sculptures en terre non cuite et les réductions d'ouvrages de sculpture déjà exposés.

Art. 4. — Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être expédiés francs de port à M. le Président du Conseil d'administration du Salon, au palais des Champs-Élysées.

Chaque ouvrage pourra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

Art. 5. — Chaque artiste, en déposant ou faisant déposer ses œuvres, devra en même temps donner une notice signée de lui, contenant ses nom et prénoms, *sa nationalité,* le lieu et la date de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux expositions de Paris, sa qualité de prix de Rome ou de prix du Salon, son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

Ceux qui ne pourraient accompagner leurs œuvres devront les faire déposer par une personne munie de leur autorisation écrite.

Art. 6. — Les ouvrages des six genres désignés ci-dessus devront être inscrits sur une notice séparée.

Art. 7. — Un appendice du catalogue sera consacré aux édifices publics ou privés construits par les architectes, ainsi qu'aux ouvrages de peinture et de sculpture exécutés pour la décoration de ces monuments, et qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

Art. 8. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher.

Art. 9. — Aucun ouvrage ne pourra être reproduit sans une autorisation écrite de l'auteur.

Art. 10. — L'administration du Salon mettra tous ses soins pour assurer la bonne conservation des objets d'art qui lui seront confiés par les artistes, mais elle décline d'avance toute responsabilité pécuniaire dans le cas où ils se trouveraient endommagés ou perdus pour quelque cause que ce soit. Elle fait les mêmes réserves en ce qui concerne les erreurs ou les omissions qui pourraient être commises au catalogue.

Nul objet ne pourra être retiré avant la clôture de l'exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont le Conseil d'administration sera seul juge.

Les ouvrages admis au Salon devront être retirés avant le 10 juillet. Ils ne seront rendus que sur la présentation du récépissé. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'administration du Salon.

CHAPITRE II. — *De l'Admission.*

Art. 11. — L'admission des ouvrages présentés par les artistes sera prononcée par un jury élu à la majorité relative. Il n'y a pas d'incompatibilité entre les fonctions de juré et celles de membre du comité des 90, ou celles de membre du Conseil d'administration de l'Association.

Le jury sera divisé en quatre sections :

La première comprendra la peinture, les dessins, pastels, aquarelles, miniatures, porcelaines, faïences, émaux, cartons de vitraux et vitraux.

La deuxième comprendra la sculpture, la gravure en médailles et la gravure sur pierres fines;

La troisième, l'architecture;

La quatrième, la gravure et la lithographie.

Art. 12. — Sont électeurs, dans la section où ils envoient leurs œuvres, tous les artistes français ayant déjà été admis au moins une fois au Salon dans ladite section ou aux Expositions universelles de Paris.

Les artistes électeurs seront admis à voter après avoir apposé leur signature sur un registre spécial. Chacun d'eux déposera dans l'urne de la section où il a droit de vote un bulletin plié, portant les noms des jurés choisis par lui.

Les électeurs qui ne pourraient venir voter en personne, au jour indiqué pour le vote de chaque section, pourront envoyer leur bulletin à M. le Président du Conseil d'administration, au palais des Champs-Élysées, sous un pli cacheté signé de leurs nom et prénoms, et *portant la date de leur dernier Salon*. Ces votes seront consignés sur le registre des électeurs.

Art. 13. — Le dépouillement de chaque scrutin sera fait avec toutes les garanties nécessaires pour en assurer la sincérité, aussitôt après la clôture des urnes et en présence de M. le Président du Conseil d'administration ou de ses délégués et des artistes qui voudront assister à cette opération.

S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en prenant à la suite dans l'ordre du scrutin.

Art. 14. — Pour l'admission de toute œuvre soumise au jury, la majorité des membres présents est indispensable.

En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Le placement des ouvrages sera fait conformément aux indications données par le jury.

Jusqu'à l'ouverture de l'Exposition, les portes du Salon seront rigoureusement fermées à toutes les personnes qui n'y seraient pas appelées par suite de leurs fonctions ou d'une convocation spéciale. Cette disposition ne s'applique ni au Ministre des Beaux-Arts, ni au Directeur général des Beaux-Arts, ni au Commissaire général des Expositions des Beaux-Arts.

CHAPITRE III. — *Des Récompenses.*

Art. 15. — Toutes les récompenses seront votées conformément au règlement particulier de chacune des sections.

Une médaille d'honneur pourra être décernée dans chaque section.

Les autres médailles seront de trois classes.

Nul artiste ne pourra obtenir une médaille d'un ordre inférieur ou égal aux médailles qu'il a déjà obtenues. La médaille d'honneur seule est exceptée de cette disposition.

Les médailles et rappels de médailles antérieurs à 1864 ont la valeur des médailles actuellement décernées. La médaille unique établie par le règlement de 1864 a la valeur d'une troisième médaille si elle n'a été obtenue qu'une fois, d'une deuxième si elle a été obtenue deux fois, d'une première si elle a été obtenue trois fois.

Des mentions honorables pourront être décernées par le jury à la suite des médailles.

Art. 16. — Les œuvres récompensées seront, lors du remaniement du Salon, désignées au public par des cartels.

Art. 17. — Les récompenses seront distribuées par le Comité et les quatre sections du jury, en séance solennelle, dans l'ordre même où elles auront été votées.

CHAPITRE IV. — *Des Entrées.*

Art. 18. — L'Exposition sera ouverte tous les jours de la semaine, de huit heures du matin à six heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

Le droit d'entrée est fixé à deux francs avant midi et à un franc dans la journée. Par exception, le jour de l'ouverture et le vendredi de chaque semaine, le droit d'entrée est fixé à cinq francs toute la journée. Le dimanche, les portes ouvriront à huit heures; le prix d'entrée sera de un franc; à partir de dix heures, l'entrée sera gratuite.

Art. 19. — Des cartes d'entrée rigoureusement personnelles seront mises à la disposition des artistes exposants. Ces cartes seront distribuées aux ayants droit dans les bureaux du secrétariat de l'administration du Salon, au palais des Champs-Élysées. Les artistes, pour s'en servir, devront y apposer leur signature.

Art. 20. — Il sera fait un service de cartes d'entrée à la presse.

Art. 21. — Il y aura des cartes d'abonnement pour la durée de l'Exposition.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A CHAQUE SECTION

PEINTURE, DESSINS, AQUARELLES, PASTELS, ETC.

Article premier. — Les ouvrages de peinture, dessins, aquarelles, pastels, miniatures, porcelaines, faïences, émaux, cartons de vitraux et vitraux devront être déposés au palais de l'Industrie, *du lundi* 5 *mars au jeudi* 15 *mars* inclusivement, de onze heures à six heures.

Les artistes ne pourront envoyer que deux ouvrages pour la section de peinture à l'huile, et deux ouvrages pour celle des dessins, aquarelles, pastels, etc.

Sera considéré comme ne faisant qu'une seule œuvre tout assemblage d'ouvrages appartenant à cette seconde section (dessins, aquarelles, etc.), placés dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas $1^{m}20$.

Art. 2. — Le maximum pour la dimension des bordures sera de $0^{m}30$ en largeur et de $0^{m}20$ en épaisseur.

Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou ovale, ou à pans coupés, devront être ajustés sur des planches dorées et de forme rectangulaire.

Art. 3. — Le vote pour le jury de la section de peinture, dessins, etc., aura lieu au palais des Champs-Élysées le samedi 17 mars, de neuf heures du matin à quatre heures du soir.

Ce jury sera composé de quarante membres, sans distinction de genres.

Tout artiste nommé membre du jury devra, par une lettre adressée au président, faire connaître immédiatement s'il accepte ou refuse les fonctions de juré.

Tout juré qui, sans s'être fait excuser, n'aura pas assisté à trois séances consécutives, sera considéré comme démissionnaire.

Art. 4. — Les opérations du jury ne seront valables que lorsque la moitié plus un des membres du jury sera présente devant l'œuvre jugée.

Pour l'admission de toute œuvre soumise au jury, la majorité absolue des membres présents est indispensable. En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Tout artiste hors concours ou médaillé sera admis sans examen.

Le jury ne pourra recevoir plus de 2,500 tableaux et plus de 800 dessins, vu l'impossibilité absolue d'en placer convenablement un plus grand nombre.

Lors de la réception des œuvres, on prendra, chaque jour, en suivant la liste des jurés élus, trois membres du jury, qui seront chargés de présider à tour de rôle.

Art. 5. — Le jury, en recevant chaque œuvre, lui donnera un numéro de placement. Il y aura trois numéros. Ces numéros, consignés au procès-verbal, où chaque artiste pourra vérifier celui qu'il aura obtenu, seront collés sur les cadres jusqu'à la fin du placement.

Cet article s'applique également aux exempts de l'examen du jury.

Art. 6. — Le jury de la section de peinture, dessins, etc., disposera de quarante médailles qu'il répartira à son gré dans les trois classes, suivant les besoins du Salon.

Le chiffre de quarante médailles ne pourra pas être dépassé.

L'artiste qui aura déjà obtenu une première ou une seconde médaille, qu'elle ait été précédée ou non d'une troisième, sera hors concours et ne pourra plus obtenir d'autre distinction que la médaille d'honneur.

Toutes les médailles, à l'exception de la médaille d'honneur, seront votées par le jury, devant les œuvres mêmes. Le vote aura lieu à la majorité absolue et secra secret.

Le nombre des tours de scrutin n'est pas limité.

Art. 7. — La médaille d'honneur sera votée par tous les exposants français et le jury de la section. Elle ne donnera lieu qu'à un seul tour de scrutin et ne sera décernée qu'à un artiste qui aura réuni un nombre de voix égal au tiers plus un des votants. Le vote aura lieu au palais de l'Industrie, le 20 mai, de neuf heures du matin à quatres heures du soir. Les artistes qui auront retiré eux-mêmes leurs cartes d'exposant en en donnant un récépissé sur un registre spécial, pourront envoyer, sous pli cacheté, leur vote signé de leurs noms.

SCULPTURE,

GRAVURE EN MÉDAILLES ET GRAVURE SUR PIERRES FINES.

Article premier. — Les ouvrages de sculpture, gravure en médailles et gravure sur pierres fines, devront être déposés au palais de l'Industrie, du mercredi 21 mars au mardi 10 avril inclusivement, de dix heures à cinq heures.

Passé ce délai, aucun ouvrage ne sera accepté.

Art. 2. — Les artistes pourront envoyer deux ouvrages pour la sculpture, deux pour la gravure en médailles ou sur pierres fines. Tout assemblage d'ouvrages dans un même cadre sera considéré comme une seule œuvre.

Toutes les œuvres, sans exception, seront soumises au jury.

Art. 3. — Le jury sera composé de 30 membres nommés au scrutin de liste; il comprendra 24 statuaires, 2 sculpteurs d'animaux, 3 graveurs en médailles, 1 graveur sur pierres fines. Le nombre des jurés suppléants sera de 5, dont 1 graveur sur pierres fines.

A la suite de deux absences non motivées d'un juré titulaire, celui-ci sera considéré comme démissionnaire et sera remplacé par un juré supplémentaire.

Art. 4. — Le vote pour la formation du jury aura lieu au palais de l'Industrie le mercredi 11 avril, de dix heures à quatre heures. Il sera immédiatement procédé au dépouillement du scrutin.

Art. 5. — Le jury disposera de vingt médailles, qu'il répartira en trois classes, suivant l'appréciation faite par lui de la valeur des ouvrages exposés.

Deux de ces vingt médailles devront être attribuées à la gravure en médailles et sur pierres fines.

Art. 6. — Une médaille d'honneur pourra être décernée. Elle sera votée par tous les artistes sculpteurs et graveurs hors concours, exposants ou non exposants, et le jury de la section, y compris les jurés suppléants, réunis en assemblée sous la présidence du président du jury.

Elle ne donnera lieu qu'à trois tours de scrutin, et sera décernée à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Les artistes ne seront pas admis à voter par correspondance.

ARCHITECTURE.

Article premier. — Les ouvrages d'architecture devront être déposés au palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement, de dix à cinq heures.

Art. 2. — Les architectes pourront envoyer deux ouvrages. Chaque ouvrage pourra se composer de plusieurs châssis ; toutefois, dans le but de répartir l'emplacement disponible d'une façon équitable, le jury aura la faculté d'écarter les dessins qu'il ne jugerait pas indispensables à l'intelligence de l'œuvre présentée.

Art. 3. — La copie d'un dessin ou d'un relevé ne pourra être acceptée. Des photographies ou des monographies pourront être exposées, mais seulement à titre de renseignements complémentaires, dont le jury appréciera l'opportunité.

Art. 4. — Les architectes pourront exposer des modèles en relief.

Un modèle en relief présenté par un architecte comptera pour l'un des ouvrages qu'il a le droit de présenter, à moins que ce modèle ne soit le complément d'un de ces ouvrages.

Art. 5. — Le vote pour le jury d'architecture aura lieu au palais de l'Industrie, le vendredi 6 avril, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Le jury se composera de 14 membres, dont 2 supplémentaires.

Art. 6. — Le jury d'architecture pourra disposer de douze médailles, ainsi réparties :

1 médaille d'honneur ;
2 médailles de première classe ;
4 médailles de deuxième classe ;
5 médailles de troisième classe.

La médaille d'honneur ne donnera lieu qu'à un tour de scrutin. Elle sera décernée à l'artiste qui aura obtenu le plus grand nombre de voix, pourvu que ce nombre de voix représente au moins les deux tiers plus un de l'effectif du jury.

Les autres médailles pourront donner lieu à deux tours de scrutin, le premier à la majorité absolue, le second à la majorité relative.

Les médailles de première classe ne pourront être décernées qu'à des compositions ou des projets de restauration d'une importance capitale.

GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

Article premier. — Les ouvrages de gravure et de lithographie devront être déposés au palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement, de dix heures à cinq heures.

Toutefois, les graveurs pourront, jusqu'au 27 avril inclusivement, substituer une nouvelle épreuve à celle qui aura été déposée en temps utile.

Art. 2. — La section de gravure et lithographie sera divisée en quatre sous-sections : la gravure au burin, la gravure à l'eau-forte, la gravure sur bois et la lithographie. — Chaque artiste pourra envoyer deux ouvrages dans chacune de ces quatre sous-sections.

Sera considéré comme ne formant qu'une seule œuvre tout assemblage de gravures ou lithographies placées dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas $1^{m}20$.

Art. 3. — Le maximum des marges des gravures ou lithographies sera de $0^{m}20$.

Art. 4. — Le vote pour le jury de la section de gravure et lithographie aura lieu au palais de l'Industrie, le vendredi 6 avril, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Art. 5. — Le jury de gravure et lithographie sera composé de douze membres, mais le vote aura lieu par sous-sections, de façon que chaque exposant aura le droit de voter pour trois noms dans chacune des sous-sections où il sera tout à la fois électeur et exposant.

Les artistes hors concours ou exempts, non exposants, sont électeurs dans leurs sous-sections.

Les voix données à un juré dans une sous-section ne pourront être ajoutées à celles qu'il aura obtenues dans une autre.

Le juré nommé dans deux sous-sections devra opter pour l'une des deux.

Une fois nommés, les douze jurés opéreront ensemble.

Art. 6. — Les artistes médaillés dans la section sont exempts de l'examen du jury d'admission.

Art. 7. — Le nombre de médailles à décerner dans la section de gravure et lithographie est fixé de la manière suivante :

2 premières médailles ;
3 secondes médailles ;
8 troisièmes médailles.

Avant les opérations concernant le vote des médailles, la première médaille, ainsi que les secondes, pourront, sur l'avis du jury, être divisées en médailles d'un ordre inférieur.

Réciproquement, les médailles d'un ordre inférieur pourront être réunies pour former des premières ou des deuxièmes médailles.

Les médailles de chaque classe ne pourront donner lieu à plus de deux tours de scrutin *à la majorité absolue.*

Cependant une médaille ne sera annulée qu'après la présentation de trois noms.

En cas de partage, la voix du Président n'est pas prépondérante.

Art. 8. — Nul artiste ne pourra obtenir une médaille d'un ordre inférieur ou égal aux médailles déjà obtenues.

Celui qui aura obtenu, soit une seconde médaille, soit deux troisièmes médailles, sera considéré comme hors concours, mais le jury pourra toujours décerner une première médaille à l'artiste qui n'en a pas encore obtenu une.

Art. 9. — La médaille d'honneur sera votée par tous les artistes exposants français et le jury de la section. Elle ne donnera lieu qu'à un seul tour de scrutin et sera décernée à l'artiste qui aura obtenu la majorité absolue du nombre total des votants. Le vote par correspondance est interdit.

Le Président,

BAILLY,

Membre de l'Institut.

L'un des Secrétaires,

G.-J. THOMAS,

Membre de l'Institut.

JURY

D'ADMISSION ET DE RÉCOMPENSES

SECTION DE PEINTURE.

40 jurés à élire.

Le samedi 17 mars 1883, sous la présidence de M. Bouguereau, assisté de MM. Bonnat, J. Lefebvre, Busson, Tony Robert-Fleury, Humbert, Guillemet, H. Leroux, Maignan, de Vuillefroy et Yon, et de MM. les sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de peinture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

MM. Bouguereau, 990 voix; — Harpignies, 980; — Henner, 966; — J.-P. Laurens, 958; — Humbert, 930; — Busson, 924; — Jules Lefebvre, 924; — Tony Robert-Fleury, 907; — Pille, 891; — Benjamin-Constant, 876; — Guillemet, 861; — Puvis de Chavannes, 847; — Lalanne, 834; — de Vuillefroy, 826; — Français, 820; — Luminais, 819; — Butin, 772; — Cot, 770; — Bonnat, 756; — Duez, 732; — Hector Le Roux, 730; — Rapin, 720; — Lavieille, 715; — Hanoteau, 710; — Protais, 690; — Guillaumet, 690; — Baudry, 684; — Lansyer, 669; — Barrias, 656; — Boulanger, 643; — Feyen-Perrin, 634; — Vollon, 634; — Detaille, 621; — Bernier, 603; — Roll, 593; — Ribot, 585; — Cabanel, 560; — Maignan, 560; — de Neuville, 547; — Van Marcke, 547.

MM. Butin, Bonnat, Baudry, Ribot, de Neuville et Van Marcke, ayant donné leur démission, ont été remplacés par :

MM. Bonvin, 483 voix; — Carolus-Duran, 474; — Gervex, 438; — J. Breton, 423; — Bin, 417; — Renouf, 416.

M. Jules Breton, ayant donné sa démission, a été remplacé par M. Gérome, 412 voix.

M. Gérome, ayant donné sa démission, a été remplacé par M. Yon, 401 voix.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET PIERRES FINES.

30 jurés à élire.

Le mercredi 11 avril, sous la présidence de M. Guillaume, assisté de MM. Thomas, Cavelier, Étienne Leroux, Mathurin Moreau, Allar, Frémiet, Schœnewerk et Gautherin, de MM. les sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu

prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de sculpture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Statuaires : MM. Paul Dubois, 266 voix; — Chapu, 243; — Schœnewerk, 233; — Mathurin Moreau, 231; — Falguière, 231; — Mercié, 225; — Guillaume, 213; — Barrias, 211; — Millet, 183; — Thomas, 183; — Captier, 182; — Hiolle, 176; — Gautherin, 156; — Idrac, 156; — Gauthier, 143; — Allasseur, 141; — Marcellin, 138; — Étienne Leroux, 138; — Allar, 133; — Aubé, 133; — Saint-Marceaux, 133; — Cavelier, 132; — Doublemard, 120; — Blanchard, 120. — *Sculpteurs d'animaux :* Cain, 278; — Frémiet, 239. — *Graveurs en médailles :* Alphée Dubois, 170; — Chaplain, 145; — Levillain, 119. — *Graveurs sur pierres fines :* Galbrunner, 171.

Jurés supplémentaires : MM. Thabard, 115 voix; — Delaplanche, 115; — Aizelin, 110; — Tony Noel, 107; — David, *graveur sur pierres fines*, 135.

M. Saint-Marceaux, ayant donné sa démission, a été remplacé par M. Thabard; — M. Degeorge, 105 voix, est nommé juré supplémentaire.

SECTION D'ARCHITECTURE.

14 jurés à élire.

Le vendredi 6 avril, sous la présidence de M. Bailly, assisté de MM. Brune, Questel et Ballu, et de MM. les sous-commissaires, il a été procédé à l'élection des membres du jury d'architecture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

MM. Vaudremer, 61 voix; — Bailly, 59; — Brune, 59; — Questel, 58; — Raulin, 56; — Ballu, 51; — Bœswilwald, 50; — Ch. Garnier, 42; — André, 40; — Hénard, 34; — Mayeux, 32; — Daumet, 29.

Jurés supplémentaires : MM. Diet, 27 voix; — Corroyer, 27.

M. Mayeux, ayant donné sa démission, est remplacé par M. Diet; — M. Julien, 27 voix, est nommé juré supplémentaire.

SECTION DE GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

12 jurés à élire.

Le vendredi 6 avril, sous la présidence de M. Bailly, assisté de MM. Didier et Bracquemond, et de MM. les sous-commissaires, il a été procédé à l'élection des membres du jury de gravure.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Gravure au burin : MM. Didier, 28 voix; — Blanchard, 28; Gaillard, 26.

Eau-forte : MM. Bracquemond, 52 voix; — Waltner, 52; — Chauvel, 34.

Gravure sur bois : MM. Huyot, 45 voix; — Pannemaker, 40; — Thiriat, 40.

Lithographie : MM. Vernier, 17 voix; — Cicéri, 16; — Sirouy, 10.

COMPOSITION DES BUREAUX

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, ETC.

Président : M. Bouguereau, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Cabanel, membre de l'Institut, Busson. — *Secrétaires :* MM. Humbert, T. Robert-Fleury, Guillemet, de Vuillefroy.

SECTION DE SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES.

Président : M. Guillaume, membre de l'Institut. — *Vice-Président :* M. Mathurin Moreau. — *Secrétaires :* MM. A. Millet, Étienne Leroux.

SECTION D'ARCHITECTURE ET GRAVURE.

Président d'honneur : M. Bailly, membre de l'Institut. — *Président :* M. Questel, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Ballu, membre de l'Institut, Ch. Garnier, membre de l'Institut. — *Secrétaires :* MM. Brune et Raulin.

SECTION DE GRAVURE.

Président : M. Bracquemond. — *Vice-Président :* M. Vernier. — *Secrétaire :* M. Thiriat.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Le 21 juin, a eu lieu, au palais de l'Industrie, la distribution solennelle des récompenses du Salon. La cérémonie était présidée par M. Jules Ferry, président du conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui avait à ses côtés : M. Durand, sous-secrétaire d'État au ministère de l'Instruction publique; M. Kaempfen, directeur des Beaux-Arts; M. Poulin, directeur des Bâtiments civils; M. Bailly, président de la Société des artistes français; MM. Guillaume et Bouguereau, vice-présidents; M. Étienne Arago, conservateur du Musée du Luxembourg.

Avaient également pris place sur l'estrade : M. Antonin Proust, député, président de l'Union centrale des Arts décoratifs; M. Morel, chef du cabinet du président du conseil; M. Lafenestre, commissaire général des Expositions; des membres de l'Institut, de la Société des artistes, des divers jurys du Salon, et un grand nombre de notabilités artistiques.

M. Bailly a ouvert la séance par l'allocution suivante :

Monsieur le président du conseil,

Lorsque vous avez bien voulu présider la distribution des récompenses du Salon de 1882, à cette même place, vous nous disiez : « C'est avec une grande satisfaction que je m'associe au fait considérable que cette solennité consacre. Ce fait, c'est la constitution de l'Association des artistes français. »

En effet, Monsieur le président du conseil, Mesdames et Messieurs, la Société des artistes français est constituée et bien constituée; elle repose sur des assises durables, et c'est grâce au bienveillant patronage que le Gouvernement n'a cessé de lui accorder, nous ne saurions le dire trop haut, que notre association vient de recevoir par décret de M. le président de la République, du 11 mai dernier, sur l'avis du conseil d'État, la reconnaissance comme établissement d'utilité publique. Cette sanction, de la part du chef de l'État, donne à notre société des droits qu'elle ne pouvait avoir et en fait une personne civile capable d'acquérir et de recevoir.

C'est donc avec une véritable satisfaction que nous avons vu approuver les statuts de notre société par le conseil d'État. La section de l'intérieur n'a eu à y

apporter que des modifications de bien peu d'importance. Le seul changement ayant une certaine valeur a été celui du titre que nous pensions devoir donner à notre compagnie, qui était : « Association des artistes français. »

Le conseil d'État, par l'organe de son rapporteur, nous a fait remarquer que déjà une association, que vous connaissez tous, due à l'initiative du baron Taylor et présidée en ce moment avec tant de dévouement, d'autorité et de savoir par mon honorable confrère et ami, M. Du Sommerard, portait le nom « d'Assotion des Artistes », et qu'il serait préférable que nous prissions la dénomination de « Société des artistes français », au lieu « d'Association des artistes français ».

D'accord avec le conseil d'État, nous avons adopté cette manière de voir, et les deux réunions dont il s'agit, appelées sans aucun esprit de concurrence à s'entr'aider pour soulager les infortunes de la grande famille des artistes, auront chacune leur qualification distincte, notre devancière conservant avec raison son titre de : « Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs »; la nôtre : « Société des artistes français. »

Le conseil d'État a donc approuvé presque sans restrictions le texte proposé par nous à la section compétente; ce résultat fait grand honneur à la commission déléguée par le comité pour en faire l'étude, ainsi qu'aux éminents jurisconsultes qui ont accepté de faire partie de notre conseil judiciaire et qui, dans tant d'occasions déjà, nous ont donné des preuves évidentes de leur haute compétence, de leur affection et de leur dévouement.

L'importance de la reconnaissance de notre société comme établissement d'utilité publique n'échappera à personne. Nous remplissons des fonctions publiques, nous organisons et administrons le Salon annuel dont l'État avait seul autrefois la charge. Nous ne nous séparons pas de l'État, et nous comptons, comme par le passé, sur son bienveillant appui, sur sa haute protection, sur sa libéralité.

Il nous reste maintenant, en dehors de l'organisation matérielle et artistique des expositions annuelles des beaux-arts, une noble mission, c'est celle qui est stipulée dans nos statuts, et que je me plais à rappeler parce qu'elle est absolument philanthropique, désintéressée et confraternelle.

Vous n'ignorez pas, Monsieur le président du conseil, ni vous, Mesdames et Messieurs, que le but que nous poursuivons est de prêter aide et assistance aux membres faisant partie de notre société, dans toutes les occasions où cela pourrait leur être utile. Pour parvenir à remplir cette tâche, toute de dévouement, nous avons institué des commissions chargées d'étudier les diverses questions pouvant aider le comité dans l'œuvre qu'il doit accomplir. La première de ces commissions, dite de l'emploi ou du mouvement des fonds, est chargée de se rendre un compte exact des revenus annuels de la société, d'étudier les moyens de faire fructifier ces revenus, et enfin de les répartir avec prudence et sagesse entre les différentes œuvres d'aide et de protection qui pourront être créées pour répondre à l'esprit des statuts.

Nous ne pouvons aujourd'hui entrer dans le détail des projets qui sont à l'étude, mais nous pouvons affirmer que le plus ardent désir du comité est d'assurer une retraite digne et honorable à ceux de nos associés que la vieillesse ou l'infirmité mettrait hors d'état de suffire aux nécessités de la vie.

Une autre délégation du comité aura à défendre les intérêts de la propriété artistique ainsi que les intérêts généraux des sociétaires, se rapportant à ce droit

primordial que tout créateur possède sur son œuvre. Je ne m'étendrai pas davantage sur les obligations que le comité s'est imposées, afin de donner satisfaction aux conditions statutaires, et terminerai cet exposé en résumant les mérites du Salon de 1883.

En visitant l'exposition de cette année avec tout l'intérêt que vous portez aux choses de l'art, vous avez pu constater, Monsieur le président du conseil, que nos peintres sont restés à la hauteur qu'ils ont atteinte dans les expositions précédentes; que, soutenus par les fortes études qu'ils font dans les écoles du Gouvernement, par leur amour et leur recherche de la vérité, ils ne laissent pas péricliter la réputation que s'est acquise à tant de titres l'école française, l'une des gloires de notre cher pays.

Si nous en croyons le sentiment des artistes, d'accord avec la presse et l'opinion publique, l'exposition de sculpture a été des plus remarquables : elle semble devoir laisser d'elle un honorable souvenir, grâce au grand nombre de beaux ouvrages qu'elle nous a offerts et dont quelques-uns sont d'une haute valeur. La gravure en médailles ainsi que la gravure sur pierres fines se sont montrées cette année avec beaucoup de distinction.

La section d'architecture renferme des travaux d'un ordre supérieur, tant pour les ouvrages de restitution d'édifices de l'antiquité que dans les restaurations des monuments historiques.

Les projets d'édifices publics et ceux d'architecture privée dénotent, de la part de leurs auteurs, de sérieux efforts d'études, d'imagination et de science, et la plupart sont rendus avec un véritable talent.

Les œuvres de cette section, dessins ou projets, font certainement honneur aux architectes qui les ont exposées.

L'exposition de gravure et lithographie nous offre à son tour la preuve que les artistes de cette section, composée de branches diverses, font de constants efforts pour maintenir leur juste réputation; leurs œuvres affirment que nous sommes certainement en progrès, aussi bien pour cet art intéressant que pour les autres, et qu'enfin notre art contemporain marche toujours sérieusement en avant.

En terminant, nous ne saurions trop rappeler que c'est à vous, Monsieur le président du conseil, qu'appartient l'initiative de la fondation de notre société dans l'esprit du Message du 17 janvier 1881; que c'est vous encore, parlant au nom du Gouvernement, ici même, l'an dernier, qui avez applaudi avec tant d'autorité au résultat de nos efforts. Permettez-moi donc de vous témoigner hautement, une fois de plus, notre respectueuse gratitude pour les encouragements de toutes sortes que vous n'avez cessé de nous donner.

Je vous laisse, Monsieur le président du conseil, le plaisir de remettre aux artistes récompensés les médailles et diplômes accordés par les différents jurys. Ils seront heureux de les recevoir de votre main, et ces récompenses n'en auront que plus de prix pour eux.

Après l'allocution de M. Bailly, M. le ministre prend la parole en ces termes :

Monsieur le président,

Je ne puis être que très reconnaissant à la Société des artistes du prix qu'elle veut bien attacher à ma présence et à mon concours. Cependant je ne crois pas,

je n'ai pas la prétention de croire, qu'en venant ici, comme je le fais depuis plusieurs années, distribuer les récompenses décernées par vos jurys, j'aie le privilège de les rendre plus précieuses. Leur valeur tient essentiellement à la liberté, à la spontanéité, à l'universalité des suffrages qui les décernent; ce sont des rivaux, des égaux, des pairs qui récompensent leurs pairs, leurs égaux et leurs rivaux; la marque officielle n'y ajoute rien. Je viens ici pour constater une fois de plus que nous sommes unis par des liens qui, je l'espère, n'ont plus besoin d'être resserrés.

Vous l'avez rappelé avec raison, Monsieur le président, entre la Société des artistes et moi, il existe une affection déjà ancienne et éprouvée : je ne l'ai pas mise au monde, non, certes! — elle est bien l'œuvre de votre initiative à tous, Mesdames et Messieurs; — elle est l'œuvre des efforts d'un comité, d'un conseil d'administration dont on ne louera jamais assez la persévérance, l'intelligence et le dévouement. Pour nous, nous n'avons fait qu'une chose, nous avons coupé le câble! Nous avons forcé l'équipage inexpérimenté à se lancer sur des flots inconnus; nous vous avons forcés à être libres... (Sourires), et vous avez appris bien vite à manier ce merveilleux instrument de la liberté! (Applaudissements.)

Aujourd'hui, vous voilà constitués, et constitués d'une manière définitive; vous n'êtes plus une société d'essai, une société provisoire, vous êtes une institution reconnue, vous avez vos parchemins officiels, vous prenez place à côté des associations privilégiées, de celles qui, à raison des services considérables qu'elles rendent à la chose publique, ont reçu de l'État le droit exceptionnel de s'enrichir par des donations, par des legs, et d'être ce que l'on appelle une personne morale. Vous allez pouvoir recevoir par donation, par testament, et, je vous le prédis, vous recevrez beaucoup, car le goût des choses de l'art, la haute estime où l'on tient dans ce pays la noble carrière d'artiste, tout cela vous assure le milieu le plus favorable à votre développement.

On donne déjà beaucoup à nos musées de l'État; on donnera beucoup aussi à votre société.

Oui, Mesdames et Messieurs, je vous le redis, vous serez riches un jour, et l'État ne vous enviera ni votre richesse, ni votre liberté, car l'État qui, autrefois, était tout dans les choses de l'art, s'étudie maintenant à y tenir le moins de place possible, et ne veut retenir de ses anciennes attributions que celles qui lui appartiennent naturellement, c'est-à-dire ce qui se rattache à l'éducation, à l'enseignement artistique.

Parmi ces attributions de l'État je range le droit d'ouvrir un genre d'expositions conçues à un autre point de vue que le Salon annuel, et dont nous espérons donner, l'automne prochain, un premier, mais excellent modèle. Je veux parler de l'exposition nationale, triennale ou quaternale, comme on voudra l'appeler. J'en veux parler ici même, Messieurs, parce que, d'abord, elle n'a pas été comprise. Elle a excité parmi vous quelques craintes et quelques défiances, qui sont venues jusqu'à moi. Je crois qu'elles se sont déjà singulièrement dissipées, et que les préventions sont tombées. Vous redoutiez, je crois, dans l'exposition triennale, une concurrence pour le Salon, mais, en vérité, vous n'avez qu'à ouvrir les yeux pour vous rassurer.

On ne s'est pas aperçu de cette concurrence, ce me semble, ni par la rareté des œuvres exposées, ni par la solitude de vos salles. Jamais les envois n'ont été plus nombreux, ni l'affluence du public plus empressée et plus fidèle!

C'est plutôt l'exposition de l'État, Messieurs les artistes, qui devrait craindre votre concurrence, car nous vous avons laissé la meilleure part; nous vous avons cédé le pas; nous vous avons abandonné les beaux mois de mai et de juin; nous n'avons gardé pour nous que le brumeux automne. J'ai tenu, Messieurs, à vous faire ce sacrifice, pour bien marquer qu'il n'entrait pas dans la pensée du Gouvernement, ni directement ni indirectement, de vous retirer d'une main ce qu'il vous donnait de l'autre. Nous avons fait preuve de confiance en nous-mêmes et de force en vous donnant la plus favorable époque de l'année; mais nous avons aussi fait preuve d'abnégation, et nous vous demandons d'en tenir quelque compte. (Très bien! très bien ! — Applaudissements.)

Messieurs, pourquoi cette exposition? C'est qu'en vérité il y a un besoin et comme un vœu public que le Salon annuel ne saurait satisfaire. Le Salon, c'est l'art français sous un de ses aspects les plus intéressants : je veux dire sa constante et étonnante fécondité. Il n'y a pas de pays au monde, il n'y a pas de période artistique, on peut le dire, dans l'histoire, qui égale cette production merveilleuse.

Quelle vie! quelle abondance! quelle curiosité de recherche! quelle intensité de mouvement! quel individualisme débordant et triomphant! que d'efforts ! quelle hardiesse ! quel succès!

Et, parmi tant de talents si divers, comme on est heureux de constater que le niveau va toujours s'élevant, que la moyenne de l'art, loin de s'abaisser par la multitude des produits, tend plutôt à monter, et que, dans cette école française, l'exécution, le métier, comme on dit, — et, en vérité, ici, le métier, c'est au moins la moitié de l'art, — se propage, se perfectionne, s'affine de jour en jour! C'est là un beau et imposant spectacle, le spectacle de la vie, ou, comme disent les naturalistes, de la lutte pour la vie!

Oui, l'on pourrait critiquer un certain nombre d'œuvres faciles, trop faciles quelquefois, peut-être un peu frivoles; mais en revanche que d'efforts sérieux, que de nobles obstinés, que d'hommes restant dans leurs sillons alors même qu'ils sont improductifs! Que de dévouements, que de sacrifices personnels! Tel beau tableau de marine que vous avez admiré a coûté à son auteur deux ans de travail, de solitude et d'abnégation. Tel jeune sculpteur a mis dans son œuvre son avoir tout entier, et plus que son avoir! (Vifs applaudissements.)

Messieurs, voilà l'œuvre quotidienne de nos artistes; mais cela ne donne pas une idée complète et synthétique de l'art français. Cela fait admirer notre puissance de production, mais peut faire croire en même temps à une dispersion absolue d'efforts, à une sorte d'anarchie picturale, à un désordre de tendances, de caprices, d'aspirations confuses. On pourrait s'imaginer que l'école française de peinture se développe dans tous ces sens, mais sans plan, sans règle, sans perspective; et c'est le cas de dire qu'ici les arbres empêcheraient parfois de voir la forêt.

Eh bien, nous voudrions maintenant présenter l'école française au public, au monde, sous son jour véritable; nous voudrions faire considérer au public cette grande forêt de l'art par les hauts sommets. Pour y réussir, que faisons-nous? Nous avons pris un moyen très simple : nous avons reculé les distances et décidé qu'on choisirait, non plus dans l'œuvre de l'année, mais dans l'œuvre des cinq années précédentes; et puis nous avons réduit et limité résolument, héroïquement, le nombre des œuvres admises. Nous sommes assurés, de la sorte, de grouper dans notre exposition l'élite de l'art français.

Il nous fallait aussi, Messieurs, résoudre un grand problème : il nous fallait constituer un jury assez nombreux pour se mettre au-dessus de toute apparence, de tout soupçon de coterie, assez autorisé pour imposer à tous ses sentences.

Nous l'avons composé d'abord avec l'Institut, qui n'est plus le vieil Institut fermé aux nouveautés, mais qui, vous le savez, a ouvert ses portes toutes grandes aux plus glorieux représentants de l'art moderne. (Applaudissements.)

Et puis, nous y avons adjoint ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont été honorés du plus grand nombre de vos suffrages, et nous leur avons donné la mission de choisir ces 800 tableaux. Grave et redoutable mission, lourde responsabilité! Ils ont eu le courage de l'accepter; je les en remercie, et le public bientôt les en remerciera. Oui, Messieurs, si nous réussissons dans cette œuvre, nous pourrons dire aux jeunes générations de ce temps qu'elles sont des générations bienheureuses, car il leur aura été donné de voir, à côté du Salon annuel, des expositions limitées et rares, qu'on va visiter comme ces temples de l'art où l'on est tenté de parler bas, en quelque sorte, tant les chefs-d'œuvre y sont exquis! Je puis faire allusion à celle qui s'est ouverte non loin d'ici, à ces cent chefs-d'œuvre qui font revivre devant vous toute la belle époque de l'école française moderne, et où brillent d'un si pur éclat ces grands noms de Rousseau, de Millet, de Corot, les véritables maîtres de la vérité et de la poésie, parce qu'ils n'ont jamais séparé ni la poésie de la vérité, ni la vérité de la poésie. (Vifs applaudissements.)

Dans notre exposition triennale, nous vous présenterons ceux qui continuent si honorablement, si glorieusement la tradition de ces illustres maîtres. Nous allons montrer fièrement à tous, compatriotes ou étrangers, comme une autre face de l'art national, et nous aurons ainsi donné satisfaction à la double tendance de l'esprit français, qui, en toutes choses, Messieurs, vous le savez, ne sépare jamais la liberté de l'unité. (Applaudissements prolongés.)

En remettant la médaille d'honneur à M. Dalou, le ministre s'est exprimé en ces termes :

Monsieur Dalou, vous avez grandement honoré l'art français. Vous avez pris, du premier coup, rang parmi les maîtres; votre ciseau, qui fait penser en même temps à Puget et à Rubens, tant il a à la fois la puissance et la couleur, a laissé sur le marbre des traces ineffaçables. Vous êtes un maître dès aujourd'hui consacré et, de plus, vous avez montré, au service d'une noble idée, des qualités d'exécution incomparables.

Je suis heureux de vous remettre la médaille que le suffrage de vos rivaux, de vos égaux, vous a si justement décernée. (Salves d'applaudissements.)

M. le ministre a ensuite proclamé les noms des lauréats du prix du Salon et des bourses de voyage, ainsi que les noms des artistes récompensés par le jury.

LISTE DES LAURÉATS

PRIX DU SALON

M. ROCHEGROSSE (Georges), peintre.

BOURSES DE VOYAGE

Section de sculpture.

MM. MICHEL (Gustave), — DESCA (Edmond), CARLÈS (Antonin), — PALLEZ (Lucien), — LOMBARD (Henri).

Section de peinture.

MM. BÉROUD (Louis), — MENGIN (Gustave).

Section d'architecture.

MM. COURTOIS-SUFFIT, — LARCHE, — RUY.

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

POUR LE SALON DE 1883

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

Médaille d'honneur décernée par le jury et les artistes hors concours de la section de sculpture.

M. Dalou (Jules).

SECTION DE PEINTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Martin (Henri-Guillaume).

Médailles de 2e classe.

MM. Giron (Charles).
Gélibert (Jules-Bertrand).
Marais (Adolphe).
Sauzay (Adrien-Jacques).
Mme Demont-Breton (Virginie-Elodie).
MM. Béroud (Louis).
Tattegrain (Francis).
Nozal (Alexandre).
Penne (Charles-Olivier de).
Rochegrosse (Georges).
Boudin (Eugène).
Béraud (Jean).

Médailles de 3e classe.

MM. Geoffroy (Jean).
Lalaing (Comte Jacques de).
Outin (Pierre).
Princeteau (René-Pierre).
Laynaud (Ernest).
Mercié (Antonin).
Robert (Paul).
MM. Berteaux (Hippolyte).
Berg (Richard).
Burnand (Eugène).
Baillet (Ernest).
Roy (Marius).
Montenard (Frédéric).
Le Sénéchal de Kerdréoret (Gaston-Édouard).
Maincent (Gustave).
Dannat (William).
Zacharie (Philippe-Ernest).
Demarest (Albert-Guillaume).
Jacomin (Marie-Ferdinand).
Jean (Aman-Edmond).
Jenoudet (Paul-Louis-Séraphin).
Péarce (Charles-Sprague).
Whistler (James-Mac-Neil).
Larson (Carl).
Lœwe-Marchand (Frédéric)
Frère (Charles).
Tavernier (Paul).

Mentions honorables.

MM. Salzédo (P.).
Sain (Paul).
Lacroix (Tristan-Louis-Justin).
Uhde (Frédéric-Charles).

MM. Fourié (Albert).
Bretégnier (Georges).
Lignier (James-Camille).
Vanaise (Gustave).
Gagliardini (Julien-Gustave).
Rivoire (François).
Guignard (Gaston).
Barau (Émile).
Echtler (Adolphe).
Galerne (Prosper).
Allongé (Auguste).
Mme Luminais (Hélène).
MM. Clermont (Auguste-Henri-Louis)
Allègre (Raymond).
Abraham (Tancrède).
Clary (Eugène).
Morlon (Antoine-Paul-Émile).
Le Poittevin (Louis).
Lemaire (Louis).
Le Camus (Louis).
Sevestre (Jules-Marie).
Villebesseyx (Gustave).
Pezant (Aymar).
Merlot (Émile-Justin).
M. Flandrin (Paul-Hippolyte).
Mlle Bashkirseff (Marie).
MM. Coosemans (Joseph-Théodore).
Dinet (Alphonse-Étienne).
Dieterle (Pierre-Georges).
Desboutin (Marcellin-Gilbert).
Renouard (Paul).
Hellquist (Carl-Gustave).
Biessy (Gabriel).
Liphart (Ernest de).
Lopisgisch (Georges-Antonio).
Porcher (Charles-Albert).
Pinchart (Émile).
Rousselin (Joseph-Auguste).
Schmitt (Léon-Félix-Paul).
Thévenot (François).
Mme Lavieille (Marie-Ferville-Suan).
MM. Laurent (Ernest-Joseph).
Laroche (Amand).
Souza-Pinto (José-Julio de).
Mlle Blau (Fina).
M. Degrave (J.-Alexandre-Patrouillard).
Mme Dieterle (Marie).

SECTION DE SCULPTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Turcan (Jean).
Carlier (Émile-Joseph).
Cordonnier (Alphonse-Amédée).
Boisseau (E.-A.).
François (Henri-Louis).

Médailles de 2e classe.

MM. Etcheto (François).
Vauréal (Henri de).
Desca (Edmond).
Fagel (Léon).
Frère (Jean-Jules).

Médailles de 3e classe.

MM. Baffier (Jean-Eugène).
Germain (Jean-Baptiste).
Peynot (Émile-Edmond).
Lormier (Édouard).
MM. Béguine (Michel).
Marioton (Claudius).
Hainglaise (Jean-Fleury).
Hasselberg (Pierre).
Briden (Désiré).
Tasset (Ernest-Paulin).

Mentions honorables.

MM. Laporte (Émile).
Saint-Vidal (Francis de).
Ogé (Pierre-Marie-François).
Truffot (Émile-Louis).
Carriès (Joseph).
Pech (Gabriel-Édouard-Baptiste).
Mombur (Jean-Ossaye).
Houssin (Édouard-Charles).
Bélard (Gustave).
Hercule (Benoît-Lucien).
Charpentier (Alexandre-Louis-Marie).

MM. Picault (Émile).
Mouly (Jean-Francisque).
Tourgueneff (Pierre-Nicolas).
Charpentier (Félix-Maurice).
Gilbert (Alfred).
Pilet (Léon).
Goelzer (Albert).
Guibé (Paul).
Lapayre (Eugène).
Mme Signoret (L.).
M. Gravillon (Arthur de).
Mme Besnard (Charlotte-Gabrielle).
MM. Chéret (Joseph).
Ruffier (Noël).
Dubois (Henri). — Gr. en M.
Darbefeuille (Paul).
Lambert (Émile-Placide).
Bogino (Émile-Louis).
Kossowski Henri).
Masson (Jean-Augustin-Alfred).
Astruc (Zacharie).
Klein (Max).
MM. Fouques (Henri-Amédée).
Jouandot (Amédée).
Peyrol (F.-A.-Hippolyte).
Mlle Delattre (Thérèse).
M. Pauchard (Constant-Démétrius) G. P. F.
Mlle Lancelot (Marcelle-Renée).
MM. Steuer (Bernard-Adrien).
Rambaud (Pierre).
Leroux (Gaston).
Ferville-Suan (Charles-Georges).
Aubert (Pierre).
Mme Descat (Henriette).
MM. Millet de Marcilly (Édouard).
Terrier (Jules-Laurent).
Ferrière (Louis-François-Georges).
Johmann (Eugène-Félix).
Aldebert (Émile).
Prouha (Pierre-Bernard).
Madrassi (Luca).
Haller (Gustave).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Laloux (Victor-Alexandre-Frédéric).

Médailles de 2e classe.

MM. Auburtin (Émile).
Aubry (Gaston).
Blavette (Victor).
Lefol (Joseph-Casimir).
Mayeux (Pierre-Henri).

Médailles de 3e classe.

MM. Aurenque (Aimé-Jean-Baptiste).
Monnier (Jules-Eugène).
Ruy (Alphonse).
Masqueray (Louis-Emmanuel).
MM. Moyneau (Alban-Jean).
Marcel (Alexandre-Louis-Auguste).

Mentions honorables.

MM. Bir (Alphonse).
Chabat (Pierre).
Chancel (Abel).
Cléret (Ernest).
Courtois-Suffit (Octave-Louis-Albert).
Galeron (Albert).
Hardion (Jean).
Juvet (Henri-Édouard-Lucien).
D'Orbigny (Henri).
Redon (Gaston).
Rogniat (Étienne).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médailles de 1re classe.

MM. Lamotte (Alphonse).
Champollion (Eugène-André).

Médaille de 2e classe.

M. Damman (Benjamin-Aug.-Louis).

Médailles de 3e classe.

M. Boisson (Léon).
Mlle Contour (Lucy-Madeleine).
MM. Lauwers (François).
Kœpping (Charles).
Mordant (Daniel).
Mathey-Dorel (Armand).
Mlle Valmont (Léonie).
MM. Baude (Charles).
Hoskin (Robert).
Dharlingue (Gustave).
Lunois (Alexandre).

—

Mentions honorables.

MM. Muzelle (Raphaël).
Garen (Georges-Félix).
Hecht (Guillaume).
Forberg (Ernest).
Ruet (Louis).
Billy (Charles-Bernard de).
Beauverie (Charles-Joseph).
Rivoalen (Émile).
Mathé (Basile). — (E.-F.)
Brulé (Pascal).
Beltrand (Tony).
Barbant (Charles).
Martin (Alfred-Louis).
Mme Prunaire (Fanny).
M. Guillon (Pierre-Ernest).

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface. 1

Médaille d'honneur. 1

Prix du Salon 3

PEINTURE. 5

Médaille de première classe. 5
Médailles de deuxième classe. 6
Médailles de troisième classe. 12
Mentions honorables 25
Artistes hors concours. 46

SCULPTURE, gravures en médailles et sur pierres fines . . . 63

Médailles de première classe. 63
Médailles de deuxième classe. 66
Médailles de troisième classe. 69
Mentions honorables 74
Artistes hors concours. 93

APPENDICE. 95

Statuts de l'Association des artistes français. 97
Règlement de l'Exposition publique des ouvrages des artistes vivants pour l'année 1883. 106
Jury d'admission et de récompenses. 114
Distribution des récompenses. 117
Liste des lauréats. 123
Liste des récompenses. 124

IMPRIMÉ A PARIS

PAR LES PRESSES DE JOUAUST ET SIGAUX

AVEC

ORNEMENTS DE CL. POPELIN

—

TIRAGE DES PLANCHES PAR A. SALMON

—

M DCCC LXXXIII

Un chemin de village bordé des deux côtés par des clôtures de haies vives. Au fond, une chapelle en briques surmontée d'un grand toit d'ardoises. Sur le chemin, au dernier plan, s'avancent, de face, des groupes de paysans et de paysannes, dans une grande lumière fraîche qui vient de la gauche. Le ciel pâle est semé de légers nuages blancs.

Signé à droite, en bas : *Franz Courtens.*

BOUTIGNY (ÉMILE), né à Paris, élève de MM. Cabanel et Gariot. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 106.

N° 341. *Boule-de-Suif.*

« Le lendemain, un clair soleil d'hiver rendait la neige éblouissante; la diligence, attelée enfin, attendait devant la porte...

« On n'attendait plus que Boule-de-Suif, elle parut. Elle semblait un peu troublée, honteuse. Le comte prit avec dignité le bras de sa femme et l'éloigna de ce contact impur... »

(*Les Soirées de Médan,* par GUY DE MAUPASSANT.)

H. $1^{m}46$. — L. $2^{m}04$.

Une place de village couverte de neige. A droite, le perron d'une auberge près duquel, au premier plan, stationnent un factionnaire prussien et un uhlan à cheval. La fille, enveloppée d'un manteau gris à doublure rose, un panier au bras gauche, descend, de profil, les marches du perron. En bas, sur la gauche, une diligence attelée et quelques voyageurs. Un monsieur et une dame, vus de dos, s'éloignent en regardant de côté Boule-de-Suif. La place, au fond, est remplie de soldats allemands.

Signé à gauche, en bas : *E. Boutigny.* 1884.

ARTISTES HORS CONCOURS

BASTIEN-LEPAGE (Jules). — Rue Legendre, 12. (Voir le *Livre d'or* depuis 1879.)

N° 124. *La Forge.*

H. $0^{m}49$. — L. $0^{m}57$.

Intérieur sombre. A gauche, un vieux forgeron, en vêtements de paysan, casquette sur la tête, pipe à la bouche, travaille un fer rouge sur une enclume, devant le fourneau allumé. Sur la droite, une autre enclume, non loin d'une fenêtre à petits carreaux d'où tombe le jour.

Signé à droite, en bas : *J. Bastien-Lepage.* Damvillers, 1882.

BÉRAUD (Jean), né à Saint-Pétersbourg, de parents français, élève de M. Bonnat. — Rue Washington, 13. (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1883.)

N° 181. *A la salle Graffard.*

Au milieu, de face, une estrade tendue de rouge. Devant, autour d'une table, quatre journalistes, le chapeau sur la tête, prennent des

notes. Un cinquième, vu de dos, regarde. Sur l'estrade, le bureau de la réunion publique, composé de cinq membres. A gauche, le dernier, mettant la main sur sa bouche, se penche pour parler à un ouvrier en casquette de soie. Son voisin, la main sous le menton, regarde en haut les galeries. Le président, au milieu, tient un papier à la main. A droite, l'un de ses acolytes se tient immobile, le cou enveloppé d'un cache-nez rayé. Le dernier, debout, à l'extrémité de la tribune, le bras en l'air, est en train de pérorer. Quelques auditeurs debout, au pied de l'estrade, une vieille dame, renversée dans sa chaise, parmi quelques personnages de mauvaise mine, l'applaudissent avec frénésie. La salle est remplie de nuages de fumée, au travers desquels on voit gesticuler les spectateurs entassés dans la galerie supérieure qui fait le tour de la salle.

Signé à gauche, en bas : *Jean Béraud*. 1884.

BOUGUEREAU (William-Adolphe), membre de l'Institut. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 75. (Voir le *Livre d'or* depuis 1879.)

N° 322. *La Jeunesse de Bacchus.*

H. 3m35. — L. 6m05. — Fig. grandeur naturelle.

Au centre, sur le premier plan, une bacchante, nue, vue de face, en train de danser ; elle essaye de retenir de la main droite une autre bacchante qui est tombée à terre en laissant échapper son thyrse. Un peu à droite, derrière elle, un jeune homme nu, de face, porte à califourchon, sur ses épaules, le petit Bacchus qui agite un tambourin. Plus loin, une femme drapée, vue de profil, danse entre deux enfants dont l'un lui tient la main et l'autre joue du triangle ; un homme nu, vu de dos, lève les deux bras en agitant des cymbales. Au fond, gambadent, en s'éloignant, deux centaures, l'un sonnant de la double flûte, l'autre claquant des doigts. A gauche du groupe central, une bacchante en tunique rose danse avec un jeune homme. A l'arrière-plan, arrive du fond, par un chemin montant sous des arbres, Silène, vacillant sur son âne, que soutient de chaque côté un faune. Sur le premier plan, un jeune

homme, nu, cueille en dansant des raisins à de hautes branches, et une jeune femme, les jambes drapées, tient un tambourin rempli de grappes mûres. Au fond, des arbres entre lesquels on aperçoit une ligne de montagnes bleues.

Signé à gauche, en bas : *W. Bouguereau.* 1884.

BRETON (Jules-Adolphe), né à Courrières (Pas-de-Calais), élève de Félix Devigne et de Drolling. — H. C. — A Courrières (Pas-de-Calais). (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1882 et 1883.)

N° 355. *Les Communiantes.*

« Parmi les frais lilas, les renaissants feuillages,
Par ce printemps qui chante et rit dans les villages,
Par ce dimanche clair, fillettes au front pur
Qui marchez vers la messe entre les jeunes branches,
Avez-vous pris au ciel, communiantes blanches,
Vos robes de lumière où frissonne l'azur?

Je le croirais, à voir votre frêle cortège
S'épanouir au jour, dans sa candeur de neige,
Sous la brume du voile aux flots éblouissants;
A la douce pudeur de vos bouches de vierges,
Au mignon bouquet d'or qui fleurit vos grands cierges,
Au paradis qui luit dans vos yeux innocents.

Vos plis de tulle au vent vous font des ailes d'anges,
Moins blancs sont les pigeons sur les hauts toits des granges,
Moins blanche est l'aubépine aux rameaux embaumés;
Et vous allez ainsi vers l'antique chapelle
Où, ceint de verts tilleuls, le clocher vous appelle
Et dresse au blanc soleil ses angles allumés. »

H. $1^{m}25$. — L. $1^{m}95$.

Une rue de village, entre des chaumières et des jardins en fleurs, montant vers une église dont le clocher s'élève au-dessus des arbres. A droite, sur le premier plan, un vieux paysan, en sabots, vêtements bruns, bonnet bleu, est assis devant une porte d'enclos. Il tend la main à une jeune communiante, vêtue de blanc, qui se tient devant lui, et qu'embrasse de l'autre côté une vieille paysanne, debout, appuyée

A. Lalauze sc.

LES COMMUNIANTES

sur un bâton. Au milieu, de profil, sur le chemin, est arrêtée une paysanne plus jeune, en capuce violet, tenant un petit garçon par la main. Au fond, s'achemine, sur deux rangs, vers l'église, une procession de jeunes filles en blanc, suivie par deux jeune sgarçons, tous tenant des cierges. Ciel gris et fin de printemps.

Signé à gauche, en bas : *Jules Breton.* 1884.

Appartient à M. Avery.

N° 356. *Sur la route, en hiver; — Artois.*

« La neige, — le pays en est tout recouvert, —
Déroule, mer sans fin, sa nappe froide et vierge,
Et, du fond des remous, à l'horizon désert,
Par des vibrations d'azur tendre et d'or vert,
Dans l'éblouissement, la pleine lune émerge.

A l'occident s'endort le radieux soleil
Dans l'espace allumant les derniers feux qu'il darde
A travers les vapeurs de son divin sommeil.
Et la lune tressaille à son baiser vermeil
Et, la face rougie et ronde, le regarde.

Et la neige scintille, et sa blancheur de lis
Se teinte sous le flux enflammé qui l'arrose.
L'ombre de ses replis a des pâleurs d'iris;
Et, comme si neigeaient tous les avrils fleuris,
Sourit la plaine immense, ineffablement rose. »

Une plaine couverte de neige. Au fond, dans la brume, monte un soleil pâle. Sur le premier plan s'avance, de face, une paysanne, un panier au bras. Elle tourne la tête à gauche vers un jeune cantonnier qui se penche, de profil, la tête enveloppée dans un sac, et enfonce une pelle dans la neige. Au fond, à gauche, un village dans la brume.

Signé à droite, en bas : *Jules Breton.* Courrières, 1884.

Appartient à M. Avery.

BRISSOT DE WARVILLE (Félix-Saturnin), né à Sens (Yonne), élève de L. Cogniet. — A Versailles, rue Neuve, 17. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 371. *La Rentrée.*

H. $0^{m}45$. — L. $0^{m}49$.

Une cour de ferme. A droite six moutons en train de rentrer dans une bergerie dont un jeune paysan en blouse et en casquette, placé au second plan, presque de face, leur tient la porte ouverte. Au fond, à gauche, une brouette remplie de fumier devant une porte ouverte.

CABANEL (Alexandre), membre de l'Institut. — Rue de Vigny, 14. (Voir le *Livre d'or* depuis 1879.)

N° 415. *Portrait de Mme E. H.*

H. $1^{m}04$. — L. $0^{m}78$. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune femme, en toilette de bal, assise, de face, sur un divan rouge, le coude gauche appuyé sur un coussin de soie blanc, la main droite posée sur le bras gauche. Cheveux blonds bouclés sur le front, nez aquilin, yeux gris. Elle porte une robe de mousseline blanche et transparente à dessous rose, une ceinture à nœud de couleur rose tendre, et deux roses attachées à son corsage décolleté.

Signé à droite, en haut : *Alex. Cabanel.* 1884.

N° 416. *Portrait de Mme A. O...*

H. $1^{m}29$. — L. $0^{m}87$. — Fig. grandeur naturelle, à mi-jambes.

Jeune femme assise, de face, la tête nue, dans un fauteuil en bois sculpté à fond rouge. Elle s'accoude à gauche en arrière sur le bras du fauteuil et tient, dans la main droite, un éventail sur ses genoux. Figure souriante, yeux bruns, nez retroussé. Elle porte une robe à fond blanc orné de grandes fleurs sur une jupe bleu de ciel. A droite, une tenture bleue.

Signé à gauche, en haut : *Alex. Cabanel.* 1883.

LA RENTRÉE

CAROLUS-DURAN (Émile-Auguste), né à Lille (Nord). — Passage Stanislas, 11. (Voir le *Livre d'or* depuis 1879.)

N° 447. *Portrait de Son Excellence M. Z...*

H. 1m36. — L. 0m96. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Il est assis, nu-tête, la main droite sur le bras de son fauteuil, la main gauche sur ses genoux. Cheveux courts et grisonnants, moustaches grises, teint basané, yeux noirs. Il est vêtu de noir et se drape dans un manteau de couleur verdâtre, bordé de fourrures, qui lui retombe sur les genoux. Fond de tenture verte.

Signé à gauche, en haut : *Carolus-Duran*. Paris, 1884.

CHAPLIN (Charles), né aux Andelys (Eure), élève de Drolling. — Rue de Lisbonne, 25. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 492. *Portrait de Mlle L...*

H. 1m17. — L. 0m73. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Jeune femme, de face, aux cheveux noirs bouclés, tenant dans la main droite un éventail bleu dont elle écarte les feuilles de la main gauche. Elle porte une robe blanche décolletée et, par-dessus, un manteau flottant de satin rose, retenu sur l'épaule gauche par un ruban en forme de baudrier et un bouquet de roses. Fond vague, blanc et brun.

Signé à gauche, en bas : *Ch. Chaplin*. 1884.

N° 491. *Portrait de Mme M...*

H. 1m17. — L. 0m73. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Jeune femme, vue de trois quarts, la tête de face, en costume de bal. Elle porte sur le haut de sa chevelure blonde une houppette de plumes blanches. La robe blanche, décolletée, est garnie au corsage

de plumes d'autruche blanches. Un petit ruban blanc lui serre le cou. Ses bras nus tombants retiennent un manteau bleu, bordé de fourrure noire, à revers blancs. Fond de draperies blanchâtres.

Signé à gauche, en bas : *Ch. Chaplin.* 1884.

CHARTRAN (Théobald), né à Besançon, élève de M. Cabanel. — Rue Prony, 63. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et 1883.)

N° 505. *Portrait de Mlle Reichenberg, sociétaire de la Comédie-Française.*

H. $0^{m}43$. — L. $0^{m}33$. — Petite figure en pied.

Elle est assise, de profil, dans un fauteuil à fond bleu, la tête tournée de trois quarts, en robe rose décolletée, devant une tenture rouge qui se relève sur la gauche et laisse voir, au fond, quelques meubles près d'une croisée.

Signé à droite, en haut : *Chartran.* 1884.

COLLIN (Raphael), né à Paris, élève de M. Cabanel. Médaille 2e classe 1873. — Rue de Vaugirard, 152 (impasse Ronsin, 6).

N° 573. *Été.*

H. $3^{m}18$. — L. $4^{m}20$. — Fig. grandeur naturelle.

Une prairie en fleurs devant une rivière. Au milieu, sur le premier plan, une jeune femme, qu'on voit de dos, est assise, toute nue, les jambes enveloppées d'une draperie blanche, et se tourne, à gauche, vers une autre baigneuse accoudée sur le gazon. Un peu en arrière sur la droite, une troisième baigneuse se tient debout, de face, le bras gauche relevé au-dessus de sa tête, et de la main droite retient sa jupe d'étoffe bleu tendre couverte de broderies rouges. Derrière elle, une autre est

agenouillée devant un buisson et cueille des fleurs. Sur la gauche, dans l'éloignement, au bord de la rivière, on aperçoit encore quelques autres baigneuses, l'une en train de remettre sa chemise, deux autres assises sur le gazon. Une autre marche dans l'eau. Fond de feuillages verts sous un ciel léger et bleu.

Signé à droite, en bas : *R. Collin.* 1884.

CONSTANT (Benjamin), né à Paris, élève de M. Cabanel. — Avenue de Clichy, impasse Hélène, 15. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 588. *Les Chérifas.*

H. 2m46. — L. 4m10. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur de harem. Tout le fond est occupé par un large divan en velours rouge broché d'or sur lequel reposent trois femmes nues. La première, à gauche, dans la pénombre, est assise, le dos appuyé contre la muraille, une étoffe verte jetée sur les jambes, le pied droit pendant. La seconde, assise sur le bord du divan, de profil, redresse son torse nu. Elle porte un diadème, des pendeloques, des bracelets, des anneaux de jambe en argent ornés de turquoises. La troisième allonge, de face, tout son corps sur le divan. A l'extrémité droite est assis, les genoux croisés, un eunuque nègre, en riche costume, qui tient son bras droit étendu sur des coussins et soulève de la main gauche la tenture d'une porte par où pénètre la lumière. Devant lui, au premier plan, un grand brûle-parfums en cuivre.

Signé à gauche, en bas : *Benj. Constant.*

CORMON (Fernand), né à Paris, élève de MM. Cabanel, Fromentin et Portaels. — Rue Rochechouart, 38. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 599. *Retour d'une chasse à l'ours. (Age de la pierre polie.)*

Tableau de forme cintrée : H. 6m05. — L. 8m95. — Fig. grandeur naturelle.

Au centre, au deuxième plan, assis sur une grande pierre, devant une hutte en branches, est assis, de face, un vieillard à longue barbe blanche, tenant dans ses mains un couteau. Devant lui est étendu à terre un ours énorme que lui montre un homme vêtu d'une peau de bête, armé d'une hache de pierre, qui s'avance à gauche, au pied d'un grand arbre, en tête d'un groupe de quatre autres chasseurs armés d'arcs et de flèches, dont l'un boit dans un vase que vient de lui offrir une jeune femme. A droite, près du vieillard, quatre enfants nus qui regardent dans diverses attitudes, et une jeune femme nue, debout, de face, appuyée à un pilier de la hutte, près d'une vieille femme tenant une quenouille. Au premier plan, assise, de profil, une jeune femme, les jambes couvertes d'une fourrure, donne le sein à un enfant. A terre, une grande pierre à moudre et quelques vases de terre. Au fond, à droite, derrière la hutte, un escarpement rocheux ; à gauche, en contre-bas, la campagne ouverte.

Signé à gauche, en bas : *F. Cormon.*

Appartenant au Musée de Saint-Germain.

N° 600. *Portrait de M. Marcel Deprey.*

H. 1m10. — L. 0m80. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Il est assis, de trois quarts, dans un fauteuil à fond d'étoffe feuille-morte, la tête tournée à droite ; il tient un cigare dans sa main gauche tombant sur ses genoux. Front dégarni, yeux noirs, collier de barbe châtain clair. Il est vêtu de noir. A gauche, un rideau de la même couleur que le fauteuil.

Signé à gauche, en bas : *F. Cormon.* 1884.

RETOUR D'UNE CHASSE À L'OURS

DAGNAN-BOUVERET (Pascal-Adolphe-Jean), né à Paris, élève de M. Gérôme. — Avenue de Villiers, 147. (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1882.)

N° 636. *Portrait de G. Courtois.*

H. 1m23. — L. 0m83. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Il est représenté de trois quarts, la tête nue, les mains dans ses poches, marchant vers la gauche. Cheveux ras, barbe et moustaches blondes, yeux noirs, teint coloré. Il porte une chemise de flanelle rouge flottante, un gilet grenat, une jaquette grise. Fond d'atelier de peintre garni de toiles sur les murs. A gauche, sur le premier plan, un tabouret en tapisserie sur lequel est posée une palette.

Signé à droite, en bas : *A mon bien cher ami Gustave Courtois, P.-A.-J. Dagnan.* Paris, janvier 1884.

DANTAN (Édouard), né à Paris, élève de Pils. — A Saint-Cloud (Seine-et-Oise), parc de Montretout, 1. (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1881.)

N° 653. *Un Atelier de moulage.*

H. 1m00. — L. 1m32.

Au premier plan, en travers, une table couverte de moules, de cuvettes, d'ustensiles de mouleur. Sur la gauche, au second plan, de profil, un ouvrier assis devant une table en train de retoucher un chien en plâtre. A droite, de face, un autre ouvrier travaille à une statue drapée qui est étendue sur une table. Au fond, sur une planche, un grand vase teinté en jaune et un bas-relief antique représentant un jeune homme qui lit.

Signé à gauche, en bas, dans la table : *F. Dantan.* 1884.

Acquis par l'État.

DELAUNAY (Jules-Élie), membre de l'Institut, rue Notre-Dame-de-Lorette, 58. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1881.)

N° 710. *Portrait de M. Regnier.*

H. $0^{m}92$. — L. $0^{m}75$. — Fig. grandeur naturelle, à mi-jambes.

Il est assis le visage de face, le corps un peu tourné vers la droite, les jambes croisées, dans un fauteuil à fond jaune. Il laisse tomber sa main gauche sur son genou, et, dans la main droite appuyée au bras du fauteuil, tient un livre entr'ouvert. Cheveux gris et courts, favoris gris. Il porte un pantalon gris, un gilet et une redingote noirs. Au fond, un lambris de bois peint en gris. A droite, une tenture jaune.

Signé à gauche, en haut : *Delaunay*. 1884.

N° 711. *Portrait de Mlle M. C...*

H. $2^{m}08$. — L. $1^{m}25$. — Fig. grandeur naturelle, en pied.

Jeune femme blonde, en costume gris d'amazone, portant un chapeau gris d'homme à haute forme, en train de descendre, de face, l'escalier d'un château. Elle appuie sa main gauche sur la rampe de fer, et de la droite, qui tient une cravache, relève sa longue jupe. En bas, à gauche, un carlin, les pattes de devant sur la première marche, se dresse vers elle en jappant. A gauche, des touffes de feuilles et de fleurs. Dans l'éloignement à droite, l'angle d'une construction en briques.

Signé à gauche, en bas : *Élie Delaunay*. 1884.

DEMONT (Adrien-Louis), né à Douai (Nord), élève de M. E. Breton. — A Montgeron (Seine-et-Oise). — Rue de la Villa. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et de 1882.)

N° 730. *La Nuit.*

H. $1^{m}35$. — L. $2^{m}30$.

Une campagne montueuse, nue, désolée. A gauche, une cuve de pierre carrée dans laquelle coule une fontaine. Au fond, le croissant jaunâtre de la lune se lève dans un ciel nuageux.

Signé à droite, en bas : *Adrien Demont*. 1884.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

DUBOIS (PAUL), membre de l'Institut. — A l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, 14. (Voir les *Livres d'or* depuis 1879.)

N° 818. *Portrait de Mme J...*

H. 0m40. — L. 0m25.

Jeune dame brune, en buste, de profil, tournée à gauche. Elle porte une perle à l'oreille et une robe décolletée de couleur rouge et bordée de fourrure. Fond verdâtre.

Signé à droite, en haut : *P. Dubois*.

N° 819. *Portrait de M. C. R. D...*

H. 0m50. — L. 0m35.

Jeune garçon, en buste, vu de face. Longs cheveux blonds tombant sur les oreilles. Il porte un vêtement noir ouvert sur la poitrine et une chemisette flottante. Fond neutre.

Signé à droite, en haut : *P. Dubois*.

DUEZ (ERNEST-ANGE), né à Paris, élève de Pils. — Boulevard Berthier, 39. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1880.)

N° 829. *Saint François d'Assise ; miracle des roses.*

« ... Ses compagnons, inquiets, se mirent à sa recherche et le trouvèrent dépouillé de sa tunique et se roulant dans la neige et dans un buisson d'épines et de ronces. Ils le plaignaient et voulurent le revêtir et panser ses blessures. « Laissez, leur dit-il, ce sont des roses. » Et ils virent, en effet, des roses qui tombaient de sa poitrine et s'effeuillaient sous ses pas. »

(*Vie de saint François d'Assise.*)

H. 2m90. — L. 3m05. — Fig. grandeur naturelle.

Dans un champ couvert de neige, le saint, nu jusqu'à mi-corps, debout, de face, tient des deux mains croisées sur sa poitrine une touffe de roses. Un religieux, le capuchon sur la tête, à gauche, s'approche de lui et lui met la main sur l'épaule. A droite, un autre moine, plus âgé, s'incline en baisant le pan de son froc. Un troisième, vu de face, s'agenouille derrière et prie. A l'arrière-plan, à gauche, entre les arbres dénudés, on voit encore accourir deux moines.

Signé à droite : *E. Duez.* 1884.

Acquis par l'État.

DUPRÉ (Julien), né à Paris, élève de Pils, de Lehmann et de M. Laugée. — Boulevard Flandrin, 10. — (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1881.)

N° 853. *La Prairie normande.*

H. 2m10. — L. 3m18. — Fig. grandeur naturelle.

Une jeune paysanne, vue de face, s'efforce de retenir par son licou une vache rousse, qui veut manger des têtes de choux. Une autre vache, noire, se tient sur la gauche. Une troisième, vue de profil, est en train de paître, sur la gauche, derrière un tronc d'arbre. Fond de coteaux boisés et verts sous un ciel blanchâtre.

Signé à droite : *Julien Dupré.* 1884.

I. ETUDE

FANTIN-LATOUR (Henri), né à Grenoble, élève de son père et de M. Lecoq de Boisbaudran. — Rue des Beaux-Arts, 8. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 910. *L'Étude.*

H. 1m00. — L. 1m32. — Fig. grandeur naturelle.

Jeune femme brune, en cheveux, vue de profil. Elle est assise sur une chaise, une palette dans une main, un pinceau dans l'autre, et se penche pour regarder une toile posée sur un chevalet à droite. Près du chevalet, sur une petite table, quelques œillets jaunes dans un porte-bouquet en verre.

Signé à droite, en bas : *Fantin.* 1883.

FERRIER (Marie-Augustin-Gabriel), né à Nîmes (Gard), élève de Pils et de M. Hébert. Prix de Rome 1872. Méd. 2e classe 1876, 1re classe 1878. — Rue de Laval, 26.

N° 920. *Portrait de M. Bétolaud.*

H. 1m10. — L. 0m12. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Tête nue, le front dégarni, les cheveux grisonnants, la barbe noire taillée en favoris ; il est assis, de face, dans un fauteuil de bureau, les mains croisées. Il porte un vêtement noir. Fond gris.

Signé à gauche, en haut : *Gabriel Ferrier.*

N° 921. *Portrait de M. le général Pittié, dans son cabinet, au palais de l'Élysée.*

H. 0m72. — L. 0m52. — Petite figure en pied.

Il est représenté de trois quarts, la tête de face, en grande tenue militaire, avec la croix de commandeur. Il s'appuie à droite sur le bord d'une table de bureau et tient dans la main un papier.

Signé à droite, en bas : *Gabriel Ferrier.*

FLAMENG (François), né à Paris, élève de son père et de MM. Cabanel, J.-P. Laurens et Hédouin. — Rue Ampère, 43. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1881.)

N° 937. *Massacre de Machecoul; 10 mars 1793. (Guerre de la Vendée.)*

H. 5m00. — L. 6m40. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, sur le premier plan, un homme, à demi dépouillé de ses vêtements, lié par les bras au tronc d'un gros arbre dénudé. A ses pieds, un cadavre étendu à terre ; plus loin, un monceau d'autres cadavres, parmi lesquels celui d'une jeune femme dont la poitrine est découverte. Au milieu, une jeune dame, en riche costume, coiffée d'un grand chapeau à plumes, s'appuyant sur une longue canne, s'approche de cette victime, qu'elle regarde curieusement. Près d'elle se tient un officier de chouans entre deux autres jeunes femmes. Sur la droite, un jeune soldat retient un chien par sa laisse. Derrière le groupe principal, à l'arrière-plan, une troupe de chouans armés devant quelques chaumières. Sur la gauche s'élèvent les murailles et la tour d'angle d'un vieux château. Ciel gris et triste.

Signé à droite, en bas : *François Flameng.*

Acquis par l'État.

GÉROME (Jean-Léon), membre de l'Institut, né à Vesoul, élève de Paul Delaroche. — Méd. 3e cl. 1847 ; 2e cl. 1848 et 1855 (E. U.) ❋ 1855 ; membre de l'Institut, 1865 ; méd. d'honneur, 1867 (E. U.); O. ❋ 1867, méd. d'honneur 1874 ; C. ❋ 1878. Rappel de méd. d'honneur, 1878 (E. U.). — Boulevard de Clichy, 65.

N° 1038. *Vente d'esclaves à Rome.*

H. 0m92. — L. 0m73.

Sur une estrade en planches, au fond d'un hémicycle voûté en briques, devant un comptoir derrière lequel se tiennent deux scribes, un gros

homme, en pallium jaune à bordure rouge, est en train de faire la criée. Il montre de la main une jeune femme, nue, qui se tient debout de face, à droite, se cachant les yeux. Près d'elle, est assis un adolescent, nu, qui tient ses genoux dans ses mains; un autre, derrière, debout, s'appuie au comptoir à côté d'une femme drapée qui porte un enfant en maillot. Sur le premier plan, en bas, on voit, de dos, à mi-corps, un groupe d'enchérisseurs dont quelques-uns lèvent les mains.

Signé à gauche, en bas : *J.-L. Gérôme.*

Appartient à S. A. I. le grand-duc Serge.

N° 1031. *La Nuit au désert.*

H. $0^{m}80$. — L. $0^{m}45$.

Un désert de sable, montueux et gris, à la lueur des étoiles. Au fond, une silhouette de montagnes dentelées. Sur le premier plan, à gauche, devant un trou, est allongée une tigresse, vue de profil, qui regarde ses deux petits jouant à quelques pas d'elle.

Signé à gauche, en bas : *J.-L. Gérôme.*

GERVEX (Henry), né à Paris, élève de MM. Cabanel, Brisset et Fromentin. — Rue de Rome, 62. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 1033. *Portrait de M. Alfred Stevens.*

H. $1^{m}42$. — L. $1^{m}08$. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

Il est représenté de face, assis, un chapeau noir de haute forme sur la tête, vêtu d'une redingote noire, un pardessus jeté sur l'épaule

droite. Longues moustaches noires, cheveux courts et grisonnants. Dans la main gauche, gantée de jaune et posée sur le genou gauche, il tient un gant, et dans la main droite, nue, une canne et une cigarette allumée. Fond gris verdâtre.

Signé à gauche, en haut : *H. Gervex.*

HARPIGNIES (Henri-Joseph), né à Valenciennes (Nord), élève de J. Achard. — Rue de l'Abbaye, 14. (Voir les *Livres d'or* de 1882 et 1883.)

N° 1175. *Le Loing. Vue prise dans les bois de la Trémellerie (Yonne).*

H. 1m00. — L. 0m82.

Sur le premier plan, à droite et à gauche, de grands arbres aux fûts élancés, aux feuillages brûlés et raréfiés par l'automne, jetant de longues ombres dans l'herbe de droite à gauche. Dans le milieu, une éclaircie laissant voir un cours d'eau et au fond une plaine terminée par des coteaux bas d'un ton bleuâtre. Le ciel, azuré dans la hauteur, est teinté de jaune sur l'horizon.

Signé à gauche, en bas : *Harpignies.* 1884.

N° 1176. *Lever de lune; étang de Grand-Rue (Yonne).*

H. 0m70. — L. 1m04.

Une berge au bord d'une eau calme. A gauche, quelques rochers bas et quelques arbres. A droite, au premier plan, deux petits arbres au pied desquels est amarrée une barque. Au fond, la lune se lève à l'horizon au-dessus d'une ligne de coteaux bleuâtres. Ciel clair d'un gris azuré.

Signé à gauche, en bas : *H. Harpignies.*

Acquis par l'État.

HÉBERT (Ernest), membre de l'Institut. — Boulevard Rochechouart, 55. (Voir les *Livres d'or* depuis 1879.)

N° 1184. *Muse.*

H. $0^{m}47$. — L. $0^{m}38$. — Tête de grandeur naturelle.

Tête de jeune femme brune, vue de face. Couronnée d'une branche de lauriers d'or, elle porte aux oreilles de grandes boucles d'or et au cou plusieurs rangs de perles d'or. Un léger voile bleu flotte sur ses épaules en laissant sa poitrine découverte. Fond de bois vert très lumineux.

Signé à gauche, au-dessus de l'épaule : *H.*

N° 1185. *Portrait de Mlle L. de U...*

H. $0^{m}47$. — L. $0^{m}40$. — Fig. de grandeur naturelle, en buste.

Jeune femme blonde, aux yeux bleus et clairs, vue de trois quarts, un peu tournée à gauche, sous une lumière frisante qui éclaire le sommet de sa chevelure. Elle porte un vêtement brun ouvert sur le cou. Fond de feuillage vert.

HEILBUTH (Ferdinand), né à Hambourg, naturalisé Français, O. ✻ 1881. — Rue Ampère, 35. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 1188. *Promenade.*

H. $1^{m}07$. — L. $2^{m}07$.

Sur un étang calme s'avance, de gauche à droite, une petite barque, peinte en vert, conduite par un paysan coiffé d'un chapeau de paille. A l'arrière, sont assises cinq petites filles, tenant des joujoux et des fleurs, accompagnées par une religieuse. Dans le fond, on aperçoit,

à gauche, sur la rive boisée, quelques promeneurs; à droite, un bâtiment blanc, avec un auvent vert, au pied duquel est arrêtée une barque; au milieu, les maisons d'un village répandues sur une pente verte.

Signé à gauche, en bas : *Heilbuth.*

HENNER (Jean-Jacques), né à Bernwiller (Alsace). — Place Pigalle, 11. (Voir les *Livres d'or* depuis 1879.)

N° 1195. *Le Christ au tombeau.*

H. $0^{m}45$. — L. $1^{m}82$. — Fig. grandeur naturelle.

Nu, avec une petite ceinture d'étoffe blanche, il est allongé, en profil, sur le dos, la tête à gauche, sur un linge blanc. Cheveux et barbe roux. Fond neutre.

Signé à gauche, en bas : *J.-J. Henner.*

Acquis par l'Etat.

N° 1196. *Nymphe qui pleure.*

H. $0^{m}83$. — L. $0^{m}67$.

Jeune femme nue, à genoux, vue de profil, tournée à droite. Elle pleure, au milieu d'un bois, la tête dans ses mains, ses cheveux roux tombant sur ses épaules. A gauche, un coin de ciel bleu au-dessus des arbres bruns.

Signé à droite, en bas : *J.-J. Henner.*

LAURENS (Jean-Paul), né à Fourquevaux, élève de L. Cogniet et de M. Bida. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 73. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1882.)

N° 1422. *Vengeance d'Urbain VI.*

H. $0^{m}80$. — L. $1^{m}00$.

VENGEANCE D'URBAIN VI

Intérieur d'un cachot circulaire à voûte de pierres. A gauche, quatre cardinaux étranglés, en robes rouges, sont étendus à terre, les uns près des autres, les yeux encore ouverts. Sur un banc, derrière, est resté un chapeau rouge. A droite, debout, de profil, se tient, regardant les cadavres, les deux mains sur la poitrine, le pape en chasuble violette brodée d'or, coiffé d'une calotte rouge à bordure fourrée de blanc. Du sommet de la voûte pend une corde avec une poulie. Au fond du cachot une porte ouverte.

Signé à droite, en bas : *Jean-Paul Laurens.*

LEFEBVRE (JULES), né à Tournan (Seine-et-Marne), élève de L. Cogniet. Rue de La Bruyère, 5. (Voir les *Livres d'or* depuis 1879.)

N° 1471. *L'Aurore.*

H. 2m08. — L. 1m10. — Fig. grandeur naturelle.

Elle est représentée sous la figure d'une jeune femme nue, qui s'envole, presque de face, au-dessus d'une nappe d'eau couverte de nénuphars, et laisse flotter en arrière sa chevelure blonde en soulevant, des deux bras, au-dessus de sa tête, un léger voile de couleur bleuâtre. Elle porte sous les seins une étroite ceinture jaune. A gauche des nuées grises teintées de rose.

Signé à gauche, en bas : *Jules Lefebvre.*

Appartient à M. S.-P. Avery.

N° 1472. *Portrait de Mme ***.*

H. 1m12. — L. 0m82. — Fig. jusqu'aux genoux de grandeur naturelle.

Jeune femme blonde, assise, un peu tournée à droite, en robe de mousseline décolletée, à manches courtes, serrée à la taille par une

ceinture de même couleur. Sa tête est nue, et elle tient ses mains nues croisées sur ses genoux. Elle porte une rose blanche sur le sein gauche. Fond de ciel bleu mêlé de nuages.

LHERMITTE (Léon-Augustin), né à Mont-Saint-Père (Aisne), élève de M. Lecoq de Boisbaudran. — Rue Vauquelin, 19. (Voir les *Livres d'or* de 1880, 1882, 1883.)

N° 1538. *Les Vendanges.*

H. 2m50. — L. 2m08. — Fig. grandeur naturelle.

Au milieu d'une vigne, une jeune paysanne, debout, vue de face, la tête nue et les bras nus, la main gauche sur la hanche, tenant dans la main droite un panier plein de raisins, regarde à ses pieds un petit garçon, assis à terre, qu'on voit de dos, en train de manger des raisins. A gauche, un vendangeur, en bras de chemise, se penche de profil pour couper une grappe avec une serpette. Une vieille paysanne, sa serpette à la main, à côté de lui, fait le même mouvement. Derrière elle se dresse le tronc d'un grand arbre.

Signé à gauche, en bas : *Lhermitte.* 1884.

LUMINAIS (Évariste-Vital), né à Nantes, élève de L. Cogniet et Troyon. — Rue de Laval, 26 (avenue Frochot). (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 1588. *Fuite de Gradlon.*

Le roi Gradlon, surpris dans sa ville d'Is par les eaux de l'Océan, n'eut que le temps de se sauver à cheval avec sa fille Dahut et saint Guénolé. Ce dernier dit au roi : « Débarrasse-toi du démon que tu portes en croupe, car c'est lui qui, par ses désordres, a attiré la colère du Ciel. » Le roi, reconnaissant dans cette voix celle de Dieu, eut le courage d'abandonner sa fille et put aborder à l'endroit appelé aujourd'hui Douarnenez.

H. 2m00. — L. 3m08. — Fig. un peu moins grandes que nature.

A droite, monté sur un cheval blanc qui se cabre, le vieux roi, en

tunique blanche, s'avance de face, poursuivi par la mer qui déferle avec fureur. De la main droite il repousse dans l'eau sa fille montée en croupe derrière lui, tandis qu'à son côté galope, de face, sur un cheval brun, le moine serrant de la main gauche un coffret sur sa poitrine et se penchant vers lui en montrant le ciel de la main droite. Au fond, à gauche, les derniers toits de la ville d'Is au-dessus de l'eau. Ciel noir d'orage.

Signé à gauche, en bas : *V. Luminais.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

MÉLINGUE (LUCIEN), né à Paris, élève de L. Cogniet et de Gérôme. — Rue des Pyrénées, 336. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 1683. *Desgenettes s'inoculant la peste.*

« Ce fut pour rassurer les imaginations et le courage ébranlé de l'armée qu'au milieu de l'hôpital je trempai une lancette dans le pus d'un bubon, appartenant à un convalescent de la maladie au premier degré, et que je me fis une légère piqûre dans l'aine et au voisinage de l'aisselle... »

(DESGENETTES, *Histoire médicale de l'armée d'Orient.*)

H. 1m47. — L. 1m91.

Au milieu, debout, de face, Desgenettes, en culottes blanches, la chemise ouverte, se pique, avec une lancette, sous l'aisselle gauche. A droite, se tiennent trois infirmiers dont l'un l'aide à abaisser sa chemise. Derrière, un Arabe tenant un coffre ouvert. A gauche, étendu sur de la paille, un pestiféré, coiffé d'un bonnet rouge, dresse la tête vers Desgenettes et le regarde, tandis qu'un infirmier lui bande la poitrine avec un linge. Entre eux, à l'arrière-plan, se tient un nègre en tunique bleue et bonnet blanc. Plusieurs autres pestiférés sont rangés à la suite sur des grabats. Au fond, on aperçoit deux Arabes en train d'enlever un mort.

Signé à gauche, en bas : *Lucien Mélingue*. 1884.

MERSON (Luc-Olivier), né à Paris, élève de J. Pils et de G. Chassevent. — Boulevard Saint-Michel, 115. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et de 1881.)

N° 1698. *Angelo pittore.*

H. $0^{m}73$. — L. $0^{m}43$.

Intérieur d'église italienne. A gauche, ouvrant sur une chapelle, une arcade à moitié peinte, devant laquelle se dresse un échafaudage. Sur la plate-forme de l'échafaudage, un moine assis s'est endormi, sa palette à la main, tandis qu'un ange, monté sur son escabeau, est en train de peindre sur la muraille une tête de Vierge. Un second ange, volant, tient un pot de couleurs. En bas, sur les dalles, au pied de l'échafaudage, un jeune garçon, assis sur une pierre, broie des couleurs.

Signé à droite, en bas : *Luc-Olivier Merson.* MDCCCLXXXIII.

N° 1699. *Le Jugement de Pâris.*

H. $0^{m}82$. — L. $0^{m}50$.

De face, sur un tertre, accoudé au socle d'une statue archaïque de Pan en bronze, l'Amour adolescent, tenant dans la main gauche deux colombes, montre, dans sa main droite levée, en souriant, une orange. A ses pieds, sur le sol, sont jetés pêle-mêle l'égide aux têtes de couleuvres agitées et menaçantes, des manteaux, des sceptres, des couronnes, des cuirasses, des sandales, etc. En bas, à gauche, un paon se retourne vers lui, à droite, un hibou s'envole. Au fond, une ligne légère de montagnes sous un ciel clair.

Signé à gauche, en haut : *Luc-Olivier Merson.*

PELOUSE (Léon-Germain), né à Pierrelaye (Seine-et-Oise). — Rue Poncelet, 26. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

LE JUGEMENT DE PARIS

N° 1874. *Grand-Camp. Marée basse.*

H. 1m03. — L. 1m49.

Une longue plage de sable, toute blanche sous un ciel noir, sur laquelle marchent, à gauche, d'un pas pressé, plusieurs pêcheurs, des filets sur l'épaule, vers une ville dont les constructions s'aperçoivent dans l'éloignement. A droite, au premier plan, quelques flaques d'eau. Au fond, la ligne sombre de la mer.

Signé à gauche, en bas : *G. Pelouse.* 1884.

PUVIS DE CHAVANNES (Pierre), né à Lyon, élève de Couture et de H. Scheffer. — Place Pigalle, 11. (Voir les *Livres d'or* depuis 1879.)

N° 1994. *Le Bois sacré, cher aux Arts et aux Muses.*

Sur le premier plan, à gauche, au pied d'un grand laurier, une Muse, les jambes drapées, est assise de profil, tournée à droite vers un lac que dorent des reflets de soleil. Au-dessus du lac volent deux figures drapées dont l'une porte une lyre. Un peu plus sur la droite, deux autres Muses, l'une de profil, drapée de blanc, l'autre qu'on voit de dos, nue jusqu'à la ceinture, s'entretiennent ensemble. Dans le milieu, sur un arrière-plan, près d'un portique ionique, sont groupées cinq autres Muses, dont l'une, assise, au milieu, reçoit des fleurs que lui apporte un enfant. Des deux qui se tiennent à gauche, l'une est assise sur un banc, l'autre, debout, tient sa main sous son menton. Les deux qu'on voit à droite sont debout, l'une levant la main au ciel, l'autre tenant une tablette. Un peu plus à droite, au premier plan, la neuvième Muse est assise dans l'herbe, la main gauche appuyée sur un papyrus. Près d'elle, dans l'angle, sont deux adolescents nus : l'un, un genou à terre, tresse une couronne ; l'autre, debout, est en train de cueillir une branche de laurier. Fond de montagnes azurées sous une ligne de ciel couleur d'or.

Signé à gauche, en bas : *Puvis de Chavannes.* 1884.

ROBERT-FLEURY (Tony), né à Paris. Méd. 1866, 1867 et 1870; méd. d'hon. 1870, ✻ 1873; méd. 1re cl. 1878 (E. U.). — Rue de Douai, 69.

N° 2062. *Portrait de M. Robert-Fleury.*

H. 1m43. — L. 1m91. — Fig. grandeur naturelle, à mi-jambes.

Il est assis, vu de trois quarts, tourné à droite, dans un fauteuil de chêne sculpté, les jambes croisées. De la main gauche il tient sur ses genoux un chien carlin; sa main droite repose sur le bras du fauteuil. Il est coiffé d'une petite calotte couleur violet foncé et porte sa barbe blanche taillée en collier. Gilet et pantalon noirs, pardessus marron foncé. Derrière lui on aperçoit une esquisse du tableau de la *Mort de Michel-Ange*. Au fond, à droite, un casque pendu à la muraille. A gauche, sur le premier plan, un meuble bas sur lequel est posée une palette.

Signé dans le meuble : *T. Robert-Fleury.*

ROUSSEAU (Philippe), né à Paris. — Avenue Frochot, 15 (rue de Laval). (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880 et 1883.)

N° 2102. *Les Chrysanthèmes.*

H. 1m38. — L. 0m92.

Un gros bouquet de chrysanthèmes dans un vase de faïence blanche à large panse, posé sur une plaque de marbre. Au fond une glace Louis XVI à cadre sculpté, sur le coin de laquelle, à droite, tombe une draperie violette. Près du vase, à gauche, un verre à pied dans lequel trempent quelques roses; à droite, une bague à chaton d'émeraude et un gant jaune.

Signé à droite, en bas : *Ph. Rousseau.* 1884.

SAUTAI (Paul-Émile), né à Amiens, élève de MM. J. Le-

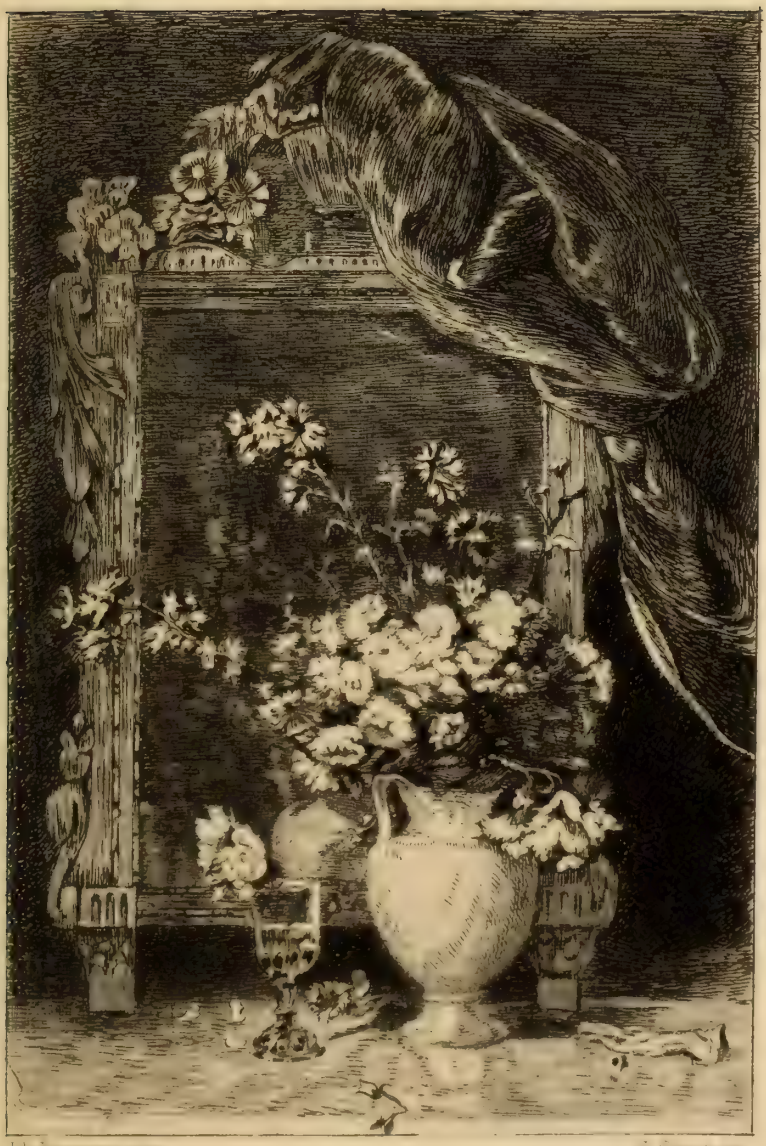

CHRYSANTHEMES

EN PAYS CHARTRAIN

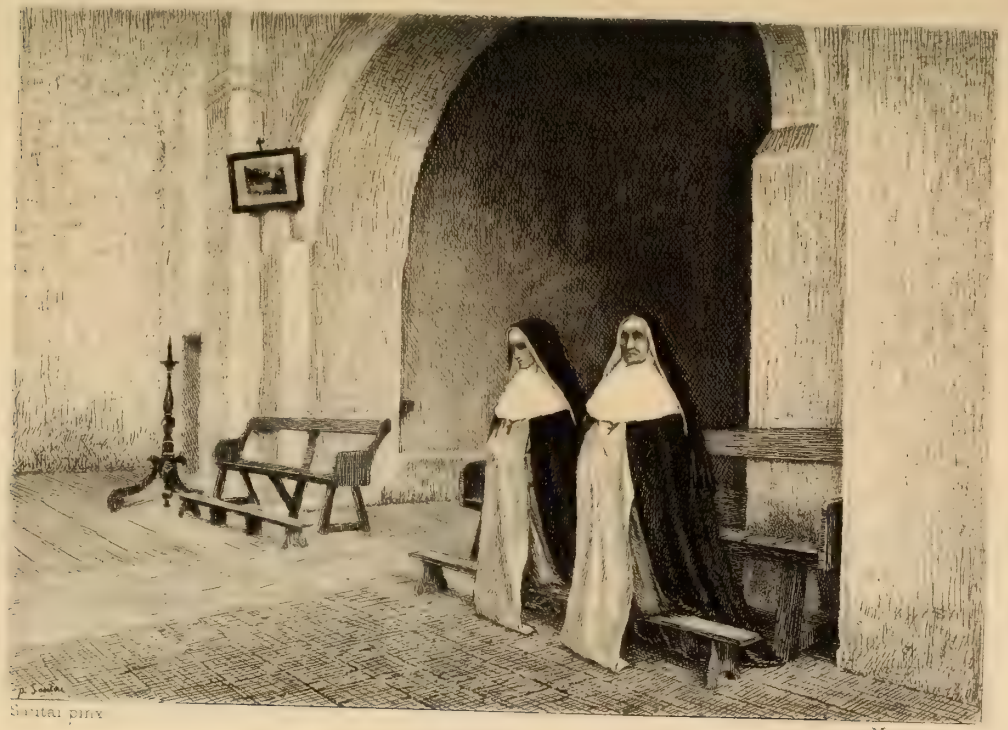

Santai pinx Maneuse sc

PRIERE

febvre et Robert Fleury. Méd. 1870, 2e cl. 1875, 3e cl. 1878 (E. U.). — Rue Notre-Dame-des-Champs, 74.

N° 2156. *Prière.*

H. 1m07. — L. 1m49.

Intérieur d'église blanche et nue. A droite, devant l'ouverture d'une grande voûte, sont agenouillées sur un petit banc deux religieuses en manteaux noirs et scapulaires blancs. A gauche, au deuxième plan, un banc de bois et un porte-cierge en bois. Dans l'angle du mur est suspendue une gravure en couleurs encadrée de noir.

Signé à gauche, en bas : *P. Sautai.*

SAUZAY (Adrien-Jacques), né à Paris, élève de M. Pasini. Méd. 3e cl. 1881, 2e cl. 1883. — Rue d'Orsel, 19. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et de 1883.)

N° 2160. *Fin d'automne.*

H. 1m21. — L. 2m05.

Un étang marécageux couvert de joncs et de roseaux. Sur la rive, au milieu, à l'arrière-plan, on aperçoit quatre maisons basses, couvertes en tuiles, derrière une rangée d'arbres, et sur la gauche, au fond, une autre flaque d'eau entourée d'arbres. Feuillages jaunis, ciel gris et nuageux.

Signé à gauche, en bas : *A. Sauzay.*

Acquis par l'État.

SEGÉ (Alexandre), né à Paris. Méd. 1869, méd. 2e cl. 1873, ✻ 1874, méd. 3e cl. 1878 (E. U.). — Rue de Navarin, 21.

N° 2199. *En pays chartrain.*

H. 1m35. — L. 2m05.

Une large route dans une plaine sur laquelle s'avance un grand

troupeau de moutons conduit par un berger. Au deuxième plan, à gauche de la route, trois arbres et un petit groupe de chaumières ; à droite, une rangée de maisons basses et de murs. Au fond, les flèches de la cathédrale de Chartres. Grand ciel blanc et lumineux traversé d'un long nuage.

Acquis par l'État.

WAUTERS (Émile), né à Bruxelles. Méd. 2e cl. 1875, rapp. 1876, méd. d'honneur 1878 (E. U.), ❋ 1878. — A Bruxelles, rue Froissart, 111.

N° 2434. *Portrait d'enfant à cheval.*

H. 2m80. — L. 2m07. — Fig. grandeur naturelle.

Le cheval, qu'on voit de profil, tourné à gauche, sur une plage de sable, est de couleur isabelle. Le jeune garçon qui le monte est vêtu d'un costume de velours bleu. La tête nue, il tient les rênes de la main droite, et se retourne pour regarder en face, en posant sur la croupe sa main gauche dans laquelle il tient une coiffure noire. A ses pieds, sur le sable, un petit bouledogue noir, serrant une canne entre ses dents, dresse vers lui la tête. Au fond, on aperçoit quelques constructions sur la dune. Ciel gris chargé de nuages.

Signé à gauche, en bas : *Émile Wauters.* 1880.

SCULPTURE

GRAVURE EN MÉDAILLES ET SUR PIERRES FINES

MÉDAILLES DE PREMIÈRE CLASSE

LEVILLAIN (FERDINAND), né à Paris, élève de Jouffroy. Méd. 2e cl. 1882. — Rue du Chemin-Vert, 15. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 3706. *Les Éléments, les Mois et les Saisons.*

Coupe. Plâtre.

H. 1m00. — L. 1m00.

Au centre, Apollon sur son char. Alentour, quatre sujets symbolisant les quatre éléments : Vénus (*Aqua*), Vulcain (*Ignis*), Pomone

(*Terra*), Eurus, Zéphyr, Auster (*Aer*). Sur le marli les douze signes des *Mois* et douze scènes champêtres rappelant les diverses saisons.

Signé près de la figure de Vulcain : *F. Levillain fecit anno* 1884.

STEINER (Clément-Léopold), né à Paris, élève de Jouffroy. — Impasse du Maine, 11.

N° 3916. *Berger et Sylvain.*

Groupe. Plâtre. Figures nues de grandeur naturelle.

H. $2^{m}50$. — L. $1^{m}05$. — Pr. $0^{m}95$.

Le berger, debout, les jambes écartées, tient en l'air, par la ceinture, de son bras gauche tendu, un Sylvain enfant, qu'il tire, en riant, de la main droite, par une tige de liane enroulée à son petit pied de bouc. Il porte suspendues à sa ceinture de cuir une peau de bête et une gourde. Entre ses jambes, à terre, une branche de ronces.

Acquis par l'État.

ROLARD (François-Laurent), né à Paris, élève de Jouffroy et de M. Crauk. Mention honorable 1881, méd. 3e cl. 1882. — Rue Mayet, 16. (Voir les *Livres d'or* de 1881 et de 1882.)

N° 3867. *Sauvé.*

Groupe. Plâtre. Figures nues de grandeur naturelle.

H. $1^{m}08$. — L. $1^{m}05$. — Pr. $1^{m}20$.

Un homme nu, aux cheveux mouillés et pendants, sort de l'eau, posant en avant le pied gauche sur le sol. Il porte dans ses bras un adolescent qui s'affaisse, presque assis, sur sa jambe gauche, et lui tient par derrière les deux mains suspendues au cou. A sa gauche, une touffe de joncs.

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

PEYNOT (Émile-Edmond), né à Villeneuve-sur-Yonne, élève de Jouffroy et de M. Hiolle. Méd. 3e cl. 1883. — Villa Médicis, à Rome. (Voir le *Livre d'or* de 1883.)

N° 3815. *Pro patria.*

Statue. Plâtre. Figure nue de grandeur naturelle.

H. 0m60. — L. 1m70. — Pr. 0m65.

Jeune homme étendu à terre, sur le côté gauche, les jambes serrées, les yeux fermés, la tête pendante. Il tient dans la main gauche un tronçon de sabre brisé. Une bandelette entoure sa tête.

Acquis par l'État.

PERRAULT (Edmond), né à Paris, élève de M. Maillet. Mention honorable 1882. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 3807. *Abel.*

Statue. Marbre. Figure nue de grandeur naturelle.

H. 0m55. — L. 1m65. — Pr. 0m60.

L'adolescent est étendu à terre sur une peau de bête. Il est tombé du côté droit, les deux bras en avant, la jambe gauche repliée sous la droite. Son bras gauche pend en dehors, sur la plinthe.

Acquis par l'État.

MARIOTON (Eugène), né à Paris, élève de MM. A. Dumont, J. Thomas et Bonnassieux. Mention honorable 1882, méd. 3e cl. 1883. — Rue Michel-Bizot, 199. (Voir les *Livres d'or* de 1882 et de 1883.)

N° 3729. *Chactas.*

Statue. Plâtre. Figure nue de grandeur naturelle.

H. 1m50. — L. 0m80. — Pr. 0m80.

Il est assis sur un rocher, la jambe droite en avant, la jambe gauche repliée en arrière. Il se penche à droite, la tête baissée, en entourant de ses deux bras une croix de bois plantée dans le sol.

LABATUT (Jacques-Théodore-Dominique), né à Toulouse, élève MM. de Jouffroy, Falguière et Mercié. Méd. 3e cl. 1881. — A l'Académie de France, à Rome, et, à Paris, boulevard Saint-Michel, 115. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 3648. *La Pomme de discorde.*

Bas-relief. Plâtre. Figures nues de grandeur naturelle.

H. 3m00. — L. 2m40. — Pr. 0m65.

Pâris est assis, à gauche, sur un rocher ; son chien appuie son museau à sa jambe gauche. Derrière lui une chèvre couchée. Il tourne et redresse la tête à droite, vers Mercure descendant du ciel, qui lui remet une pomme de la main gauche et, dans sa droite levée, tient le caducée. En haut, sur la bande du Zodiaque, Vénus, l'Amour, Minerve, Jupiter et Junon. En bas, à droite, un tronc d'arbre.

Acquis par l'État.

CORBEL (Jacques-Ange), né à Paris, élève de MM. Cavelier et Thomas. Méd. 3e cl. 1877. — Rue de Vaugirard, 59, et à Malakoff, rue de la Chapelle, 17.

N° 3395. *La Colombe et la Fourmi.*

La fourmi le pique au talon,
Le vilain retourne la tête.
. . . . . .

(La Fontaine, *Fables*, II, xii.)

Statue. Marbre. Figure nue de grandeur naturelle.

H. 2m20. — L. 0m90. — Pr. 1m25.

Un jeune homme debout, posé sur le pied droit, les deux bras tendus, tenant son arc dans la main gauche. Il retourne la tête, pour regarder, par derrière, son pied gauche, dont la pointe pose sur une élévation de terrain et qu'une fourmi vient de piquer au talon.

Acquis par l'État.

N° 3396. *Un Charmeur de serpents.*

Statue. Plâtre. Figure nue de grandeur naturelle.

H. 2m10. — L. 0m85. — Pr. 1m.

Il se tient debout, le pied droit en avant, la main gauche sur la hanche, et se penche en arrière en tendant son bras droit, autour duquel s'enroule un gros serpent, la tête dressée, dont la queue lui traîne par derrière jusqu'à la hanche gauche. Il a les cheveux nattés et tient dans la main droite une petite baguette.

PÉPIN (Édouard-Félicien-Alexis), né à Paris, élève de M. Cavelier. — Rue Denfert-Rochereau, 89.

N° 3806. *Salomé.*

Statue. Plâtre. Figure décorative, de grandeur naturelle.

H. $2^{m}35$. — L. $1^{m}10$. — Pr. $0^{m}75$.

En jupe brodée, les seins nus, les bras nus, les jambes nues, la taille serrée dans une ceinture d'orfèvrerie que retiennent sur ses épaules des chaînettes, le bras droit appuyé sur un bassin, tenant de la main gauche une rose sur ses genoux, elle est assise sur un coussin, au sommet d'un socle triangulaire. Ce socle, sur chaque face, porte une statuette dans une niche : 1° Un bourreau soulevant la tête du Précurseur dans la main gauche et tenant son épée dans la main droite. Au-dessous, l'inscription : MORS. 2° Une jeune femme dansant en agitant une écharpe. Au-dessous : SALTUS. 3° Saint Jean-Baptiste, la main droite levée, tenant une croix dans la main gauche. Au-dessous : VERBUM. Les pilastres sont ornés de rinceaux dans le style de la Renaissance italienne.

Acquis par l'État.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

MOMBUR (Jean-Ossaye), né à Ennezat (Puy-de-Dôme), élève de MM. Dumont et Bonnassieux. Mention honorable 1882. — Avenue de Ségur, 39 (villa Ségur). (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 3757. *Un Sauveteur.*

Sortant des flots amers, l'homme robuste et fort,
Le vigoureux plongeur, aussi beau qu'un athlète,
Porte l'enfant, longtemps roulé par la tempête,
Qui, pâle, entre ses bras s'affaisse à demi mort.
Affrontant le trépas, muet, sans terreurs vaines,
L'homme vient de lutter avec le gouffre noir.
Ses muscles sont tendus, le sang gonfle ses veines.
Il est calme pourtant, ayant fait son devoir.
D'un pied ferme et nerveux atteignant le rivage,
Le héros inconnu, le modeste vainqueur,
Songeant : « Il est sauvé! je sens battre son cœur »,
Penche son front bruni sur ce tendre visage.

(Gabriel Marc.)

Groupe. Plâtre. Figures nues de grandeur naturelle.

H. $2^{m}15$. — L. $0^{m}90$. — Pr. $0^{m}90$.

Un homme sortant de l'eau, le pied gauche en avant posé sur une pierre. Il porte un jeune garçon, qu'il soutient, du bras gauche sous l'aisselle, du bras droit sous les genoux pliés, en regardant sa tête penchée sur son épaule gauche. En face, à gauche, un pieu brisé avec un anneau auquel pend une corde nouée.

CHARPENTIER (Félix-Maurice), né à Bollène (Vaucluse), élève de MM. Cavelier et Doublemard. Mention honorable 1882. — Rue Chateaubriand, 11. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 3367. *Jeune Faune.*

Statue. Plâtre. Figure nue de grandeur naturelle.

H. $1^{m}40$. — L. $0^{m}90$. — Pr. $0^{m}75$.

Il est assis sur un socle, la jambe droite en avant, le pied gauche posé sur une tête féminine de statue brisée, qu'il regarde en penchant la tête. Il tient de la main droite, derrière son dos, une houlette autour de laquelle s'enroule sa queue de bouc.

QUINTON (Eugène), né à Rennes, élève de M. Cavelier. — Rue Béranger, 7.

N° 3838. *L'Étoile du berger.*

Statue. Plâtre. Figure nue de grandeur naturelle.

H. $1^{m}65$. — L. $1^{m}80$. — Pr. $0^{m}80$.

Jeune homme, assis sur un rocher, la jambe droite pliée sous la gauche allongée. Il s'appuie sur le rocher de la main droite et, les yeux fermés, laisse tomber sa tête en arrière. Il est coiffé d'un chapeau qui porte une étoile à son sommet. Entre ses jambes, une longue houlette; sous ses pieds, une corne et une syrinx. A gauche, son chien, assis, dresse vers lui sa tête.

Acquis par l'État.

HANNAUX (Emmanuel), né à Metz, élève de MM. Dumont et Bonnassieux. — Boulevard Beaumarchais, 18.

N° 3593. *Bûcheron.*

Statue. Plâtre. Figure nue de grandeur naturelle.

H. $2^{m}20$. — L. $1^{m}45$. — Pr. $1^{m}50$.

Homme âgé, en marche, la jambe droite en avant. Il plie sous le poids d'un énorme fagot de bois posé sur ses épaules, qu'il soutient de la main droite au moyen d'un grand bâton, tandis que, de la gauche relevée, il tire la corde qui le lie.

LEFÈVRE (CAMILLE), né à Issy-sur-Seine, élève de M. Cavelier. Mention honorable 1881. — Rue de Rennes, 76. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 3679. *Le Gué.*

Groupe. Plâtre. Figure un peu plus grande que nature.

H. $2^{m}10$. — L. $0^{m}77$. — Pr. $1^{m}16$.

Jeune paysanne, pieds nus et bras nus, en jupe courte et chemise flottante, coiffée d'une capeline, en train de traverser un gué sur deux grosses pierres. Le pied droit en avant, elle relève sa jupe du même côté, et porte sous son bras gauche un petit enfant en chemise qui, de la main droite, s'emplit la bouche de raisin et tient une grosse grappe dans sa main gauche.

GUILLON (AUGUSTE-LOUIS), né à Paris, élève de MM. Auguste Dumont et A. Millet. — Avenue de Saint-Ouen, 11.

N° 3854. *Dernier Ennemi.*

Groupe. Plâtre. Animal de grandeur naturelle.

H. $1^{m}00$. — L. $1^{m}75$. — Pr. $0^{m}95$.

Un loup marchant sur un champ de bataille, parmi des monceaux de débris. La patte droite en l'air, il flaire, dans les herbes, la tête d'un cadavre coiffé d'un képi, sous une roue de canon brisé. Entre ses pattes, un fusil chassepot et un casque prussien.

PUECH (Denys), né à Gavernac (Aveyron), élève de Jouffroy et de MM. Falguière et Chapu. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 233.

N° 3831. *Jeune homme au poisson.*

Groupe. Marbre. Petite figure nue.

H. 1m15 — L. 0m55. — Pr. 0m60.

Debout, le pied droit dans l'eau, l'autre posé sur le rivage, il enfonce son bras gauche dans l'ouïe d'un énorme poisson qui se redresse et se tortille en se renversant sur lui. Il lui arrache en même temps l'autre ouïe de la main droite. Derrière lui, une touffe d'herbes aquatiques.

BARBAROUX (Pierre-François), né à Marseille, élève de M. Cavelier. — Rue de Vaugirard, 145.

N° 3265. *Graziella l'Almée.*

Statue. Plâtre. Figure nue de grandeur naturelle.

H. 2m45. — L. 0m70. — Pr. 0m75.

Posée sur la jambe gauche, le pied droit sur une flûte de Pan, les cheveux pendants, elle agite de la main gauche, au-dessus de sa tête, un tambourin qu'elle frappe du revers de la droite. Une légère draperie, retenue à sa taille par une bandelette, descend derrière elle, en flottant, jusqu'à son talon gauche.

BASSET (Urbain), né à Grenoble, élève de M. Cavelier. Mention honorable 1880. — Boulevard Saint-Jacques, 51. (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 3271. *Les Premières Fleurs.*

Statue. Marbre. Figure nue de grandeur naturelle.

H. 1m90. — L. 0m70. — Pr. 0m60.

Jeune fille debout, portant la coiffure égyptienne, avec un urœus pour aigrette. De la main droite levée au-dessus de sa tête, elle pose à gauche une fleur de lotus dans sa chevelure, qu'elle retient de la main gauche. En bas, derrière elle, à gauche, une statuette de la déesse Pacht. Sur la plinthe, un scarabée. Sur le socle, une branche d'églantier.

Signé derrière le pied droit : *Urbain Basset.* 1884.

Acquis par l'État.

VERNON (Frédéric-Charles-Victor), né à Paris, élève de MM. Cavelier, Millet et Tasset. — Rue de Grenelle, 53.

N° 4019. *Quatre médailles dans un cadre.*

1° *Modèle de médaille pour une exposition.* Au milieu, une figure de Ville, assise sur un piédestal, la main gauche appuyée sur un écu, tend, de la droite, une couronne à un jeune homme, en tunique courte, qui s'avance, à gauche, ayant dans une main un marteau et dans l'autre un caducée. A droite est assis un Génie adolescent qui tient une trompette. En haut est écrit : *Exposition régionale.* En bas : F. Vernon, *sculps.* 1881 ;

2° *Portrait de M. le docteur Charcot.* Tête d'homme mûr, de profil, tournée à droite, le menton rasé, avec de longs cheveux;

3° *Modèle de médaille pour l'industrie.* Une femme drapée, le corps tourné à gauche, la tête de face, assise, et s'appuyant des deux mains sur un grand marteau. Au fond, des machines, des instruments, des cheminées d'usines. En haut est écrit : *Per industriam opes;*

4° *Portrait de M. E. Champion.* Tête de jeune garçon, de profil, tournée à gauche. Cheveux courts, col rabattu. A l'entour est écrit : *Jean-Joseph-Émile Champion.*

HENNEGUY (Louis-Honoré), né à Audeville (Oise), élève de M. Yerry. — Rue de l'Échiquier, 4.

N° 4001. *Neptune et Minerve se disputant l'honneur de nommer la ville d'Athènes.*

Médaillon. Nacre.

H. $0^{m}35$. — L. $0^{m}33$.

A gauche, Neptune, ayant à ses pieds le cheval; à droite, Minerve, regardant pousser l'olivier.

ARTISTES HORS CONCOURS

AUBÉ (Jean-Paul), né à Longwy (Meurthe-et-Moselle), élève de Duret et d'A.-L. Dantan. Méd. 2e cl. 1874, rappel 1876, méd. 3e cl. 1878 (E. U.). — Rue des Fourneaux, 74 (impasse Frémin).

N° 3256. *Bailly*.

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m25. — L. 0m80. — Pr. 0m60.

Il est debout, la jambe gauche un peu en avant, la tête dressée vers sa droite, la main droite levée pour prêter serment. Il tient un papier dans la main gauche. Cheveux frisés, cravate flottante, veste longue à manchettes débordantes, culottes courtes, souliers à boucles.

Destinée à la Chambre des députés.

BECQUET (Just), né à Besançon, élève de Rude. Méd. 1869 et 1870, méd. 1re cl. 1877, méd. 2e cl. 1878 (E. U.), ✻ 1878. — Rue de Vaugirard, 127 (impasse du Mont-Tonnerre, 12).

N° 3278. *Saint Sébastien.*

Statue. Marbre. Fig. nue de grandeur naturelle.

H. 3m00. — L. 1m00. — Pr. 0m90.

Le saint, lié à un grand arbre par le poignet gauche, la taille et le pied gauche, s'affaisse, la tête et le bras droit pendants en arrière, dans la fourche formée par une branche inférieure. Sa jambe droite tombe dans le vide, son genou gauche est replié. A sa ceinture est retenue par la corde l'extrémité d'une longue draperie qui, passant entre son flanc droit et la branche, retombe à grands plis jusqu'au pied du tronc. En bas, à gauche, un casque à haut cimier.

Acquis par l'État pour le Musée national du Luxembourg.

CHAPU (Henri-Michel-Antoine), membre de l'Institut, né au Mée (Seine-et-Marne), élève de Pradier, Duret et L. Cogniet. — Rue du Montparnasse, 19. (Voir les *Livres d'or* de 1879 et de 1882.)

3360. *Pluton.*

Statue. Marbre. Figure nue plus grande que nature.

H. 1m35. — L. 0m60. — Pr. 1m20.

Le genou droit en terre, la main gauche appuyée sur son genou gauche plié, il vient de poser près de lui, de l'autre main, son trident dans l'herbe et regarde en face. Une draperie suspendue à son épaule par une lanière étroite lui flotte sur le dos. Sous ses pieds, des roseaux et des plantes aquatiques.

Figure décorative destinée au parc de Chantilly.

N° 3361. *Proserpine.*

Statue. Plâtre. Figure plus grande que nature.

H. 1m35. — L. 0m60. — Pr. 1m20.

Le genou droit presque en terre, elle s'appuie sur le pied gauche et se baisse pour cueillir dans le gazon une fleur de la main droite. Sa chevelure, nouée à la grecque, est pendante sur ses épaules. Elle est vêtue d'une tunique légère qui découvre son sein droit et par-dessus laquelle flotte un manteau dont elle retient un pan de la main gauche.

Figure décorative destinée au parc de Chantilly.

DELAPLANCHE (Eugène), né à Paris, élève de Duret. Prix de Rome 1864; méd. 1866, 1868, 1870; ❋ 1876; méd. d'honneur 1878, méd. 1re cl. 1878 (E. U.). — Rue d'Assas, 68. (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 3447. *L'Aurore.*

Statue. Marbre. Figure nue un peu plus grande que nature.

H. 2m25. — L. 0m70. — Pr. 0m63.

Elle se tient debout, posée sur le pied droit, le pied gauche en arrière sur un rocher. Les yeux encore fermés, de ses deux bras dressés elle soulève et écarte de sa tête une longue draperie qui lui enveloppe encore les mains et retombe à grands plis par derrière le long de ses reins.

Acquis par l'État pour le Musée national du Luxembourg.

GUILBERT (Ernest-Charles-Démosthène), né à Paris, élève de MM. A. Dumont et Chapu. Méd. 3e cl. 1873, méd. 2e cl. 1875, ❋ 1879. — Rue de Vaugirard, 59.

N° 3578. *Ève.*

Statue. Marbre. Figure nue de grandeur naturelle.

H. 2m30. — L. 1m20. — Pr. 0m85.

Elle est debout, adossée à l'arbre, la jambe gauche en arrière, un peu relevée. Elle porte sa main gauche à sa nuque, tandis que de la droite elle arrache la pomme d'une branche chargée de fruits qui s'avance au-dessus d'elle. Le serpent, enroulé autour du tronc, montre sa tête à droite.

Signé : *E. Guilbert.* 1884.

Acquis par l'État.

GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène), membre de l'Institut, né à Montbard (Côte-d'Or), élève de Pradier. — Boulevard Saint-Germain, 238. (Voir les *Livres d'or* depuis 1879.)

N° 3580. *Monument élevé à Duban, à l'École des Beaux-Arts.*

Buste en bronze sur une console en marbre. Figure de grandeur naturelle.

H. $2^{m}95$. — L. $0^{m}75$. — Pr. $0^{m}84$.

Devant la console se tient un petit génie nu, posé sur le pied droit, qui porte, de ses bras tendus, au-dessus de sa tête redressée, un cartouche sur lequel est écrit : *Félix Duban.* Le buste de Duban, posé sur un chapiteau, le représente en costume d'académicien, le manteau sur l'épaule gauche, avec la croix de commandeur suspendue au cou.

INJALBERT (Jean-Antonin), né à Béziers (Hérault), élève de M. Dumont. Prix de Rome 1874, méd. 2e cl. 1877, méd. 1re cl. 1878 (E. U.). — Rue du Val-de-Grâce, 18.

N° 3626. *Titan.*

Statue. Bronze. Figure nue de grandeur colossale.

H. $3^{m}60$. — L. $1^{m}10$. — Pr. $1^{m}10$.

Posé sur le pied gauche, la jambe droite en arrière, sur une saillie de

rocher, il se courbe, la tête penchée, sous le poids d'un énorme globe qu'il porte sur ses épaules et qu'il soutient de ses deux bras dressés. Une peau de bête, placée sous le globe, traîne le long de son dos. Autour du globe sont tracés les signes du zodiaque.

Acquis par l'État.

LONGEPIED (Léon), né à Paris, élève de MM. Cavelier, Mathurin Moreau et Couture. — Méd. 3e cl. 1880, méd. 1re cl. 1882 ; prix du Salon, 1882.) — Rue Denfert-Rochereau, 77. (Voir les *Livres d'or* de 1880 et de 1882.)

N° 3711. *Fiociniere.*

Statue, bronze, à cire perdue, fondue par Amodio, de Naples.
Figure nue de grandeur naturelle.

H. 1m05. — L. 1m45. — Pr. 0m67.

Jeune homme allongé sur la poitrine à l'extrémité d'un rocher. La jambe droite étendue en arrière, la jambe gauche pliée contre le rocher, il se penche au-dessus de la mer en serrant dans sa main droite le manche d'un harpon à cinq dents. A côté de lui, un petit vase plein d'eau.

Signé sur le rocher : *L. Longepied.* Naples, 1884.

Acquis par l'État.

MILLET (Aimé), né à Paris, élève de Viollet-le-Duc et de David d'Angers. Méd. 1re cl. 1857, ✻ 1859, méd. 1re cl. 1867 (E. U.), officier ✻ 1870, rapp. méd. 1re cl. 1878 (E. U.). — Boulevard des Batignolles, 21.

N° 3751. *Tombeau de S. A. R. le prince de Saxe-Cobourg-Gotha, duc de Saxe, général-major autrichien (époux de la prin-*

cesse Clémentine d'Orléans), mort à Ebenthal (Autriche), le 26 juillet 1881.

Monument. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m40. — L. 2m00. — Pr. 2m60.

Deux lits funéraires, placés côte à côte, dont l'un, à gauche, est vide et couvert d'une draperie fleurdelisée. Sur celui de droite, le duc, la tête nue, en costume militaire, est étendu, enveloppé dans un grand manteau. Il serre, dans la main droite, son épée sur sa poitrine et tient sa main gauche allongée sur le fourreau. Au chevet, entre les deux lits, est agenouillé un enfant nu qui soutient, d'un côté, l'écusson de Saxe-Cobourg-Gotha, au-dessus de l'effigie du duc, de l'autre, celui de la maison d'Orléans, au-dessus du lit vide.

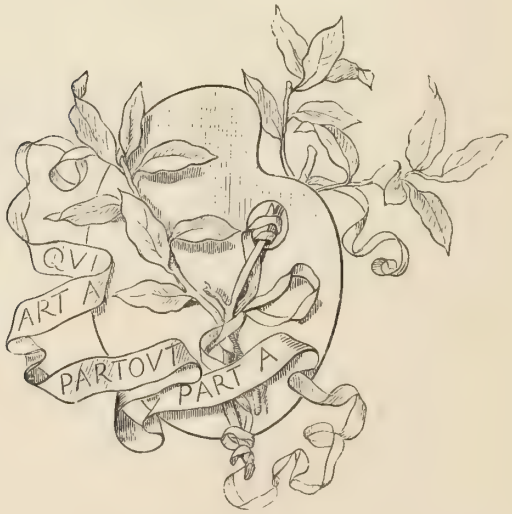

APPENDICE

DÉCRET

Du 11 mai 1883

QUI RECONNAIT COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Président du Conseil, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ;

Vu la demande formée par l'Association des artistes français, à l'effet d'être reconnue comme établissement d'utilité publique ;

Vu les statuts de la Société ;

Vu les documents relatifs à la situation financière de la Société ;

Vu les autres pièces produites à l'appui de la demande ;

Vu les renseignements recueillis par l'administration sur la Société ;

Vu l'avis du Préfet de police, en date du 2 octobre 1882 ;

Vu l'avis du Préfet de la Seine, en date du 26 octobre 1882 ;

Le Conseil d'État entendu,

Décrète :

ARTICLE PREMIER. — La Société des artistes français, dont le siège est à Paris, est reconnue d'utilité publique.

ART. 2. — Sont approuvés les statuts de la Société tels qu'ils sont annexés au présent décret.

ART. 3. — Le Président du Conseil, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 11 mai 1883.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil, Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,

JULES FERRY.

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

STATUTS

DÉNOMINATION ET OBJET DE LA SOCIÉTÉ.

Article premier. — Il est fondé, entre les artistes français, une Société qui a pour objet :

1° De représenter et défendre les intérêts généraux des artistes français, notamment par l'organisation des Expositions annuelles des beaux-arts ;

2° De prêter aide et assistance à ses membres dans toutes les occasions où cela pourrait leur être utile.

Elle prend le titre de : *Société des Artistes français.*

Son siège social est fixé à Paris.

COMPOSITION DE LA SOCIÉTÉ.

Art. 2. — La Société existe entre les signataires du présent acte et tous ceux qui, remplissant la condition d'admissibilité ci-après prévue, signeront, suivant les formules arrêtées par le Comité, leur adhésion aux présents statuts.

Elle est ouverte à tous les artistes français qui ont été admis par un jury au moins une fois à l'Exposition annuelle des artistes vivants dite : *le Salon,* ou aux Expositions universelles françaises (classe des beaux-arts), ainsi qu'à tous ceux qui y auront été admis au moins une fois dans l'avenir.

Art. 3. — Les Associés sont répartis, suivant leur spécialité, en quatre sections qui comprennent :

La première : la peinture ;

La deuxième : la sculpture, la gravure en médailles et la gravure sur pierres fines ;

La troisième : l'architecture,

Et la quatrième : la gravure et la lithographie.

Un associé peut être membre de plusieurs sections s'il remplit dans chacune d'elles les conditions exigées par l'article 2 pour faire partie de la Société.

Art. 4. — Le titre de Sociétaire ne confère pas le droit d'être admis aux Expositions annuelles des beaux-arts sans être soumis à l'examen du Jury.

Art. 5. — Le titre de membre d'honneur peut être conféré par le Comité aux personnes qui auront rendu d'importants services à l'art ou à la Société.

Ce titre ne confère pas le droit de prendre part aux assemblées générales.

RESSOURCES DE LA SOCIÉTÉ.

Art. 6. — Les ressources de la Société consistent en :

1° Une cotisation annuelle dont le chiffre est fixé par le Comité;

2° Les bénéfices des Expositions des beaux-arts;

3° Les dons et legs qui seront offerts à la Société,

4° Et ses revenus.

Tout associé peut s'exonérer de la cotisation annuelle moyennant le versement d'un capital déterminé par le Comité.

Art. 7. — Les ressources de la Société sont affectées :

1° A l'organisation et au fonctionnement des Expositions annuelles. A cet effet, un fonds spécial de deux cent mille francs sera tout d'abord constitué sur les premières ressources de la Société et placé dans une caisse publique, et, si ce fonds vient à être entamé, la somme distraite sera rétablie aussitôt que possible;

2° Aux acquisitions et dépenses pour objets mobiliers ou immobiliers votées soit par le Comité, soit par l'Assemblée générale des Associés;

3° Aux secours, dons, encouragements et récompenses accordés, au nom de la Société, par le Comité;

4° Enfin, à la création et à l'accroissement d'un fonds de réserve qui sera placé dans une caisse publique.

Le tout suivant les règles et dans les proportions fixées chaque année lors de l'établissement du budget, en répartissant les dépenses à faire dans l'intérêt de chaque section, proportionnellement au nombre de ses adhérents.

Le Comité détermine le mode d'emploi du fonds de réserve, sans qu'aucun des Sociétaires puisse réclamer une part des bénéfices de la Société, dont le but n'est pas la recherche de gains particuliers, mais la défense d'intérêts collectifs et le développement des œuvres d'aide et de protection mutuelles.

ADMINISTRATION.

Art. 8. — L'administration de la Société est confiée à un Comité composé de quatre-vingt-dix membres pris parmi les associés et dont le mandat est gratuit.

Art. 9. — Le premier Comité se compose des quatre-vingt-dix membres élus le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-un par les artistes français.

Il restera en fonctions pendant trois ans à partir du jour de son élection.

Le Comité est intégralement renouvelé tous les trois ans; les membres sortants sont rééligibles.

Chaque membre du Comité est élu par les Associés de sa section, et non par l'ensemble des Associés, et chaque section des artistes associés sera représentée dans la proportion suivante, savoir :

La section de peinture, par cinquante membres, ci. 50
Celle de sculpture, par vingt membres, ci. 20
Celle d'architecture, par dix membres, ci. 10
Et celle de gravure, par dix membres, ci. 10

Total égal : quatre-vingt-dix membres. 90

Les membres du Comité représentant une de ces sections pourront se réunir pour discuter les affaires qui lui sont propres et régler l'emploi des fonds qui proviendront de la répartition qui sera faite conformément à l'article 7 ci-dessus.

Les décisions qui en résulteront seront portées à la connaissance du Comité qui ne pourra s'y opposer qu'autant qu'elles lui sembleraient empiéter sur les droits d'une autre section ou porter atteinte aux intérêts généraux de la Société.

Art. 10. — En cas de vacance par décès, démission ou autre empêchement, le Comité pourvoit aux remplacements en prenant à la suite les artistes qui ont obtenu le plus de voix lors de l'élection précédente.

Art. 11. — Chaque année, le Comité nomme parmi ses membres un Président, deux Vice-Présidents, quatre Secrétaires, dont un par section, et un Trésorier, qui sont rééligibles.

En cas d'absence des Président et Vice-Présidents, il nomme parmi ses membres celui qui doit remplir les fonctions de Président.

Art. 12. — Le Comité se réunit au siège social une fois tous les trois mois. Il peut être réuni extraordinairement sur la demande du Sous-Comité qui sera ci-après créé.

La présence de vingt-cinq membres au moins est nécessaire pour la validité des délibérations qui sont prises à la majorité des voix, sauf dans le cas ci-après prévu en l'article 14.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Nul ne peut voter par procuration dans le sein du Comité.

Art. 13. — Le procès-verbal de chaque séance est transcrit sur un registre spécial, signé du Président et du Secrétaire.

Les extraits ou copies à produire sont signés par le Président ou l'un des Vice-Présidents.

Art. 14. — Le Comité est investi des pouvoirs les plus étendus pour la gestion et l'administration de toutes les affaires sociales.

La nomenclature suivante n'est qu'indicative et non limitative de ses droits et pouvoirs :

Il représente la Société dans toutes les circonstances et agit en son nom.

Il exerce, tant en demandant qu'en défendant, toutes actions judiciaires et administratives.

Il fait tout Règlement pour le régime intérieur ou extérieur de la Société, et pourvoit à tous les besoins de l'administration de la Société.

Il propose à l'Assemblée générale toute modification aux Statuts.

Il a la complète organisation des Expositions.

Il statue sur la répartition des locaux des Expositions entre les différents arts suivant le sectionnement ci-dessus indiqué. Cette répartition devra, pour être définitive, être approuvée par les deux tiers des membres du Comité.

Il arrête le budget annuel des recettes et dépenses de la Société.

Il donne et prend à bail les locaux nécessaires à la Société.

Il achète et vend tous immeubles; il contracte toutes obligations et confère toutes hypothèques; il achète et vend toutes valeurs mobilières et consent à cet effet tous transferts; il paye et reçoit toutes sommes; il donne toutes quittances et consent tous désistements.

Il conclut tous marchés.

Il nomme ou révoque tous employés, agents ou mandataires, détermine leurs attributions et fixe leurs traitements.

Il admet les nouveaux adhérents et les membres d'honneur, et propose à l'Assemblée générale les radiations s'il y a lieu.

Il statue sur les demandes d'aide et assistance.

Il décide s'il y a lieu pour la Société de prendre en main les intérêts privés se rattachant à une question artistique et concernant un Sociétaire.

Il traite, transige et compromet sur tous les intérêts de la Société.

Il accepte les dons et legs faits à la Société.

Il arrête les comptes qui doivent être soumis à l'Assemblée générale.

Il convoque l'Assemblée générale des Sociétaires au moins une fois chaque année et, en outre, chaque fois qu'il le juge nécessaire.

Il convoque également les sections des Sociétaires pour les élections nécessitées par le renouvellement triennal du Comité.

En cas de non-paiement par un Sociétaire de la cotisation annuelle, le Comité décide si le recouvrement doit en être exigé, ou s'il y a lieu de provoquer la radiation de ce Sociétaire.

Art. 15. — Les délibérations du Comité relatives à des emprunts, à des acquisitions d'immeubles, à l'acceptation de dons et legs, sont soumises à l'approbation du Gouvernement.

Art. 16. — Le Comité constitue chaque année un Sous-Comité composé de vingt-six de ses membres.

Ce Sous-Comité est chargé d'expédier les affaires courantes, sous la condition expresse de rendre compte de sa gestion, tous les trois mois, au Comité.

Le Président, les Vice-Présidents du Comité, ainsi que les Secrétaires et le Trésorier, font partie de droit de ce Sous-Comité avec leurs mêmes qualités.

Les dix-huit autres membres sont nommés au scrutin par chacun des groupes du Comité représentant une section. Ils se composent de:

Dix membres pour la section de peinture;

Quatre membres pour la section de sculpture;

Deux membres pour la section d'architecture,

Et deux membres pour la section de gravure.

La présence de neuf membres du Sous-Comité est nécessaire pour la validité des délibérations.

Le procès-verbal des délibérations prises par le Sous-Comité est transcrit sur un registre spécial.

Les extraits à en produire sont signés par le Président ou l'un des Vice-Présidents.

Art. 17. — La Société est valablement représentée en justice par son Trésorier ou un membre délégué par le Sous-Comité.

Tous traités, engagements et actes quelconques autorisés par le Comité ou le Sous-Comité sont valables s'ils sont revêtus de la signature du Président ou d'un seul membre délégué.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Art. 18. — Une Assemblée générale a lieu au moins une fois par an.

Elle est composée de tous les sociétaires, convoqués par lettre. Une insertion, faite au moins quinze jours à l'avance dans quatre journaux, indiquera également le lieu, le jour et l'heure de la convocation.

Pour que ses délibérations soient valables, l'Assemblée générale doit réunir le vingtième des membres de la Société. Si cette condition n'est pas remplie sur une première convocation, l'Assemblée générale convoquée une seconde fois, à quinze jours d'intervalle au moins, délibère valablement, quel que soit le nombre des membres qui la composent.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents.

Art. 19. — En cas de modifications à apporter aux Statuts, l'Assemblée générale devra être composée du quart au moins des Sociétaires, et la délibération devra être prise à la majorité des deux tiers des membres présents.

Si l'Assemblée ne réunit pas un nombre suffisant de sociétaires, une nouvelle Assemblée générale sera convoquée, et sa délibération sera valable quel que soit le nombre des membres présents, mais elle devra toujours être prise à la majorité des deux tiers.

Les modifications aux Statuts devront être soumises à l'approbation du Gouvernement.

Art. 20. — Les Assemblées générales sont présidées par le Président du Comité ou l'un des Vice-Présidents. Il est assisté par les Secrétaires qui rédigent le procès-verbal et font l'office de scrutateurs.

Nul ne peut se faire représenter aux Assemblées générales par un mandataire, ce mandataire fût-il Sociétaire lui-même.

Art. 21. — L'ordre du jour est arrêté par le Comité.

Il n'y est porté que les propositions émanant de lui ou celles qui lui ont été communiquées huit jours au moins avant la réunion par un groupe représentant au moins cent associés.

Il ne peut être mis en délibération que les objets portés à l'ordre du jour.

Art. 22. — L'Assemblée générale entend le rapport du Comité sur l'état des travaux de la Société et sur la situation financière.

Elle discute, s'il y a lieu, et approuve les comptes.

Elle statue sur les radiations des Sociétaires, mais seulement sur la proposition du Comité.

Elle délibère et statue souverainement sur tous les intérêts de la Société et confère au Comité les pouvoirs supplémentaires qui seraient reconnus utiles.

Art. 23. — Les délibérations de l'Assemblée générale sont constatées sur un registre spécial par des procès-verbaux signés des membres du bureau. La feuille de présence certifiée par les membres du bureau est annexée au procès-verbal.

Les copies ou extraits à produire des délibérations de l'Assemblée sont signés par le Président du Comité et un Secrétaire.

DISSOLUTION.

Art. 24. — L'Assemblée générale, à la majorité des trois quarts des membres présents, représentant au moins le tiers des Sociétaires, pourra prononcer la dissolution de la Société et nommer un ou plusieurs liquidateurs avec les pouvoirs les plus étendus.

Les membres qui auraient cessé de faire partie de la Société au jour de la dissolution, ainsi que les héritiers des membres décédés avant le prononcé légal de cette dissolution, n'auraient dans ce cas ni droit à exercer ni réclamation à produire dans l'actif.

Cet actif sera remis à une œuvre analogue à celle qui fait l'objet des présents Statuts, désignée par le Ministre des Beaux-Arts.

Vu à la Section de l'Intérieur, le 14 mars 1883 :

Le Rapporteur :

H. DE VILLENEUVE.

Ces Statuts ont été délibérés et adoptés par le Conseil d'État dans sa séance du 19 avril 1883.

Le Maître des Requêtes,
Secrétaire général du Conseil d'État,

A. DE FOUQUIER.

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par décret en date du 11 mai 1883.

EXPOSITION PUBLIQUE

DES

OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS

POUR L'ANNÉE 1884

RÈGLEMENT

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE Ier. — *Du Dépôt des ouvrages.*

Article premier. — L'Exposition annuelle des ouvrages des artistes vivants aura lieu au palais des Champs-Élysées, du jeudi 1er mai au vendredi 20 juin 1884.

Elle sera ouverte aux productions des artistes français et étrangers.

Les ouvrages devront être déposés au palais des Champs-Élysées, conformément au règlement particulier de chaque section. Aucun sursis ne sera accordé pour quelque motif que ce soit. En conséquence, l'Administration du Salon considérera toute demande de sursis comme nulle et non avenue.

Art. 2. — Sont admises au Salon les œuvres des six genres ci-après désignés :

1° Peinture ;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, faïences, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exception toutefois des cartons de vitraux et vitraux qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation ;

3° Sculpture ;

4° Gravure en médailles et gravure sur pierres fines ;

5° Architecture ;

6° Gravure et lithographie.

Art. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, sauf celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent;

Les ouvrages qui ont figuré aux Expositions précédentes de Paris;

Les tableaux et autres objets sans cadre;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture du dernier Salon;

Les ouvrages anonymes;

Les sculptures en terre non cuite et les réductions d'ouvrages de sculpture déjà exposés.

Art. 4. — Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être expédiés francs de port à M. le Président du Conseil d'administration du Salon, au palais des Champs-Élysées.

Chaque ouvrage pourra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

Art. 5. — Chaque artiste, en déposant ou faisant déposer ses œuvres, devra en même temps donner une notice signée de lui, contenant ses nom et prénoms, *sa nationalité*, le lieu et la date de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux expositions de Paris, sa qualité de prix de Rome ou de prix du Salon, son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

Ceux qui ne pourraient accompagner leurs œuvres devront les faire déposer par une personne munie de leur autorisation écrite.

Art. 6. — Les ouvrages de chacun des six genres désignés ci-dessus devront être inscrits sur une notice séparée.

Art. 7. — Un appendice du catalogue sera consacré aux édifices publics ou privés construits par les architectes, ainsi qu'aux ouvrages de peinture ou de sculpture exécutés pour la décoration de ces monuments, et qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

Art. 8. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher.

Art. 9. — Aucun ouvrage ne pourra être reproduit sans une autorisation écrite de l'auteur.

Art. 10. — L'Administration du Salon mettra tous ses soins à assurer la bonne conservation des objets d'art qui lui seront confiés par les artistes, mais elle décline d'avance toute responsabilité pécuniaire dans le cas où ils se trouveraient endommagés ou perdus pour quelque cause que ce soit. Elle fait les mêmes réserves en ce qui concerne les erreurs ou les omissions qui pourraient être commises au catalogue.

Nul objet ne pourra être retiré avant la clôture de l'exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont le Conseil d'administration sera seul juge.

L'ouvrage détérioré volontairement, pour une cause quelconque, par l'artiste exposant lui-même sera maintenu à la place qu'il occupait, et l'artiste qui l'aura détérioré pourra être privé temporairement du droit d'exposer au Salon, sur une décision du Conseil d'administration.

Les ouvrages admis au Salon devront être retirés avant le 10 juillet. Ils ne seront rendus que sur la présentation du récépissé. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'Administration du Salon.

CHAPITRE II. — *De l'Admission.*

Art. 11. — L'admission des ouvrages présentés par les artistes sera prononcée par un jury élu à la majorité relative. Il n'y a pas d'incompatibilité entre les fonctions de juré et celles de membre du comité de la Société des Artistes français.

Le jury sera divisé en quatre sections :

La première comprendra la peinture, les dessins, pastels, aquarelles, miniatures, porcelaines, faïences, émaux, cartons de vitraux et vitraux ;

La deuxième comprendra la sculpture, la gravure en médailles et la gravure sur pierres fines ;

La troisième, l'architecture ;

La quatrième, la gravure et la lithographie.

Art. 12. — Sont électeurs, dans la section où ils envoient leurs œuvres, tous les artistes français ayant déjà été admis au moins une fois au Salon dans ladite section ou aux Expositions universelles de Paris.

Les artistes électeurs seront admis à voter après avoir apposé leur signature sur un registre spécial. Chacun d'eux déposera dans l'urne de la section où il a droit de vote un bulletin plié, portant les noms des jurés choisis par lui.

Les électeurs qui ne pourraient venir voter en personne, au jour indiqué pour le vote de chaque section, pourront envoyer leur bulletin à M. le Président du Conseil d'administration, au palais des Champs-Élysées, sous un pli cacheté signé de leurs nom et prénoms, et *portant la date de leur dernier Salon*. Ces votes seront consignés sur le registre des électeurs.

Art. 13. — Le dépouillement de chaque scrutin sera fait avec toutes les garanties nécessaires pour en assurer la sincérité, aussitôt après la clôture des urnes et en présence de M. le Président du Conseil d'administration ou de ses délégués et des artistes qui voudront assister à cette opération.

S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en prenant à la suite dans l'ordre du scrutin.

Art. 14. — Pour l'admission de toute œuvre soumise au jury, la majorité des membres présents est indispensable.

En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Le placement des ouvrages sera fait conformément aux indications données par le jury.

Jusqu'à l'ouverture de l'Exposition, les portes du Salon seront rigoureusement fermées à toutes les personnes qui n'y seraient pas appelées par suite de leurs fonctions ou d'une convocation spéciale. Cette disposition ne s'applique ni au Ministre des Beaux-Arts, ni au Directeur général des Beaux-Arts, ni au Commissaire général des Expositions des Beaux-Arts.

CHAPITRE III. — *Des Récompenses.*

Art. 15. — Toutes les récompenses seront votées conformément au règlement particulier de chacune des sections.

Une médaille d'honneur pourra être décernée dans chaque section.

Les autres médailles seront de trois classes.

Des mentions honorables pourront être décernées par le jury à la suite des troisièmes médailles.

Nul artiste ne pourra obtenir une récompense d'un ordre inférieur ou égal aux récompenses qu'il a déjà obtenues. La médaille d'honneur seule est exceptée de cette disposition.

Les médailles et rappels de médailles antérieurs à 1864 ont la valeur des médailles actuellement décernées. La médaille unique établie par le règlement de 1864 a la valeur d'une troisième médaille si elle n'a été obtenue qu'une fois, d'une deuxième si elle a été obtenue deux fois, d'une première si elle a été obtenue trois fois.

Art. 16. — Les œuvres récompensées seront, lors du remaniement du Salon, désignées au public par des cartels.

Art. 17. — Les récompenses seront distribuées par le Comité et les quatre sections du jury, en séance solennelle, dans l'ordre même où elles auront été votées.

CHAPITRE IV. — *Des Entrées.*

Art. 18. — L'Exposition sera ouverte tous les jours de la semaine de huit heures du matin à six heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

Les jours fériés, les portes seront ouvertes à huit heures du matin.

Le droit d'entrée est fixé à deux francs avant midi et à un franc dans la journée. Par exception, le jour de l'ouverture et le vendredi de chaque semaine, le droit d'entrée est fixé à cinq francs toute la journée. Le dimanche, les portes ouvriront à huit heures; le prix d'entrée sera de un franc; à partir de dix heures, l'entrée sera gratuite; les portes d'entrée seront fermées à cinq heures. Dans le cas où l'affluence des visiteurs serait trop grande, l'Administration se réserve la faculté de fermer momentanément les portes.

Art. 19. — Des cartes d'entrée rigoureusement personnelles seront mises à la disposition des artistes exposants. Ces cartes seront distribuées aux ayants droit dans les bureaux du secrétariat de l'Administration du Salon, au palais des Champs-Élysées. Les artistes, pour s'en servir, devront y apposer leur signature.

Art. 20. — Il sera fait un service de cartes d'entrée à la presse.

Art. 21. — Il y aura des cartes d'abonnement pour la durée de l'Exposition.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A CHAQUE SECTION

PEINTURE, DESSINS, AQUARELLES, PASTELS, ETC.

Article premier. — Les ouvrages de peinture, dessins, aquarelles, pastels, miniatures, porcelaines, faïences, émaux, cartons de vitraux et vitraux, devront être déposés au Palais de l'Industrie, du mercredi 5 mars au samedi 15 mars inclusivement, de onze heures à six heures.

Les artistes ne pourront envoyer que deux ouvrages pour la section de peinture à l'huile, et deux ouvrages pour celle des dessins, aquarelles, pastels, etc.

Sera considéré comme ne faisant qu'une seule œuvre tout assemblage d'ouvrages appartenant à cette seconde section (dessins, aquarelles, etc.), placés dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas $1^{m}20$.

Art. 2. — *Le maximum pour la dimension des bordures sera de* $0^{m}30$ *en largeur et de* $0^{m}20$ *en épaisseur.*

Les ouvrages seront encadrés, à l'exclusion de toutes autres, dans des bordures dorées, noires ou en bois naturel foncé.

Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou ovale, ou à pans coupés, devront être ajustés sur des planches dorées et de forme rectangulaire.

Art. 3. — Le vote pour le jury de la section de peinture, dessins, etc., aura lieu au palais des Champs-Élysées le lundi 17 mars, de neuf heures du matin à quatre heures du soir.

Ce jury se composera de 40 membres, sans distinction de genre.

Tout artiste nommé membre du jury devra, par une lettre adressée au président, faire connaître s'il accepte ou refuse les fonctions de juré.

Tout juré qui, sans s'être fait excuser, n'aura pas assisté à trois séances consécutives, sera considéré comme démissionnaire.

Art. 4. — Les opérations du jury ne seront valables que lorsque la moitié plus un des membres du jury sera présente devant l'œuvre jugée.

Tout artiste hors concours ou médaillé sera admis sans examen.

Le jury ne pourra recevoir plus de 2,500 tableaux et plus de 800 dessins, vu l'impossibilité absolue d'en placer convenablement un plus grand nombre.

Lors de la réception des œuvres, chaque jour, on prendra, en suivant la liste des jurés élus, trois membres du jury qui seront chargés de présider à tour de rôle.

Art. 5. — Le jury, en recevant chaque œuvre, lui donnera un numéro de placement. Il y aura trois numéros. Ces numéros seront collés sur les cadres jusqu'à la fin du placement et seront consignés au procès-verbal, où chaque artiste pourra vérifier celui qu'il a obtenu.

Cet article s'applique également aux œuvres exemptes de l'examen du jury.

Art. 6. — Le jury de la section de peinture, dessins, etc., disposera de quarante médailles qu'il répartira, à son gré, dans les trois classes, suivant les besoins du Salon.

Le chiffre de quarante médailles ne pourra pas être dépassé.

L'artiste qui aura déjà obtenu une première ou une seconde médaille, qu'elle ait été précédée ou non d'une troisième, sera hors concours et ne pourra plus obtenir d'autre distinction que la médaille d'honneur.

Toutes les médailles, à l'exception de cette dernière médaille, seront votées par le jury devant les œuvres exposées. Le vote aura lieu séparément pour les médailles de chaque classe; il sera secret, et les médailles seront décernées aux artistes qui auront obtenu le plus grand nombre de voix, pourvu toutefois que ce nombre représente la majorité absolue des jurés votants.

Art. 7. — Une médaille d'honneur pourra être décernée.

Elle sera votée par tous les artistes hors concours, exposants ou non exposants, et le jury de la section réuni en assemblée sous la présidence du président du jury.

Elle ne donnera lieu qu'à trois tours de scrutin au plus et sera décernée à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Les bulletins blancs compteront comme suffrages exprimés.

Le vote par correspondance n'est pas admis.

SCULPTURE,
GRAVURE EN MÉDAILLES ET GRAVURE SUR PIERRES FINES.

Article premier. — Les ouvrages de sculpture, gravure en médailles et gravure sur pierres fines, devront être déposés au Palais de l'Industrie, du vendredi 21 mars au jeudi 10 avril inclusivement, de dix heures à cinq heures.

Passé ce délai, aucun ouvrage ne sera accepté.

Art. 2. — Les artistes pourront envoyer deux ouvrages pour la sculpture, deux pour la gravure en médailles ou sur pierres fines. Tout assemblage d'ouvrages dans un même cadre sera considéré comme une seule œuvre.

Tout artiste hors concours ou médaillé sera admis sans examen.

Art. 3. — Le jury sera composé de 30 membres nommés au scrutin de liste; il comprendra 24 statuaires, 2 sculpteurs d'animaux, 3 graveurs en médailles, 1 graveur sur pierres fines. Le nombre des jurés suppléants sera de cinq, dont un graveur sur pierres fines.

A la suite de deux absences non motivées d'un juré titulaire, celui-ci sera considéré comme démissionnaire et sera remplacé.

Les opérations du jury ne seront valables que lorsque la moitié plus un des membres du jury sera présente devant l'œuvre jugée.

Le juré supplémentaire ne pourra fonctionner que lorsqu'il aura été convoqué pour remplacer un juré titulaire.

Art. 4. — Le vote pour la formation du jury aura lieu au Palais de l'Industrie, le vendredi 11 avril, de dix heures à quatre heures. Il sera immédiatement procédé au dépouillement du scrutin.

Art. 5. — Le jury disposera de vingt médailles, qu'il répartira en trois classes, suivant l'appréciation faite par lui de la valeur des ouvrages exposés.

Deux de ces vingt médailles devront être attribuées à la gravure en médailles et sur pierres fines.

Art. 6. — Une médaille d'honneur pourra être décernée à l'œuvre la plus remarquable. Elle sera votée par tous les artistes français sculpteurs et graveurs en médailles et sur pierres fines hors concours, exposants ou non exposants, ayant obtenu soit la décoration, soit la médaille d'honneur, soit une première médaille, soit une seconde médaille, ou au moins deux médailles uniques instituées par le règlement de 1863, et le jury de la section, réunis en assemblée sous la présidence du président du jury.

Elle ne donnera lieu qu'à trois tours de scrutin, et sera décernée à la majorité des suffrages exprimés.

Le vote par correspondance n'est pas admis.

ARCHITECTURE.

Article premier. — Les ouvrages d'architecture devront être déposés au Palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement, de dix à cinq heures.

Art. 2. — Les architectes pourront envoyer deux ouvrages. Chaque ouvrage pourra se composer de plusieurs châssis ; toutefois, dans le but de répartir l'emplacement disponible d'une façon équitable, le jury aura la faculté d'écarter les dessins qu'il ne jugerait pas indispensables à l'intelligence de l'œuvre présentée.

Art. 3. — Les copies de dessins ne pourront être acceptées. Des photographies ou des monographies pourront être exposées, mais seulement à titre de renseignements complémentaires, dont le jury appréciera l'opportunité.

Ne pourront prendre part aux récompenses, sauf à celle de la médaille d'honneur, les œuvres qui auront figuré dans des concours publics ou dans ceux de l'École des Beaux-Arts.

Seront exceptés les projets primés suivis d'exécution et les projets diplômés.

Art. 4. — Les architectes pourront exposer des modèles en relief.

Un modèle en relief présenté par un architecte comptera pour l'un des ouvrages qu'il a le droit de présenter, à moins que ce modèle ne soit le complément d'un de ces ouvrages.

Art. 5. — Le vote pour le jury d'architecture aura lieu au Palais de l'Industrie, le lundi 7 avril, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Le jury se composera de 14 membres, dont deux supplémentaires.

Art. 6. — Le jury d'architecture pourra disposer de douze médailles.

La médaille d'honneur ne donnera lieu qu'à un tour de scrutin. Elle sera décernée à l'artiste qui aura obtenu le plus grand nombre de voix, pourvu que ce nombre de voix représente au moins les deux tiers plus un de l'effectif du jury.

Les autres médailles pourront donner lieu à deux tours de scrutin, le premier à la majorité absolue, le second à la majorité relative.

Les médailles de première classe ne pourront être décernées qu'à des compositions ou des projets de restauration d'une importance capitale.

GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

Article premier. — Les ouvrages de gravure et de lithographie devront être déposés au Palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement, de dix heures à cinq heures.

Les exempts de l'examen du jury d'admission pourront, jusqu'au 27 avril inclusivement, substituer une nouvelle épreuve à celle qui aura été déposée en temps utile.

Ne pourront être présentées les photogravures, les copies en fac-similé de gravures antérieurement exécutées dans un genre différent.

Art. 2. — La section de gravure et lithographie sera divisée en quatre sous-sections : la gravure au burin, la gravure à l'eau-forte, la gravure sur bois et la lithographie. — Chaque artiste pourra envoyer deux ouvrages dans chacune de ces quatre sous-sections.

Sera considéré comme ne formant qu'une seule œuvre tout assemblage de gravures ou lithographies placées dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas $1^{m}20$.

Art. 3. — Le maximum des marges des gravures ou lithographies sera de $0^{m}20$.

Art. 4. — Le vote pour le jury de la section de gravure et lithographie aura lieu au Palais de l'Industrie, le dimanche 6 avril, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Art. 5. — Le jury de gravure et lithographie sera composé de douze membres, nommés au scrutin de liste par les électeurs des quatre sous-sections ; il comprendra 3 graveurs au burin, 3 graveurs à l'eau-forte, 3 graveurs sur bois, 3 lithographes. Sont seuls éligibles tous les artistes ayant obtenu une médaille dans leur sous-section.

Les artistes hors concours ou exempts, non exposants, sont électeurs dans leurs sous-sections.

Les voix données à un juré dans une sous-section ne pourront être ajoutées à celles qu'il aurait obtenues dans une autre.

Le juré nommé dans deux sous-sections devra opter pour l'une des deux.

Une fois nommés, les douze jurés opéreront ensemble.

Art. 6. — Les artistes médaillés dans la section sont exempts de l'examen du jury d'admission.

Art. 7. — Le nombre de médailles à décerner dans la section de gravure et lithographie est fixé à 13 médailles.

Les médailles de chaque classe ne pourront donner lieu à plus de deux tours de scrutin *à la majorité absolue.*

Cependant une médaille ne sera annulée qu'après la présentation de trois noms.

En cas de partage, la voix du Président n'est pas prépondérante.

Art. 8. — Nul artiste ne pourra obtenir une médaille d'un ordre inférieur ou égal aux médailles déjà obtenues.

Celui qui aura obtenu, soit une seconde médaille, soit deux troisièmes médailles, sera considéré comme hors concours, mais le jury pourra toujours décerner une première médaille à l'artiste qui n'en a pas encore obtenu une.

Art. 9. — La médaille d'honneur sera votée par tous les artistes exposants français, les médaillés exposants ou non et le jury de la section. Elle ne donnera lieu qu'à un seul tour de scrutin et sera décernée à l'artiste qui aura obtenu la majorité absolue du nombre total des votants. Le vote par correspondance est interdit.

Le Président,

A.-N. BAILLY,

Membre de l'Institut.

L'un des Secrétaires,

De VUILLEFROY.

JURY

D'ADMISSION ET DE RÉCOMPENSES

SECTION DE PEINTURE.

40 jurés à élire.

Le lundi 17 mars 1884, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de M. Cabanel, membre de l'Institut, et de MM. Busson, Tony Robert-Fleury, Humbert, H. Le Roux, Maignan, de Vuillefroy et Yon, et de MM. les sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de peinture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

MM. Henner, 1313 voix; — Harpignies, 1251; — Bonnat, 1230; — Français, 1206; — Vollon, 1199; — J.-P. Laurens, 1168; — Tony Robert-Fleury, 1154; — Puvis de Chavannes, 1129; — Jules Lefebvre, 1122; — Bouguereau, 1108; — Cabanel, 1069; — Pille, 1057; — Busson, 1055; — Duez, 1040; — Ribot, 1006; — Lalanne, 1005; — Humbert, 1001; — Hector Le Roux, 957; — De Vuillefroy, 948; — Bernier, 939; — Guillemet, 926; — Carolus-Duran, 920; — Roll, 884; — Rapin, 870; — Barrias, 862; — Maignan, 834; — Yon, 821; — Detaille, 812; — Lansyer, 797; — Feyen-Perrin, 787; — Hanoteau, 775; — Baudry, 757; — Benjamin Constant, 756; — Boulanger, 748; — Gervex, 709; — De Neuville, 693; — Luminais, 609; — Guillaumet, 606; — J. Breton, 596; — Cormon, 568.

MM. Ribot, Baudry, de Neuville et J. Breton, ayant donné leur démission, ont été remplacés par:

MM. Renouf, 553 voix; — Bastien-Lepage, 552; — Van Marcke, 531; — Cazin, 525.

M. Bastien-Lepage, ayant donné sa démission, a été remplacé par M. Saint-Pierre, 473 voix.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET PIERRES FINES.

30 jurés à élire.

Le vendredi 11 avril 1884, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. Guillaume, Thomas, Cavelier, membre de l'Institut, Delaplanche, Frémiet, Alphée Dubois, Étienne Leroux, Gautherin et Mathurin Moreau, de MM. les sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de sculpture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Statuaires: MM. Mathurin Moreau, 274 voix; — Paul Dubois, 257; — Chapu, 246; — Dalou, 245; — Barrias, 224; — Schœnewerk, 222; — Captier, 214; — Mercié, 213; — Falguière, 207; — Guillaume, 201; — Thomas, 198; — Aimé Millet, 176; — Étienne Leroux, 175; — Gautherin, 169; — Idrac, 168; — Doublemard, 163; — Saint-Marceaux, 160; — Marcellin, 154; — Thabard, 150; — Cavelier, 148; — Hiolle, 147; — Gauthier, 140; — Delaplanche, 135; — Allasseur, 120; — *Sculpteurs d'animaux:* Frémiet, 220; — Cain, 217; — *Graveurs en médailles:* Alphée Dubois, 188; — Levillain, 164; — Degeorge, 123; — *Graveur sur pierres fines:* Galbrunner, 146.

Jurés supplémentaires. — MM. Blanchard, 116; — Boisseau, 114; — Truphème, 111; — Guilbert, 103; — Vaudet, *graveur sur pierres fines.*

MM. Levillain et Thabard, ayant donné leur démission, ont été remplacés par MM. Blanchard et Boisseau.

SECTION D'ARCHITECTURE.

14 *jurés à élire.*

Le lundi 7 avril 1884, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. Ballu, Questel, membres de l'Institut, et Brune, et de MM. les sous-commissaires, il a été procédé à l'élection des membres du jury d'architecture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

MM. Vaudremer, 55 voix; — Bailly, 52; — Questel, 50; — Brune, 50; — Garnier, 49; — Ballu, 42; — Raulin, 42; — Hénard, 41; — André, 41; — Corroyer, 35; — Mayeux, 33; — Abadie, 31.

Jurés supplémentaires: MM. Sédille, 30 voix; — Daumet, 29.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

12 *jurés à élire.*

Le dimanche, 6 avril 1884, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, assisté de MM. Didier et Bracquemond ,et de MM. les sous-commissaires, il a été procédé à l'élection des membres du jury de gravure.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Gravure au burin: — MM. Gaillard, 141 voix; — Didier, 135; — François, 91.

Eau-forte. — MM. Bracquemond, 151 voix; — Waltner, 119; — Chauvel, 82.

Gravure sur bois. — MM. Pannemaker, 111 voix; — Thiriat, 97; — Robert, 93.

Lithographie. — MM. Vernier, 160 voix; — Cicéri, 105; — Bellanger, 86.

COMPOSITION DES BUREAUX

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, ETC.

Président : M. Bouguereau, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Bonnat et Cabanel, membres de l'Institut; Busson. — *Secrétaires :* MM. Humbert, T. Robert-Fleury, Guillemet, de Vuillefroy.

SECTION DE SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES.

Président : M. Mathurin Moreau. — *Vice-Président :* M. Thomas, membre de l'Institut. — *Secrétaires :* MM. Étienne Leroux, Blanchard.

SECTION D'ARCHITECTURE ET GRAVURE.

Président d'honneur: M. Bailly, membre de l'Institut.—*Président:* M. Questel, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Ballu, membre de l'Institut; André. — *Secrétaires :* MM. Brune et Mayeux.

SECTION DE GRAVURE.

Président : M. Bracquemond. — *Vice-Président :* M. Vernier. — *Secrétaire :* M. Thiriat.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Le 24 juin a eu lieu au Palais de l'Industrie la distribution solennelle des récompenses du Salon. La cérémonie était présidée par M. Armand Fallières, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, qui avait à ses côtés : M. Durand, sous-secrétaire d'État au ministère de l'instruction publique ; M. Kæmpfen, directeur des beaux-arts ; M. Poulin, directeur des bâtiments civils ; M. Bailly, président de la Société des artistes français ; MM. Guillaume et Bouguereau, vice-présidents.

Avaient également pris rang sur l'estrade : M. Camescasse, préfet de police ; M. Antonin Proust, député, président de l'Union centrale des arts décoratifs ; M. J. Lanes, secrétaire particulier du ministre ; M. G. Hecq, chef du secrétariat de l'Administration des beaux-arts ; M. G. Ollendorff et Baumgart, chefs de bureau à la direction des beaux-arts ; M. Lafenestre, commissaire général des expositions ; des membres de l'Institut, de la Société des Artistes, des divers jurys du Salon et un grand nombre de notabilités artistiques.

M. Bailly a ouvert la séance par l'allocution suivante :

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,

La Société des Artistes français, investie à titre définitif des pouvoirs que lui a libéralement abandonnés l'État pour faire les expositions annuelles, vient, pour la quatrième fois, vous donner connaissance des résultats de ses efforts, ainsi que des décisions des divers jurys.

Je n'essayerai pas, Mesdames et Messieurs, de vous rappeler, une fois encore, par quel concours de faits l'État s'est volontairement dessaisi, en notre faveur, de la gestion des Salons annuels, ne pensant pas que vous ayez pu oublier les éloquentes paroles, ainsi que les assurances si claires, si précises, que M. le Président du Conseil des Ministres, avec la haute autorité qui lui appartient, n'a cessé de nous donner et qu'il nous donnait ici même encore, l'an dernier, en parlant au nom du Gouvernement, dans une circonstance analogue à celle qui nous réunit aujourd'hui.

C'est donc grâce aux libéralités de l'État, ainsi qu'aux engagements pris en son nom par ses dignes représentants, que la Société des Artistes français a continué à jouir de tous les avantages qui lui avaient été concédés précédemment, comme elle en jouira toujours, ainsi que cela vous a été affirmé avec tant de bienveillance à différentes reprises : assurances qui ont été confirmées, d'ailleurs, par les décisions favorables successivement prises, à ce sujet, par les départements ministériels desquels relève la Société des Artistes français.

C'est pourquoi notre association, affranchie de toute crainte de voir son existence affaiblie ou discutée, certaine maintenant de régir elle-même ses propres affaires, reconnue enfin régulièrement comme établissement d'utilité publique, s'est-elle empressée de prendre toutes les dispositions matérielles et financières pour assurer, sans aucune interruption, tous les ans, le fonctionnement des Salons dans des conditions les meilleures et les plus favorables.

Les Expositions annuelles du genre de celles qui nous occupent, vous ne l'ignorez pas, Monsieur le Ministre, ni vous non plus, Mesdames et Messieurs, datent déjà de longtemps. Le premier Salon remonte à 1667; l'idée de ces solennités est due à l'initiative de l'Académie royale fondée en 1648. Nos expositions modernes, comme l'étaient d'ailleurs leurs devancières, deviennent, à des époques déterminées, un centre de réunion où les artistes dont le nom est déjà devenu justement célèbre assurent par des œuvres nouvelles la notoriété qui est le but de leurs travaux.

Pour d'autres, le Salon est l'objectif incessant de leurs études, de leur activité et de leur ambition pour atteindre, eux aussi, les sommets de leur art. C'est donc par les résultats obtenus ensuite de ces luttes courtoises, dans ces arènes où le sentiment individuel occupe une si large part, que tout ce qui s'est produit de talent et de génie dans l'art français s'est manifesté.

C'est donc pour continuer ces excellentes traditions que nous désirons affirmer sans interruption, chaque année, par nos expositions, les efforts ainsi que les progrès accomplis dans les différentes sections composant l'ensemble des Salons.

En parlant au nom du comité, l'an dernier, j'avais l'honneur de vous dire, Mesdames et Messieurs : « Il nous reste maintenant, en dehors de l'organisation matérielle et artistique des expositions annuelles des artistes vivants, une autre mission à remplir; c'est celle stipulée en tête de nos statuts, et que je me plais à rappeler parce qu'elle est absolument philanthropique, désintéressée et confraternelle, c'est-à-dire de prêter aide et assistance à ses membres dans toutes les occasions où cela pourrait leur être utile. »

Cette mission a été accomplie; le comité a décidé que, sur les produits résultant des expositions et des cotisations, le cinquième des bénéfices, après prélèvement des frais généraux et des réserves obligatoires, serait employé à donner l'assistance qu'ont prévue les statuts à ceux des membres de notre Société dont la situation mériterait d'être prise en considération par le comité.

A cet effet, une somme relativement importante a été distribuée en secours, cette année, sur la proposition du conseil d'administration.

Nous vous rappelons également qu'une délégation du comité avait été chargée d'étudier les moyens de défendre les intérêts de la propriété artistique.

Afin de vous mettre au courant de la situation de cette étude, aujourd'hui terminée, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à l'intéressant travail

de M. Tony Robert-Fleury, rapporteur de la commission nommée à ce sujet, le passage suivant :

« Le comité, désireux de remplir le plus tôt possible le programme qu'il s'est imposé, a pensé qu'après avoir constitué la Société des Artistes français, il devait de suite chercher les moyens de protéger les intérêts de ses associés.

« La propriété artistique est une des questions qui touchent le plus directement les intérêts de tous. Aussi, dans une de ses dernières séances, le comité a-t-il résolu de s'occuper de la défense et de la protection de la propriété artistique, et une commission fut nommée à l'effet de rechercher immédiatement les meilleurs moyens pour arriver à ce but.

« Le projet qui fait l'objet de ce travail a été élaboré dans l'espoir de remédier à des abus que tout le monde reconnaît, et avec le désir d'assurer aux artistes la juste rémunération de leurs travaux... »

La constitution d'une agence destinée à protéger et à défendre la propriété artistique a donc été étudiée, et le conseil judiciaire de notre Société, toujours prêt à nous être utile et à nous apporter ses lumières, a approuvé les dispositions générales proposées par la commission. Le comité, dans une de ses dernières réunions, a adopté les conclusions du rapport de M. Tony Robert-Fleury; l'agence est dès aujourd'hui fondée.

Il sera donc institué dans le plus bref délai une agence générale pour la protection et la défense de la propriété artistique, sous le patronage et la direction de la Société des Artistes français.

Cette agence, établie, quant à présent, au siège de notre association, possède un personnel en condition de recevoir les demandes des artistes adhérents au règlement arrêté par le comité.

Vous avez pu vous convaincre, Monsieur le Ministre, ainsi que vous également, Mesdames et Messieurs, que le Salon de cette année ne le cède en rien, au point de vue du mérite artistique, aux Salons précédents, et qu'il renferme dans chaque section des œuvres d'une valeur de premier ordre.

Permettez-moi de solliciter de votre obligeance, Monsieur le Ministre, de vous charger de remettre vous-même aux artistes dont les ouvrages ont été distingués les récompenses qui leur ont été attribuées par les divers jurys.

Après l'allocution de M. Bailly, M. le ministre prend la parole en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

La présidence de cette solennité, pourquoi le tairais-je? m'impose l'un des plus agréables devoirs de mes fonctions. Il m'est particulièrement doux de me rencontrer dans cette fête avec les maîtres les plus admirés et les plus illustres de l'art contemporain, en face d'une jeunesse ardente au travail, qui creuse laborieusement son sillon dans le champ de la renommée, qu'anime l'amour du beau, que soutient la recherche infatigable de l'idéal, et qui est destinée à devenir un jour la glorieuse dépositaire de nos traditions nationales.

A ce fortifiant contact, que d'appréhensions disparaissent, que de mâles espérances les remplacent !

Certes il est prudent, lorsqu'on tourne ses regards vers l'avenir, de se garder des entraînements téméraires d'un enthousiasme irréfléchi. Mais il ne faut pas non plus que la crainte de la vanité nous fasse perdre le sentiment vrai de notre juste valeur.

Aussi, lorsque les portes du Salon se ferment, lorsque vient l'heure de se prononcer sur l'importance de cette manifestation artistique, c'est à porter un jugement exempt de toute fausse modestie, aussi bien que de toute banale exagération, que nous devons consciencieusement nous attacher.

Le Salon de 1884 a essuyé bien des critiques! Faut-il s'empresser de dire qu'elles sont toutes dénuées de fondement? Si on lui reproche de n'avoir pas produit cette œuvre inattendue, qui consacre la gloire d'un maître ou qui révèle, dans l'éclat d'un début qui s'impose, un talent ignoré jusqu'ici, on peut répondre que ces coups de la fortune, qui font date dans l'histoire de l'art, qu'hier nous a donnés, que demain nous réserve, ne sont que des exceptions qu'on acclame à leur heure, mais dont l'absence ne saurait avoir une influence décisive sur la sentence que nous avons à porter.

Si l'on signale des œuvres qui ne s'inspirent que du désir impatient de se produire, ou que leur insuffisance trahit, ou que leur vulgarité déconsidère, il faut reconnaître qu'en plus d'un cas l'on ne peut sérieusement désarmer la critique. Mais, à côté, que de morceaux charmants et délicats, que de dramatiques compositions, que d'études achevées, que d'efforts variés, quel solide sentiment du vrai et de la mesure, de la forme et de la couleur, que de toiles ou de marbres à remarquer, sans compter les productions de quelques-uns de nos maîtres, et surtout quelle vie dans l'ensemble! Décidément, vous avez parlé la langue de la justice, monsieur le Président, lorsque vous avez dit tout à l'heure, avec l'autorité qui s'attache à votre situation, que le Salon de cette année ne le cédait en rien, au point de vue du mérite artistique, aux Salons précédents, et que, dans chaque section, il renfermait des œuvres d'une valeur de premier ordre.

Me laisserez-vous ajouter, Messieurs, que ce qui me paraît être le trait caractéristique de ce Salon, comme il l'était déjà, si je ne me trompe, de ceux qui l'ont précédé, c'est la recherche de la vérité, de la sincérité.

Devons-nous redouter cette tendance? N'y a-t-il pas lieu plutôt de s'en réjouir? Faut-il s'attarder à croire qu'au bout de cette voie l'art court le risque de ne rencontrer que le terre-à-terre décevant d'un naturalisme outré? Cette crainte, je vous le demande, qui pourrait sérieusement la concevoir? Dans les arts comme dans les lettres, le respect de la nature a-t-il donc pour effet de tuer l'idéal? Quel plus grand poète qu'Homère, et pourtant quel poète plus naturel? Quels naturalistes par excellence que les primitifs peintres et sculpteurs, et cependant chez qui donc l'idéal a-t-il été plus élevé?

C'est à l'artiste d'entretenir pieusement en lui le feu sacré, et, quand il croit avoir surpris le secret de la nature, qu'il anime son sujet d'un souffle ou d'une étincelle, et son œuvre, sans cesser d'être vraie, prendra cette vie et cette grandeur qui lui assureront les suffrages des contemporains et quelquefois ceux de la postérité.

Cet idéal, que nous entrevoyons tous, comme la terre promise de la pensée humaine, jeunes gens qui entrez dans la carrière, placez-le assez haut pour que, s'il ne vous est pas donné de l'atteindre, vous vous éleviez du moins, à sa poursuite, dans des régions inconnues de la foule, et qui sont la patrie des vaillants et des forts.

Vos maîtres vous ont montré la route. Marchez résolument sur leurs traces. L'heure, d'ailleurs, n'est-elle pas favorable entre toutes?

Jamais peut-être le public n'a poussé aussi loin qu'aujourd'hui la curiosité des choses de l'art. Il y avait six mois à peine que l'exposition de l'État était fermée quand le Salon s'est ouvert, et les visiteurs ont accouru plus nombreux que jamais.

Le public n'avait été lassé ni par l'exposition de l'État, suivant elle-même le Salon de 1883 à deux mois de distance, ni par tant d'expositions particulières qui avaient sollicité son attention.

D'où vient cette curiosité toujours croissante?

Répond-elle à une fantaisie ou à un besoin? Est-elle le résultat d'une de ces conventions dont personne n'arrête les termes, mais auxquelles tout le monde se soumet, et qui condamnent jusqu'aux plus indifférents à des démonstrations auxquelles on ne peut se soustraire sans manquer à ce qu'on est convenu d'appeler, dans le monde, les règles de la bienséance et les commandements du savoir-vivre? Non, Messieurs, il ne s'agit pas de cette clientèle mondaine. Le public dont je signale l'empressement, c'est celui qui observe, qui réfléchit, qui compare, qui écoute, qui discute, qui admire ou qui condamne, et qui vient ici pour donner un libre cours aux plus nobles aspirations de notre être, le sentiment du goût et le culte du beau.

Et ce n'est pas Paris seulement qui nous donne ce spectacle réconfortant: le mouvement a gagné la province. La vie scientifique y sera bientôt intense. La vie artistique s'y développe progressivement chaque jour. On n'y sépare pas volontiers les différentes manifestations de l'activité humaine; à côté des écoles, on bâtit le musée, et je suis heureux de constater devant vous qu'il n'est presque plus de ville de France où la vue de quelque œuvre d'art savante ou délicate ne puisse éveiller l'âme d'un artiste. D'autres nations pourront rivaliser avec nous en montrant les musées de leurs capitales; mais nous avons le droit d'être fiers de posséder aujourd'hui en France des musées dans presque toutes nos villes et des expositions dans toutes nos régions. En 1879, à pareille fête, à cette même place, M. J. Ferry, alors ministre des beaux-arts, signalait à votre attention le réveil artistique de la province.

Ce n'était pas non plus un mouvement factice que celui-là. Jugez-en plutôt par des chiffres: il y avait alors 190 musées; on en compte aujourd'hui 250. C'est à peine si, à cette époque, on signalait de loin en loin quelque rare exposition de beaux-arts; il y en a eu 11 dans le cours de la seule année 1883.

Ces efforts, il serait malséant d'en méconnaître la portée, impardonnable de ne pas en encourager le libre développement. Ils témoignent d'une des plus nobles préoccupations de l'opinion publique, de sa volonté autant que de son besoin de voir donner aux générations qui arrivent cette haute culture intellectuelle et artistique qui épure le goût, élève l'âme, adoucit les mœurs et contribue à maintenir la véritable supériorité des peuples.

Le gouvernement a largement favorisé ce mouvement de sage et clairvoyante décentralisation. Il s'appliquera à ne rien négliger pour mettre à profit l'essor de toutes les initiatives, le concours généreux de toutes les bonnes volontés.

Mais, si l'État protège, il ne crée pas, et c'est sur vous qu'il compte pour l'aider dans cette patriotique entreprise: il vous demande de prêcher d'exemple. C'est vers vous que se tournent ceux qui veulent entrer dans la noble carrière des arts: montrez-leur la route; continuez à faire du Salon comme un des foyers de

l'enseignement supérieur de l'art. N'oubliez pas non plus ce que vous devez à cette France qui vous aime, qui vous applaudit, et qui a été de tout temps si jalouse de vos succès. L'art a été pour beaucoup dans la gloire de notre cher pays : il a accru son renom parmi les nations ; il est une partie de sa grandeur. Vous avez entre vos mains l'avenir de ses destinées. Vous mettrez votre honneur à enrichir l'héritage que vos devanciers vous ont légué.

LISTE DES LAURÉATS

PRIX DU SALON

M. LEROY (Paul), peintre.

BOURSES DE VOYAGE

Section de peinture.

MM. BROUILLET, — DINET, — CLAUDE, SURAND.

Section de sculpture.

MM. DAMPT, — PÉPIN, — STEINER, — CORBEL.

Section d'architecture.

MM. GAGEY, — MAILLART.

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

POUR LE SALON DE 1884

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

Médaille d'honneur décernée par le jury et les artistes exposants de la section de gravure.

M. Bracquemond (Félix).

SECTION DE PEINTURE.

Médailles de 2e classe.

MM. Lalaing (comte Jacques de).
Schommer (François).
Auguin (Louis-Augustin).
Thoren (Othon von).
Kreyder (Alexis).
Bonnefoy (Henri).
Delahaye (Ernest-Jean).
Damoye (Pierre-Emmanuel).
Kroyer (Peter-Séverin).
Barillot (Léon).
Escalier (Nicolas).
Durst (Auguste).

Médailles de 3e classe.

MM. Lucas (Marie-Félix-Hippolyte).
Leenhardt (Max).
Pinchart (Émile-Auguste).
Faivre (Maxime).
Gagliardini (Julien-Gustave).
Friant (Émile).
Guignard (Gaston).
Delpy (Camille-Hippolyte).
MM. Latouche (Gaston).
Lemaire (Louis).
Cesbron (Achille).
Maurin (Charles).
Thompson (Harry).
Brouillet (André).
Dinet (Alphonse-Étienne).
Rachou (Henry).
Jeanniot (Georges-Pierre).
Rosset-Granger (Édouard).
Yarz (Edmond).
Bordes (Ernest).
Claude (Georges).
Von Stetten (Carl).
Umbricht (Honoré).
Mme Diéterle (Marie).
MM. Dupuis (Pierre).
Petitjean (Edmond).
Truphème (Auguste).
Royer (Lionel).
Lazerges (Jean-Baptiste-Paul).
Fourié (Albert).
Courtens (Frantz).
Boutigny (Émile).

Mentions honorables.

MM. Surand (Gustave-P.-A.).
Maris (Jacques).
Lambert (Albert-Antoine).
Wallet (Albert-Charles).
Joubert (Léon).
Lépine (Stanislas).
Pinel (Gustave-Nicolas).
Zier (Édouard).
Vauthier (Pierre-Louis-Léger).
Capy (Marcel-Amable-Oscar-Louis).
Gaudefroy (Alphonse).
Axilette (Alexis).
Langlois (Paul).
Jans (Édouard de).
Lahaye (Alexis-Marie).
Mlle Preindlsberger (Marianne).
MM. Charlet (Frantz).
Lanpheimer (Antoine).
Richemont (Alfred-Paul-Marie de).
Robaudi (Alcide-Théophile).
Meslé (Joseph-Paul).
Lagier (Émile).
Mlle Mertens (Fernande de).
MM. Mayet (Léon).
Pibrac (Raoul de).
Van Strydonck (Guillaume).
MM. Sébilleau (Paul).
Tauzin (Louis).
Mlle Rougier (Jeanne).
MM. Grimelund (Johannes-Martin).
Gandara (Antonio).
Thurner (Gabriel).
Calvès (Léon-Georges).
Chaperon (Eugène).
Grivolas (Antoine).
Pozier (Jacinthe).
Poujol (Pierre-Louis-Marius).
Alaux (Guillaume).
Bourgeois (Eugène-Victor).
Carrière (Eugène).
Décanis (Théophile-Henri).
Kuehl (Gotthard).
Gelhay (Edouard).
Iwill (Marie-Joseph).
Gallian (Octave).
Luzeau-Brochard (Fernand-Adolphe).
Bengy (Pierre de)
Jance (Paul).
Mélida (Enrique).
Parsons (Alfred).
Normann (Adelsteen).
Pauli (Georges).
Fouace (Guillaume-Romain).
Quinsac (Paul).
Mlle Schwartz (Thérèse).

SECTION DE SCULPTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Levillain (Ferdinand).
Steiner (Clément-Léopold).
Rolard (François-Laurent).

Médailles de 2e classe.

MM. Peynot (Emile-Edmond).
Perrault (Edmond).
Marioton (Eugène).
Labatut (Jacques).
Corbel (Jacques-Ange).
Pepin (Édouard-Félicien).

Médailles de 3e classe.

MM. Mombur (Jean-Ossaye).
Charpentier (Félix-Maurice).
Quinton (Engène).
Hannaux (Emmanuel).
Lefèvre (Camille).
Guillon (Auguste-Louis).
Puech (Denys).
Barbaroux (Pierre-François).
Basset (Urbain).
Vernon (Frédéric-Charles-Victor). G. M.
Henneguy (Louis-Honoré). G. P. F.

Mentions honorables.

MM. Godebski (Cyprien).
Kinsburger (Sylvain).
Loiseau (Georges).
Brunet (Eugène).
Perrin (Jacques).
Fouques (Henri-Amédée).
Gravillon (Arthur de).
Sollier (L. P. Eugène).
Soulès (Félix).
Vernhes (Henri-Edouard).
Rambaud (Pierre).
Hercule (Benoist-Lucien).
Terrier (Jules-Laurent).
Combarieu (Frédéric).
Maugendré-Villers (Édouard).
MM. Fumadelles (Augustin).
Laroque (Léon).
Reer (Frédéric).
Millet de Mareilly (Édouard).
Lechevrel (Alphonse-Eugène). G. P. F.
Lavée (Adolphe-Jules). G. M.
Férou (Jean-William-Henri).
Vidal (Henri).
Ringel (D.) G. M.
Mme Palmella (la duchesse Maria de).
M. Steuer (Bernard-Adrien).
Mlle Fresnaye (Marie).
MM. Farrail (Gabriel).
Roufosse (Charles-Joseph).
Robert (Eugène).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Ballu (Albert).
André (Gaspard).

Médailles de 2e classe.

MM. Girette (Jean).
Nénot (Henri-Paul).
Chancel (Adrien-Pierre-Anthelme).
Girault (Charles).
Gagey (Auguste), en collaboration avec
Gélis-Didot (Pierre-Henri).

Médailles de 3e classe.

MM. Yvon (Maurice).
Espouy (Hector d').
Bernard (François-Constant).
MM. Ruprich-Robert (G.-E.M.).
Schoy (Auguste-Félix).

Mentions honorables.

MM. Saladin (Henri-Jules).
Poussin (Henri).
Cuvillier (Victor-Pierre).
Morice (Gabriel-Marie-Louis).
Lanternier (Louis).
Teulère (Charles-Théodore).
Nodet (Antoine-Eugène-Henri).
Wulliam (Claude-Louis), en collaboration avec M.
Farge (Laurent).
Sibien (Armand).
Montalto (Charles).
Maillart (Norbert-Auguste).
Loiseau (Raphaël-Louis).
Routier (Jules).
Rouillard (Marie-Marcel).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médailles de 1re classe.

MM. Jacquet (Achille).
Lecouteux (Aristide-Lionel).

Médailles de 2e classe.

MM. Haussoullier (William).
Vion (Henri).
Froment (Eugène).

Médailles de 3e classe.

MM. Mare (Tiburce de).
Duvivier (Albert).
Toussaint (Charles-Henri).
Bellenger (Albert).
Jeaugeon (Charles-Auguste).
Vergnes (Camille-Victor).
Letoula (Jules).

Mentions honorables.

MM. Descaves (Alphonse-Louis).
Carre (Jules).
Meersman (François de).
Kratké (Charles-Louis).
Habert-Dys (Jules).
MM. Baudouin (Eugène).
Salmon (Émile-Frédéric).
Gravier (Alexandre).
Gautier (Lucien-Marcelin).
Delduc (Edouard).
Penet (Lucien-François).
Dété (Eugène).
Delangle (Théodore).
Tilly (Auguste).
Mathieu (Auguste).
Morizet (Paul-Louis).
Mmes Vanier (Gabrielle de).
Duvivier (Claire).
MM. Boutry (Julien-Louis-Camille).
Bahuet (Alfred-Louis).
Dubois (Eugène).

TABLE DES ŒUVRES GRAVÉES

PAR NOMS D'ARTISTES

NOTA. — P. S. *veut dire prix du Salon;* 1 m., *première médaille;* 2 m., *deuxième médaille;* 3 m., *troisième médaille;* h. c., *hors concours.*

Le nom placé à la fin est celui du graveur.

BRETON (Jules-Adolphe), h. c. — *Les Communiantes.* — Lalauze. . . 28

BRISSOT DE WARVILLE (Félix-Saturnin), h. c. — *La Rentrée.* — De Los Rios. 30

COLLIN (Raphaël), h. c. — *Été.* — G. Mercier. 32

CONSTANT (Benjamin), h. c. — *Les Chérifas.* — Géry-Bichard. . . . 33

CORMON (Fernand), h. c. — *Retour d'une chasse à l'ours (âge de la pierre polie).* — Aug. Massé. 34

DELAPLANCHE (Eugène), h. c. — *L'Aurore,* sculpture. — De Billy. . . 67

FANTIN-LATOUR (Henri), h. c. — *L'Étude.* — Rajon. 39

LAURENS (Jean-Paul), h. c. — *Vengeance d'Urbain VI.* — Le Rat. . 44

LEROY (Paul-Alexandre-Alfred), p. S. — *Mardochée.* — Vion. . . . 1

LUCAS (Marie-Félix-Hippolyte), 3 m. — *La Délaissée; souvenir de Venise.* — Toussaint. 10

MERSON (Luc-Olivier), h. c. — *Le Jugement de Pâris.* — Champollion. 48

ROUSSEAU (Philippe), h. c. — *Les Chrysanthèmes.* — Gustave Greux. . 50

SAUTAI (Paul-Émile), h. c. — *Prière.* — Manesse. 51

SCHOMMER (François), 2 m. — *Édith retrouvant le corps du roi Harold après la bataille d'Hastings.* — Mme Louveau-Rouveyre. 4

SEGÉ (Alexandre), h. c. — *En pays chartrain.* — Daumont. 51

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface. 1

Prix du Salon 1

PEINTURE. 3

Médailles de deuxième classe. 3
Médailles de troisième classe. 10
Artistes hors concours. 26

SCULPTURE, gravure en médailles et sur pierres fines. . . . 53

Médailles de première classe. 53
Médailles de deuxième classe. 55
Médailles de troisième classe. 59
Artistes hors concours. 65

APPENDICE. 71

Décret du 11 mai 1883 qui reconnaît comme établissement d'utilité publique la *Société des Artistes français*. 71
Statuts de la *Société des Artistes français*. 72
Règlement de l'Exposition publique des ouvrages des artistes vivants pour l'année 1884. 78
Jury d'admission et de récompenses. 87
Distribution des récompenses. 90
Liste des lauréats. 96
Liste des récompenses. 97
Table des œuvres gravées. 101

IMPRIMÉ A PARIS

PAR LES PRESSES DE JOUAUST ET SIGAUX

AVEC

ORNEMENTS DE CL. POPELIN

—

TIRAGE DES PLANCHES PAR A. SALMON

—

M DCCC LXXXIV

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

CE

a39003 005629638b

N CE
5068
.L3 1879 V0004-6

LAFENESTRE, GEORGES EDOUARD
LIVRE D'OR DU SALON...

1503835

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 08 12 02 18 05 0